LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Au Quinquet

la bonne cuisine de «chez-nous»

restaurant-bar (sam. et dim. petits déjeuners dès 10h.)
354/364 ouest, boul. St-Joseph, Mtl. 272-4211

Vol. LXXII — No 1 | Ensoleillé et très froid. Maximum -25. | Montréal, samedi 3 janvier 1981 | 25 CENTS

Voulant exprimer un voeu du Nouvel An qui ne semble pas prêt de se réaliser, des citoyens du secteur sous contrôle français de Berlin-ouest ont peinturé, sur le célèbre mur séparant la ville en deux, ce symbole accompagné de graffitis, près de la Bernauer Strasse. (Photolaser AP)

Une bombe ravage un hôtel de Nairobi: 13 morts

NAIROBI (d'après Reuter et AFP) — La police kenyane recherche un homme détenteur d'un passeport maltais dans le cadre de l'enquête sur le sanglant attentat à la bombe de la Saint-Sylvestre au Norfolk Hotel de Nairobi.

L'homme, qui était accompagné d'une femme parlant allemand, occupait la chambre numéro sept de l'établissement ravagé le 31 décembre. La personne recherchée n'a pas signalé son départ de l'hôtel et ne s'est pas présentée aux autorités.

Pour la première fois hier, le commissaire Ben Gethi, chargé de l'enquête, a admis officiellement que l'explosion qui a coûté la vie à 13 personnes, était bien d'origine criminelle.

M. Jack Block, l'un des membres de la famille juive à qui appartient l'établissement, s'est déclaré quant à lui sceptique sur la thèse d'un acte antisémite: «Je ne vois pas pourquoi quelqu'un chercherait à nous nuire. Il y a dans le monde des Juifs beaucoup plus importants que nous», a-t-il dit.

Son frère Edward a indiqué de son côté que la bombe avait été placée sur une poutre d'acier, dans la chambre sept située au-dessus de la salle à manger. Cette poutre, en absorbant la majeure partie de l'onde de choc provoquée par la déflagration, a évité des dégâts plus importants.

L'attentat, qui n'a toujours pas été revendiqué, a fait aussi 87 blessés.

La plupart des corps sont carbonisés et l'identification des victimes — pour la plupart d'origine étrangère, dont des Français — sera longue et difficile.

Plusieurs personnes sont également portées disparues, mais la police estime qu'elles ont été probablement déchiquetées par l'explosion qui a ravagé le Norfolk, l'un des plus grands hôtels de la capitale kenyane.

La police a fourni les noms de cinq des victimes, parmi lesquels figurent, outre deux employés kenyans de l'hôtel, deux enfants britanniques, James Adams (deux mois et demi) et Peter Adams (dix mois) et un Italien, Ferdinando Bignardo, pilote du PDG de Fiat.

Les dégâts ont été estimés à environ un million de dollars par le propriétaire de l'hôtel, M. Jack Block. Il a précisé qu'il n'envisageait pas de reconstruire de façon identique la facade de l'hôtel — et en particulier son colombage — sauf si le gouvernement apportait son aide financière.

Voir page 12: Bombe

Otages: l'offre US expire avec le mandat de Carter

BEYROUTH (d'après AP, AFP et Reuter) — La radio de Téhéran a pris une position conciliante hier dans ses commentaires sur les négociations pour la libération des otages américains, alors que les diplomates algériens arrivaient à Téhéran avec la réponse américaine aux exigences iraniennes.

Les trois diplomates algériens servant d'intermédiaires ont été accueillis à l'aéroport par des collaborateurs du premier ministre Mohamed Ali Radjai. Ils se sont refusés à toute déclaration.

À Washington, on confirmait dans les milieux bien informés que la réponse américaine incluait l'ouverture dans un pays neutre d'un compte où serait déposée la moitié de la somme réclamée par l'Iran. Téhéran ne pourrait en jouir qu'après la libération des otages.

La radio de Téhéran a fait l'éloge de la modération du gouvernement Carter. Le commentateur a précisé que le gouvernement américain était disposé à transférer $6 milliards dans des banques algériennes pour répondre aux exigences.

La contre-proposition américaine, a-t-on déclaré de source autorisée à Washington, répond en détail aux différentes préoccupations et déclarations iraniennes. Mais elle ne diffère pas fondamentalement de la position initiale américaine à l'ouverture des négociations en novembre: les États-Unis offrent de débloquer $5,5 milliards de fonds iraniens gelés sur leur territoire ou dans leurs banques, au moment de la libération des otages.

En revanche, Washington refuse de déposer, comme l'a demandé Téhéran, $24 milliards en garantie dans la Banque centrale d'Algérie, en attendant que soient remplies les conditions posées par le Majlis à la libération des 52 captifs.

Et selon le Washington Post, la Maison-Blanche a donné à Téhéran jusqu'au 16 janvier pour accepter la dernière offre américaine. Selon des responsables cités par le quotidien, ce laps de temps donnerait suffisamment de temps aux USA pour organiser le retour des otages avant le changement de gouvernement.

De son côté, le président-élu Ronald Reagan est favorable à la fixation d'une date limite pour la réponse iranienne aux dernières propositions américaines sur les otages.

Interrogé à son arrivée à Los Angeles sur les informations selon lesquelles Washington aurait fixé le 16 janvier comme date limite pour la réponse iranienne, M. Reagan a répondu: «Je pense que l'idée d'une date limite est une bonne idée».

Le département d'État a refusé de commenter les informations selon lesquelles le document transmis à Téhéran ferait état du 16 janvier comme date limite. Le porte-parole, M. John Trattner, a toutefois rappelé que les Iraniens avaient jusqu'au 19 janvier s'ils souhaitaient négocier avec le gouvernement Carter. Le président-élu Ronald Reagan prendra officiellement ses fonctions le 20 janvier.

M. Trattner a déclaré que si les dirigeants iraniens acceptaient cette nouvelle version des propositions américaines, les premières étapes de la solution pourraient être mises en oeuvre dans le temps encore imparti à l'administration Carter.

M. Trattner a rappelé que M. Reagan avait donné l'assurance que son administration respecterait tout accord conclu sous l'autorité de M. Carter.

Mais si les Iraniens ne donnaient pas leur accord, «je ne peux pas vous dire ce qu'il adviendra de ces propositions», a-t-il poursuivi.

Le porte-parole a reconnu qu'il serait matériellement impossible d'appliquer toutes les modalités d'un éventuel accord avec l'Iran, même si Téhéran devait accepter dès aujourd'hui les dernières propositions des États-Unis. «Certains éléments de notre plan ne pourront être appliqués en moins de 15 jours», a déclaré M. Trattner.

Personne ne sait exactement comment M. Reagan traitera le problème si aucune solution n'est intervenue avant le 20 janvier. Le département d'État a souligné

Voir page 12: Otages

Ce bon vieux temps...

... où la piastre valait ses quatre trente-sous

par Marie Laurier

Grand-mère aura pensé en recevant sa boîte de chocolats de trois livres qui a coûté près de $20, taxe incluse: «Ah! dans mon temps, on en avait de bien meilleurs. Cinq livres pour deux piastres. Aujourd'hui, ils ne goûtent plus que la parafine et ils coûtent les yeux de la tête!"

Le grand-père, lui, s'est souvenu qu'il pouvait acheter chez Dupuis Frères un complet à deux pantalons en «belle serge bleu marine» pour $18,50, et un long manteau «genre Ulster ou serré à la taille» en solde ce samedi du mois de février 1930 pour $16,50 chez Eaton.

L'oncle Armand, célibataire endurci et grand voyageur, a fait briller nos yeux d'envie en racontant avec force détails la belle croisière qu'il fit aux Bermudes, «pays de l'éternel printemps» du 21 janvier au 2 février 1930, à raison de $180, tout compris! Ce périple comprenait quatre jours sur l'océan, quatre jours aux Bermudes et trois jours à New York. L'année précédente, avant le Krach, il avait fait son premier voyage d'un mois en Europe, à bord du paquebot l'Ile-de-France, de New York au Havre, le tout pour... $135 avec cuisine française, s'il vous plaît.

Pour la tante Hermine, sympathique dévote de la famille et veuve à l'aise à qui longtemps ses neveux et nièces ont offert quantité de chapelets, sa vie n'aurait pas été la même sans son pèlerinage annuel à Sainte-Anne-de-Beaupré, ce qu'elle fait encore d'ailleurs chaque 26 juillet, fête de la Bonne sainte Anne mais à quel prix maintenant. Et elle se plaît à raconter par le menu qu'en 1930, pour $15, elle était partie du quai Victoria sur un bateau de la Canada Steamship Lines, un jeudi soir, pour aller faire ses dévotions à Beaupré jusqu'au samedi, et cela sans débourser un sou pour ses repas et son coucher à bord de la luxueuse maison flottante sur le Saint-Laurent.

On croit rêver en entendant ces souvenirs pourtant vérifiables puisque les archives du DEVOIR que nous avons feuilletées abondent de ces réclames faisant foi de l'authenticité des prix que nos aînés déboursaient pour se procurer les denrées de consommation courante et de luxe que l'on ne se procure en 1980 qu'au bout de douloureuses économies ou d'endettements contraignants.

En parcourant une série de DEVOIR depuis la fin d'octobre 1929, au moment du déclenchement de la «crise» économique, jusqu'en juillet 1930, — le journal se vendait trois cents le numéro et l'abonnement annuel coûtait $6 au Canada, $8 aux États-Unis — avions-nous le sentiment que «la nostalgie n'est plus ce qu'elle était». En effet, elle oublie, comme ne manquent pas de le rappeler nos grands-parents en soulignant que les salaires,

Voir page 12: La piastre

Le Guatemala au bord de la révolution

2) La population indienne rejoint la guérilla

par Michel Arseneault

Journaliste de Montréal, l'auteur fait présentement un séjour d'information en Amérique latine. Voici le dernier de deux articles, le premier ayant paru le 31 décembre.

GUATEMALA Des soldats en tenue de combat, armés de mitraillettes, montent la garde à l'entrée des édifices publics, des véhicules militaires sillonnent les rues de la capitale, et des membres du Corps de détectives, ou «police secrète», effectuent des contrôles d'identité au hasard parmi les passants... Le Guatémaltèque qui désire acheter un timbre doit se faire fouiller à l'entrée du bureau de poste.

À la tombée du jour les rues se vident. Le couvre-feu serait-il décrété qu'elles ne pourraient être plus désertes, sauf la 6ème avenue, artère principale et monument à la société de consommation. À l'état de siège, il ne manque que le nom et les chars-d'assaut.

La présence imposante des forces de l'ordre ne cesse de rappeler la puissance de ceux qui sont au pouvoir. Tenants du statu quo, les militaires et les classes privilégiées n'entendent rien céder aux exigences d'un mouvement populaire embryonnaire. Encouragés par la victoire de Ronald Reagan aux Etats-Unis, ils ont l'intention d'être plus fermes que jamais dans leur lutte contre le «castrosandinisme».

S'ils ne veulent pas d'un nouveau Nicaragua, ils ne veulent pas non plus d'un nouveau Salvador. «Maintenons la paix au Guatemala», proclame la dernière-née des campagnes anticommunistes organisées par le gouvernement et l'entreprise privée (appuyée par la hiérarchie catholique qui a déclaré le mois d'octobre «mois de prière pour la paix»). La guerre civile qui déchire le Salvador sert d'épouvantail que les militaires agitent lorsqu'il leur est proposé de s'engager dans une voix réformiste. Le gouvernement du général Romeo Lucas Garcia s'efforce cependant de projeter l'image d'un régime réformiste modéré. Mais ses efforts n'impressionnent guère: la campagne d'alphabétisation entreprise par la police nationale doit toucher 100,000 Guatémaltèques d'ici un an. Il y a plus de 3 millions d'analphabètes...

Le renversement du gouvernement populiste et réformiste de Jacobo Arbenz Guzman en 1954 par des militaires appuyés activement par les États-Unis a mis fin à la démocratie. Depuis, la hiérarchie militaire s'est servie de l'État pour s'enrichir.

La bourgeoisie guatémaltèque, contrairement à se qui se passe dans d'autres pays en Amérique latine, a beaucoup réinvesti dans l'économie nationale. Elle est d'autant plus effrayée devant les perspectives de changements politiques radicaux et soucieuse devant la perspective réformiste. Cette position est largement partagée par les classes moyennes qui préfèrent s'accrocher aux quelques privilèges que leur confère le statu quo (biens de consommation et «american way of life») que s'engager dans «l'aventurisme» et risquer de voir s'effriter leur position privilégiée.

Vers qui les classes moyennes pourraient elles se tourner sinon vers l'armée? Les réformistes sont quasi-absents de la scène politique guatémaltèque. Rentrant dans son pays après un séjour aux États-Unis, le secrétaire-général de la démocratie-chrétienne, M. Venicio Cerezo Arevalo apparaît comme celui qui pourrait rallier les éléments modérés. Dans ses discours, il prend un ton quelque peu gêné mais semble prendre un malin plaisir à secouer son auditoire.

«Nous courons à notre perte dans ce pays si nous continuons à n'entendre que ce que nous voulons bien entendre, si nous continuons à parler de choses qui n'existent pas. Il n'y a pas de système de partis politiques dans notre pays. Les partis ne font que représenter de petites minorités qui ont su s'organiser pour influencer le gouvernement et l'armée. Nous devons appeler les choses par leur nom: ce régime est corrompu».

M. Cerezo est le seul représentant d'un parti politique légalement reconnu (l'extrême-gauche est passée dans la clandestinité avec le renversement du colonel Arbenz en 1954) qui tienne ce langage. Les sept autres partis qui se partagent les 61 sièges du congrès national acceptent tous les règles du jeu.

Mais reste-t-il des éléments modérés à rallier? Face aux graves difficultés dans lesquelles s'est enlisée la junte salvadorienne, l'option réformiste a perdu son attrait et on assiste par conséquent à une polarisation entre ceux qui se rangent dans le camp du statu quo et ceux

Voir page 12: Guatemala

culture & société

Turbulence nationaliste sur Stratford

Pour une aussi petite ville, Stratford vit depuis 1953 une aventure culturelle unique grâce à son Festival. Mais les deux derniers mois y ont apporté une turbulence sur laquelle Patricia Dumas fait le point. Ce ne sera pas le Britannique John Dexter, d'abord choisi, qui y sera directeur artistique, mais le Canadien John Hirsch (photo). **Page 13.**

Conservatisme sur le monde du spectacle

De la revue de l'année 1980 que trace Nathalie Petrowski pour le monde du spectacle et du disque, il se dégage une note dominante conservatrice. Un espoir: les humoristes. Une remarque: la «québécitude» va parfois de pair avec la copie des Américains. Des points forts: Diane Dufresne au Forum et *Starmania*, opéra rock dont la production a dû surmonter maints obstacles. **Page 13.**

AU SOMMAIRE

Éditorial

De tous les voyages accomplis par Pierre Trudeau, celui qui le conduira maintenant de l'Autriche au Mexique, en passant par l'Algérie, le Nigeria, le Sénégal et le Brésil, pourrait marquer le début d'un meilleur équilibre entre pays riches et pays pauvres. **Page 10.**

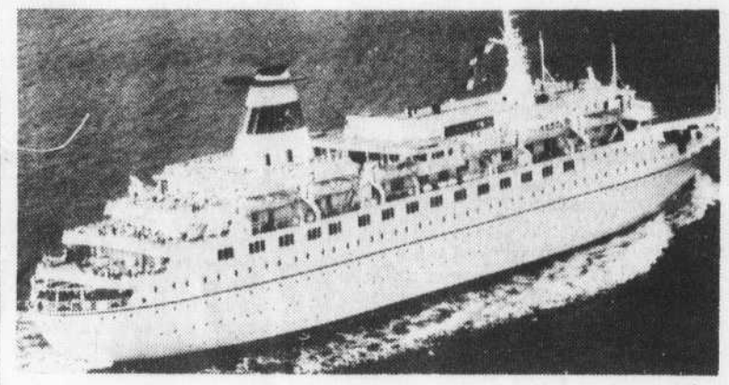

À bord du M/V Odessa

L'éventail grandissant des croisières offertes aux touristes correspond à la popularité croissante de cette forme de vacances. Les navires soviétiques défient la concurrence dans ce domaine et Guy Deshaies, qui vient de passer une semaine à bord du M/V Odessa, présente une image de confort et de détente sous la faucille et le marteau. **Page 8.**

Les paradoxes se vendent mieux que la neige

Montréal

«Montréal the paradoxical»: les touristes américains et ontariens semblent mordre à cette nouvelle publicité de la Ville. Elle éclipsera, selon toutes les indications, le «Montréal Snow Ball» des derniers hivers, et pourrait inaugurer une nouvelle ère de collaboration entre la Ville et ses hôteliers. Paul Morisset analyse cette campagne «paradoxale». **Page 7.**

Un nuage de fumée s'échappe d'un camion-citerne qui a pris feu, à la suite d'une collision impliquant 40 véhicules, hier, sur l'autoroute Don Valley au coeur de Toronto. Plusieurs personnes ont nécessité l'hospitalisation à la suite de ce carambolage, que la police attribue à l'état glissant de la chaussée. (Photolaser CP)

1980, l'année des grands espoirs déçus pour les Franco-Ontariens

par Patricia Dumas
correspondance particulière

TORONTO — L'année 1980 aura sans doute été pour les Franco-Ontariens une des années les plus remplies d'espoirs et de déceptions. La crise de Penetang illustre bien le cheminement épuisant de la survie française en Ontario pendant cette année référendaire.

La crise scolaire à Penetang a pris des proportions nationales avant le référendum. Pressé par l'opinion publique nationale, plus que provinciale, le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, parvenait à trouver une solution à cette crise à la fin d'avril, à la veille d'un voyage à Montréal où il avait incité les Québécois à choisir le Canada. Les adolescents francophones de la région de Penetang avaient, pour septembre 1980, leur école secondaire française homogène, en classes portatives, sur le terrain de l'école bilingue de la ville. Le gouvernement s'engageait à payer 95 pour cent des frais d'installation. Le Conseil scolaire et les parents étaient d'accord.

Pourtant l'école homogène n'existe toujours pas, si ce n'est que de façon temporaire, à plusieurs milles de Penetang, dans des locaux tassés d'une école élémentaire française. La plupart des 75 étudiants qui la fréquentent étaient des élèves de l'école dite de la résistance, l'an dernier. Ils sortent d'un an de luttes politiques fiévreuses pour se retrouver devant une impasse créée par le sentiment anti-francophone profondément ancré dans les gouvernements municipaux de la région. Cette année ils mettent tous leurs efforts à étudier pour rattraper le temps perdu et se disent totalement «dégoûtés» de la politique.

Le jour même du 20 mai, des membres de «Concerned Citizen for Bilingual Unity» (CCBU), un mouvement anti-francophone de la région de Simcoe où se trouve Penetang, fait campagne contre l'école homogène. Ils ont organisé un défilé devant le parlement ontarien ce 20 mai. Aucun membre de la Législature ontarienne n'est sorti à leur rencontre, mais les journaux torontois ont mis l'événement en manchette.

Le CCBU, faisant fi de l'opinion des journaux de la capitale, a organisé une lutte en règle dans la région de Simcoe contre l'école française au cours des élections municipales de l'automne. Plusieurs municipalités ont tenté d'inclure un vote référendaire sur le bulletin de vote municipal pour condamner la construction de l'école française. La Cour suprême de l'Ontario a jugé ce référendum illégal étant donné que la question relevait des Conseils municipaux. Le Conseil scolaire de Simcoe avait pourtant accepté la proposition de M. Davis. Le Conseil de ville de Penetang a créé l'impasse en refusant un permis de zonage, sous prétexte que les classes portatives créeraient des tensions sociales dans la municipalité. L'impasse dure toujours. Un membre du CCBU a été élu maire cet automne et tout le monde s'en remet maintenant au gouvernement provincial pour sortir de cette impasse.

Or, de l'avis même du secrétaire général de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), les francophones n'obtiennent jamais beaucoup du gouvernement en période pré-électorale, comme c'est le cas en Ontario où les élections générales sont prévues pour le printemps. Déjà, au cours d'une élection partielle cet automne, on a pu voir que les conservateurs ne se gêneront pas pour utiliser le sentiment anti-francophone pour défendre leur position contre la bilinguisation de l'Ontario. Pendant ce temps, le député de la région de Penetang, M. George Taylor, déclare que les francophones auront leur école parce que M. Davis l'a promis et qu'il n'y a plus à revenir là-dessus.

Le gouvernement de l'Ontario continue ses efforts de bilinguisation de certains secteurs des services gouvernementaux. Il le fait à grand renfort de publicité dans les régions à forte densité francophone, tout en proclamant son opposition au bilinguisme institutionnalisé dans les régions anglophones où mijote un sentiment anti-français.

De son côté, l'ACFO réajuste ses méthodes de pression politique devant l'absence du spectre de séparatisme québécois qui a tant inquiété les politiciens ontariens au cours des dernières années. Elle a formé une alliance avec le Conseil des minorités du Québec (CMQ). Elle a présenté un mémoire, en collaboration avec le CMQ, devant le Comité mixte du Sénat et des Communes chargé d'étudier la résolution de réforme constitutionnelle fédérale. Elle a clairement fait appel à la protection du gouvernement fédéral, demandant qu'il impose l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique à l'Ontario si cette province n'acceptait pas volontairement le bilinguisme officiel.

La Canne à Pommeau d'or à nouveau partagée

La course à la Canne à Pommeau d'or a été remportée cette année avec presque une journée et demie de retard en raison de la grève d'une journée déclenchée le 1er janvier par les pilotes du Saint-Laurent qui négocient une nouvelle entente avec le ministère fédéral des Transports.

C'est hier à 11 h 47, que deux navires ont franchi en même temps les limites du port de Montréal pour mériter ex-aequo la Canne à Pommeau d'or. Ce sont le «Thor One» un cargo norvégien, et le britannique «Atlantic Porper», de la compagnie Atlantic Container Line.

Paralysés dans le fleuve au niveau du Lac Saint-Pierre après l'arrêt de travail des pilotes le premier de l'An les deux navires ont repris leur route peu après minuit hier pour entrer dans le port avant midi. L'an dernier deux navires avaient aussi remporté la Canne, un soviétique et un britannique, laissant derrière eux, à quelques encablures, un cargo brésilien.

Les pilotes ont débrayé pendant une journée pour accélérer les pourparlers relativement à leurs honoraires.

Malgré les températures très basses enregistrées à la fin de décembre la navigation sur le Saint-Laurent n'a posé aucun problème et n'eût été l'absence de pilotes durant 24 heures le ou les gagnants de la symbolique Canne auraient franchi les limites du port, à la hauteur de Varenne, quelques minutes après minuit jeudi.

Les pilotes, qui sont des contracteurs privés regroupés en une association professionnelle, gagnent de $47,000 à $55,000 par année. Ils négocient leur contrat périodiquement avec le gouvernement fédéral qui supervise les tarifs de pilotage sur le Saint-Laurent.

Le ministère fédéral des Transports doit donc approuver ces tarifs payés par les armateurs qui sont obligés d'utiliser les services de pilotage.

en bref...

■ 43 meurtres en 1980

1980 aura été l'année la plus «tranquille» depuis 10 ans pour les détectives de l'escouade des homicides du service de police de la CUM. Le territoire a en effet été la scène de 43 meurtres contre les 74 de 1979, ce qui constitue le nombre le plus bas depuis la fusion des corps policiers de l'île de Montréal en 1971. Par contre, 23 des 43 meurtres n'ont pas encore été résolus, soit une moyenne de 54%, contre 44% en 1979.

S'il faut en croire un vétéran policier, le nombre peu élevé de meurtres l'an dernier serait attribuable à une baisse de «règlements de comptes». «La plupart des meurtres dans le monde interlope sont survenus en 1979 et avant, commente-t-il. Quand une bande a éliminé une quinzaine ou une vingtaine d'individus d'une bande rivale, il ne reste plus personne à tuer jusqu'à ce que surgisse une nouvelle bande.»

Même si le «milieu» s'entretue moins, les rues de la métropole ne sont pas pour autant plus sécuritaires. C'est ainsi que pour les trois premiers trimestres de 1980, le nombre de vols à main armée a augmenté de 24% sur 1979 pour atteindre 5,986, les vols par effraction sont en hausse de 25% (31,534) et les viols de 12% (229). Par contre, le nombre d'assauts graves est demeuré stable (115 contre 116), tandis que les vols de véhicules ont diminué de 5% pour passer à 9,296.

■ Encore les autoroutes

C'est sur l'autoroute 40, qui relie Montréal à Québec par la rive nord, que se sont effectuées les plus grosses dépenses de voirie au cours de la dernière année financière, selon les derniers Comptes public du Québec. Le document, qui couvre jusqu'au 31 mars 1980, indique que $44 millions ont été consacrés à l'aménagement de cette voie routière, haussant à $263 millions les investissements totaux dans sa construction.

Le ministère des Transports a par ailleurs dépensé $36 millions pour l'aménagement de l'autoroute 55, qui reliera le centre du Québec dans le sens nord-sud, portant à $166 millions les sommes jusqu'ici consacrées à cette voie. Les routes fluviales 132, de Montréal à la Gaspésie, et 138, de Montréal à la Côte Nord, ont drainé respectivement $25 millions et $20 millions de fonds publics pour leur entretien en 1979-80.

Mais la route qui, cumulativement, a amené les plus gros investissements du gouvernement dans l'histoire de la voirie est l'autoroute 20, aussi appelée Trans-Canadienne, qui va de la frontière ontarienne jusqu'à Rivière-du-Loup: quelque $636 millions y ont été investis jusqu'ici.

■ Constitution: rencontre le 13

Les ministres chargés des relations fédérales-provinciales des six provinces qui s'opposent au rapatriement unilatéral de la constitution se rencontreront le 13 janvier à Montréal. On indique à Québec que cette réunion permettra de faire le point sur ce qui s'est passé depuis que le gouvernement canadien a déclenché son offensive constitutionnelle.

Les ministres devront également préparer une rencontre de leurs premiers ministres, qui doit se tenir quelque part au cours de février. Outre le Québec, cinq provinces ont décidé d'entreprendre une bataille juridique contre le projet Trudeau. Il s'agit de Terre-Neuve, de l'Ile-du-Prince-Edouard, du Manitoba, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

■ NON au rapatriement

Un autre sondage vient de démontrer que la majorité des Canadiens semble condamner le rapatriement unilatéral de la constitution, tel que proposé par le gouvernement Trudeau. Des 1,275 personnes interrogées au téléphone par des étudiants de l'université Carleton, d'Ottawa, entre les 13 et 20 décembre dernier, 65% ont déclaré qu'elles réprouvaient le rapatriement unilatéral. Par contre, 26% étaient d'accord et 9% étaient indécises.

De M. Trudeau lui-même comme premier ministre, 38% jugent qu'il accomplit un travail médiocre, 30% un mauvais travail et 32% un bon travail. De M. Joe Clark comme chef d'opposition, 41% des citoyens interrogés le jugent passable, 34% mauvais et 25% bon.

■ Les pensions alimentaires

Un nouveau service gratuit de perception des pensions alimentaires est entré en vigueur hier au Québec. Les percepteurs nommés par le ministère de la Justice dans 56 localités auront la responsabilité d'effectuer les démarches nécessaires pour faire exécuter les jugements comportant une ordonnance de versement de pension alimentaire.

Le recours à ce service s'applique pour des arrérages n'excédant pas trois ans. Les personnes susceptibles de bénéficier de ce service doivent s'adresser directement aux percepteurs dont les bureaux sont situés, le plus souvent, dans les Palais de justice.

■ Air Canada redécolle

La menace d'une grève des 3,500 hôtesses et agents de bord d'Air Canada a été écartée pour de bon, la veille du jour de l'An, avec la ratification d'un contrat de travail prévoyant des hausses de salaire moyennes de 28% étalées sur 26 mois. L'entente de principe, survenue le 19 décembre grâce aux services d'un médiateur fédéral, a été ratifiée à 76% par environ 2,300 des agents de bord syndiqués. Elle évite de sérieux contretemps à quelque 40,000 personnes utilisant quotidiennement les appareils de la société d'État.

■ Fermeture de trois mois

L'importance carrefour Amherst et Viger sera fermé pour environ trois mois, à compter de mardi prochain à 9 h 30, afin de faciliter la tâche à l'entrepreneur oeuvrant à la reconstruction des égouts et des conduites d'eau, dans le cadre du prolongement de l'autoroute Ville-Marie vers l'est.

Les automobilistes se dirigeant en direction sud seront déviés par le boulevard Dorchester et la rue Berri, tandis que les véhicules se dirigeant vers le nord emprunteront la rue Wolfe. L'avenue Viger sera fermée entre les rues Saint-André et Berri.

■ Une enquête sur les ambulanciers?

Le personnel paramédical syndiqué de Télé-Médic, affilié à la CSD, a sommé hier le ministre des Affaires sociales, le Dr Denis Lazure, d'instituer une enquête publique sur le système ambulancier du Québec, afin de «dévoiler le système de la petite pègre ambulancière».

Dans la même veine que leur employeur, M. Simon Bédard, les syndiqués menacent le ministre, notamment en indiquant qu'ils mèneront eux-mêmes cette enquête s'il ne l'ordonne pas, «et cela risque de faire très mal». Ils accusent aussi les propriétaires de compagnies d'ambulances d'être des «requins de la piastre», et leur président, M. Paul Godin, d'être «un habile pirate du système».

■ Deux premiers nés

Le jour de l'An, deux enfants sont nés sur le coup de minuit au Québec, l'un à Montréal et l'autre à Québec. À l'hôpital Royal Victoria de la métropole, Nicole Allen, épouse de Robert Allen, a donné naissance à un garçon de 2.9 kilogrammes. Au même moment dans la Vieille-Capitale, à l'hôpital Saint-François-d'Assise, Claudette Allaire-Daigle, épouse de Daniel Daigle, a donné le jour à un garçon de 3.7 kg, qui se prénommera Philippe.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

COURS DE TRADUCTION
JANVIER 1981

Langue des affaires
de l'anglais vers le français

du 13 janvier au 2 avril
mardi et jeudi
18 h - 21 h
12 semaines - 72 heures
$225.

Les candidats devront subir un examen avant d'être admis.
Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le:

CENTRE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
ÉCOLE DE LANGUES
1822 ouest, boulevard de Maisonneuve,
bureau 101
ou appeler au 879-8436

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896 844-6438

AVIS

Dans le cadre de l'exposition **"Le Portrait de Mgr Plessis (1763-1825)"** les Galeries d'art Sir George Williams de l'Université Concordia ont organisé un colloque qui se tiendra dans la salle Weissman à compter de 13:30 heures le samedi 10 janvier 1981.

Conférenciers invités:
Laurier LACROIX: L'iconographie de Mgr Plessis

James LAMBERT: Le rôle politique, social et religieux de Mgr Plessis dans la société du Bas-Canada

Sandra PAIKOWSKY: Methods of detection: a stylistic analysis of the portraits of Biship Plessis

Lucille ROULEAU-ROSS: Le goût artistique de Mgr Plessis et son influence sur les arts au début du XIXe siècle.

Robert DERÔME: James McGill et Mgr Plessis

Mezzanine
1455 ouest, boul. de Maisonneuve
Métro Guy

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
BOURSES

Bourses d'études, de recherches ou de perfectionnement 1981-1982

Le ministère de l'Éducation du Québec offre, pour l'année universitaire 1981-1982, 1,500 bourses d'études, de recherches ou de perfectionnement, pour une somme globale de 6 450 000 $.

Le montant des bourses varie entre 4 500 $ et 12 000 $.

Ce programme de bourses est l'un des moyens mis en oeuvre par le ministère de l'Éducation du Québec pour favoriser l'accessibilité aux études supérieures de 2e et 3e cycles, ainsi qu'à la recherche post-doctorale.

Concours
Maîtrise (B-1)
Environ 600 bourses de 4 500 $; ouvert à toutes les disciplines.

Doctorat (B-2)
Environ 500 bourses de 6 500 $; ouvert à toutes les disciplines.

Post-doctorat (B-3)
20 bourses de 10 000 $; ouvert à toutes les disciplines.

Domaines
Arts (B-4), Jeunes administrateurs (A-3 et A-6), Transport (A-4), Énergie (A-7), Québec-Acadie (C-2), Stages parlementaires (D-1).

Dates limites:
- le 31 janvier 1981, pour les nouvelles demandes
- le 1er mars 1981, pour les demandes de renouvellement.

Formules officielles:
- la Direction générale de l'enseignement supérieur, 1035, rue De La Chevrotière, 20e étage, Québec, G1R 5A5
- les directions régionales du ministère de l'Éducation
- les services d'aide aux étudiants des universités
- les délégations et les bureaux du Québec à l'étranger.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

LOTO-SÉLECT

Date: 31-12-80
Ventes: $125,735.50
NUMÉRO GAGNANT: 4 0 3 1

	Mises de 50¢ gagnantes	Lot par mise de 50¢
dans l'ordre	3	3,527.10
dans n'importe quel ordre	313	146.90

Les bactéries, super-organisme planétaire?

2) L'ordinateur bactérien gagnera-t-il la grande bataille des antibiotiques?

par Gilles Provost

La contre-offensive des bactéries capables de résister aux antibiotiques est extrêmement inquiétante pour le monde médical, a expliqué au DEVOIR le Dr Sorin Sonea, de l'Université de Montréal, ce professeur qui vient de proposer une nouvelle conception du monde bactérien ce super-organisme unique à l'échelle de la terre entière, pratiquement «immortel» et capable de réagir organiquement comme un ordinateur biologique lorsque son milieu de vie est modifié.

Jusqu'à maintenant, dit M. Sonea, le monde médical a gardé l'avantage de la bataille en misant sur la lenteur des bactéries à qui il faut plusieurs années pour réagir avec succès à de nouvelles circonstances. On a par exemple multiplié les antibiotiques en misant chaque fois sur l'atout de la nouveauté.

Par la suite, quand son apparues les bactéries capables de résister simultanément à plusieurs antibiotiques, les hôpitaux ont misé sur les limites génétiques de ces cellules qui ne semblent pas encore capables d'intégrer tous les gènes requis pour résister à plus de cinq antibiotiques à la fois.

La bataille devient pourtant de plus en plus serrée, à tel point que les grands centres hospitaliers montréalais utilisent maintenant des ordinateurs pour planifier le changement régulier des «cocktails antibiotiques» administrés aux patients.

Même ce système de défense risque fort de s'avérer illusoire, pense M. Sonea, puisque l'on connaît déjà les mécanismes génétiques qui permettront aux bactéries de se donner une résistance efficace contre un plus grand nombre d'antibiotiques. A mesure que s'accroîtra le potentiel de défense, il deviendra de plus en plus difficile de lutter contre les grandes épidémies qu'on avait cru éliminées à tout jamais.

L'enthousiasme excessif qu'avait suscité la multiplication des antibiotiques tient à notre ignorance des systèmes de communication internes et des mécanismes de défense très efficace du super-organisme bactérien planétaire, soutient M. Sonea. On a considéré à tort les bactéries comme des cellules élémentaires extrêmement simples sans percevoir qu'elles communiquaient entre elles et qu'elles étaient capables de réactions concertées et efficaces bien qu'inconscientes. «On commence à peine à mesurer à quel point on était loin de la réalité» dit-il.

Les bactéries sont des cellules sans noyau et qui contiennent fort peu de matériel génétique, comparativement à une cellule humaine. De façon simple, on peut dire que le matériel génétique de base de la bactérie est contenu sur le «grand réplicon», sorte de chromosome unique et très simplifié. En outre, la bactérie possède un ou plusieurs «petits réplicons» souvent liés à sa membrane et généralement transférables d'une bactérie à l'autre.

Contrairement aux cellules des êtres supérieurs qui conservent le même bagage génétique pendant toute leur existence, les bactéries ont donc un bagage plus limité mais qui peut changer pendant leur vie.

Les mécanismes d'échange sont très variés. D'abord, les bactéries peuvent perdre dans le milieu ambiant, pendant leur vie et à leur mort, des petits réplicons ou des portions solubles de grand réplicon. Ce matériel génétique peut alors pénétrer dans d'autres bactéries et aller s'ajouter aux petits réplicons déjà présents ou encore se substituer à certaines portions du grand réplicon (i.e. du «chromosome» principal».

Il existe encore d'autres mécanismes d'échange beaucoup plus actifs. Le Dr Sonea les compare à la formation des graines, du pollen ou des spermatozoïdes chez les êtres supérieurs.

Ces systèmes d'échange génétique reposent sur les petits réplicons, c'est-à-dire les prophages et les plasmides.

Le prophage ressemble beaucoup à du matériel génétique viral qui aurait modifié les propriétés de la bactérie «infectée» mais sans la tuer. (Les véritables virus sont des pirates qui prennent le contrôle de la cellule infectée, qui se multiplient avec ses constituants jusqu'à la tuer et qui recommencent ensuite le manège dans les cellules voisines.)

À l'occasion, les prophages peuvent aussi se comporter comme les virus, se multipliant subitement en se dotant de «têtes» et de «queues» et tuant la cellule qui les héberge pour aller «infecter» les bactéries voisines. Généralement, l'infection n'est pas mortelle et la cellule infectée acquiert simplement les propriétés nouvelles portées par le phage qui a percé son enveloppe.

Fait intéressant, le prophage peut échanger des gènes avec les réplicons de la cellule qu'il a infectée et les emporter avec lui lorsqu'il va transformer une autre cellule. Il peut même intégrer de petits réplicons intacts, des plasmides par exemple. C'est de cette façon qu'a été transmise en général la résistance aux antibiotiques.

Pour leur part, les plasmides ne sont souvent pas transférables de façon autonome et ils doivent être transportés par des phages.

Il existe toutefois des plasmides auto-transférables (plasmides de conjugaison), surtout chez les bactéries les plus complexes (dites «gram négatif» parce qu'elles ne réagissent pas de la même façon aux colorants).

Les plasmides de conjugaison peuvent s'activer brusquement et déclencher l'apparition à la surface de la bactérie de tubes microscopiques qui iront percer la membrane d'une cellule voisine, souvent très différente. Cet «accouplement cellulaire» permet le passage du plasmide complet et rend possible le transfert d'un grand nombre de gènes à la fois. Il est surtout important pour expliquer l'acquisition simultanée de la résistance à plusieurs antibiotiques. Comme les phages, les plasmides peuvent emporter avec eux des portions de gènes qui apartenaient originellement à la cellule qu'ils «habitaient».

Ces émissions de gènes se font en permanence mais, semble-t-il, avec une fréquence accrue lorsque la bactérie est dans des circonstances difficiles. Non seulement ce processus d'échange assure-t-il la «survie» des gènes de la cellule en difficulté mais on peut même concevoir qu'un phage de cellule en difficulté irait infecter une cellule voisine et, provoquant son éclatement, libérerait de nouveaux phages porteurs d'un gène utile pour la cellule en difficulté.

De façon plus générale, cet échange de gènes perpétuel permet tôt ou tard aux bactéries d'obtenir d'ailleurs «l'outil génétique» requis pour faire face à une situation donnée. Dès lors, cette souche se multipliera, diffusera de plus en plus de gènes utiles et transmettra ainsi «l'outil» aux bactéries qui étaient déjà les mieux adaptées au milieu.

C'est de cette façon que se généralise rapidement la résistance bactérienne aux antibiotiques. Jusqu'à maintenant, cette résistance semble portée surtout par les petits réplicons. Leur taille réduite les empêche de porter les informations requises pour conférer simultanément l'immunité contre plus de cinq antibiotiques.

M. Sonea craint pourtant les «gènes sauteurs», c'est-à-dire ces séquences qui permettent de transférer des gènes du petit réplicon vers le grand réplicon. Quand cela se sera produit, les bactéries verront se multiplier leurs possibilités défensives puisque les facteurs de résistance pourront être portés à la fois par leur grand réplicon et à la fois par les plasmides et prophages.

L'avenir s'annonce donc sombre.

Interrogé sur l'utilisation massive des antibiotiques dans l'élevage, le Dr Sonea estime qu'à cet égard, «le mal est déjà fait». Cette utilisation exagérée a certainement favorisé l'apparition des bactéries résistantes aux antibiotiques, dit-il, mais le phénomène se serait produit de toutes façons.

M. Sonea dit d'ailleurs douter de l'efficacité de cette technique maintenant que les bactéries résistantes aux antibiotiques se sont multipliées sur les fermes. Les gains du début ont probablement disparu, dit-il, tandis que les inconvénients se multiplient: il est plus difficile de lutter contre les infections du bétail.

(À suivre)

Toronto, capitale de la science

À partir d'aujourd'hui, la ville de Toronto n'est plus seulement la plus grande ville du Canada mais devient la capitale incontestée de la science nord-américaine. Et elle le demeurera pendant près d'une semaine.

En effet, les grands hôtels de la ville-reine débordent déjà de chercheurs de tous calibres qui désirent participer ou assister à ce gigantesque forum qu'est le congrès annuel de l'Association américaine pour l'avancement des sciences (AAAS). Dans le milieu, on prononce ça «tripeul hé ess»...

Pour la première fois depuis 17 ans, en effet, cette prestigieuse organisation scientifique des États-Unis a décidé de donner une allure un peu exotique à son «annual meeting» en bravant le froid hivernal de son accueillant voisin canadien.

Comme d'habitude, ces assises ne devraient pourtant pas servir de cadre à l'annonce de nouvelles découvertes éclatantes; elles veulent plutôt être une place publique, un forum où les tenants des grandes théories viennent confronter leurs points de vue, où les meilleurs chercheurs viennent faire le point sur les frontières de leur science et où l'on renouvelle les éternelles réflexions sur les interactions entre la connaissance scientifique, la technologie et la société actuelle.

Pour le journaliste, l'événement a ceci de bon qu'on tente d'y faire la synthèse du savoir. Il n'a donc pas à se triturer les méninges pour comprendre telle ou telle communication ultra-spécialisée et pour évaluer de son hypothétique importance scientifique ou sociale.

Par contre, il se trouve dans le même dilemme que le petit garçon qui a reçu un dollar en cadeau de Noël: quand il se rend dans une confiserie pour dépenser son capital, le choix est tel qu'il n'arrive pas à choisir.

En réalité, le congrès de la AAAS est constitué de vingt congrès parallèles, sur autant de thèmes: énergie, éducation, climats, sociologie et économie, armements, agriculture, médecine, etc.

Et, à l'intérieur de chacun de ces thèmes se succèdent continuellement, du 3 aou 8 janvier, des tables rondes ou des débats qui durent chacun entre une demi-journée et deux jours. Chacun peut souvent réunir plus d'une dizaine d'orateurs.

Les sujets? Il y en a environ 160 différents. On y discutera tout aussi bien de la place des femmes dans la recherche scientifique, que des origines de l'homme, ou du rôle moral éventuel des associations scientifiques, du conflit prochain entre l'utilisation des sols pour produire de la nourriture ou de l'énergie, des nouveaux produits pour éloigner les requins, des limites de la démarche scientifique, des dangers comparés des diverses filières énergétiques, de la meilleure façon de se débarrasser des déchets toxiques ou radioactifs, des exploits récents de la médecine chinoise, des théories du vieillissement, des problèmes éthiques rencontrés dans la recherche sur le cancer, de la place des handicapés dans la société, de la biomécanique, des fondements psychologiques de la conscience morale, des enquêtes publiques sur des problèmes qui ont des composantes scientifiques, des dangers d'une fonte prochaine des calottes polaires, du rôle des hommes de science cités comme experts dans des procès, etc. En somme, pour tous les goûts.

G.P.

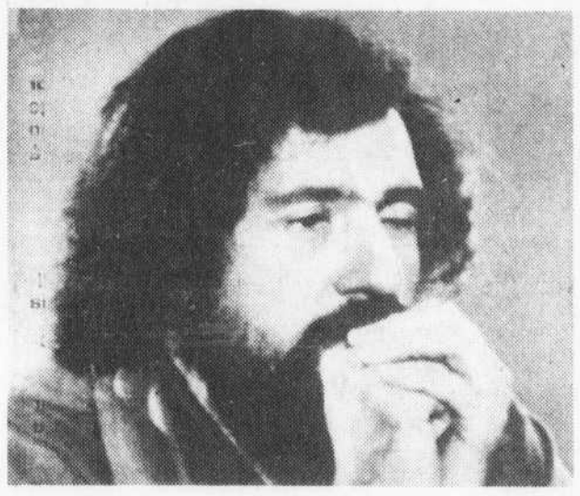

Paul Rose (Photo CP)

Il appartient à Paul Rose de dévoiler lui-même les motifs du refus qu'il a essuyé

par la Presse Canadienne

OTTAWA (PC) — Après 10 années en prison, l'ancien felquiste Paul Rose a vu sa dernière demande de libération conditionnelle, partielle ou complète, rejetée par la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC). C'est ce qu'a annoncé hier son président, M. W.R. Outerbridge.

Rose avait été condamné à la perpétuité pour l'enlèvement et le meurtre du ministre du Travail et de l'Immigration Pierre Laporte, commis à l'automne de 1970.

«La commission a traité le cas de M. Rose de la même manière qu'elle traite ceux des autres (individus) condamnés, par les tribunaux, pour des crimes sérieux relevant du code criminel», précise M. Outerbridge dans un communiqué.

Répondant aux affirmations de l'Office des droits des détenus, de Montréal, voulant que la commission ait «négligé de prendre ses responsabilités» dans l'audition des requêtes de détenus condamnés pour terrorisme, M. Outerbridge écrit: «La commission a, en fait, accordé une forme de libération sous conditions à tous ceux que ces organismes qualifient de 'prisonniers politiques' sauf deux».

Les raisons du rejet de la demande de Rose, ajoute le haut fonctionnaire, ont été fournies par écrit à l'intéressé la veille du Jour de l'An mais ne seront pas publiées par la commission. «Le prisonnier est toutefois libre de les révéler s'il le désire».

La CNLC avait refusé à Rose, en juin 1979, une libération de jour. M. Outerbridge souligne que l'ex-felquiste n'est devenu admissible à une libération complète que le mois dernier et que, règle générale, la CNLC refuse ce genre de libération à six requérants sur 10 lors de leur première demande.

La commission n'a pas considéré non plus qu'un requérant devait purger un temps donné de sa peine avant d'être libéré. Sept commissaires ont voté dans le cas Rose, a-t-il précisé.

«Avant de prendre une décision, les commissaires analysent des rapports détaillés sur le comportement du détenu, son attitude actuelle et le projets concrets qu'il a formulés pour l'avenir», écrit M. Outerbridge. La CNLC, soutient-il, ne reconnaît pas l'existence de prisonniers «politiques» au Canada.

La commission a maintenant accordé leur libération complète ou partielle à trois autres individus condamnés dans l'affaire Laporte, soit Bernard Lortie en 1978, Francis Simard et Jacques Rose, le frère de Paul.

Lors de l'audition de la requête en octobre, un rapport rédigé à la demande du gouvernement Lévesque par l'avocat Jean-François Duchaîne, de Québec, concluait que Paul Rose pouvait ne pas avoir été présent quand M. Laporte a été étranglé.

Dans une entrevue en octobre, Rose lui-même affirmait: «L'enlèvement de Laporte a été une décision collective et tout ce qui en a découlé fut la responsabilité du Front de libération du Québec».

Mackenzie King: le dernier combat

OTTAWA (PC) — Le journal de l'ancien premier ministre Mackenzie King révèle comment le dirigeant libéral tentait de retrouver la santé avec des pilules et des potions allant de la morphine à la vitanime E.

L'ouvrage, qui relate fidèlement la vie de King jusqu'à trois jours avant sa mort, le 22 juillet 1950, a été rendu public hier par les Archives publiques du Canada. Un règlement stipule que les documents de King doivent demeurer secrets, sauf pour les historiens, pendant 30 années après leur rédaction.

Presque chaque jour, on apprend que M. King a mal dormi la nuit précédente, les symptômes des maladies dont il souffre et quels pilules, massages et médications il a reçus. Sa lutte pour un bien-être normal lui semblait impossible certains jours, le poussant au désespoir.

«Je me sentais comme si j'étais fait d'une série de pierres, chacune remplie d'une substance irritante et douloureuse», écrit le 7 janvier le prédécesseur de Louis Saint-Laurent, après une nuit particulièrement difficile. «Ça m'a presque poussé à la démence.».

Même préoccupé par la préparation de son testament et la rédaction de ses mémoires, M. King, alors âgé de 75 ans, a consacré la plus grande partie des 325 pages de sa dernière année d'existence à des descriptions détaillées de ses médicaments. Souvent, il s'inquiétait de savoir s'il prenait le bon médicament, les bonnes doses ou encore s'il ne risquait pas l'accoutumance.

Les drogues qu'il mentionne dans son journal sont la vitamine E, la nitroglycérine, la morphine, la digitaline, des sels hépatiques, le tonique B-Plex et des pilules identifiées seulement par un nombre ou une couleur (rouges, vertes, jaunes, brunes, rouges et blanches). Il y a une seule mention de l'opium. Ses médecins lui ordonnaient de boire du scotch presque tous les jours.

Premier ministre pendant 22 ans entre 1921 et 1948, King est mort d'une pneumonie aiguë, consécutive à un mal cardiovasculaire chronique dont le pire moment, vers Noël de 1949, fut marqué par une crise cardiaque dont il ne se releva jamais complètement.

Dans sa dernière inscription, l'homme politique dit la frustration causée par son infirmière qui avait laissé sa fenêtre ouverte et un infirmier qui lui avait donné de la literie humide: «C'était affreux de penser au genre de service qu'on reçoit en certains endroits quand on est complètement dépourvu.»

Collège des Eudistes

3535, boulevard Rosemont (entre 11e avenue et Pie IX)

Externat fondé et dirigé par les Pères Eudistes depuis 1953
Institution privée reconnue d'intérêt public

COURS SECONDAIRE COMPLET POUR GARÇONS ET FILLES

EXAMEN D'ENTRÉE
En Secondaire I:
Les samedis 10 et 17 janvier 1981, à 9 h

Les élèves doivent apporter le bulletin final de l'année 1979-80 et le bulletin le plus récent de l'année en cours.

On s'inscrit à l'examen d'entrée en composant le numéro suivant:

376-5740

Pour les degrés II, III, IV et V:
Examen d'entrée: le samedi 31 janvier 1981.

Collège de Montréal

Institution privée déclarée d'intérêt public dirigée par les Prêtres de Saint-Sulpice

COURS SECONDAIRE COMPLET
EXTERNAT POUR GARÇONS

EXAMENS D'ADMISSION

Pour Secondaire I,
les samedis 10 et 17 janvier 1981
Pour Secondaire II, le samedi 17 janvier 1981
8h45 a.m. Durée de l'examen:
trois heures (9 h à 12 h)

Apporter le bulletin de l'année en cours et celui de l'année précédente (si ce n'est déjà fait)

Après entente, des bourses d'études sont disponibles

Renseignements: 933-7397, poste 38
1931 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3H 1E3
(Station de métro Guy)

Pour finir l'hiver en beauté... Aux Élégants fait sa dernière quinzaine de ventes!

Escomptes de 30 à 50%

et plus sur toutes les nouveautés de la saison...

Profitez également de nos Super Ventes au «Département de fin de séries» pour hommes et dames à des prix incroyablement bas de 60 à 80%.

AUX ÉLÉGANTS
1300 ouest,
rue Sainte-Catherine
coin de la Montagne

Les vraies ventes c'est aux élégants que ça se passe

AUX ÉLÉGANTS

L'Italie aborde plus que jamais l'année à l'heure du terrorisme

ROME (AFP) — Le peuple italien veut par dessus tout la justice et la paix, a affirmé hier, matin Mgr Schierano, ordinaire aux armées, devant le cercueil de la 115ème victime du terrorisme an Italie en 1980, le général Enrico Galvaligi, assassiné mercredi à Rome.

«Seigneur, fais que la justice humaine puisse être aujourd'hui administrée sans retard. Le peuple italien est las de n'entendre que des mots, ce qu'il veut par dessus tout, c'est la justice et la paix», a déclaré Mgr Schierano dans son oraison funèbre.

Le président de la République, M. Sandro Pertini, le président du conseil, M. Arnaldo Forlani, les membres du gouvernement, de nombreux parlementaires et les secrétaires généraux des partis, parmi lesquels MM. Flaminio Piccoli (Démocratie - chrétienne), Enrico Jerlinguer (PCI) et Giogio Almirante (Mouvement social italien) assistaient aux obsèques.

La plupart de ces personnalités, accueillies aux cris de «Peine de mort pour les assassins», se retrouveront le 5 janvier au Parlement pour un débat sur le dossier chargé du terrorisme: l'enlèvement du juge Giovanni d'Urso, la fermeture de la prison de l'Asinara, la révolte de la prison de Trani, «l'interview exclusive» des Brigades rouges à l'Espresso, et l'assassinat du général Galvaligi.

Pour le député communiste Antonello Trombadori, les derniers événements ont été provoqués par «L'impardonnable décision» de fermer l'Asinara. «C'est ce qui a provoqué la révolte de Trani et la vengeance des Brigades rouges sur la personne du général Galvaligi». Le député, qui qualifie les terroristes de «néo nazis», estime que l'Etat ne peut se permettre aucune faiblesse face au chantage du «parti armé».

Les partis communiste et socialiste ont posé de nombreuses questions au gouvernement sur les derniers événements, demandant notamment comment les ravisseurs du juge d'Urso ont pu entrer en possession du document contenant les requêtes des mutins au moment même de la révolte de Trani. Ils demandent également au gouvernement quelle politique il entend suivre en matière de prisons et de protection des personnes menacées par les terroristes.

Sur l'affaire de «l'interview exclusive» des Brigades rouges par l'hebdomadaire l'Espresso, la presse et les forces politiques dénoncent quasi unanimement l'attitude du journaliste — actuellement incarcéré —, qui n'a pas averti la police. L'un des membres du conseil d'administration de l'Espresso, M. Vittorio Ripa Di Meana, a donné sa démission pour protester contre la décision de l'hebdomadaire de publier l'interview dans son édition de samedi.

«La décision de la direction de l'Espresso de publier les menaces de terroristes armés contenues dans une interview longuement négociée constitue, à mon avis, la manifestation d'une absolue irresponsabilité morale», a déclaré M. Ripa Di Meana.

Une voix discordante: celle du parti radical, qui affirme que le nom du journaliste Mario Scialoja figurait sur les listes des personnalités que les Brigades rouges voulaient abattre.

«Scialoja, affirment les radicaux, a risqué sa vie pour continuer à travailler avec scrupule sur un sujet difficile. «Le fait de l'avoir arrêté est un signe d'aveuglement».

Tandis que le débat politique se fait très vif, les forces de l'ordre continuent, avec des moyens importants, à rechercher les ravisseurs du juge d'Urso et les assassins du général Galvaligi. Des barrages de police ont été établis sur les routes de la province de Rome et, dans la capitale, les contrôles d'identité et les perquisitions se multiplient.

La disgrâce de Hua se confirme à Pékin

PEKIN (AFP) — La démission de M. Hua Guofeng de son poste de président du parti communiste chinois (PCC) a été implicitement confirmée, jeudi, par son absence à une réception offerte à Pékin par le comité central du PCC.

Rendant compte de cette réception de nouvel an qui s'est déroulée au Palais du peuple, l'agence Chine nouvelle a indiqué qu'elle avait été «présidée» par M. Hu Yaobang, le secrétaire général du PCC.

L'agence officielle chinoise n'a pas mentionné le nom de M. Hua Guofeng à cette occasion, ce qu'elle n'aurait pas pu manquer de faire, notent les observateurs, si l'homme qui a succédé à Mao à la tête du parti avait été présent.

Proche de M. Deng Xiaoping, l'un des vice-présidents du PCC et l'homme fort du régime, M. Hu Yaobang doit succéder à M. Hua Guofeng à la présidence du PCC, selon des indications de source digne de foi.

La démission formelle de M. Hua Guofeng devrait se produire au cours d'une réunion plénière du comité central du PCC prévue pour dans quelques jours mais dont les dates précises ne sont pas encore connues, a-t-on indiqué de même source. Citant le discours prononcé à la réception de Nouvel an par M. Hu Yaobang, Chine nouvelle a confirmé, à ce sujet, que la «conférence préparatoire» du «plénum» venait de se terminer.

Dans les milieux généralement bien informés, on croit savoir que cette «conférence préparatoire» s'est achevée le 25 décembre après 10 jours de travaux au cours desquels la décision d'écarter M. Hua Guofeng a été définitivement arrêtée, les modalités de sa succession étant fixées par la même occasion.

C'est ainsi que les tâches de M. Hua en tant que président du parti seraient désormais assurées, dès avant sa démission formelle, par M. Hu Yaobang, et celles qui relèvent de son poste de président de la commission militaire du comité central — c'est-à-dire de chef des armées chinoises — par M. Deng Xiaoping.

M. Hua Guofeng, 59 ans, a déjà été évincé en 1980 de son poste de premier ministre où il a été remplacé par M. Zhao Ziyang.

Comme M. Hu Yaobang, 65 ans, M. Zhao Ziyang, 61 ans, est une personnalité proche de M. Deng Xiaoping, 76 ans.

M. Hua a fait une carrière fulgurante sous la Révolution culturelle au cours de laquelle, en revanche, MM. Deng Xiaoping, Hu Yaobang et Zhao Ziyang ont, tous, été disgraciés par Mao. M. Hua avait accédé à la tête du gouvernement en avril 1976, six mois avant la mort du «grand timonier». En octobre 1976, il est devenu président du PCC.

Un journal de Varsovie appelle à la poursuite des réformes

VARSOVIE (Reuter) — Le quotidien polonais à grand tirage «Zycie Warszawy» a demandé hier aux autorités de ne pas abandonner le processus de réformes entamé l'été dernier.

Dans une série d'articles, rédigés en termes très fermes par des collaborateurs extérieurs, le journal demande en outre le limogeage des fonctionnaires incompétents et plus d'informations sur les activités du gouvernement.

Ces articles ont paru 24 heures après la diffusion par l'agence Tass d'une dépêche affirmant que des «forces antisocialistes» tentaient, en Pologne, d'utiliser les syndicats indépendants pour créer une opposition politique.

L'avertissement de l'agence soviétique semble destiné à maintenir une pression sur les dirigeants polonais et à dissuader les nouveaux syndicats de remettre en cause le monopole du pouvoir détenu par le parti communiste.

Dans les milieux autorisés, on a marqué une certaine surprise à la lecture de la dépêche Tass dont le contenu, fait-on remarquer, diffère nettement des propos tenus par le président Henryk Jablonski dans son discours de fin d'année.

M. Jablonski, tout en reconnaissant que la situation était loin d'être brillante, avait en effet parlé d'un nouveau sens de l'unité nationale et n'avait pas fait allusion aux forces «antisocialistes».

La dépêche de l'agence Tass n'a pas été reprise hier par la presse officielle polonaise, mais il est possible qu'elle le soit dans les jours prochains.

Dans «Zycie Warszawy», un commentateur écrit que jusqu'à présent les «plaies» de la Pologne «étaient liées à la maladie interne du parti communiste».

«Si nous voulons trouver un remède capable de garantir l'irréversibilité de la politique du renouveau, c'est dans le parti que nous devons construire les barrières aptes à arrêter le retour des anciens démons», ajoute-t-il.

L'auteur de l'article demande plus d'ouverture dans la vie politique afin de protéger les réformes décidées au cours des derniers mois.

Un autre commentateur affirme qu'il existe au sein du parti des groupes qui considèrent ces réformes comme des menaces contre leurs intérêts et qui tenteront probablement de les bloquer.

L'auteur de l'article estime que le parti doit intervenir aussi tôt que possible pour limoger sans manière les personnes incompétentes:

«Qui a besoin de ces communiqués disant qu'un tel a pris sa retraite à sa demande pour raisons de santé?» Très ennuyeuse et embarassante cette soudaine épidémie. Cessons de remercier des «malades» pour leurs «efforts exténuants».

Tout en écrivant que le recours à la grève doit être considéré comme une solution limité, le journal invite le gouvernement et les médias à cesser de calculer constamment le coût des grèves de l'automne dernier.

La FINUL accuse l'armée israélienne d'atrocités

BEYROUTH (Reuter) — Un porte-parole de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) a accusé hier des commandos israéliens d'avoir dynamité les cadavres de cinq Palestiniens abattus au Sud-Liban.

Selon le porte-parole de l'ONU, des «Casques bleus» néerlandais ont assisté à la scène, qui s'est produite le jour de Noël.

À l'époque, l'état-major israélien avait rapporté l'opération en indiquant simplement qu'une patrouille israélienne avait tué les Feddayine après les avoir pourchassés à partir du territoire israélien.

Selon le porte-parole des Nations unies, l'affrontement a eu lieu près du village de Shama, à une vingtaine de kilomètres de la frontière, dans un secteur théoriquement sous contrôle de la FINUL.

Les militaires israéliens auraient empilé les corps les uns sur les autres puis, après les avoir arrosés avec un liquide non-identifié, ont placé au sommet une charge de dynamite qui a explosé.

Les «Casques bleus» sont revenus quelques jours plus tard pour tenter de fournir une sépulture à ce qui restait des corps, mais ils en auraient été empêchés par l'armée israélienne, qui les a écartés en tirant en l'air. Les Israéliens ont ensuite emporté les restes des cadavres dans des sacs en plastique, a indiqué le porte-parole.

Carter prolonge l'embargo contre Moscou

WASHINGTON (AFP) — Le président Carter vient de décider la prolongation pour un an de l'embargo commercial partiel appliqué à l'Union soviétique, à la suite de l'invasion de l'Afghanistan, depuis le 4 janvier 1980.

Cette prolongation constitue une mesure technique qui devra être reconsidérée par le prochain gouvernement de M. Reagan.

La reconduction de l'embargo assure la poursuite des contrôles qui autrement auraient été été abandonnés automatiquement. En prolongeant pour un an les mesures de rétorsion, le président Carter met cependant son successeur dans une situation de fait accompli et l'oblige à prendre position dès son entrée en fonction, le 20 janvier prochain, estiment les observateurs.

Le président-élu avait en effet crtiqué les mesures prises à l'encontre de l'URSS après l'invasion de l'Afghanistan. Au cours de la campagne électorale, il s'était déclaré opposé à l'embargo partiel sur les céréales qui privent les agriculteurs américains d'un marché de 17 millions de tonnes. M. Reagan avait également estimé que si des mesures de rétorsion devaient être prises, elles ne devaient pas être partielles mais concerner l'ensemble des exportations américaines vers l'URSS.

Aussi, M. Reagan a déclaré hier qu'il soumettrait la question de l'embargo céréalier imposé à l'URSS à un «examen approfondi».

«Il faut déterminer quel est l'effet de l'embargo sur l'Union soviétique et si cet effet n'est pas plus grave pour les agriculteurs américains. Je pense qu'il s'agit d'une question qui doit être soumise à un examen approfondi», a ajouté le président-élu.

L'embargo qui porte notamment sur les céréales limite les livraisons pour la campagne arrêtée le 30 septembre prochain à 8 millions de tonnes prévues pour un accord quinquennal non affecté par les mesures de restriction. Mais cet accord quinquennal arrive à son terme cette année et comme l'Union soviétique a d'ores déjà acheté les 8 millions de tonnes prévues, elle ne pourra donc plus théoriquement commander de céréales aux États-Unis, sauf reconduction de l'accord.

L'embargo a privé en 1980 l'URSS de 17 millions de tonnes de céréales américaines compensées, il est vrai, par des achats dans d'autres pays, notamment l'Argentine et l'Australie.

D'autres produits agricoles, tels que la viande, le soja et les produits de la pêche ainsi que les engrais sont également frappées par l'embargo. Le département du Commerce estime à 4 millions de dollars le montant d'engrais affecté par l'embargo en 1980.

Au terme des mesures annoncées le 4 janvier 1980 par le président Carter et qui viennent d'être prolongées, les exportations de biens de haute technologie sont soumises à des restrictions supplémentaires.

L'URSS continue à préparer l'invasion

WASHINGTON (AFP) — Alors que l'opinion publique américaine commençait à cesser de croire à une intervention soviétique en Pologne, un nouveau rapport du Congrès des États-Unis vient d'annoncer que l'URSS continue à préparer l'invasion.

Ce rapport, intitulé «le pire est encore à venir», émane du représentant démocrate Les Aspin, qui préside à la Chambre une sous-commission spécialisée dans la supervision des activités des services de renseignement américains.

«La probabilité d'une invasion soviétique est très grande», écrit notamment M. Aspin, qui a rassemblé les informations à ce sujet dont disposent les différents services de renseignement américains. «Contrairement à l'impression donnée par une grande partie de la presse, le Kremlin continue à mettre en place ses pions», ajoute les représentant.

Le 7 décembre 1980, la Maison Blanche avait annoncé que le dispositif d'intervention soviétique était désormais en place. Rien ne s'étant produit au début du mois de décembre 1980, certains experts du département d'État avaient estimé que l'Union soviétique avait — au moins provisoirement — renoncé à entrer en Pologne. M. Aspin affirme dans le même rapport que la période la plus probable pour une intervention s'étend de «la mi-janvier à la fin mars».

Contrairement à ce que le gouvernement américain affirmait officiellement, l'URSS n'aurait pas complété l'entraînement des 24 divisions regroupées en six armées, soit 400,000 à 500,000 hommes, qui encerclent la Pologne sur cinq fronts. Selon M. Aspin, qui s'appuie sur la méthode utilisée par l'URSS pour intervenir en Tchécoslovaquie en 1968, la préparation ne sera pas définitive avant la mi-janvier.

En revanche, selon le même rapport, il serait difficile pour Moscou d'intervenir après la fin du mois de mars, car le terrain devient boueux et de nombreux réservistes venus grossir les forces d'intervention rentreront chez eux à cette date.

«Les Russes interviendront-ils? conclut M. Aspin. On ne peut rien dire de sûr». Mais l'Union soviétique, ajoute-t-il, «n'a jamais manqué par le passé d'utiliser les forces mobilisées sous son commandement après des préparatifs aussi importants».

Les problèmes que connaît la Pologne sont tels que la situation y demeurera critique «pendant longtemps», a déclaré hier le porte-parole du département d'État, M. John Trattner, qui a ajouté: «Rien n'a changé au cours des dernières semaines et les forces soviétiques stationnées près de la Pologne peuvent rester prêtes à intervenir indéfiniment».

Le gouvernement américain, a poursuivi le porte-parole, «continue à espérer que l'Union soviétique comprendra que la meilleure façon de procéder est de laisser aux Polonais le soin de régler eux-mêmes leurs problèmes internes».

200 exécutions en Syrie?

BEYROUTH (Reuter) — Les autorités de Damas ont démenti hier les informations diffusées par la radio jordanienne selon lesquelles l'armée syrienne aurait exécuté la semaine dernière à Alep 200 personnes soupçonnées d'avoir aidé l'organisation religieuse intégriste clandestine des Frères musulmans.

Neuf frères musulmans ont été tués par les forces de sécurité à Alep, précise-t-on de source officielle syrienne.

Selon la version également diffusée par l'agence jordanienne Petra, les soldats syriens ont encerclé le quartier de Masharaq puis fouillé les maisons avant de conduire sur une place principale sous la menace de leurs armes environ 200 personnes qui ont alors été exécutées.

L'agence Petra cite des voyageurs venus de Syrie précisant que des femmes figurent au nombre des suppliciés.

On indique à Damas qu'il s'agit d'une version extrêmement exagérée des événements. On se contente de répéter que 18 Frères musulmans ont été tués la semaine dernière au cours de différentes opérations de commando à Alep, à Homs et à Damas.

Le gouvernement syrien a intensifié ces derniers mois la lutte contre les Frères musulmans accusés par les autorités d'être responsables de nombreux attentats anti-gouvernementaux.

Le gouvernement de Damas a notamment attribué aux intégristes religieux l'organisation en juin 1979 de l'attaque contre l'école militaire d'Alep au cours de laquelle 32 cadets ont été tués.

Les autorités syriennes ont également rendu les Frères musulmans responsables de l'assassinat samedi dernier à Damas de M. Darwish Azzouni, l'un des fondateurs du parti baas.

Les relations jordano-syriennes se sont considérablement détériorées depuis que Damas a accusé la Jordanie de servir de sanctuaire aux Frères musulmans.

Un responsable de l'OLP est abattu

BEYROUTH (AFP) — Un haut responsable de la sécurité au sein de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), le commandant «Reuben» Mohammad Ali Aboul-Ala, a été tué dans la soirée du 31 décembre à Beyrouth «par des agents israéliens», affirme l'agence palestinienne d'information Wafa.

Le responsable palestinien a été intercepté dans une des rues passantes du secteur ouest de Beyrouth, (sous influence palestino-progressiste), par des hommes armés qui ont tiré plusieurs rafales d'armes automatiques, apprend-on de bonne source.

L'agence palestinienne d'information indique que Mohammad Aboul-Ala était, depuis 1977, chef de la «section Israël» dans le renseignement militaire palestinien.

Élection anticipée en vue au Sénégal

DAKAR (AFP) — Le Sénégal pourrait connaître des élections anticipées dans la perspective de l'«ouverture» politique amorcée jeudi lors de l'avènement de M. Abdou Diouf à la présidence de la république, au lendemain de la démission du président Léopold Sédar Senghor, estiment les observateurs à Dakar.

Voulue par M. Senghor lui-même, cette «ouverture» a été suggérée jeudi matin par M. Keba Mbaye, premier président de la Cour suprême, au cours de la prestation de serment de M. Abdou Diouf.

Ainsi, le nouveau chef de l'État du Sénégal pourrait être amené, estiment les milieux informés de la capitale sénégalaise, à modifier très rapidement la loi limitant le nombre des partis à quatre, et la loi électorale. Une hypothèse retenue entre autres est que cette dernière loi, une fois rénovée, pourrait prévoir l'élection de 80 députés sur 100 au scrutin uninominal (actuellement ces élections ont lieu au scrutin proportionnel de liste) et les 20 autres sur listes nationales. Ce système, déjà en vigueur dans certains pays, permet d'assurer une majorité plus nette au parti qui arrive en tête.

Par cette loi, M. Diouf pourrait ainsi espérer faire gagner les élections au «parti socialiste», actuellement au pouvoir, et renforcer son pouvoir.

Des élections anticipées auraient l'avantage, pour le nouveau président, de lui donner les coudées franches. En effet, en vertu de la constitution qui fait du premier ministre le successeur automatique du chef de l'État en cas de démission, M. Diouf dispose d'un pouvoir «hérité» et seulement pour deux ans.

En procédant assez rapidement à des élections, M. Diouf pourrait aussi, s'il les gagne, disposer pendant cinq ans d'un pouvoir fort dont il a besoin pour «relever les défis économiques et sociaux des années 1980» qu'il a évoqués jeudi dans son message à la nation.

Ce discours a été bien accueilli par l'homme de la rue, séduit par le «rajeunissement» de la vie politique que M. Diouf incarne.

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896 844-6438

Le RIGAUD
(angle Berri et Sherbrooke)
à quelques pas du métro
— Occupation immédiate
— Pour personnes retraitées et pré-retraitées (50 ans et plus)
Grands studios-appartements climatisés
Au Centre-Ville (Métro Sherbrooke)
Tapis, unité de cuisine, piscine, sauna,
Salles de reunions, terrasse, etc.
— Loyer à compter de $225.00 par mois
Aussi quelques spacieux logements d'une chambre à coucher disponibles sur demande — deux salles de bains — deux balcons
Pour renseignements:
SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL
849-1291
Visites: 425 est, rue Sherbrooke (angle Berri)
En semaine: 13 h 00 à 18 h 00
Samedi et dimanche: 10 h 00 à 15 h 00

EXPRESSION DRAMATIQUE
Choix: les mardis ou les jeudis.
Dates: Mardi le 13 janvier 1981 au mardi 31 mars 1981.
Jeudi le 15 janvier 1981 au jeudi 2 avril 1981.
Le local est situé près du Métro Laurier.
Ateliers donnés par
Marie Letendre 738-2677.

Phillips
Ward-Price
Nos spécialistes arrivent à Montréal.
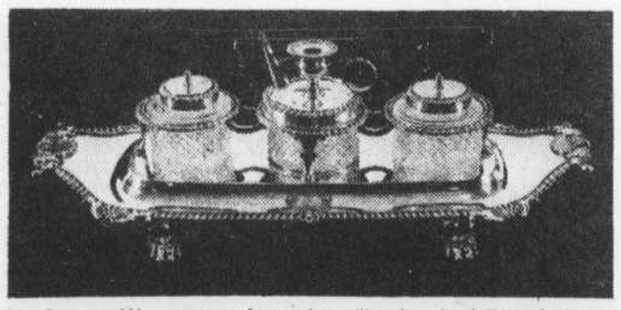
Un Georges III, contenant 3 pose-bouteilles de cristal Waterford avec montures en argent, de 18½" de longueur. Prix $2,500.00.
Les spécialistes de nos galeries de Toronto seront à Montréal le 14 et le 15 janvier. Ils se feront un plaisir d'évaluer les biens que vous désirez vendre dans nos prochaines ventes aux enchères et d'en discuter avec vous.
Si vous avez de l'argenterie, des bijoux ou des objets d'art de fabrication européenne ou nord-américaine, que vous aimeriez vendre aux enchères, veuillez téléphoner au (514) 842-1803 pour un rendez-vous (celui-ci est obligatoire).
Spécialiste pour l'argenterie: M. Robert C. Parks
Spécialiste pour la bijouterie:
Debra Fraleigh G.G. (G.I.A.)
Toronto
76 Davenport Road,
Toronto, Ontario M5R 1H3
Tel: (416) 923-9876
Phillips
Commissaires-priseurs internationaux
Représentante à Ottawa
Mme Judie Belyea
345, promenade Island Park
Ottawa (Ontario) K1Y 0A6
(613) 722-0882
480 St-François-Xavier, Montréal, Québec H2Y 2T4 (514) 842-1893
Maison fondée à Londres en 1796

RESTAURANT "LES FILLES DU ROY"

MUSICIEN
«BRUNCH QUÉBÉCOIS»
dans le Vieux Montréal où vivent encore les traditions du XVIII siècle. Cuisine abondante et raffinée pour les gens du XXe siècle.
LE DIMANCHE de 11 h 30 à 15 h
$10.75
TOUS LES JOURS
Table d'hôte du midi de 11 h 30 à 16 h
Chef: Robert Nimax
Bar dans serre victorienne
415, rue Bonsecours
Vieux Montréal,
849-3535
Stationnement gratuit

Tous les jours jusqu'à 18h
jeudi et vendredi
jusqu'à 21h

100e anniversaire chez Fraser!

ouvert samedi
9h30 à 17h

solde (Fraser Bros.) d'entrepôt

épargnez 10% à 50% et plus durant ce grand solde anniversaire!

Des meubles de qualité et des milliers d'articles en demande des quatre coins du globe — À prix d'aubaines

Far Eastern de Thomasville

Mobilier de chambre à coucher d'inspiration orientale en pacanier foncé; 7 morceaux incluant: 1 dressoir triple 73", 2 miroirs simples verticaux, 1 commode superposée à 2 portes, 1 tête de lit "queen size" type Pagoda, 2 tables de chevet.
Prix courant: $4,135.
VENTE: $2,599.

Meubles traditionnels d'occasion

	Prix courant	SOLDE
Étagère à fougère, dessus marbre	$175.	**$149.**
Table de bout, en chêne de Drexel	470.	**299.**
Table cocktail à battants, Kaufman	429.	**339.**
Table de 24" dia. à carapace, Drexel	439.	**369.**
Table cocktail, desserte, Butler	450.	**369.**
Table cocktail ronde style Victorien	475.	**385.**
Table de bout en acajou, Pembrooke	495.	**399.**
Table bibliothèque en chêne	575.	**399.**
Petit cabinet à vin de Brandt	599.	**439.**
Psyché en acajou	549.	**449.**
Console, dessus marbre, Victorien	589.	**489.**
Table desserte Butler de Wellington	715.	**519.**
Table à battants, pattes pliantes	839.	**639.**
Commode à quatre titoirs de Wellington	959.	**669.**
Chiffonnier à trois tiroirs	899.	**719.**
Cabinet à fusil pour 6 fusils	1,089.	**799.**
Pupitre en acajou de Gibbard	1,000.	**829.**
Pupitre-bibliothèque de Knob Greek	1,495.	**839.**
Pupitre de travail en acajou de Drexel	1,060.	**849.**
Horloge grand-père style colonne	1,050.	**885.**
Cabinet à fusil pour 10 fusils	1,595.	**939.**
Coffret à argenterie en acajou	1,195.	**945.**
Horloge grand-père Palazzo	1,500.	**1,185.**
Étagère à boulangerie de Knob Creek	1,975.	**1,495.**
Horloge grand-père mondiale	2,085.	**1,695.**
Horloge grand-père vitre de plomb	2,840.	**2,295.**
Horloge grand-père en acajou, centenaire	10,800.	**8,500.**

Kansu de Hybriten

Mobilier de salle à manger en pacanier avec fioritures incrustées, d'inspiration orientale, 9 morceaux incluant: 1 buffet 78", 1 vaissellier éclairé, 1 table à dîner 74" x 44" (rallonge 114") avec vitre, 2 chaises à bras rembourrés, 4 chaises assorties recouvertes de velours beige.
Prix courant: $10,000.
VENTE: $6,495.

Pupitres, secrétaires, Bibliothèques et cabinets-vitrine

	Prix courant	SOLDE
Pupitre 44", démontable, à petites feuilles	519.	**389.**
Pupitre-secrétaire en pacanier	849.	**399.**
Étagère ouverte de Stanley	695.	**499.**
Pupitre 54", démontable, dessus cuir	729.	**509.**
Table-desserte de Wellington	715.	**519.**
Cabinet-vitrine, vitre biseautée de Thomasville	899.	**599.**
Bibliothèque ouverte, brune et à décorations	790.	**599.**
Bureau à tréteau de Stanley	795.	**625.**
Pupitre démontable 60 x 30, style militaire	995.	**799.**
Pupitre d'utilité de Brandt	995.	**819.**
Pupitre démontable de Gibbard	1,000.	**829.**
Bureau Pan Asian d'Henredon	1,295.	**895.**
Secrétaire en acajou style gouverneur	1,195.	**899.**
Bibliothèque, collection Pan Asian d'Henredon	1,330.	**899.**
Pupitre démontable 60 x 30, en cerisier	1,095.	**899.**
Pupitre à battants Duncan Phyfe	1,295.	**899.**
Commode style oriental d'Henredon	1,495.	**949.**
Pupitre démontable, noueux, 60 x 30	1,495.	**995.**
Pupitre de dame en acajou, Queen Anne	1,565.	**1,075.**
Cabinet-vitrine, inspiration française, Camille II	1,530.	**1,195.**
Cabinet-vitrine à portes vitrées Accolade I	1,889.	**1,249.**
Pupitre 52 x 28, dessus cuir, de Drexel	1,549.	**1,259.**
Table-pupitre noire avec chinoiseries Louis XV	1,725.	**1,299.**
Cabinet-vitrine noir avec chinoiseries	1,925.	**1,395.**
Pupitre démontable en chêne 60 x 30 Thomasville	1,885.	**1,559.**
Pupitre dessus rétractable Kaufman	1,825.	**1,599.**
Pupitre 62", Brittany, Heritage	2,550.	**1,795.**

Cameo Classics de Heritage

Mobilier de salle à manger en noyer greffé, d'inspiration italienne; 8 morceaux incluant: 1 vaissellier 78", 1 table ovale senior 67" x 45" (rallonge 113"), 2 chaises à bras à dossier oval, 4 chaises assorties recouvertes d'imprimé saumon.
Prix courant: $10,775.
VENTE: $7,995.

Pupitre arrière bibliothèque Heritage	2,489.	**1,859.**
Cabinet-vitrine de coin, noir et or	2,285.	**1,889.**

Divans, causeuses et chaises traditionnels

	Prix courant	SOLDE
Chaise d'occasion style provincial français	319.	**149.**
Chaise d'occasion, velours or, d'inspiration française	259.	**159.**
Chaise à bras, velours rouge, Chaircraft	319.	**219.**
Chaise à bras, d'inspiration italienne	399.	**229.**
Chaise d'occasion d'inspiration Louis XV	399.	**279.**
Fauteuil d'inspiration française	399.	**289.**
Bergère, velours rouge, Louis XVI	650.	**419.**
Banc victorien, tapisserie bleue	589.	**449.**
Causeuse, imprimé vert et or, de Sterling	789.	**466.**
Bergère, velours or, Louis XVI	650.	**469.**
Fauteuil Victorien	629.	**475.**
Chaise à ailette Queen Annie	599.	**499.**
Bergère, velours or, Louis XV	749.	**499.**
Chaise à aillette, rembourrage bleu, de Cambridge	739.	**509.**
Chaise à bras Louis XV	650.	**525.**
Chaise à ailette, tapisserie or, Louis XV	735.	**539.**
Chaise à aillette, imprimé noir et vert, Sterling	680.	**539.**
Chaise à aillette, imprimé "bird", Queen Annie	749.	**589.**
Chaise à haut dossier, velours or, North Hickory	895.	**625.**
Chaise à aillette, rembourrage bleu, Cambridge	825.	**639.**
Causeuse, dossier capitonné, velours rouge	915.	**689.**
Chaise à aillette, velours vert, Chippendale	1,045.	**699.**
Divan à dossier capitonné, 76", brun, Cambridge	1,079.	**733.**
Chaise à ailette, bleue, Queen Anne	959.	**779.**
Causeuse 51" velours à rayures bleue	1,195.	**795.**
Chaise à aillette, flamme, Heritage	1,395.	**799.**
Causeuse 62", imprimé orange	1,695.	**899.**
Divan à dossier coussiné, velours beige, Heritage	1,350.	**939.**
Chaise et ottoman, velours saumon, 2 morceaux	1,470.	**995.**
Divan à dossier coussiné, imprimé brun, Heritage	1,975.	**1,220.**
Causeuse, flamme, Heritage	2,775.	**1,299.**
Divan Tuxedo, velours noir et brun, de Heritage	2,295.	**1,549.**

Meubles d'occasion importation européenne

	Prix courant	SOLDE
D'ANGLETERRE		
Psyché en acajou	395.	**359.**
Table tambour, dessus cuir rouge	399.	**359.**
3 tables gigogne, en acajou	669.	**599.**
Cabinet-vitrine de coin, vitre bombée	919.	**819.**
Bar d'inspiration Sheraton	1,075.	**959.**
Pupitre dessus cuir	1,295.	**1,149.**
Cabinet-bibliothèque, portes ornementales	3.495.	**3,089.**
DE FRANCE		
Chaises à côté, Louis XIII	225.	**189.**
Chaises à côté, tapisserie, Louis XIII	315.	**269.**
Chaise à bras, tapisserie, Louis XIII	525.	**449.**
Chaise à aillette, matelassée bleu et or	785.	**519.**
Guéridon avec galerie en cuivre, violet et bois de rose	795.	**709.**
Table à dîner 160 cm	1,395.	**1,129.**
Poudreuse, incrustée, Louis XV	2,195.	**1,949.**
Vaissellier avec gonds	3,295.	**2,789.**
Commode Louis XV, dessus marbre et or moulu	3,850.	**3,189.**
Buffet 2m50, Louis XIII	3,895.	**3,289.**
Pupitre Louis XV, dessus cuir et or moulu	4,325.	**3,649.**
D'ITALIE		
Table cocktail carrée, Olivewood	310.	**229.**
Chaise en pin sculptée	435.	**279.**
Chaise à bras, Louis XVI, noyer et couleurs assorties	330.	**279.**
Console et miroir à décoration Florentine	750.	**619.**
Table pour lampe Parson	775.	**659.**

Brigade de Drexel

Mobilier de chambre à coucher fini cerisier foncé de style campagne; 6 morceaux incluant: 1 dressoir triple 63", 1 miroir simple, 1 commode à cinq tiroirs, 1 tête de lit à panneau "queen size", 2 tables de chevet avec 2 portes.
Prix courant: $2,550.
VENTE: $1,995.

Table console Parson	975.	**829.**
Vitrine à décoration Florentine	1,295.	**969.**
Commode, 3 tiroirs, d'inspiration Florentine	1,295.	**989.**
Table à diner sculptée, Parson	2,575.	**2,049.**
Buffet à 3 portes Louis XV	2,850.	**2,149.**
Armoire en noyer, d'inspiration française	3,695.	**2,729.**
D'ESPAGNE		
Table de bout sculptée, en pin	385.	**319.**
Table cocktail, cuivre et verre Empire	625.	**439.**
Console Empire, cuivre et verre	635.	**539.**
Lit 5/0 en pin, canadien français d'époque	895.	**699.**
Table cocktail ronde, chêne et cuivre	895.	**749.**
Table à diner ovale, en pin foncé	995.	**769.**
Table Bracero, en chêne et cuivre	995.	**799.**
Commode Welsh, en pin pâle	1,645.	**1,389.**
Bibliothèque en pin noueux	2,495.	**2,109.**
Secrétaire avec façade à battants, pin moyen	2,895.	**2,459.**

Fleur des bois de Stanley

Mobilier de salle à manger en pacanier foncé avec motifs floraux, d'inspiration française, 12 morceaux incluant: 1 cabinet de gauche, 1 cabinet de droite, 1 bar console, 1 miroir, 1 vaissellier à pont éclairé, 1 table ovale à piédestal 58" x 42" (rallonge 90") 2 chaises à bras et dossier bas, 4 chaises assorties recouvertes en damassé or.
Prix courant: $5,135.
VENTE: $3,595.

Tapis orientaux faits à la main

Liste partielle

	Prix courant	SOLDE
KASHAN		
9'11" x 6'1", ivoire	4,800.	**3,900.**
7'6" x 4'7", rouille-ivoire	2,700.	**2,200.**
SHIRVAN		
5'10" x 4'5", crème	2,095.	**1,775.**
KASHMIRI		
10'8" x 9'2", rouille	4,800.	**3,900.**
9'1" x 6'3", rouge	2,900.	**2,369.**
8'5" x 6'1", rouge	2,600.	**2,100.**
7'6" x 5'3", rouge	1,950.	**1,595.**
8'4" x 5'4", beige	2,200.	**1,800.**
5'8" x 4'3", rouge	1,169.	**959.**
6' x 4'5", rouge	1,269.	**1,039.**
6' x 4', rouge	1,169.	**959.**
4'10" x 3'1", vin	729.	**595.**
6' x 3'2", prière multi-couleurs	698.	**569.**
7'4" x 3', passage, ivoire	1,069.	**879.**
4'4" x 3', ivoire	579.	**469.**
4' x 2'1", rouge	369.	**295.**
3' x 2', vin	289.	**239.**
MORI BOKHARA		
11'8" x 9'4", rouge	4,100.	**3,400.**
11'7" x 8'2", cuivre	4,700.	**3,975.**
10'3" x 8'5", rouille	3,500.	**2,900.**
10' x 8', rouge	3,300.	**2,800.**
9'4" x 8'3", bleu gris	3,500.	**2,900.**
9'7" x 8'3", cuivre/rouge	2,700.	**2,300.**
9'2" x 7'2", rouge	2,995.	**2,500.**
11'1" x 8'5", ivoire/rouge	4,200.	**3,600.**
10'8" x 8', rouge	2,500.	**2,100.**
9'2" x 6'2", rouge	2,200.	**1,800.**
5'5" x 4'1", or	949.	**759.**
11'9" x 3'2", passage, rouge	1,400.	**1,100.**
14'9" x 2'5", passage, rouge	1,050.	**889.**
10'10" x 3', passage, rouille	1,325.	**1,100.**
8'5" x 2'8", passage, or	650.	**535.**
5'11" x 1'11", passage, rouge	325.	**269.**
5'11" x 4'8", crème	1,250.	**1,029.**
6'8" x 4', ivoire	1059.	**869.**
6'7" x 4', crème	989.	**800.**
5'10" x 4'2", rouille	898.	**739.**
5'6" x 4'1", rouge	689.	**569.**
6'1" x 4'3", rouge	889.	**729.**
5'8" x 4'2", rouille	1,049.	**889.**
6'3" x 4'2", rouge	839.	**689.**
6'3" x 4', beige	898.	**739.**
4'11" x 3'1", rouille pâle	439.	**359.**
4'8" x 2'11", rouge	395.	**325.**
4'8" x 2'4", ivoire/rouge	295.	**239.**
4'2" x 2'7", bleu foncé	349.	**279.**
4'3" x 2'7", ivoire	469.	**395.**
3'5" x 3'1", rouille	559.	**469.**
4' x 2'7", beige/brun	429.	**349.**
4'3" x 2'1", rouge	365.	**298.**

Cabernet de Drexel

Mobilier de salle à manger en pacanier d'inspiration provincial français; 8 morceaux incluant: vaissellier 59" dessus sculpté, 1 table ovale junior 56" x 40" (rallonge 96"), 2 chaises à bras, dossier bas, 4 chaises assorties.
Prix courant: $6,644.
VENTE: $5,595.

2'11" x 2'1", blanc	219.	**165.**
2'1" x 2', brun/orange	129.	**99.**
ROUMANIEN		
13' x 10', or	4,800.	**4,000.**
13'3" x 9'8", or	4,900.	**4,100.**
11' x 9', crème	3,700.	**3,100.**
10'8" x 7'3", vert	2,900.	**2,400.**
11'5" x 9'1", vert	3,800.	**3,200.**
9'9" x 6'6", vert	2,300.	**1,800.**
10' x 6'6", rouge	2,400.	**2,000.**
BULGARIEN		
11'6" x 9', bleu pâle	4,600.	**3,900.**
12'4" x 8'11", vert	4,500.	**3,800.**
11'5" x 9'2", vert pâle	4,300.	**3,700.**
11'4" x 9', crème/rouille	4,150.	**3,500.**
11'3" x 9', crème	4,200.	**3,600.**
10'2" x 8', crème	3,300.	**2,800.**
10'2" x 7'11", vert pâle	3,300.	**2,800.**
INDO-HERIZ		
11'11" x 9'1", ivoire	2,700.	**2,300.**
10' x 8', rouge	2,000.	**1,700.**
INDO ANTOLABAD		
9' x 2'3", passage, crème	675.	**559.**
8'5" x 2'4", passage, rouille	675.	**559.**
SUPER CHINOIS — AUBUSSON		
12' x 9', vert	6,100.	**4,900.**
12' x 9', beige	6,100.	**4,900.**
12' x 9', bleu pâle	6,100.	**4,900.**
12' x 9', or	6,100.	**4,900.**

Cambay de Stanley, meubles modulaires en pacanier, pour garçons, style campagne

	Prix courant	SOLDE
Miroir vertical	175.	**145.**
Chaise de bureau, vinyle noir	175.	**145.**
Étagère ouverte, haute, 1 tiroir	195.	**169.**
Panneau de tête de lit 3/3	225.	**185.**
Bureau ouvert simple	265.	**199.**
Chiffonnier avec porte	285.	**219.**
Chiffonnier à 3 tiroirs	299.	**249.**
Pupitre fermé, 2 portes	425.	**269.**
Pupitre de coin, 1 tiroir	360.	**299.**
Pupitre d'étudiant, 4 tiroirs	395.	**319.**
Commode double, 3 tiroirs	389.	**319.**
Pupitre-étagère, ouvert	419.	**329.**
Commode, 5 tiroirs	415.	**369.**
Lit placard, 3/3, complet	995.	**619.**

Meubles traditionnels de salle à manger

	Prix courant	SOLDE
Chaise à côté Thomasville	219.	**89.**
Chaise à côté, blanc cassé, de Stanley	239.	**109.**
Chaise à bras, dossier canné	159.	**109.**
Chaise à bras de Stanley	270.	**199.**
Chaise à côté en osier de Century	495.	**319.**
Table Sheres, dessus miroir	560.	**359.**
Chaise à dossier rembourré de Henredon	755.	**429.**
Buffet 68" de Stanley	919.	**499.**
Plateau de service, seconde édition de Stanley	845.	**559.**
Table 72" x 44", dessus verre, de Stanley	989.	**559.**
Plateau de service de Stanley	810.	**599.**
Table à piedestal de Stanley	1,080.	**599.**
Table à battants en acajou de Drexel	979.	**599.**
Plateau de service en pacanier foncé de Thomasville	1,095.	**649.**
Commode de Mount Airy, en noyer	1,450.	**899.**
Table ronde et 4 chaises, Chaircraft	1,246.	**899.**
Crédence 60", en chêne de Drexel	1,425.	**899.**
Plateau de service Century, dessus verre	1,495.	**899.**
Buffet 60", Cabernet	1,469.	**995.**
Plateau de service Heritage	1,595.	**1,049.**
Chaise à bras avec dossier canné de Chaircraft	1,595.	**1,099.**
Crédence 78" en chêne, de Drexel	1,795.	**1,159.**
Cabinet de coin de Gibbard	1,319.	**1,195.**
Buffet noueux et cuivre de Century	2,195.	**1,295.**
Buffet Pan Asian de Henredon	2,259.	**1,759.**
Vaissellier 70" Chartwell de Drexel	3,679.	**2,195.**
Vaissellier Century	4,500.	**2,995.**

Alsace de Stanley

Mobilier de chambre à coucher en pacanier avec fioritures incrustées, de style classique italien; 6 morceaux incluant: 1 dressoir triple de 75", 1 miroir à trois côtés, 1 armoire à deux portes, 1 tête de lit "king size", 2 tables de chevet à 2 portes.
Prix courant: $4,295.
VENTE: $3,495.

Rembourrage en cuir

	Prix courant	SOLDE
Chaise à aillette, cuir brun	1,195.	**799.**
Chaise de bureau pivotante de Kaufman	1,095.	**799.**
Chaise de dame à dossier capitonné	1,170.	**899.**
Chaise de bureau pivotante, cuir bourgogne	1,130.	**959.**
Chaise à aillette, cuir rouge	1,445.	**995.**
Chaise à aillette Queen Anne, bleu saphir	1,295.	**995.**
Chaise à aillette Kaufman, en cuir rouge	1,495.	**1,049.**
Chaise à ailette capitonnée, en cuir de Chippendale	1,695.	**1,295.**
Chaise à aillette Queen Anne de Kaufman, cuir bourgogne	1,695.	**1,295.**
Chaise-lit et ottoman, brun, 2 morceaux	1,675.	**1,395.**
Divan cuir style Californien, couleur sang de boeuf	3,229.	**1,899.**

Pan Asian de Henredon

Mobilier de chambre à coucher en acajou brun avec cuivre, d'inspiration orientale, 7 morceaux incluant: 1 dressoir triple 72", 2 miroirs verticaux, 1 commode superposée, 1 panneau tête de lit "queen size", 2 tables de chevet avec porte grillagée.
Prix courant: $6,080.
VENTE: $4,495.

Meubles de chambre à coucher d'inspiration traditionnelle

	Prix courant	SOLDE
Miroir vertical de Lea	165.	**89.**
Miroir de Stanley	159.	**99.**
Tête de lit 3/3 Martinsville	259.	**99.**
Tête de lit, blanc cassé, "Queen size"	269.	**119.**
Miroir Drexel	229.	**139.**
Tête de lit à treillis, "King size"	429.	**179.**
Tête de lit en pacanier "King size" de Stanley	399.	**185.**
Commode en pin, 5 tiroirs, de Lea	399.	**189.**
Pupitre d'étudiant de Stanley	359.	**239.**
Lit "Queen size" de Drexel	599.	**259.**
Cabinet de Stanley	735.	359.
Dressoir double de Stanley	579.	**369.**
Table à maquillage de Thomasville	695.	**389.**
Commode superposée de Stanley	799.	**449.**
Commode-lingerie, Woodbriar	940.	**499.**
Lit et pieds en cuivre, "Queen size" Versailles	1,885.	**1,295.**
Lit-canapé "Queen size" Brittany de Heritage	2,785.	**1,495.**
Lit en cuivre "Queen size" Art Nouveau	2,880.	**1,995.**

Quarter deck de Stanley. Meubles modulaires en pin pour garçons — inspiration nautique

	Prix courant	SOLDE
Miroir simple vertical	190.	**159.**
Chaise de bureau siège vinyle	189.	**159.**
Miroir décoratif	280.	**189.**
Panneau tête de lit 3/3	235.	**195.**
Table de chevet, 1 tiroir	235.	**209.**
Étagère bibliothèque	260.	**219.**
Commode simple, 3 tiroirs	260.	**225.**
Commode avec poignées sur côté	395.	**269.**
Unité de bibliothèque de coin	315.	**279.**
Étagère bibliothèque double et ouverte	360.	**299.**
Commode double, 3 tiroirs	435.	**369.**
Pupitre d'étudiant, 4 tiroirs	435.	**369.**
Commode de 5 tiroirs	520.	**449.**
Commode triple, 7 tiroirs	630.	**475.**
Commode superposée, porte	685.	**575.**
Lit et bureau des maîtres 3/3	1,269.	**839.**

Camille II de Thomasville

Mobilier de chambre à coucher en pacanier d'inspiration Louis XV, 6 morceaux incluant: 1 dressoir triple 78", 1 miroir à trois côtés, 1 commode superposée, 1 tête de lit "king size" à côtés cannés, 2 tables de chevet avec porte grillagée.
Prix courant: $6,539.
VENTE: $5,159.

Accolade I de Drexel

Mobilier de salle à manger en pacanier grandeur appartement, inspiration contemporaine; 8 morceaux incluant: 1 vaissellier 45", 1 table à piédestal, diamètre 44" (rallonge 84") 2 chaises à bras et bas dossier canné, 4 chaises assorties.
Prix courant: $4,475.
VENTE: $2,995.

Cameo Classics de Heritage

Mobilier de chambre à coucher en noyer avec fioritures incrustées, classique italien, 6 morceaux incluant: 1 dressoir triple 78", 1 miroir dessus sculpté, 1 commode superposée, 1 tête de lit "queen size" à dossier canné, 2 tables de chevet à deux portes.
Prix courant: $6.280.
VENTE: $4,995.

Decorum de Thomasville

Mobilier de chambre à coucher en pacanier moyen et contreplaqué, d'inspiration italienne, 7 morceaux, incluant: 1 dressoir triple 73", 2 miroirs 1 commode superposée avec portes, 1 lit simple "queen size" dessus arcade, 2 tables de chevet à 2 tiroirs.
Prix courant: $3,245.
VENTE: $2,749.

Oriental

Mobilier de salle à manger en pacanier d'inspiration orientale, 8 morceaux incluant: 1 buffet 72", 1 vaissellier porte vitrée, 1 table dessus verre, 2 chaises à bras et dossier canné, 2 chaises assorties.
Prix courant: $4,964.
VENTE: $2,995.

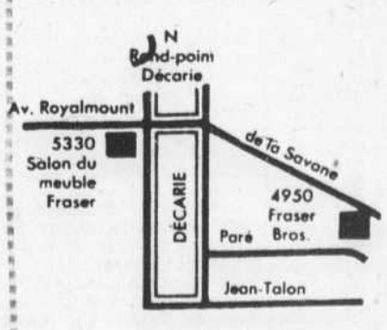

Fraser Bros.

4950, rue de la Savane,
Tél.: 342-0050

— 100 ans de service

Renseignez-vous sur

- notre plan d'échange exclusif
- nos conditions budgétaires
- notre service de décoration intérieure
- nos tapis orientaux et moquettes
- nos services avant et après vente

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Un début ferme

La Bourse de Toronto a débuté l'année 1981 sur uen note ferme hier, la plupart des secteurs enregistrant de forts gains. L'indice TSE 300 a gagné 21.7 points à 2290.4.

Treize des 14 groupes de l'indice composé ont avancé, menés par les pétroles, qui ont grimpé de 116.5 points à 4474.4. Les papetières et forestières ont enregistré le seul recul, en baisse de 3.09 points à 2217.4.

Le volume n'était que de 3.32 millions d'actions et la valeur de $36.33 millions.

Parmi les industrielles, Dome Pete gagne 2 1-4 à $73 3-4, Gulf Canada 1 3-8 à $24 3-4, Inter-City Gas 1 1-4 à $16 7-8, Husky Oil 1 1-4 à $21 3-4 et Black Photo 1 à $31.

Kelsey-Hayes Canada a perdu 1 à $28, Toronto Sun 1 à $27, National Trust 1 à $27, Pétrofina Canada 1-2 à $85 et Banque Toronto-Dominion 3-8 à $33 1-2.

Dans le secteur minier, Pine Point Mines a avancé de 1 3-4 à $53, Roi Algom de 1 1-8 à $36 1-8 et Teck Corp. B de 7-8 à $21 7-8. Associated Porcupine Mines a reculé de 3-4 à $12 1-2 et Hudson Bay Mining de 3-4 à $36 1-4.

Parmi les pétroles, Phoenix Canada Oil est en hausse de 1 3-8 à $28 5-8, Bluesky Oil and Gas de 1 1-4 à $16 3-4 et Trans-Western Exploration de 1 1-4 à $11 5-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	1700	$7	7	7	
AbtiPrce	2700	$24½	24¼	24⅜	— ⅛
Abitbi10	1415	$48¼	48¼	48¼	
AdanacM	4500	400	370	370	—30
Advocate	200	170	170	170	+20
Afton Min	225	$51	50½	50½	— ½
AgnicoE	6200	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ¼
Agra Ind A	500	$9¼	9¼	9¼	
AhedC	z200	77	77	77	
Akaitcho	100	240	240	240	—10
Albany	21700	325	315	320	+ 5
AltEnergy	5305	$24¼	23½	24⅛	+ ¼
Alcan	8504	$40½	40⅛	40½	+ ½
AlgomaSt	1000	$37¾	37½	37¾	
AStel p	300	$23	23	23	
Am Eagle	3750	385	370	385	+15
AmLeduc	26500	99	95	99	+ 4
AndresWA	860	$16¾	16¾	16¾	— ⅛
AndresWB	z75	$15½	15½	15½	
AngUDev	100	251	251	251	
Aquitaine	2190	$41⅞	41½	41⅞	+ ⅜
Argosy	6300	159	159	159	+ 4
Asamera	3300	$20¾	20¼	20¾	+ ½
AsocPorc	1027	$12½	12½	12½	— ¾
AtcoA	500	$27½	27	27	— ¼
AtlCCop	2028	180	175	180	
AtlasYk	2000	180	180	180	
BCSugarA	100	$45½	45½	45½	+ 1
BPCan	400	$37½	37½	37½	+ ½
Bakertalc	1000	170	170	170	
BanisterC	2500	$14	13⅝	14	+ ⅜
BankBC	108	$44½	44½	44½	
BankMtl	1964	$32¾	32⅜	32¾	+ ¼
BankNS	1988	$33⅜	33⅛	33⅜	— ⅛
Bankeno	4700	$9⅛	9	9	
Barex	17500	35	34	35	+ 5
BaryExpl	6000	152	150	152	+ 2
Basic Res	8100	$13⅛	12⅝	13	+ ⅛
Belding	200	240	240	240	+15
BellCanad	13134	$20	19¾	20	
Bell1.96	1900	$23⅞	23¾	23⅞	+ ¼
Bell2.05	2350	$22¾	22⅝	22⅝	— ¼
BethCop	z75	$37⅜	37⅜	37⅜	
Biltmorel	500	$8	8	8	— ⅛
BIHawk	10000	85	82	82	
BlackPhot	1020	$31	29½	31	+ 1
BlakeRes	1500	$7⅜	7⅜	7⅜	
Bluesky	19830	$17	15¼	16¾	+1¼
Blueskypr	100	$15½	15½	15½	+ ½
Bonza O	1550	$12	11⅞	11⅞	— ⅛
BonanzaW	3000	$5¼	5¼	5¼	
BowValy	17725	$21	20½	21	+ 1
BralorRes	3000	$16½	15¾	16⅛	— ⅛
Bramalea	1000	$17⅛	17⅛	17⅛	— ⅛
BrascanA	3767	$35	34⅝	34¾	
Brscn8½	100	$23	23	23	
BrendaM	100	$25½	25½	25½	+ ⅜
BrightA	935	$16	15½	15⅝	+ ⅛
Brinco	1534	$11¼	11	11¼	+ ¼
Brincop	z1	$6⅜	6⅜	6⅜	
BCFP	508	$16⅜	17¾	16⅜	+ ⅜
BCPackB	100	$42½	42½	42½	
BCRIC	22840	$6⅛	5⅞	6⅛	+ ¼
BC Phone	602	$16⅞	16¾	16¾	— ¼
BCP2.32p	z50	$32¼	32	32¼	
BroulReef	5300	370	360	365	— 5
Brunswk	4180	$16⅜	16	16	— ⅜
CC Yachts	500	375	370	375	+ 5
CIL	100	$34¾	34¾	34¾	
Cad Frv A	200	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Cal Pow A	2428	$19	18½	18¾	
CalP7p	z30	$63½	63½	63½	
CalvrtDle	7700	475	430	475	+50
Calvert	100	285	285	285	+10
CamelOG	1000	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Camflo	860	$42¼	42	42	
CampRL	1770	$68¾	68¾	68¾	
CampRes	200	$13	13	13	
CanCem	1745	$14⅜	14½	14½	
CCem6½	224	$12¼	12¼	12¼	+ ⅜
CCem2p	4308	$16	15¾	15¾	— ¼
CDC	10895	$13⅜	13¼	13⅜	+ ⅜
CDCprB	170	$152	151	152	
CDC1980	6800	$21	20½	21	+ ½
CanMalt	550	$36	35¾	36	+ ¾
CNorWest	1875	$41¾	41	41¾	+ ½
CanPEnt	4345	$25¾	25¼	25¾	+ ½
CanPerm	300	$20⅛	20⅛	20⅛	
CS Pete	5350	$12¼	11⅞	12¼	+ ⅛
CanTrust	110	$27¾	27¾	27¾	+1¼
CdnArrow	5800	195	190	195	+ 5
CCablesyA	2305	$17⅜	17¼	17⅜	
CCablesyB	8020	$16	15½	16	+ ⅜
CCurtis	34000	150	125	150	+20
CIBkCom	9916	$28⅛	28	28	
CLencour	14500	138	130	138	+10
CMarconi	1400	$22½	21¾	22½	+ ⅜
CNat R	22500	$27¾	27	27¾	+ ⅜
CNat8.50	300	$58	58	58	
COccdental	6210	$15¾	15⅜	15¾	+ ⅜
COcdntl p	100	$24½	24½	24½	+ ½
CPLtd	11488	$43⅜	43½	43⅜	+ ⅛
CReserve	300	$22	22	22	+ ⅜
CdnTireA	z85	$30	29½	30	
CUilities	z70	$22⅞	22⅜	22⅞	
CandelOil	200	$28½	28⅛	28⅛	—1⅜
Canray	1500	325	325	325	— 5
CanronA	1425	$18	17⅞	18	+ ⅛
Cara	1100	$7⅜	7¼	7¼	+ ⅛
CaraA	200	$7	7	7	— ⅛
CarlOK	700	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
CarlBp	300	$25	24⅜	25	+ ⅜
CarolinM	1600	$39	39	39	— ¼
Celanese	300	$9¾	9¾	9¾	
Celan175p	z10	$15¼	15¼	15¼	
CtlEstA	100	$11¼	11¼	11¼	— ¼
CentPat	550	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Chnclr	11700	$6	5⅞	6	— ⅛
CharterOil	300	320	300	300	
Cherokee	5300	$10	9⅞	10	+ ⅛
Chib-K	303400	87	80	86	+ 8
ChieftanD	100	$22	22	22	+ 1
Chrysler	7085	$6¼	5¾	6¼	+ ¾
Clarion	3300	$8¾	8½	8¾	+ ¼
CoinLake	8800	170	162	170	+ 5
Cmplx	5280	360	350	360	— 5
Comlesa	18250	305	290	305	+25
Cominco	2395	$71¼	70⅜	71¼	
ComrclOG	5400	425	415	425	+10
Cmplg	500	$16	15½	16	— ½
Coniagas	500	$5¼	5¼	5¼	
ConBathA	1325	$25¼	25	25¼	
ConBathp	400	$14¾	14¾	14¾	
ConFardy	2000	390	385	390	+10
CDurham	30700	$5¾	5½	5⅝	
C Marben	8120	165	161	163	+ 3
Cons Prof	200	305	305	305	
Con Distrb		3500	$9		
Conventrs	200	$15¼	15	15¼	+ ¼
CopFields	1000	$19	19	19	— ¼
Corbyvt	739	$28	28	28	
CFalconC	3595	$12¼	11⅞	11⅞	— ⅛
CosekaR	1390	$25⅛	24¾	25	+ ¼
Coseka7p	300	$12⅞	12⅝	12⅝	— ⅛
CostainLtd	950	$10	9¾	10	
Courvan	300	185	185	185	— 4
Craigmt	280	$6¾	6⅝	6⅜	+ ⅛
Crush Intl	300	$17	17	17	— ¼
Cullaton	4000	16	15¾	16	
CuvierM	74300	140	106	140	+36
Cyprus	1425	$25	24⅜	25	+ ⅜
CzarRes	5300	$17	16¾	16⅞	+ ⅛
Dalco Pet	6600	$11⅛	10⅞	11⅛	— ⅛
Daon Dev	12525	$12¼	11¾	12¼	+ ⅜
DejourMn	27500	195	186	186	— 2
DEldona	14900	350	310	350	+30
Delhi Pac	51412	173	165	173	+ 8
Denison	360	$57	56½	56½	— ½
DicknsnA	2200	$14	13¾	13¾	— ¼
DicknsnB	400	$13	12¾	13	— ¼
Discovry	500	465	465	465	—15
DofascoA	285	$41	41	41	
Dofascowt	895	$11	11	11	
Domanl	700	$11¾	11¾	11¾	+ ⅛
DomeMine	1843	$104	103½	104	
DomePete	40810	$74	71⅜	73¾	+2¼
DPeteAp	100	$19½	19½	19½	— ¼
DPeteBp	100	$19⅞	19⅞	19⅞	
DBridge	500	$22¼	22	22¼	+ ⅛
DCitrsA	200	485	485	485	
DExplor	11900	270	255	270	+13
Dom Store	4875	$22½	22¼	22½	+ ¼
D Textile	100	$17	17	17	+ ¼
Domtar	550	$28¾	28¾	28¾	+ ⅛
Dr Mc C A	300	$12	12	12	+ ¼
Dunde Pal	33800	139	125	135	+13
Dunrale	7967	330	315	330	+ 5
DuPont A	750	$32	31⅜	32	+ ½
Dylex Ltd	100	$13½	13½	13½	
Dynamar	15724	$6	5¾	5⅞	— ⅛
EstMlrtic	655	$5⅞	5⅝	5⅞	+ ⅜
EastSul	310	460	450	460	+20
EstnProv	2030	$19	18½	19	+ ½
EgoRes	11100	260	252	260	— 5
Elhom	500	$15½	15⅜	15⅜	
Enrgy Res	3700	310	292	310	+20
Extndcar	1491	$13½	13¼	13½	+ ½
Extd A	2700	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
Falcon	1000	20	20	20	
PowrCrp	400	$22⅜	22	22	— ⅛
Royal Bank	1705	$60⅜	60	60⅜	+ ⅛
Seagram	1000	$70½	69½	69¾	— ¼
ShellCan	800	$25	24⅞	25	+ ½
SilStack	375	$27½	27½	27½	+ ⅜
SparCap	6000	38	37	38	+1
StelcoA	200	$37⅛	37⅛	37⅛	— ⅛
Texaco	3000	$22¾	22¾	22¾	
Tor Dm Bk	1500	$33½	33¼	33½	— ¼
TotalPete	800	$27⅞	27⅞	27⅞	+ ¾
TrCanPl	600	$22¼	22⅛	22⅛	
Turbowts	200	$18¼	18¼	18¼	
WlkrCons	10200	$31¼	31	31⅛	+ ⅛
WebbKnp	500	$6½	6½	6½	— ½
JuniorMinesOils					
Abcourt	2600	415	415	415	
AbitibiAsb	1000	85	85	85	
Americ	1200	64	64	64	+1
Bachelor	300	$6⅜	6⅜	6⅜	
Batemn	204900	42	30	41	+11
Belchas	3000	149	145	149	
BorealisEx	100	$15	15	15	+1
Bruneau	4000	65	65	65	
Cons—Copp	5400	305	295	295	—5
CSum	23500	160	146	160	+10
Dumgmi	5500	$9½	9¼	9¼	— ⅜
Dumont	7000	110	105	110	
DynMn	35300	135	125	135	+13
E SulM	200	450	450	450	+10
Goldex	3200	160	155	160	—5
Kegid	500	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Ladubor	3300	195	194	194	+9
LynxExp	20300	252	248	250	+2
Massval	5200	100	100	100	+5
Muscoch	4800	360	350	350	
NA Rare	10500	49	45	49	+3
ProtoEx	100	140	140	140	+8
ProvEx	300	195	195	195	
QueExpl	5400	205	200	205	—4
Queenstn	1200	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Stanford	4600	$9¾	9½	9½	— ¼
SulMin	300	450	450	450	+25
Tallsman	3900	144	140	140	—2
Viking Rs	2000	75	75	75	+15
Wrightbr	4400	450	425	450	+25

Le «prime rate» à 20.5%

Plusieurs grandes banques américaines ont abaissé d'un point hier leur taux d'intérêt de base pour le ramener à 20.5%.

La Citibank, seconde banque américaine, a lancé le mouvement hier matin. Elle a été suivie par la Manufacturers Hanover, la Continental Illinois et la First National de Chicago.

Ces banques rejoignent ainsi la Chase Manhattan (3ème banque), la Chemical Bank, la Wells Fargo et la Irving Trust, qui depuis quelques jours pratiquent un taux de 20.5%.

Les taux d'intérêt de base des autres grandes banques américaines et notamment de la première d'entre elles, la Bank of America, restent fixes à 21.5%. Ces Banques ne devraient pas tarder à aligner les taux consentis à leurs meilleurs clients sur ceux de leurs concurrents, estime-t-on dans les milieux financiers.

MONTRÉAL

Hausse des cours

Les cours étaient à la hausse et le marché modéré hier à la Bourse de Montréal. L'indice composé a gagné 5.09 à 353.54. Le volume de fermeture n'était cependant pas disponible.

Les industrielles ont monté de 7.87 à 371.44 et les papetières de 0.57 à 241.69, tandis que les bancaires ont perdu 0.41 à 410.39 et les services publics 0.21 à 262.81. L'indice des pétroles était en hausse de 20.91 à 609.37.

Walker Home menait chez les industrielles, en hausse de 1-8 à $31 1-8 avec des transactions de 10,200 actions et Dynamic Mines chez les minières, en hausse de 13 cents à $1.35 avec des échanges de 35,300 actions.

Dominion Stores était en hausse de 1-2 à $22 3-4 et Brascan A en perte de 1-8 à $34 7-8. Inchangés, Dofasco A se négociait à $41 et Bell à $20. Parmi les pétroles, Gulf a progressé de $1. 1-2 à $24 3-4, Husky de $1 3-8 à $22 et Imperial A de 1-2 à $33 1-2, tandis que BP Canada demeurait tel quel à $37 et Texaco de même à $22 3-4.

Dans les valeurs spéculatives, Bateman a grimpé de 11 cents à 41 cents sur un volume de 204,900 actions, Consolidated Summit de 10 cents à $1.60 sur un volume de 23,500 actions transigées et Lynx-Canada Explorations de deux cents à $2.50 sur 20,300 actions échangées.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ame	10000	16	16	16	—1
Alcan	150	$40¼	40¼	40¼	+2¾
BPCan	2850	$37	37	37	
BqueNat	500	$15	14⅞	14⅞	— ⅛
BellCanad	8185	$20	19¾	20	
Bell pr G	3000	$23¾	23¾	23¾	+ ¾
BombA	500	$16	16	16	— ⅜
BowVal	1300	$20¾	20¼	20⅜	
BrcanA	2000	$34⅞	34⅜	34⅞	— ⅛
Brunswk	300	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅜
CdaCVEM		⅛	⅛	⅛	
C Imp Bank	2800	$28⅛	28	28	
CMarconi	1000	$22	22	22	+ ⅜
CPLtd	530	$43⅜	43½	43½	— ⅛
CarlOk	1300	$8¾	8⅝	8¾	+ ¼
CentDyn	1500	98	97	97	
Chrysler	1100	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅜
C Bath A	300	$25¼	25¼	25¼	
Cons i Res	7300	250	248	250	+5
Dalco Pet	600	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
DofascoA	5000	$41	41	41	
DomePete	1200	$72	71½	71½	+ ¼
DomStore	7000	$22¾	22¾	22¾	+ ¼
Domtex	500	$17	17	17	+ ⅛
Donohue	700	$29¼	28¾	29¼	+1¼
DonohuepfA	100	$15	15	15	—1
MinestM	1500	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
EntrepCP	1575	$25½	25¼	25½	+ ¼
FCAInter	1000	465	465	465	
GazMetr	100	$7	7	7	
GulfCan	6500	$24¾	23½	24¾	+1½
H Bay MS	100	$37	37	37	+ ¾
HB Oil Gas	3000	$25	25	25	+ ½
HuskyOil	8100	$22	20¾	22	+1⅜
IAC	600	$12⅛	11¾	12⅛	+ ⅜
IU Int	200	$21	21	21	+ ½
Imp O A	4700	$33½	33⅜	33½	+ ½
Inco	1325	$24¾	24¼	24¾	+ ¾
Labrador	200	$49	49	49	
MB Ltd	184	$40¼	40¼	40¼	+ ¼
MassFer	300	440	440	440	+5
MitelCorp	1100	$21⅛	21⅛	21⅛	
MolsonA	100	$30	30	30	+ ¼
Noranda	1600	$30½	30¼	30½	+ ½
Norcen	150	$31	31	31	— ⅛
Normick	100	$8¾	8¾	8¾	
NorTel	300	$34½	34½	34½	+ ¼
Polcon	1000	20	20	20	
PowrCrp	400	$22⅜	22	22	— ⅛
RoyalBank	1705	$60⅜	60	60⅜	+ ⅛
Seagram	1000	$70½	69½	69¾	— ¼
ShellCan	800	$25	24⅞	25	+ ½
SilStack	375	$27½	27½	27½	+ ⅜
SparCap	6000	38	37	38	+1
StelcoA	200	$37⅛	37⅛	37⅛	— ⅛
Texaco	3000	$22¾	22¾	22¾	
Tor Dm Bk	1500	$33½	33¼	33½	— ¼
TotalPete	800	$27⅞	27⅞	27⅞	+ ¾
TrCanPl	600	$22¼	22⅛	22⅛	
Turbowts	200	$18¼	18¼	18¼	
WlkrCons	10200	$31¼	31	31⅛	+ ⅛
WebbKnp	500	$6½	6½	6½	— ½

ÉCHOS BOURSIERS

Un déficit pour Ciment St-Laurent

Ciment St-Laurent a réalisé des ventes de $165 millions pour les neuf premiers mois de 1980 comparativement à $184 millions pour la période correspondante de l'année dernière. La perte provenant de l'exploitation se chiffre à $2 millions par rapport à un profit de $9.5 millions pour la même période l'an passé. La perte totale de $6.9 millions est principalement imputable à la fermeture de l'usine de Kingston, N.Y. qui s'est élevée à $4.9 millions. Au chapitre des actions, la perte s'établit à 68 cents avant le poste extraordinaire et à $2.34 après, contre un profit de 3.18 l'an dernier. Un dividende de 50 cents sera payable le 31 janvier 1981 aux détenteurs d'actions de classes A et B enregistrés le 15 janvier 1981.

La compagnie **McCain Foods** va faire agrandir ses installations de Florenceville au coût de $5.7 millions. Le gouvernement fédéral a versé une subvention de $1,132,848.

L'augmentation de la production qui en découlera créera 103 emplois supplémentaires. Les travaux préliminaires commenceront incessamment et le parachèvement est prévu pour la fin de cette année.

McCain est un important exportateur de pommes de terre frites congelées. Outre l'usine de Florenceville, la compagnie a des installations à Grand Falls, N-B., Portage-La-Prairie, Man., de même qu'aux États-Unis, en Angleterre, aux Pays-Bas, en Espagne et en Australie.

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
FCA Intl	100	465	465	465	— 5
Fibrg Nik	z25	$102½	102½	102½	
FathmOcn	2300	235	222	235	+13
FedIndA	6300	$13⅜	13¼	13⅜	
FCalgary	17500	$5½	5¼	5½	+ ⅛
F Cty Tr C	200	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
FMar	3800	360	330	345	+ 5
Foodex p	2900	$5¼	5	5¼	
Ford Cnda	z70	$46⅜	46⅜	46⅜	
Francana	1138	$19¾	19¼	19¾	+ ⅜
Fraser	100	$24	24	24	+ 1
G M Res	17800	$7	6¾	7	+ ¼
Galveston	3100	255	245	255	+10
GazMetr	1200	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
GDistrbA	800	$14¾	14½	14½	
GDistrbw	1000	$7¼	7	7	— ¼
Genstar L	2072	$39	38½	39	+ ⅜
Gerin1stp	100	$7	7	7	+ ¼
Gibraltar	1600	$14½	14¼	14½	
GlbeRltyp	1630	$20	19¾	20	+ ½
Goldale A	4400	$16	15⅝	15⅞	+ ¼
GoldundM	16235	284	275	284	+ 9
Grandma	800	350	350	350	
GLNickl	2500	165	165	165	+ 5
GLForest	z100	$72½	70¾	70¾	
GNFin	640	$7⅞	7¼	7¼	— ½
GGoose9¾	100	$9¼	9¼	9¼	+ ½
GuarTrp	100	$15	15	15	+ ⅛
GulfCan	96050	$24⅞	23¼	24¾	+1⅜
Gulfstrem	38457	$11½	11¼	11½	+ ⅛
HCI Hldg A	100	$48¾	48¾	48¾	— ⅛
HCI Hldg B	110	$47	47	47	—1¼
HardCrpC	1000	192	192	192	+17
HarlequnA	1700	$22⅞	22¾	22⅞	+ ⅛
Hawker	1050	$21¾	21⅜	21⅜	+ ⅛
HeritageA	z40	$16¼	16¼	16¼	
HighfieldA	1100	400	400	400	+ 5
Highwood	1000	480	480	480	+ 5
HBayMng	1550	$37⅛	36¼	36¼	— ¾
HBayCo	300	$24	24	24	
HBCpr	400	$18	18	18	+ ½
HBOilGas	7950	$25⅜	24½	25⅜	+ ¾
Hu-Pam	2900	180	175	180	
Husky Oil	65360	$22	20¾	21¾	+1¼
Hydra Ex	6400	225	220	225	+ 5
IAC	13002	$12⅛	11⅜	12¼	+ ⅜
IUIntl	1880	$21⅛	20⅞	21⅛	+ ⅜
Imasco	400	$32	32	32	
ImpOilA	13456	$33¾	33¼	33¾	+ ⅞
Inco	20030	$24⅞	24½	24¾	+ ⅜
Indal	z15	$16¾	16⅜	16⅜	
InlandGas	373	$14¼	14	14¼	+ ¼
Inter-City	15945	$16⅜	15⅞	16⅞	+1¼
Intrmetco	1000	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
IBM	z49	$80	79¾	80	
IntMogul	325	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Intl Thorn	400	$9	9	9	+ ¾
IntprPipe	2200	$16	15⅞	16	
Irwin Toy	300	485	480	485	+ 5
Island Tel	100	$14¾	14¾	14¾	+ ⅛
Ivaco	400	$23	23	23	— ¼
JQRes	7000	180	170	180	+ 5
Jorex Ltd	5800	110	105	110	+ 6
Joutel	89590	450	400	450	+50
Kam Kotia	1710	$9½	9¼	9½	
Kaps Tran	69360	160	141	155	+15
Kelsey H	600	$28	28	28	— 1
K Anacon	53400	180	155	180	+26
La Luz	600	$6⅞	6⅞	6⅞	
LabattA	460	$26¾	26½	26¼	+ ⅛
Lacana	2400	$12¼	12	12¼	+ ¼
Lacanaw	1000	$8	8	8	
LaidlawA	3200	$9⅛	8¾	9⅛	+ ⅜
LaidlawB	1900	$8¾	8½	8¾	+ ⅛
LOntCem	100	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
LShore	3815	$35	35	35	
LarderRes	250	215	215	215	— 5
LasitrKm	200	180	180	180	
Laurasia	11150	188	185	188	+ 5
LauFinp	4800	$14½	14	14½	+ ¼
LavaCap	200	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ¼
LeighInst	305	$14	13¾	14	+ ¼
Liberian	100	310	310	310	+ 5
LLLac	1700	$33½	33¼	33¼	— ¼
LoblawCo	500	$7⅞	7¾	7¾	— ⅛
LobCopr	408	$22½	22½	22½	
Lumonics	850	$16½	16⅛	16½	+ ¼
LyttonM	16900	184	165	184	+24
Micc8p	200	$28½	28½	28½	+ ⅜
MSZ Res	2500	430	420	430	
MclanHX	3250	$12¾	12¾	12¾	+ ⅛
MclanHY	3300	$12¾	12⅜	12¾	+ ¼
Macmillan	1870	$40½	40	40	— ½
Madeline	500	280	280	280	+ 5
Madsen	z50	260	260	260	
Magnetcs	2400	240	235	240	+ 5
MajstcWil	2100	$5	495	5	+15
Malartic	300	$10¼	10	10	
ManBar	16500	165	155	165	+ 3
Maplex M	100	$12	12	12	+ ¼
MartimAp	500	$6⅞	6⅞	6⅞	
MarT860	z68	$7⅞	7⅞	7⅞	
MarkSpnc	z75	$10	9⅞	9⅞	
MassFer	10593	465	440	465	+25
MasFA	1200	$8⅜	8½	8⅜	— ⅛
MasFB	540	$8⅜	8⅛	8⅜	+ ⅜
Matchan	3500	95	95	95	
McAdam	18300	94	89	90	
McLaghln	100	$9¾	9¾	9¾	
McLghl9p	200	$18¾	18¼	18¾	+ ⅜
Menfor	2500	$8¾	8¾	8¾	
Merland E	3100	$9⅛	8⅞	9⅛	+ ⅛
Midcon	1000	325	325	325	
MikesSubs	200	190	190	190	+25
Minrl Res	19500	320	310	315	—10
MitelCorp	12986	$21¾	21	21¼	+ ¼
MolsonA	10800	$30¼	30	30¼	+ ⅜
MonarcW	1000	45	45	45	+10
MonencoA	100	$12½	12½	12½	— ¼
MtlTrust	100	$21¾	21⅜	21⅜	+ ⅛
Moore	3008	$41¼	41	41¼	
Morisn	2000	435	415	435	+10
MtnStates	7650	$17⅞	17¼	17⅞	+ ⅛
Murphy	300	$33⅞	33⅝	33⅝

Le tourisme montréalais en hiver

Quand les paradoxes se vendent mieux que la neige

par Paul Morisset

En hiver, les paradoxes se vendent mieux que la neige, ont découvert les promoteurs du tourisme montréalais.

De l'avis unanime, la nouvelle campagne de publicité d'hiver lancée en octobre dernier sous le thème «Montréal the paradoxical», mettant en relief les multiples contrastes de la métropole, donne des résultats beaucoup plus encourageants que les campagnes menées durant les trois hivers précédents sous le thème «Montréal Snow Ball».

Destinée au nord-est des États-Unis et au sud-est de l'Ontario, la campagne «paradoxale» n'a pas encore eu le temps de susciter une hausse sensible des affaires dans les hôtels de Montréal, qui, pour la première fois, s'associent activement aux efforts de la Ville en offrant des forfaits spéciaux et en assumant une partie des frais de publicité.

Cependant le nombre de demandes de renseignements adressées depuis deux mois aux services touristiques de la Ville a considérablement augmenté par rapport aux années précédentes, affirme M. Jean-Marc Laliberté, assistant surintendant de la Commission de développement touristique de Montréal. Pour la nouvelle promotion, dit-il, c'est un indice certain de succès.

La Commission de développement touristique fait partie, avec cinq autres organismes similaires, de la CIDEM, cette «Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal» créée il y a environ un an et demi pour stimuler et orchestrer la croissance économique de la Ville. La CIDEM se trouve donc chargée, entre autres, de coordonner la promotion touristique de Montréal, une tâche importante puisque l'industrie de tourisme, qui amène chaque année de cinq à six millions de visiteurs dans la métropole, serait la deuxième industrie de base de Montréal, après la pétrochimie.

Ainsi la stratégie de promotion touristique est d'une importance capitale pour Montréal et toute erreur de tir dans ce domaine risque de coûter cher en termes de retombées économiques, comme en témoignent les résultats décevants du «Montréal Snow Ball».

L'ancien thème du «bal dans la neige» impliquait trop que Montréal était un centre de ski, admet M. Laliberté. «Les gens qui connaissaient déjà Montréal ne prenaient pas les annonces au sérieux tandis que les autres, en arrivant, étaient souvent déçus de ne pas se trouver aussi proches que prévu des pistes de ski.»

La nouvelle campagne de publicité «vend Montréal pour ce qu'est Montréal», affirme M. Laliberté. Elle fait ressortir les contrastes, ou «paradoxes», particuliers à une ville où se côtoient le français et l'anglais, l'Europe et l'Amérique, le vieux et le neuf, tout en valorisant ses divers atouts, comme le réseau sous-terrain de boutiques, la proximité des stations de ski, etc.

L'idée n'est pas neuve, certes, mais l'emballage cette fois se veut plus «audacieux», selon le terme de M. Laliberté. Les trois images de base servant à la publicité imprimée (les médias électroniques ont été exclus faute de fonds) montrent une ballerine chaussée de skis avec, à l'arrière-plan, la silhouette du centre-ville; un serveur chaussé de patins; et un couple dansant au fond d'une calèche.

Ces images étonnantes apparaissent sur des brochures, des affiches et dans divers journaux et magazines anglophones diffusés dans un rayon d'environ 700 milles de Montréal, englobant Toronto, Chicago, Washington et tous les autres grands centres plus proches de Montréal.

Aux Etats-Unis, la promotion est coordonnée par Carlson, Rocky and Associates, firme de relations publiques newyorkaise qui représente les intérêts de Montréal chez nos voisins du Sud depuis plus de 15 ans, moyennant des honoraires forfaitaires qui atteignent actuellement quelque $500,000 par année. La coordination de la promotion d'hiver ne constitue qu'une partie des tâches de Carlson, Rocky, qui s'occupe aussi de promotion économique en général.

Une vingtaine des principaux hôtels de la métropole se sont joints à l'initiative de la CIDEM en mettant au point des forfaits comprenant trois jours et deux nuits à l'hôtel (n'importe quel jour de la semaine) ainsi que divers à-côtés: demi-bouteille de vin, petits déjeuners, billets pour spectacles, etc. Ces hôtels participent aux frais d'impression d'une brochure en couleurs

Montréal

présentant Montréal ainsi que chacun des forfaits individuels. De plus, quelques-uns des plus grands hôtels ont accepté d'utiliser les images-thèmes de la campagne «paradoxale» dans la publicité qu'ils se payent eux-mêmes dans les médias américains.

La campagne «Montréal the paradoxical», qui coûte quelque $300,000 à la Ville, sans compter la participation des hôtels, est déjà considérée comme une réussite par les principaux hôteliers de la métropole. «Son succès sera sans aucun doute supérieur à celui des promotions précédentes», déclare M. Pierre Bougain, directeur de l'hôtel Reine-Elizabeth. Et M. Jorg Lippuner, directeur général de l'hôtel Bonaventure d'enchaîner: «Nous sommes très contents de cette campagne. C'est une grande amélioration par rapport aux précédentes.»

Les dirigeants des grands hôtels de Montréal doivent rencontrer les représentants de la CIDEM vers la mi-janvier pour faire le point sur la nouvelle stratégie de promotion et la nouvelle formule de collaboration entre la Ville et les hôteliers. Ces derniers indiquent déjà qu'ils sont prêts à rééditer l'expérience pour les promotions du printemps et de l'automne.

Du côté de la Ville comme des hôteliers, cependant, on reconnaît que «Montréal the paradoxical» ou toute autre formule semblable ne provoquera pas en soi un miracle économique, mais servira plutôt à faire contrepoids à certains facteurs profonds comme la baisse générale du tourisme due au ralentissement de l'économie.

Après avoir connu une «bonne» année en 1980, MM. Bougain, Lippuner et Jean-François Marrinacce, directeur général de l'hôtel Méridien, voient venir 1981 sans grand enthousiasme. Les affaires vont stagner, pensent-ils, ou progresser légèrement, avec l'aide d'un dollar canadien anémique qui continuerait d'attirer les étrangers.

Quant au tourisme d'affaires ou de congrès, qui constitue d'ailleurs la plus grande part du tourisme d'hiver à Montréal, les hôteliers ne s'attendent à aucune reprise sensible avant deux ou trois ans. La nouvelle loi américaine permettant des déductions fiscales pour les congrès tenus hors des États-Unis a été ratifiée par le président Jimmy Carter mardi dernier, mais ses effets bénéfiques se feront attendre à Montréal, les grands congrès étant planifiés très longtemps à l'avance.

Vancouver ravit à Montréal le titre de deuxième bourse

par Gail Lem
de la Presse Canadienne

La valeur des actions transigées à la Bourse de Vancouver a dépassé celle de Montréal en 1980 ce qui lui a permis de devenir le deuxième marché boursier en importance au Canada, après Toronto.

Soutenue par l'augmentation des prix des métaux précieux et par ceux du gaz et du pétrole, autant le volume et la valeur des actions transigées ont atteint des niveaux records.

La Bourse de Vancouver a recueilli 11% en valeur du marché des actions au Canada, une hausse de 6.4% par rapport à l'année dernière, pour devancer la Bourse de Montréal qui est tombée à 10% par rapport à 11.5% l'année dernière. La Bourse de Toronto a reculé à 78% du marché des actions alors qu'elle détenait 81% en 1979.

Pour les principales Bourses canadiennes, 1980 fut une année de première grandeur, pendant laquelle, contrairement aux tristes années 70, les marchés ont accompli des bonds énormes dans presque tous les secteurs.

Personne ne sait ce que réserve 1981, puisque l'avenir des marchés dépend en grande partie de ce que pourront faire les gouvernements nord-américains pour mettre un frein à l'inflation.

Les gains énormes de 1980 ont cependant été réalisés en dépit de quelques liquidations spectaculaires, alors que les placements se sont heurtés aux politiques gouvernementales, aux taux d'intérêt élevés et aux fluctuations incroyables du prix du métal jaune.

En général, les marchés ont semblé ignorer les augmentations record des taux d'intérêt et la hausse de l'inflation, pour se concentrer plutôt sur les profits records des compagnies et sur le jeu fascinant de l'exploration pétrolière.

Ils ont progressé de manière continue pendant les premiers mois de l'année, et les cours ont effectué une remontée sensationnelle, après le «massacre d'octobre» 1979.

L'indice composé de Toronto, qui comporte 300 valeurs, et qui marquait 1,813.17 au début de 1980, a terminé l'année aux environ de 2,300.

Le 28 novembre, l'indice avait atteint son point culminant, à 2,402.23.

Mais les taux d'intérêt, au Canada et aux États-Unis, ont atteint des niveaux sans précédent, ce qui a eu pour résultat de faire sortir l'argent des marchés boursiers pour l'orienter vers des valeurs porteuses d'intérêt.

Le prix de l'or, qui avait atteint un sommet de $850 l'once, fit une chute d'environ $400 US. En même temps que ce déclin du métal jaune il s'est produit ce qu'on a depuis appelé l'éclatement de la bulle d'argent Hunt. Les investisseurs commencèrent alors une liquidation massive de leurs intérêts miniers qu'ils avaient acheté avidement au milieu de la frénésie spéculative des mois précédents.

Le déclin s'est poursuivi pendant les mois printaniers engloutissant des millions de dollars. Mais les Bourses ont remonté la pente au cours de l'été et pendant l'automne.

La dévaluation du dollar canadien a stimulé les achats, puisque les ressources et les produits canadiens se trouvaient ainsi plus compétitifs sur les marchés mondiaux; même chose pour le prix plus élevé du lingot d'or et pour les nouvelles encourageantes provenant des puits de pétrole en voie d'être forés à Terre-Neuve et dans la Mer de Beaufort.

Les valeurs immobilières et de construction ont profité du coût plus élevé des terrains, lequel reflétait l'inflation croissante. Mais le budget fédéral et la politique énergétique nationale provoquèrent une autre énorme liquidation à la fin d'octobre.

Plusieurs investisseurs ont alors retiré leurs fonds du Canada, craignant de voir leurs profits diminués et l'industrie du pétrole nationalisée.

La dégringolade du marché fut interrompue par la victoire du parti républicain aux élections présidentielles américaines, mais elle a repris de plus belle quand les taux d'intérêt ont commencé à monter encore une fois.

Les marchés entreprennent 1981 «à un carrefour», estime M. John Ing, vice-président chez Pitfield MacKay Ross, une maison de courtage.

Si les politiques du président-élu Ronald Reagan réussissent à enrayer jusqu'à un certain point l'inflation et son emprise sur l'économie, dit M. Ing, ces mêmes politiques affecteront la performance du marché de manière négative à court terme. Cependant, ajoute-t-il, si les politiques de M. Reagan ne sont pas meilleures que celles de ses prédécesseurs, on peut s'attendre à une situation inflationniste désastreuse et on peut à juste titre s'inquiéter de ce qui attend les marchés financiers».

Cependant, dans les milieux financiers, on espère beaucoup que M. Reagan pourra modérer l'inflation. «Je crois pour ma part que cet optimisme est mal placé, étant donné les réalités politiques actuelles, dit M. Ing.

«M. Reagan va faire la même chose que M. Carter, avec le résultat que les dépenses gouvernementales vont augmenter, sous forme de dépenses pour la défense. Nous allons avoir des taxes plus élevées, ce qui va amener des déficits plus élevés et des taux plus élevés d'inflation.»

M. Ing estime que le jeu des taux d'intérêt sera le principal facteur qui influencera les marchés boursiers à court terme, en ce début d'année.

Le gouvernement fédéral a déjà pris des mesures pour adoucir sa politique énergétique nationale. Un compromis entre les gouvernements du Canada et de l'Alberta stimulerait aussi l'activité boursière en dissipant l'incertitude des marchés.

M. Ing s'attend à une forte performance dans trois secteurs du marché en 1981: les métaux et les minéraux, le pétrole et le gaz, et les services financiers.

Les valeurs minières devraient s'améliorer pendant la dernière partie de 1981, à cause des prix plus élevés et d'inventaires plus bas.

Du côté des valeurs pétrolières, les prix de l'énergie vont continuer d'augmenter, et, malgré les restrictions du programme énergétique, les compagnies canadiennes de gaz et de pétrole possèdent le potentiel pour améliorer les réserves mondiales.

Enfin, les banques devraient bénéficier de la révision depuis longtemps attendue de la Loi des banques, et les revenus devraient s'accroître de 10 à 15% avec des taux d'intérêt probablement plus bas.

À la Bourse de Toronto, la valeur des actions transigées au cours de l'année a progressé de 57.6% pour s'établir à $29.5 milliards. Le volume, quant à lui, a monté de 44.5% pour atteindre 2.9 milliards d'actions transigées en 1980.

La valeur des actions transigées à la Bourse de Montréal a augmenté de 44.6% pour s'établir à $3.8 milliards. Le volume transigé au cours de l'année a atteint 299.6 millions comparativement à 177.7 millions l'année précédente.

À Vancouver, la bourse a accumulé les records. La valeur des actions transigées a quadruplé passant de $1.4 milliard à $4.4 milliards en 80, devançant ainsi Montréal comme deuxième marché en importance au Canada. Le volume a presque doublé passant de 919.9 millions d'actions à 1.73 milliard.

Ainsi, non seulement la Bourse de Vancouver a-t-elle dépassé Montréal au titre de la deuxième bourse canadienne, mais elle a aussi réussi à grignoter un peu de terrain à la Bourse de Toronto en pourcentage du marché total au Canada.

TCPL veut étendre son réseau dans l'est

TORONTO (PC) — La compagnie TransCanada PipeLines compte construire un gazoduc de $350 millions pour étendre son service dans l'est de l'Ontario ainsi qu'à Portage-du-Fort, au Québec.

Elle affirme, dans un communiqué publié hier, avoir demandé à l'Office national de l'énergie l'autorisation de procéder au lancement des travaux dès le mois de mai prochain, de façon à mettre le gazoduc en service en novembre 1982.

La ligne s'étirerait sur 409 kilomètres de long entre l'installation des compresseurs de North Bay (Ont.) et le gazoduc existant à Morrisburg (Ont.).

Le tracé serait à peu près parallèle à la rivière Outaouais et permettrait de desservir les municipalités ontariennes de Mattawa, Deep River, Chalk River, Stittsville et Kemptville. Un nouveau point de livraison près de Petawawa (Ont.) permettrait de desservir Portage-du-Fort, au Québec.

BANQUE NATIONALE DU CANADA

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est donné, par les présentes, qu'un dividende de trente cents par action sur le capital social versé de la Banque a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 janvier 1981. Ce dividende sera payable au siège social et à toute succursale de la Banque, à compter du 30 janvier 1981, aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque le 31 décembre 1980, à la fermeture des bureaux.

Par ordre du conseil d'administration
Le vice-président et secrétaire
YVON MARCOUX

Montréal, le 27 novembre 1980.

BANQUE NATIONALE DU CANADA

AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

Avis est donné, par les présentes, que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque Nationale du Canada, qui sera également une assemblée générale extraordinaire, se tiendra à l'Hôtel Reine-Elizabeth, 900 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, Canada, le jeudi 15 janvier 1981, à 9h30, pour:

(a) recevoir le rapport des administrateurs et les états financiers, pour l'exercice terminé le 31 octobre 1980, de la Banque Nationale du Canada;

(b) étudier et, si jugé à propos, approuver les nouveaux règlements généraux de la Banque (sauf le Règlement Neuvième);

(c) étudier et, si jugé à propos, adopter la résolution spéciale suivante: «Il est résolu d'approuver le Règlement Neuvième des règlements généraux ayant trait à l'émission des actions du capital social de la Banque sans offre préalable aux actionnaires.";

(d) élire les administrateurs;

(e) nommer les vérificateurs et fixer leur rémunération;

(f) étudier et, si jugé à propos, adopter la résolution spéciale suivante: «Il est résolu d'approuver le Règlement numéro 12 ayant trait à la rémunération annuelle globale des administrateurs.";

(g) étudier et, si jugé à propos, adopter la résolution spéciale suivante: « Il est résolu: 1. d'approuver le Règlement numéro 13 modifiant le capital social autorisé de la Banque par: (i) la création de 7 500 000 actions ordinaires additionnelles d'une valeur nominale de $ 2 chacune, (ii) la création d'actions privilégiées de premier rang pouvant être émises en séries jusqu'à concurrence d'une considération globale d'au plus $ 100 000 000, et (iii) la création de 1 600 000 actions privilégiées convertibles d'une valeur nominale de $ 31 chacune ; et 2. de réduire le capital versé de la Banque d'un montant égal à la valeur nominale globale des actions privilégiées convertibles effectivement converties et de débiter d'un pareil montant le compte capital versé des actions privilégiées convertibles."; et avis est, par les présentes, donné que ladite résolution spéciale sera soumise à l'approbation du gouverneur en conseil;

(h) étudier et, si jugé à propos, adopter la résolution spéciale suivante: «Il est résolu d'approuver le Règlement numéro 14 stipulant que les administrateurs peuvent déclarer, en tout temps et de temps à autre, des dividendes sur les actions ordinaires de la Banque qui soient payables en numéraire ou, au choix du détenteur, sous forme d'actions ordinaires additionnelles de la Banque.»;

(i) étudier toute autre question dont l'assemblée pourrait être régulièrement saisie.

Par ordre du conseil d'administration
Le vice-président et secrétaire
Yvon Marcoux

Montréal, le 16 décembre 1980

Dividende numéro 41

AVIS est par la présente donné qu'un dividende trimestriel de $0.20 par action ordinaire a été déclaré par le conseil d'administration. Ce dividende sera payable le 15 janvier 1981, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 31 décembre 1980.

Pierre Audet, avocat
Secrétaire

Montréal, le 3 janvier 1981

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Dividende numéro 4 actions privilégiées

AVIS est par la présente donné qu'un quatrième dividende trimestriel calculé au taux annuel de $0.935 par action privilégiée convertible, à dividende cumulatif, rachetable, d'une valeur nominale de $17 chacune, a été déclaré par le conseil d'administration. Ce dividende sera payable le 15 janvier 1981, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 31 décembre 1980.

Pierre Audet, avocat
Secrétaire

Montréal, le 3 janvier 1981

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

«L'AVENIR DE L'ÉLECTRICITÉ DANS LE CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE QUÉBÉCOIS»

La Commission parlementaire permanente de l'Énergie et des Ressources tiendra des auditions publiques sur le plan des installations 1981-1990 d'Hydro-Québec à compter de mardi le 24 février 1981, au Salon rouge de l'Assemblée nationale.

L'ensemble des documents déposés par Hydro-Québec sont disponibles au siège social d'Hydro-Québec situé au 75, boul Dorchester ouest, Montréal.

Le document de synthèse, intitulé «Une stratégie pour la décennie 80», est disponible dans les bureaux régionaux d'Hydro-Québec.

Toute personne ou organisme intéressé à se faire entendre devra déposer son mémoire en cent exemplaires, AU PLUS TARD, MERCREDI LE 21 JANVIER 1981, à l'adresse suivante:

SECRÉTARIAT DES COMMISSIONS
ASSEMBLÉE NATIONALE
HÔTEL DU PARLEMENT
BUREAU 6
QUÉBEC (QUÉBEC)
G1A 1A4

Ministère de l'Énergie et des Ressources

À bord du M/V Odessa

Confort et détente... sous la faucille et le marteau

GUY DESHAIES

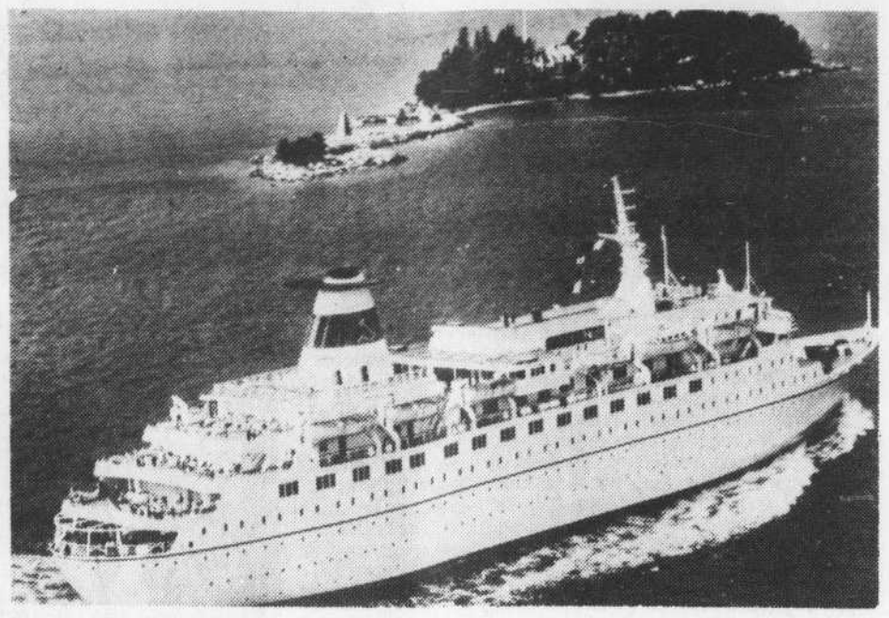

DEPUIS un an, c'est-à-dire depuis l'invasion de l'Afghanistan par l'armée soviétique, les États-Unis ont réduit à trois les ports d'escale où peuvent s'arrêter les paquebots soviétiques: la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et Skagway en Alaska.

Depuis un an, le mouvement de boycott des Américains à l'égard des Russes n'a jamais été aussi intense et la crainte qu'inspire l'armement de l'URSS sur les citoyens américains n'a jamais été aussi vive.

Cela n'empêche pas que d'ici au 9 mai prochain, tous les samedis, de 8 h à 18 h, les habitants de la Nouvelle-Orléans verront se dresser la faucille et le marteau de la cheminée du M/V Odessa, au-dessus de la gare maritime, tout au bout de la rue Poydras. Le navire entreprendra ainsi 18 croisières dans le golfe du Mexique et les Caraïbes au départ de la Nouvelle-Orléans où il paiera des droits d'amarrage et de pilotage et où il s'approvisionnera généreusement en eau, en mazout, en denrées de toutes sortes et en divers autres produits au grand plaisir des commerçants locaux et des autorités portuaires.

«Je ne vous juge pas, m'a dit un jeune avocat de la Nouvelle-Orléans, la veille de mon départ à bord du Odessa, le 12 décembre dernier; mais je trouve indécent de s'embarquer sur un bateau russe. Il est vrai que vous êtes canadien», s'est-il empressé d'ajouter avec un rien de mépris.

Il ne savait pas que le lendemain, à l'ombre de l'énorme cheminée arborant la méchante faucille et le vilain marteau, plusieurs de ses concitoyens dont un militaire de la US Air Force, tireraient le pigeon d'argile et boiraient du champagne de Crimée en admirant la beauté des Natacha, Galina, Svetlana et autres de l'équipage et en tapant sur les épaules des Igor, Sacha, Vladimir et Sergei, surpris tout de même un peu de voir ces jeunes Soviétiques souriants, enjoués et de bonne humeur. Car l'Américain, encore plus que le Canadien et énormément plus que le Québécois, est persuadé que tout Soviétique est triste, apeuré, surveillé et brûle du désir de s'enfuir, naturellement aux États-Unis, pays de liberté.

C'est le côté amusant d'un voyage sur un bateau russe au départ des États-Unis. Lorsque ce n'est pas par le mal de mer, les Américains paraissent légèrement déroutés par la vie à bord. Au début plusieurs montrent une certaine frustration: ils se plaignent du fait que l'équipage parle mal l'anglais; ils affirment que les draps sont trop courts; ils trouvent que la boutique russe du bord est pauvrement garnie et répandent la nouvelle comme quoi la coiffeuse sent la transpiration. Il y a du vrai dans tout cela, mais on voit tout de suite que les Américains acceptent mal d'être à bord d'un paquebot ultra-moderne, où tout fonctionne bien, où tout est d'une propreté exemplaire, où la gentillesse est reine et que tout cela soit russe. On voudrait que ce soit américain ou anglais, ou canadien, ou scandinave à la rigueur, mais pour le prix de telles croisières il ne fait pas de doute que les Soviétiques défient toute concurrence et c'est d'ailleurs pour cela que malgré tout ils attirent les Américains sur leurs navires.

Les passagers saluent poliment le commandant Vadim Nikitin, 44 ans, lorsqu'il promène son énorme berger allemand autour de la piscine du bord ou lorsqu'il se pointe au casino à 1 h du matin. Ils ne savent pas toujours qu'il fait confectionner ses costumes chez Cardin à Paris, qu'il a formé une équipe de football parmi l'équipage et n'hésite pas à louer un stade aux escales pour un match et que, lorsque les passagers prennent d'assaut les boutiques de Cozumel, Cayman, Montego Bay ou autres, il lui arrive de faire descendre à l'eau l'un ou l'autre de ses deux canots-automobile privés, superpuissants, aux fins de pratiquer son sport favori: le ski nautique.

Le camarade Nikitin, on sent tout de suite qu'il ferait un bon départ pour un livre sur la «nomenklatura» mais il a le mérite d'utiliser les satellites russes autant que les américains pour sa navigation grâce à un système «sat-nav» sophistiqué.

Quant aux stabilisateurs, dont les propriétaires de paquebots font grand état dans leur publicité pour tenter de faire croire que le navire ne peut ni rouler ni tanguer, je crois qu'on peut dire de l'Odessa ce qui est vrai pour tous les autres paquebots.

Premièrement que rien ne peut empêcher un bateau de rouler par grosse mer, deuxièmement que les stabilisateurs n'ont aucun effet sur le tangage, au contraire ils l'accentuent, troisièmement que ce sont des équipements qu'on prend bien soin de ne jamais utiliser parce qu'ils signifient une énorme augmentation de la consommation de mazout.

Ne parlons donc plus de stabilisateurs ne serait-ce que pour éviter d'être inutilement naïfs. Mais, règle générale, durant l'hiver, le golfe du Mexique est relativement calme. Personnellement, du 13 au 19 décembre dernier, entre la Nouvelle-Orléans et Cozumel et retour, j'ai eu souvent la fâcheuse impression de me trouver dans une cathédrale tant le plancher était stable sous mes pieds. Je dis fâcheuse parce que j'aime un bateau qui bouge mais je sais que plusieurs passagers préfèrent le calme à la tempête. Comme beaucoup d'autres navires l'Odessa a des bars, une piscine, une salle de théâtre, un gymnase, un bain sauna, un hôpital, un casino avec deux croupières britanniques et un administrateur du Kansas, une boutique, des ponts avec chaises longues, une bibliothèque à base de livres en cyrillique mais agrémentée de quelques ouvrages en anglais et d'une publication intitulée *Moscow News* dans laquelle on explique l'intervention américaine dans le conflit irano-iraquien, où l'on publie un long moratoire de l'URSS pour la paix et le désarmement et où il y a un portrait peu élogieux du dénommé Reagan.

Il y a aussi une coiffeuse, un masseur, divers commissaires de bord et, le soir, des musiciens et des membres d'équipage qui donnent un spectacle. Il y a Phil Baxter, directeur de croisière, un Américain né à Paris, plein d'élégance et de savoir-vivre, qui organise des activités, la charmante Louise Sauvé, de Montréal, qui chante en français de sa belle voix alto des airs connus de Piaf, Félix Leclerc, Aznavour. Il y a Tom, le photographe britannique qui nikonne à tout va entre deux dégustations de vodka (les Russes prononcent woidka), il y a Linda, l'interprète américaine qui, à 23 ans, manoeuvre aussi bien le russe que l'anglais et tape les programmes de la journée, et il y a les 270 Soviétiques membres de l'équipage dont plusieurs sont Ukrainiens mais affirment aimer beaucoup les Russes et faire partie de cette belle grande famille unie.

Malgré ce gros mensonge, c'est peut-être justement l'équipage qui fait la première différence importante de ce navire. Du plus petit mousse jusqu'au commandant ce sont, règle générale, des gens bien entraînés, propres, polis, distingués et d'une amabilité peu commune. Or seuls les Soviétiques, à cause de leur système, peuvent, par les temps qui courent se payer des équipages d'une telle qualité. Les membres de l'équipage travaillent en effet très dur, plus de 12 heures par jour, sept jours par semaine pendant quatre ou cinq mois puis ils ont un congé payé d'une durée égale dans leur pays. Ce qui fait qu'il y a souvent des nouveaux membres d'équipage à bord. Mais vous ne risquez pas de vous faire voler votre argent ou vos articles de valeur dans votre cabine et les dames sont assurées qu'elles n'auront jamais à leurs trousses quelque garçon du personnel trop entreprenant. Cela déplaira à certaines mais la tenue du navire demeure irréprochable. Des passagers arrivent à reprocher aux membres de l'équipage d'être «plutôt froids». D'abord ils sont moins «froids» que les employés de nos grands magasins, que nos fonctionnaires et que la plupart des gens que nous ne connaissons pas et à qui nous avons affaire en Amérique du Nord. Ensuite, il est certain qu'ils ne se permettent ni familiarités ni discussions politiques. Si vous êtes Canadiens ou tout autre chose qu'Américain ils aiment un peu plus. Ils parlent hockey et mentionnent les noms de Guy Lafleur et Esposito. Ceux qui sont déjà venus à Montréal disent qu'ils souhaitent y revenir. Ils parlent des montagnes Rocheuses et parfois ils risquent deux ou trois mots de français.

Ça s'arrête là. Mais pour ce qui est de la langue anglaise certains la maîtrisent mieux que d'autres. Le premier reproche des Américains se situe à ce niveau. Mais je les ai assez observés. Par exemple, s'ils veulent avoir un Coca Cola, ils diront: «I think I'll go for a Coke! Is it okay with you body?» Bref, le Victor de service ne comprend rien surtout si la réquisition est faite en texan de la bonne année. Car, dans son livre d'anglais, la demande d'un Coke se fait autrement. Il y a ainsi des gars qui ont demandé un Pepsi et se sont fait offrir la poivrière, une «Lite Beer» pour se faire passer le briquet, etc. D'autres passagers, après avoir farfouillé grossièrement le petit vocabulaire anglais-russe qu'on met dans chaque cabine, se croient autorisés à aborder le personnel en cyrillique. Là il se passe deux choses: ou bien ils ne comprennent rien because la prononciation ou bien ils comprennent et ça crée une situation désagréable. J'avais personnellement opté pour l'amusant «doïbre uttro» en guise de «good morning» le premier jour mais il a fallu que je renonce vite à cette pratique car le premier garçon à qui j'ai ainsi envoyé mes salutations matinales dans la langue de Tchékov s'est arrêté net et m'a dit quelque chose. Je n'ai pas lâché la rampe tout de suite et je me suis rendu à la limite de mes connaissances dans cette langue rébarbative en risquant un timide «Da». Ça l'a encouragé et il m'a alors débité du plus copieux avec beaucoup de «tchtch», de «broi», de «ski», de «robotte», et autres nouveautés. Peut-être avait-il un léger accent du Kirghzistan, allez donc savoir, mais nous étions dans deux mondes différents. Les ponts étaient coupés, ce qui la fait mal sur un navire, et j'ai dû m'avouer vaincu tout de suite en ayant l'air très con.

En résumé, il faut parler lentement et demander les choses, en anglais certes, mais simplement comme «One Coke, please». Le chemin direct quoi, sans garnitures, sans fantaisies, sans détours inutiles.

Voilà pour l'équipage hors pair. Mais l'Odessa a aussi un atout important. Ses quelque 250 cabines, à l'exception de trois suites à l'avant sur le pont supérieur, sont toutes exactement identiques avec deux lits simples, la toilette et la douche, une grande penderie, un bureau, la climatisation réglable dans chaque cabine, la télévision, le téléphone et un hublot. Car il n'existe pas de cabines intérieures sur l'Odessa et vous ne risquez pas de vous retrouver pratiquement dans la salle des machines ou encore sous l'arbre de l'hélice comme cela m'est arrivé déjà. Pour les croisières de sept jours, les prix varient de $545 à $995 par personne. La différence réside simplement dans la hauteur du pont. Je crois qu'il n'est pas nécessaire d'occuper les ponts supérieurs surtout qu'il y a des ascenseurs partout.

Sur les bateaux de croisière, normalement, on donne 1% par jour du prix de la croisière en guise de pourboire à l'équipage et l'on remet cette somme à la fin du voyage. Chez les Soviétiques aucun pourboire n'est demandé ou exigé. Il est cependant légèrement attendu. On donne ce qu'on veut et il est de bon ton, par exemple, de donner quelque monnaie aux garçons de table.

Aux escales, ces belles filles et ces braves jeunes gens feront généreuse provision de blue jeans et d'articles de toutes sortes.

Il est bon de savoir aussi qu'au départ de la Nouvelle-Orléans il faut se farcir 100 milles de Mississippi la nuit avant d'atteindre la haute mer le lendemain matin. Je conseillerais d'attendre la fin de la croisière pour visiter la Nouvelle-Orléans et ainsi réserver son avion le lendemain ou deux jours après le retour au pied de la rue Poydras. Il arrive souvent que le bateau soit retardé en remontant le Mississippi où apparemment beaucoup de bateaux s'échouent dans ce méandre où la circulation est très intense.

J'avais mon avion à prendre à midi le vendredi 19 décembre mais le bateau s'est amarré à 11 h au lieu de 8 h. Tant et si bien qu'après le contrôle douanier et le voyage à l'aéroport ($14.50) en taxi, j'ai raté mon Eastern Airlines à destination de Montréal via Atlanta. On m'a engouffré in extremis dans un petit 727 de Republic Airlines. Surprise, l'hôtesse annonce que nous atterrirons à Mobile dans 25 minutes. Nous repartons de cette triste escale et, seconde surprise, l'hôtesse fait savoir que nous nous poserons à Birmingham dans trente minutes. Je commence à en avoir marre.

Nous redécollons de la non moins décevante Birmingham pour se faire dire que nous serons à Atlanta dans trente autres minutes. Il y a une heure de décallage. Le nouvel aéroport d'Atlanta est magnifique mais je ne crois pas exagérer en disant que j'ai marché près de deux kilomètres pour atteindre le «Concourse C» où il fallait prendre l'autre avion dans le vague espoir de revenir à Montréal le même jour. Il y a des trains intérieurs pour butiner de «Concourse» en «Concourse» mais je n'ai pas eu le

Suite à la page 12

PRIX ET ITINÉRAIRES

LES croisières de sept jours cet hiver sont mieux équilibrées. Les 3, 17 et 31 janvier, 14 et 28 février, 11 et 25 avril et 9 mai l'Odessa partira de la Nouvelle-Orléans à 18 h le samedi, sera en mer dimanche et lundi et arrivera à Montego Bay en Jamaïque le mardi à 11 h. Le soir à 19 h, il reprendra la mer pour arriver le mercredi matin à 8 h à Grand Cayman. À 14 h l'après-midi, il repartira pour arriver à Cozumel à 9 h 30 le jeudi matin. Le même soir à 19 h il repartira vers la Nouvelle-Orléans où il arrivera en principe à 8 h le samedi matin après avoir passé la journée du vendredi en mer.

L'autre croisière en alternance se fera les 10 janvier, 7 et 21 février, 7 et 21 mars, 4 et 18 avril et 2 mai. Encore là le navire quitte la Nouvelle-Orléans à 18 h le samedi et passe la journée du dimanche et celle du lundi en mer; il arrive cette fois à Grand Cayman à 8 h le mardi matin pour en repartir à 17 h. Il est en mer jusqu'au lendemain à midi où il arrive à Cozumel. A minuit il traverse le bras de mer qui l'amène sur la côte du Yucatan à Playa del Carmen où il est à l'ancre mais assure la navette pour ceux qui veulent aller à Cancun, Merida, Chichen Itza et autres lieux. À 19 h il reprend la mer, passe la journée du vendredi dans le golfe du Mexique et arrive le samedi matin à la Nouvelle-Orléans.

Il y a une autre croisière le 28 mars où on arrive à La Havane le lundi à 11 h pour en repartir à minuit vers Cozumel. C'est à La Havane que certains membres de l'équipage prennent l'Aéroflot pour Moscou tandis que du personnel nouveau arrive et que le navire fait le plein de carburant soviétique.

Toutes ces croisières coûtent le même prix: $545 sur le pont principal (le plus bas), de $625 à $755 sur le pont bleu selon l'endroit (le milieu du navire est plus cher même s'il n'y a pas grand différence sauf qu'on se trouve plus près du restaurant) de $795 et $865 sur le pont principal, de $895, $925 et $995 sur les ponts Golden et Odessa et les trois suites coûtent chacune $1095.

Pour une seule personne il faut compter 50% de plus tandis qu'une troisième personne sur couchette superposée paie $400. Les enfants de moins de deux ans paient $25 par jour tandis que les enfants de moins de 12 ans occupant la cabine de leurs parents paient $280.

Ce qu'il y a d'intéressant aussi c'est que, à cause notamment du boycott américain, il reste des places sur l'Odessa pour toutes les croisières d'hiver et en plus sur sa grande croisière de 21 jours ($1425 à $2665) qui le mènera du 17 mai au 6 juin à Vancouver via La Havane, Cozumel, Cartagène, le canal de Panama, Cristobal, Balboa, Acapulco, Manzanillo et Los Angeles.

De Vancouver, l'Odessa entreprendra son programme d'été sur l'Alaska. Quel que soit l'endroit ou la durée, l'Odessa représente non seulement une valeur sûre mais une aubaine dans le monde des croisières de luxe sous l'empire du sourire, de la détente et du confort.

APPARTEMENTS EN FLORIDE
ERRATUM
Notre annonce du 26 décembre indiquait le prix à $457 pour 3 semaines en Floride, avion compris. En réalité il s'agissait d'un prix avion non compris.
Le tarif aérien étant de $240, le prix réel, avion compris est:
$697 CAD
VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.
861-2485
Détenteur d'un permis du Québec
1255 Université, suite 1220
MONTRÉAL H3B 3W9

VOYAGES Montambault inc.
IATA compétence • professionnalisme ATC
Croisières de groupes aux ANTILLES...
S.S. NORWAY (anciennement le France)
Le plus grand paquebot au monde visitant St-Thomas (îles Vierges) ainsi qu'une île réservée au S.S. NORWAY.
Départ groupe de Miami le 1er mars 1981 accompagné par Madeleine et Gilles Montambault, c.t.c.
1 semaine à compter de $845. US par personne (tarif aérien en sus)
Cet hiver... profitez d'un vol simple gratuit de Montréal sur le magnifique OCEANIC (39 241 tonneaux)
1er départ: 14 janvier 1981 — 5 ports d'escale, 12 jours à compter de départ de New York $1,270.00 US
2ème départ: 25 février 1981 — 7 ports d'escale, 14 jours à compter de départ de New York $1,575.00 US
"Gastronomie" "farniente": tout pour un séjour inoubliable ! — accompagnateurs d'expérience
Renseignements: Voyages MONTAMBAULT Inc.
établi depuis 1965
512 boul. des Laurentides
Pont-Viau, Laval H7G 2V4
669-1738 permis du Québec 667-5900

VOYAGEZ à prix raisonnable!
Nous nous spécialisons dans les vols, groupes, charters pour France, Italie, Espagne, Allemagne, Israel, Mexico, Floride et Sud Amérique...
NOËL VOYAGES
Miami $125 - retour 20 déc. - 4 jan. Charter Greyhound. — avion 14 déc. Retour le 21 ou 28 déc.: $179.
Mexique: Visites spéciales 19 déc. Retour le 10 janvier: $419.
Santa Domingo: 20 décembre au 3 janvier: $399.
Autres destinations disponibles sur demande (878-1085)
Demandez nos brochures... Détenteur d'un permis du Québec
DESTINATIONS SOLEIL
Mexico $359. Puerta VAllarts $339. Acapulco $379. Freeport $199. San Juan $279. Floride $169.
EUROPE
Retour $409. US
Bruxelles de New York: $338. US
Aller simple: $169. US
Paris (aller simple) $279. US
Pour n'importe quelle destination, appelez-nous pour un bon prix et service.
Euro-American Voyages, 1260 University, suite 304, Montréal, tél:: 878-1085 en tout temps.

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique !
Vol ABC Londres $463 — Bruxelles $526 — Paris $542
Aller simple NEW-YORK, Bruxelles $294
Aller-retour Excursion New-York-Bruxelles $450
Sur demande, vols nolisés WARDAIR vers Paris
LOCATIONS AUTOMOBILES ET CAMPERS
SPÉCIAL HIVER
Louez (Hors Taxe) livraison Paris pour 3 semaines assurances internationales incluses — RENAULT 5GTL $451 — *CITROEN VISA SPÉCIALE $475 — *Mini 1000 Automatique $499 — Talbot GLS $507 — RENAULT 18GTL $566 — *Citroen GSA $746. Quotation spéciale pour VW-Honda-Peugeot etc...
Quotations spéciales pour location automobiles, 1 et 2 semaines avec billets d'avion.
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
depuis 27 ans au service des voyageurs a innové pour vous le plan dit ACHAT-RACHAT et le Kilométrage illimité. PROFITEZ-en au maximum tél.: 861-0200
— SPÉCIAL HIVER 80-81 —
VACANCES ENSOLEILLÉES: MEXIQUE — CUBA BRÉSIL — PÉROU — ANTILLES également CLUB MEDITERRANÉE ETC
TOURING CLUB DE FRANCE
1176 rue Drummond, tél.: 861-3906 et 0200.
PERMIS AU QUÉBEC
*LIVRAISON-BRUXELLES

Rick Wamsley n'était plus là pour savourer la victoire du Canadien

HARTFORD — Le métier de gardien de buts n'est pas de tout repos. Il comporte même de nombreux dangers. Ce n'est quand même pas une sinécure que de bloquer à l'aide de son corps, si bien protégé soit-il, des rondelles de caoutchouc gelées propulsées parfois jusqu'à la vitesse de 160 km/h.

Le gardien Rick Wamsley l'a appris à ses dépens hier soir lors de la victoire de 3-1 que le Canadien de Montréal a enregistrée contre les Whalers de Hartford, au Civic Centre de l'endroit.

Wamsley, à qui le Canadien avait fait appel il y a deux semaines en raison des blessures subies par Michel Larocque et Richard Sévigny ainsi que des contre-performances offertes par Denis Herron, a en effet été blessé à son tour à la 13e minute de la première période quand il a été atteint derrière l'oreille droite par un dur lancer frappé de Mike Fidler, des Whalers. Il est demeuré étendu sur la glace de longues minutes avant de reprendre ses sens. Conduit à la clinique du Civic Centre, il a dû y recevoir quelques points de suture pour fermer la plaie.

Cette blessure mettra sans doute fin au rôle de partant que Wamsley a si bien tenu depuis qu'il a été rappelé des Voyageurs de la Nouvelle-Écosse. Larocque, le gardien numéro un de l'équipe, qui avait été profondément coupé à la main droite le 5 décembre dernier par un coup de patin accidentel de Peter Lee, des Penguins de Pittsburgh, était en effet prêt à revenir au jeu hier soir, mais Claude Ruel a quand même préféré Wamsley, qui était demeuré invaincu à ses quatre seuls départs.

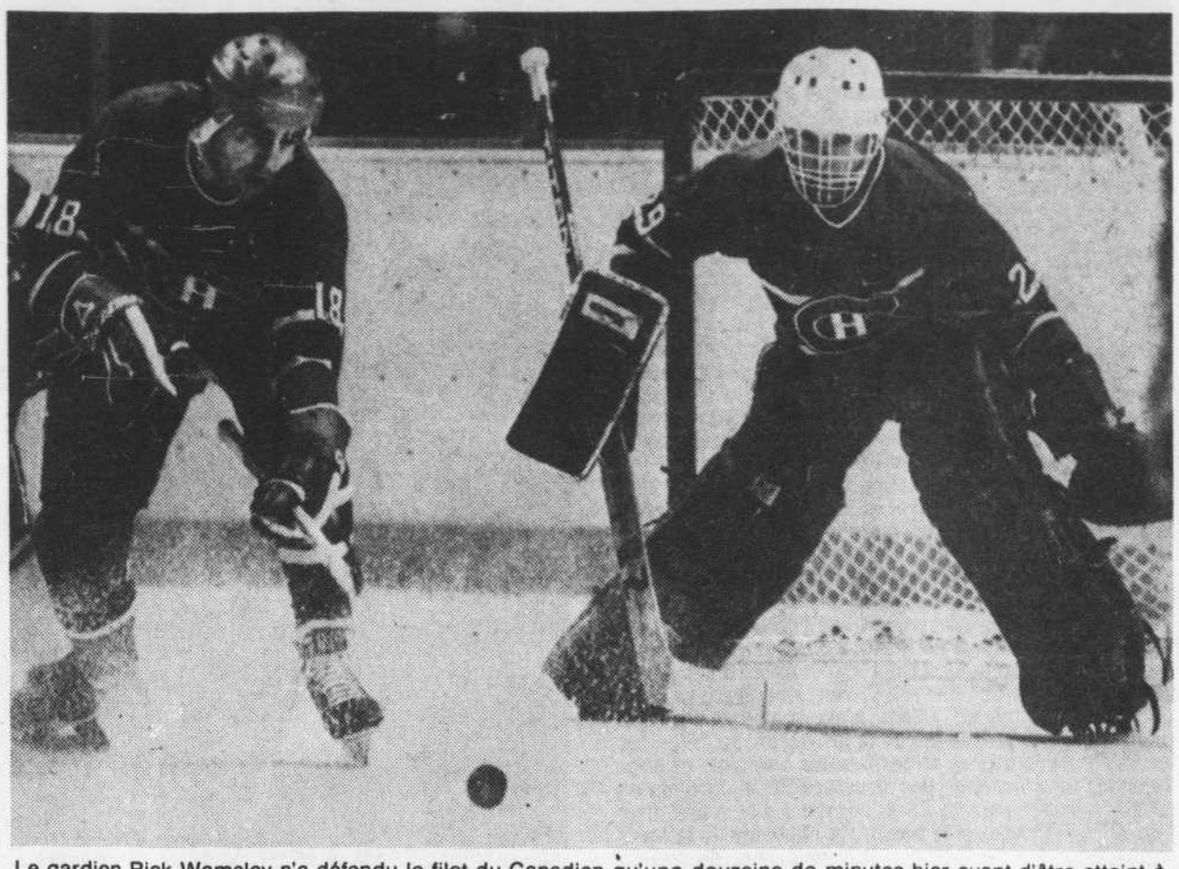

Le gardien Rick Wamsley n'a défendu le filet du Canadien qu'une douzaine de minutes hier avant d'être atteint à la tête par un lancer de Mike Fidler des Whalers de Hartford. Michel Larocque l'a remplacé, et le Tricolore l'a emporté 3-1. (Photolaser AP)

Canadien 3, Whalers 1

Première période

1—MONTRÉAL: Acton (11)
Lambert 10:20
Pénalités: Lambert, Mon 14:56.

Deuxième période

2—MONTRÉAL: Gingras (5)
Napier 10:25
Pénalités: Napier Mon, 3:23; Rowe Hart, 2:42; Fotiu Har, 9:43; Langway Mon, 11:31.

Troisième période

3—MONTRÉAL: Nilan (3)
Robinson 0:32
4—HARTFORD: Rogers (25)
Boutette, Barnes 18:58
Pénalité: Acton Mon, 15:59.

Tirs au but

Montréal:	16	8	13	—37
Hartford:	9	7	6	—22

Gardiens: Montréal: Wamsley, Larocque; Hartford: Garrett.
A.—14,510.

Comme Larocque est tout de même l'un des trois meilleurs gardiens de la Ligue nationale de hockey au chapitre des victoires remportées, avec un total de 14, il serait surprenant que Ruel ne l'utilise pas régulièrement, comme c'était le cas avant qu'il ne soit blessé.

Larocque est donc revenu au jeu à 12:32 minutes de l'engagement initial alors que le Canadien menait déjà 1-0. Il n'a pas été très affairé si ce n'est à deux occasions. Au début du second engagement, il a frustré le dangereux compteur Blaine Stoughton en l'obligeant à lancer à côté des filets. Mais à la deuxième occasion, il a perdu son blanchissage, et celui de Wamsley, en étant déjoué par Mike Rogers, le joueur du mois de décembre dans la LNH. Rogers s'est emparé d'une rondelle libre à la ligne bleue du Canadien, a contourné le défenseur Brian Engblom, a feint un lancer devant Larocque, qui s'est alors compromis, puis l'a contourné pour réussir son 25e but de la saison. Rogers a ainsi inscrit au moins un point à ses 18 derniers matches, la plus longue série cette saison dans la ligue.

Si Rogers a pu poursuivre sa série de succès, les Whalers par contre ont choisi un bien mauvais moment pour tomber à plat puisqu'ils jouaient pour la première fois de leur histoire à guichets fermés.

Le Canadien ne leur a guère donné de chances de s'exprimer cependant. Préconisant un style défensif, fermé, les joueurs de Ruel ont attendu les erreurs de leurs adversaires. La stratégie de l'instructeur du Tricolore était fort simple. Les Whalers comptent de très bons buteurs mais leur défensive est tout simplement minable. Il s'agissait donc avant tout d'empêcher les Whalers de compter et d'exercer ensuite un échec-avant soutenu afin de provoquer des erreurs chez les défenseurs du Hartford qui, en l'absence de Mark Howe ne valent souvent pas cher la livre.

La tactique a porté fruits puisque le premier et troisième buts du Canadien sont survenus à la suite de passes interceptées dans la zone des Whalers. Keith Acton a ouvert le pointage au premier vingt après avoir coupé une passe du défenseur Norm Barnes. Chris Nilan, en dernière période, a compté en faisant dévier derrière John Garrett un lancer de Larry Robinson, qui avait lui aussi intercepté une autre passe de Barnes. L'autre but du Tricolore a été marqué par Gaston Gingras lors d'un jeu de puissance, en deuxième période.

ÉCHOS — Rogers a eu le meilleur sur trois joueurs pour mériter son titre de joueur du mois: Dave Taylor, des Kings de Los Angeles, Randy Carlyle, du Pittsburgh, et le gardien Gilles Gilbert, des Red Wings de Detroit. En 12 matches, Rogers a amassé 13 buts et 15 passes pour mener les Whalers pendant cette période à une fiche de 5-3-4... En prévision du match contre le Canadien, les Whalers avaient rappelé de leur filiale de Binghampton, de la Ligue américaine, Marty Howe et Ray Allison. Ce dernier a joué quelque fois. Howe n'était pas en uniforme... Herb Brooks, instructeur de l'équipe olympique américaine de hockey qui a remporté la médaille d'or en février dernier à Lake Placid, a rendu sa démission à titre d'instructeur de l'équipe suisse de Davos. Brooks avait été pressenti pour diriger les Rangers de New York quand ceux-ci ont congédié Fred Shero en novembre mais il était alors lié par contrat pour deux saisons à Davos... Guy Lafleur reviendra peut-être au jeu ce soir même alors que le Canadien recevra au Forum la visite des Black Hawks de Chicago.

HOCKEY

Ligue Nationale

Mercredi
Colorado 6, Rangers NY 4
Washington 5, Winnipeg 3
Detroit 3, Pittsburgh 1
Los Angeles 5, Buffalo 2
Boston 4, Chicago 2
Hier
Montréal 3, Hartford 1
Rangers NY 3, Islanders NY 1
Vancouver 2, Detroit 2
Philadelphie 3, Winnipeg 4
Los Angeles 6, Calgary 7
Boston à Edmonton
Ce soir
Chicago à Montréal

(Partie d'hier non comprise)

	b	a	pts
Steve Shutt	21	24	45
Mario Tremblay	14	25	39
Guy Lafleur	12	26	38
Mark Napier	15	14	29
Réjean Joule	13	14	27
Bob Gainey	13	14	27
Yvon Lambert	11	16	27
Keith Acton	11	13	24
Doug Jarvis	9	13	22
Larry Robinson	6	16	22
Rod Langway	7	14	21
Pierre Larouche	7	11	18
Gaston Gingras	5	10	15
D. Wickenheiser	6	8	14
Pierre Mondou	4	8	12
Brian Engblom	1	9	10
Serge Savard	4	5	9
Guy Lapointe	1	8	9
Chris Nilan	3	3	6
Doug Risebrough	0	4	4

Gardiens

	pj	bc	bl	moy.
R. Sévigny	3	4	0	1.30
R. Wamsley	4	8	1	2.00
M. Larocque	21	60	1	2.85
Denis Herron	10	36	1	3.60

(Deux buts dans un filet désert.)

Hartford à Islanders NY
Washington au Minnesota
Buffalo à Québec
Detroit à Pittsburgh
Vancouver à St-Louis
Boston au Colorado
Toronto à Edmonton
Dimanche
Québec à Rangers NY
Philadelphie à Washington
Toronto à Calgary
Pittsburgh à Chicago
Minnesota à Buffalo

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Simmer, LA	39	28	67
Dionne, LA	28	38	66
Taylor, LA	23	38	61
Bossy, NYI	38	21	59
Rogers, Hart	24	33	57
Trottier, NYI	11	46	57
Gretzky, Edm	17	39	56
Federko, St-L	15	39	54
Maruk, Wash	27	22	49
Barber, Phil	26	21	47
P. Stastny, Qué	15	32	47
Shutt, Can	21	24	45
Carlyle, Pitts	6	39	45
Richard, Qué	26	18	44
Nilsson, Cal	16	28	44
Potvin, NYI	13	31	44
Kehoe, Pitts	26	17	43
Howe, Hart	13	30	43
Gare, Buff	23	19	42
Bourne, NYI	19	23	42
Middleton, Bos	13	29	42
Boutette, Hart	15	26	41
Gartner, Wash	20	20	40
B. Smith, Minn	15	25	40
Salming, Tor	5	34	39
Smyl, Vanc	17	21	38

Ligue Majeure du Québec

Hier
Chicoutimi 9, T.-Rivières 6
Laval 7, Québec 3
Dimanche
Sherbrooke à Chicoutimi
Shawinigan à Hull

Ligue Collégiale

Reprise des activités le 9 janvier

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
1—ISLANDERS NY	40	24	8	8	179	125	56
2—PHILADELPHIE	38	24	9	5	147	102	53
3—ST-LOUIS	38	24	9	5	163	127	53
4—LOS ANGELES	38	24	10	4	161	127	52
5—MONTRÉAL	38	21	13	4	163	110	46
6—BUFFALO	36	18	9	9	144	113	45
7—VANCOUVER	39	17	11	11	154	131	45
8—MINNESOTA	35	18	9	8	135	111	44
9—CALGARY	36	16	12	8	128	131	40
10—WASHINGTON	37	13	14	11	144	135	37
11—HARTFORD	37	13	16	6	146	175	34
12—BOSTON	36	13	16	7	132	128	33
13—RANGERS NY	39	14	20	5	141	158	33
14—COLORADO	38	13	19	6	134	160	32
15—TORONTO	36	13	18	5	144	161	31
16—CHICAGO	39	12	21	6	143	176	30
17—PITTSBURGH	37	11	19	7	138	171	29
18—QUÉBEC	36	10	18	8	128	153	28
19—DETROIT	37	10	19	8	119	149	28
20—EDMONTON	35	8	21	6	121	148	22
21—WINNIPEG	37	2	28	7	112	185	11

Les 16 premières équipes accèdent aux éliminatoires.

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SOREL	39	23	12	4	186	161	50
CORNWALL	40	23	16	1	216	174	47
MONTRÉAL	39	19	20	0	172	181	38
HULL	41	15	23	3	146	193	33
LAVAL	40	12	26	2	172	203	26

Section Frank Dilio

TROIS-RIVIÈRES	42	22	17	3	203	207	47
SHAWINIGAN	41	21	17	3	194	179	45
CHICOUTIMI	40	21	18	1	210	203	43
SHERBROOKE	41	19	19	3	213	191	41
QUÉBEC	41	16	23	2	169	189	34

LIGUE COLLÉGIALE AAA

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SAINT-LAURENT	20	13	6	1	113	89	27
SAINT-JÉRÔME	19	11	6	2	124	88	24
SAINT-GEORGES	20	10	6	4	122	105	24
THETFORD MINES	19	10	8	1	99	104	21
DAWSON	18	6	11	1	92	122	13
LIMOILOU	20	3	16	1	86	128	7

FOOTBALL

Ligue Nationale

Conférence Américaine
Aujourd'hui
Buffalo à San Diego, 16 h
Dimanche
Oakland à Cleveland, 12 h 30

Conférence Nationale
Aujourd'hui
Minnesota à Philadelphie, 12 h 30
Dimanche
Dallas à Atlanta, 16 h

Les Eagles ne sont pas à l'abri d'une surprise face aux Vikings

(AP) — Trois duels intéressants auront lieu ce week-end lors des demi-finales de conférences de la Ligue nationale de football.

Aujourd'hui, la superbe défensive des Bills de Buffalo fera face à l'explosive attaque aérienne des Chargers de San Diego. Puis, demain, l'excellente première ligne défensive des Raiders d'Oakland se mesure aux Browns de Cleveland, les seuls survivants de la rude division centrale de la Conférence Américaine, et les jeunes Falcons d'Atlanta seront opposés aux expérimentés Cowboys de Dallas.

Et il y a également la rencontre entre les Eagles de Philadelphie et les Vikings du Minnesota, aujourd'hui.

Les Vikings sont les parents pauvres des éliminatoires avec leur fiche de neuf gains et sept revers. Mais les Vikings ont remporté le championnat de la division centrale de la Conférence Nationale et ont ainsi mérité le droit de participer aux matches d'après-saison.

Quant aux Eagles, ils ont été la première formation de la Ligue à hériter une participation aux séries, et leur dossier de 12 gains et quatre défaites fût le meilleur de la Conférence Nationale, avec ceux des Cowboys et des Falcons.

Statistiquement parlant, il semble bien que les deux équipes ne sont pas du même calibre, mais les Vikings présentent des atouts sérieux. Ils ont, entre autres, une attaque aérienne qui a conservé une moyenne de 230.5 verges par match, ce qui leur confère le premier rang de la conférence Nationale à ce chapitre.

De plus, aucun quart-arrière participant aux séries de la NFC n'a complété plus de passes (299), ni accumulé plus de verges dans les airs que celui des Vikings, Tommy Kramer.

Il faut également souligner que si le momentum a une certaine importance dans ces séries, les Vikings auront sûrement l'avantage. Ils ont gagné six de leurs huit derniers matches et trois de leurs quatre derniers. Quant aux Eagles, ils ont perdu trois de leurs quatre derniers affrontements, après s'être façonnés un dossier de 11 gains et un seul revers.

Les Eagles peuvent également compter sur un excellent quart-arrière du nom de Ron Jaworski, surnommé «le fusil polonais». Il a amassé des gains aériens de 3,529 verges et a lancé 27 passes de touché. Ces équipes en seront à leur deuxième rencontre de la saison, les Eagles l'ayant emporté de façon convaincante, 42-7, dans la deuxième semaine du calendrier régulier.

L'autre match à l'affiche aujourd'hui semble beaucoup mieux équilibré. L'offensive des Chargers a dominé la Ligue tandis que la défensive des Bills est la meilleure du circuit. Défensivement, les Chargers ont réussi 60 sacs du quart, alors que la ligne offensive des Bills n'en a accordé que 20.

Le quart-arrière des Chargers, Dan Fouts, a établi une nouvelle marque de la ligue au chapitre des gains aériens, pour une deuxième année consécutive, avec 4,715 verges, et San Diego compte également dans ses rangs trois receveurs de passe qui ont chacun accumulé plus de 1,000 verges en gains cette saison, soit Kellen Winslow, Charlie Joiner et John Jefferson.

L'offensive des Bills repose quant à elle sur les épaules du demi recrue, Joe Cribbs, qui a amassé 1,178 verges au sol cette saison.

en bref...

■ Records en natation

GAINSEVILLE, Floride (AFP) — Quatre meilleures performances mondiales (en bassin de 25 mètres) ont été améliorées hier soir, par les nageurs américains, lors des finales de la première journée de la réunion internationale de Gainesville, en Floride.

Chez les hommes, Rick Carrey a nagé le 200 mètres dos en une minute 59 secondes et 49 centièmes, il détenait l'ancienne marque en 1:59.67, et Craig Birdsley le 200 mètres papillon en 1:57.19, l'ancien record appartenant à Greg Jagensburg, en 1:58.23.

Chez les dames, Mary T. Meagher a pulvérisé en 2:05.65 l'ancienne meilleure performance mondiale de sa compatriote Nancy Hogshead (2:09.10) et Tracy Caulkins a angé plus vite le 100 mètres brasse en finale (1:07.47), qu'en série le matin (1:08.84).

■ Vilas en route vers le titre

MELBOURNE (AFP) — L'Argentin Guillermo Vilas, champion sortant, est en route vers un nouveau titre grâce à sa qualification hier pour les demi-finales des internationaux d'Australie aux dépens de l'Américain John Sadri. Ce dernier a cependant donné du fil à retordre au numéro un du tournoi puisqu'il s'est incliné en cinq sets après une bataille de quatre heures et quart (7/5, 6/4, 2/6, 4/6, 6/3.

L'Argentin rencontrera maintenant Kim Warwick. L'Australien de 28 ans n'a jamais battu Vilas mais sa victoire éclatante en quart de finale sur l'Américain Bill Scanlon 6/4, 6/2, 4/6, 6/1 peut lui donner des ailes. C'est en tout cas son meilleur résultat en tournoi du grand prix et cela lui vaudra sans doute une place dans l'équipe d'Australie pour affronter la France en Coupe Davis en mars prochain.

Brian Teacher aura sans doute été le joueur le plus à l'aise de ces quarts de finale puisqu'il ne lui a fallu que 55 minutes pour se débarrasser de l'Australien Paul McNamee 6/4 4/6, 6/0, 7/6. Mais ce dernier a pu se consoler en remportant son match de double en compagnie de McNamara qui tâchera de le venger en demi-finale des simples face à Teacher.

■ En deux mots

Les Kings de Los Angeles ont retourné l'ailier droit **Dave Morrison** aux Petes de Peterborough et ont cédé le centre **André St-Laurent** au Houston de la Ligue centrale... Les Maple Leafs de Toronto ont envoyé le défenseur **Greg Hotham** aux Hawks du Nouveau-Brunswick de la Ligue américaine et ont rappelé le gardien **Vincent Tremblay**... Les Red Wings de Detroit ont cédé l'ailier droit **Brent Peterson** au club Adirondack de la Ligue américaine... Les Jets de Winnipeg ont réduit leur personnel à 22 joueurs en congédiant le défenseur **Tom Bladon**. Ils ont aussi retourné le centre **Dave Chartier** aux Wheat Kings de Brandon de la Ligue de l'ouest, et cédé l'ailier droit **Jimmy Mann** aux Oilers de Tulsa de la Ligue centrale... Le **Canada** rencontrera la Colombie au premier tour de la Coupe Davis à Bogota du 9 au 11 janvier. Le Canada sera représenté par **Réjean Genois**, Joseph Brabanec, Stéphane Boneau, **Greg Halder** et Martin Wostenholme... L'Argentin **Diego Maradona**, la nouvelle vedette du football mondial, s'est déclaré prêt à étudier toutes les propositions de transfert d'ici la fin de son contrat le liant aux Argentinos Juniors jusqu'en 1982 après les championnats du monde en Espagne... La Ligue de soccer intérieur de Montréal, composée de 72 équipes réparties en groupes compétitifs, récréatifs et commerciaux, commence ses activités aujourd'hui aux centres Claude-Robillard, Etienne-Desmarteau et Pierre-Charbonneau... L'apatride **Victor Kortschnoi** a remporté la septième partie du tournoi des prétendants qui l'oppose à l'Allemand de l'ouest **Robert Huebner**. Les deux joueurs sont présentement à égalité avec 3,5 points chacun. La huitième partie a lieu aujourd'hui **Ed Biles** a succédé officiellement à **Bum Phillips** comme entraîneur des Oilers de Houston. Biles était responsable de la défensive à Houston... Les Penguins de Pittsburgh ont acquis le rude **Gary Rissling** des Capitals de Washington contre un choix au repêchage... L'omnium provincial de **saut de barils** aura lieu dimanche à l'aréna Casa de Ville d'Anjou.

Reprise du «show» Stenmark au slalom géant d'Ebnat Keppel

EBNAT KAPPEL Suisse (AFP) — Après une interruption de plus de trois semaines, le «show» Stenmark va reprendre. Le Suédois n'a disputé que deux courses en décembre, un slalom et un géant à Madonna di Campiglio, remportant autant de victoires, et sera le grand favori du slalom géant d'Ebnat Kappel en Suisse, dimanche, qui marquera la reprise de la Coupe du monde masculine de ski alpin après la trêve de fin d'année.

Un des objectifs d'Ingemar Stenmark pour la saison est de battre le record de victoires en Coupe du monde de l'Autrichienne Anne Marie Moser-Proell, qui a pris sa retraite à l'intersaison après 62 succès d'étape. En s'imposant par deux fois les 9 et 10 décembre à Madonna, Stenmark a porté son total personnel à 54 succès — 28 géants, 26 slaloms — en 6 années de compétition au sommet.

«L'Ogre» suédois, dont la fringale de victoires a été encore renforcée par l'abandon du statut d'amateur (il a pris une licence «B» lui permettant de monnayer officiellement ses talents), est bien parti pour atteindre son but à la faveur des 10 géants et 9 slaloms qu'il lui reste à disputer cette année.

Accessoirement le Suédois fera le plein en Coupe du monde. Le règlement lui permet d'inscrire les cinq meilleurs résultats dans chaque discipline. Le total de 250 points, qu'il atteindra sans doute très vite, représente pour ses adversaires potentiels, qui disputent eux descentes et combinés, la limite à dépasser.

Le Manic disputera son premier match local le 18 avril

Le Manic de Montréal, de la Ligue nord-américaine de soccer, disputera son match inaugural à domicile le samedi 18 avril prochain contre le club Toronto à 14 h 15 au Stade olympique.

Toutes les parties disputées le samedi et le dimanche commenceront à 14 h 15, à l'exception de la partie du samedi 6 juin qui aura lieu à 20 h. Les parties présentées en semaine débuteront à 20 h.

Au total, le Manic disputera 16 parties au Stade olympique. Voici du reste le calendrier du Manic à domicile.

Samedi	18 avril	Toronto
Mardi	28 avril	Chicago
Mardi	12 mai	Atlanta
Dimanche	17 mai	Jacksonville
Mardi	02 juin	New York
Samedi	06 juin	Toronto
Mercredi	17 juin	Tulsa
Samedi	20 juin	Detroit
Dimanche	05 juillet	Minnesota
Dimanche	12 juillet	Dallas
Mercredi	15 juillet	San Jose
Samedi	25 juillet	New York
Mardi	28 juillet	Tampa
Samedi	01 août	Vancouver
Mardi	04 août	Fort Lauderdale
Mardi	18 août	Detroit

Cornwall termine devant l'Autriche!

BONN (d'après AFP) — Le Canada, représenté par les Royals de Cornwall, renforcés de quelques éléments, a reçu une nouvelle gifle sur la scène internationale du hockey, en terminant au septième rang juste devant l'Autriche aux championnats du monde juniors, qui ont pris fin hier par la victoire de la Suède.

Les Royals ont terminé le tournoi en subissant une défaite de 7-6 devant les représentants de l'Allemagne de l'ouest. En cinq parties, les Royals présentent donc un palmarès peu reluisant d'une victoire, un match nul et trois défaites.

La Suède a conquis le titre en battant hier l'Union soviétique par 3-2. La Finlande a mérité pour sa part la médaille d'argent à la suite de son match nul de 6-6 contre la Tchécoslovaquie.

Le classement final se lit donc comme suit: Suède, Finlande, URSS, Tchécoslovaquie, RFA, États-Unis, Canada et Autriche.

SOMMAIRES

Rangers 3, Islanders 1

Première période

Aucun but.
Pénalités — Esposito NYR et Persson NYI 0:59, Langevin NYI 5:06, Burns NYR 7:24, Trottier NYI 11:41.

Deuxième période

1—ISLANDERS: Gillies (16)
Nystrom, Tambellini 18:47
2—RANGERS: Dave Maloney (5)
Hedberg, Beck 19:45
Pénalités — Nystrom NYI et Dave Maloney NYR 1:37, Allison NYR 6:20, Gillies NYI 16:10, Gillies NYI 19:12.

Troisième période

3—RANGERS: Dave Maloney (6)
Silk, Burns 6:13
4—RANGERS: Vickers (11)
Tkaczuk, Vadnais 19:49
Pénalités — D. Potvin NYI 4:18, Talafous NYR 6:55, NY Rangers banc (servie par Talafous) 9:57.

Tirs au but

ISLANDERS	6	8	3	—17
RANGERS	8	8	7	—23

Gardiens — Resch, Islanders; Soetrert, Rangers.
A — 17,408.

Kings - Flames

Première période

1—LOS ANGELES: Fox (5)
Goldup, Bonar 2:21
2—LOS ANGELESM. Murphy (7)
Terrion, Korab 4:38
3—CALGARY: Lever (10)
Nilsson, Murdoch 10:21
4—CALGARY: Plett (20)
Rautakallio, Reinhart 15:52
Pénalités: Nilsson Cal 4:07, Los Angeles banc (servie par Fox) 14:16.

Deuxième période

5—LOS ANGELES: M. Murphy (8)
Jensen, Unger 7:56
6—LOS ANGELES: Dionne (29)
Simmer 8:45
7—LOS ANGELES: Goldup (5)
Fox 9:29
8—CALGARY: Wilson (4)
Reinhart, Clément 12:09
9—CALGARY: Clément (8)
Marsh, Wilson 12:58
10—CALGARY: Lever (11)
Nilsson, Rautakallio 16:31
Pénalités: Russell Cal 2:31, Smith Cal 9:28, Bonar LA 15:54.

Red Wings 2, Canucks 2

1ère période

1—DÉTROIT: Ogrodnick (21)
Nedomansky, Larson 1:35
2—VANCOUVER: Schmautz (17)
..... 4:10
Pénalités: Snepsts Vcr 0:25, Huber Det 2:45, Fraser Vcr et Polonich Det 9:25, McCarthy Vcr 9:46, Huber Det 14:43, Huber Det 17:01.

2ème période

3—DÉTROIT: Larson (9)
Korn 19:01
Pénalités: Aucune.

3ème période

4—VANCOUVER: Fraser (17)
Kearns 5:54
Pénalités: Aucune.

Tirs au but

Vancouver	13	8	8	—29
Détroit	4	12	10	—26

Gardiens: Brodeur, Vancouver; Gilbert, Détroit.
Assistance: 17,743.

Bruins - Oilers

Première période

1—EDMONTON: Callinghen (2)
Lowe 3:19
2—BOSTON: Morrison (6)
MacTavish, Middleton 6:03
3—BOSTON: Crowder (4)
Milbury, O'Connell 10:35
4—EDMONTON: Callighen (3)
Lowe, Kurri 13:26
Pénalités: O'Connell Bos 3:33, Messier Edm 5:19, Fogolin Edm 14:47, Crowder Bos, Coffey Edm majeures 17:34.

Deuxième période

5—BOSTON: Middleton (14)
Park 4:36
6—EDMONTON: Hicks (1)
Price, Hagman 5:03
7—EDMONTON: Murdoch (9)
Weir, Siltanen 19:07
Pénalités: O'Reilly Bos 3:06, Redmond Bos 3:20, Lowe Edm 4:25, Park Bos 17:39.

Jets - Flyers

Première période

1—WINNIPEG: Small (7)
Bonness, Babych 5:12
2—WINNIPEG: Lindstrom (6)
Wilson 10:17
3—PHILADELPHIE: Gorence (11)
Bridgman 14:42
4—WINNIPEG: Christian (8)
Lukowich 16:56
5—WINNIPEG: Steen (5)
Dupont, Babych 19:53
Pénalités: Bonness W 12:00, Hill P 15:37, Babych W 16:37, Hill P 19:23.

Deuxième période

6—PHILADELPHIE: Barber (27)
Clarke 6:45
Pénalités: Barber P 0:59, Trimper W 14:03, Bridgman P 17:11, Hill P, Wesley P et Manery W 17:51, Barber P et Geoffrion W 18:03.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette, Jean-Pierre Proulx | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

Le Canada et l'équilibre mondial

DANS son message du Nouvel An, le premier ministre confirme que ses préoccupations en 1981 ne seront pas simplement canadiennes: elles auront une envergure mondiale. Soucieux d'apporter la contribution du Canada à l'édification d'un meilleur équilibre entre pays pauvres et pays riches, il engagera donc dans un combat nouveau le poids de son expérience politique, le prestige de sa fonction et la réputation internationale de son pays. C'est une heureuse nouvelle à laquelle les Canadiens ne seront pas insensibles; mais c'est aussi un défi herculéen.

Plusieurs fois depuis son entrée en politique, il y a plus de 15 ans, Pierre Trudeau a évoqué publiquement, parfois même avec insistance, la nécessité de l'affronter, tout comme Lester Pearson l'avait affirmé avant lui. Mais, au cours des années, malgré les efforts importants du Canada en matière d'assistance et de coopération, le fossé s'est élargi entre le monde industrialisé et les immenses régions démunies. Rapports, études et enquêtes de toutes sortes parus ces dernières années, en particulier le rapport de Willy Brandt il y a quelques mois, appellent les gouvernements des pays développés à acquérir la conscience de la gravité du déséquilibre qui s'accentue et des terribles conséquences qui peuvent en découler pour l'avenir de l'humanité.

■

En 1981, le premier ministre veut non seulement prêter son concours actif à la recherche de solutions originales au drame de la misère et des écarts de développements; il a décidé de prendre l'initiative d'une relance vigoureuse du dialogue Nord-Sud. Hôte du prochain sommet des pays industrialisés qui se tient à Ottawa en juillet, M. Trudeau a inscrit cette question en tête de l'ordre du jour. Il participe en outre à la préparation d'un autre sommet qui réunira cette année à Mexico 25 pays intéressés à la reprise du dialogue Nord-Sud sous la présidence conjointe du chancelier d'Autriche et du président du Mexique, MM. Bruno Kreisky et Lopez Portillo. C'est pourquoi il entreprend ces jours-ci un long périple qui, après un entretien avec le chancelier autrichien, le conduira en Algérie, au Nigeria, au Sénégal au Brésil et au Mexique. En octobre prochain, cette fois en Australie, le même problème sera débattu à l'occasion de la conférence des pays du Commonwealth.

Dans ses voeux du Nouvel An, le premier ministre invite avec raison les Canadiens à élargir leurs horizons et à se soucier des injustices mondiales. Absorbés par leurs querelles intérieures, dit-il, les Canadiens ne savent pas assez qu'ils vivent au sommet de la pyramide humaine en termes de richesses, de libertés, voire de privilèges. Le chef du gouvernement a raison d'appeler les Canadiens à mesurer davantage les bienfaits qu'ils possèdent et à découvrir la misère des autres.

Mais il n'est pas sûr que les citoyens de ce pays soient inconscients de la condition humaine et qu'ils doivent à leur premier ministre de la leur rappeler. Beaucoup d'hommes et de femmes de ce pays n'ignorent pas le sort malheureux d'une partie de la planète. De plus en plus, ils s'efforcent de le soulager par des moyens modestes ou en accueillant des réfugiés. Ce qui s'est passé en 1980 au chapitre de l'aide aux victimes des tragédies de l'Asie du Sud-Est et de l'Amérique latine en témoigne éloquemment.

Le problème qui se pose à la majorité des Canadiens est d'un autre ordre. Ils ne savent pas toujours et ne savent pas bien ce qu'ils peuvent et doivent accomplir pour favoriser un meilleur équilibre entre les pays nantis et le tiers-monde. Ils ne le savent pas parce que leur gouvernement, lui-même indécis et confus, ne leur propose pas de projet d'ensemble qui soit de nature à les motiver et qui offre des garanties d'efficacité. Certes, grâce à l'Agence de développement international, à des mesures d'encouragement économique et à divers programmes de coopération, le Canada affecte près d'un milliard et demi de dollars à l'assistance sous de multiples formes. Mais la part de notre PNB consacrée au développement international est passée de 0.56% à 0.45%, l'objectif idéal étant de 0.7%. Les spécialistes, les comités et les parlementaires eux-mêmes concluent que l'effort canadien est gravement insuffisant. Au plan international, les hommes comme Willy Brandt affirment que les contributions totales des pays riches, bien qu'elles augmentent en termes absolus, demeurent sensiblement inférieures à des normes de partage sans lesquelles la situation réelle se dégrade.

■

Il ne suffit donc pas de dire aux citoyens des pays nantis qu'ils sont trop attachés à leur confort. Il faut encore leur indiquer des moyens d'intervenir et les conditions auxquelles l'humanité peut encore espérer s'affranchir de cette inacceptable condition. Les gouvernements, plutôt que de rejeter sur l'inconscience des citoyens l'inanité de leur politique de développement, doivent s'employer à les informer, à les sensibiliser. Mais il est évident que les hommes politiques d'Occident hésitent à emprunter cette voie exigeante. Car la vérité les obligerait à annoncer des changements profonds dans les sociétés et les modes de vie des pays industrialisés. Il faudrait un discours impopulaire et difficile pour inaugurer la fin des gaspillages, la fin des sociétés qui consomment trop, la fin des vies faciles. Les exigences inhérentes aux cycles électoraux contraignent les élus à des choix déchirants. Ils optent commodément pour le statu quo, c'est-à-dire pour une augmentation annuelle et parcimonieuse des crédits destinés à la coopération et à l'aide internationales.

Mais quelqu'un quelque part dans les pays riches devra bien un jour amorcer le processus du changement réel, celui qui aurait une incidence sérieuse sur l'équilibre mondial. Or il se peut que Pierre Trudeau, accomplissant son dernier mandat, ose exercer sur le plan international une action d'éclat en faveur du tiers-monde. Ainsi, le Canada pourrait devenir la conscience des pays riches et, par des interventions vigoureuses, forcer les autres puissances à bouger. C'est en tout cas la recommandation que font Jacques Hébert et Maurice Strong dans un ouvrage intitulé *Le grand branle-bas*, sous-titré *Le Canada. espoir du tiers-monde* (Éditions Quinze).

Ils proposent rien de moins qu'une gigantesque campagne d'opinion destinée à faire comprendre et admettre aux Canadiens en 1981 l'urgence de consentir à des sacrifices réels pour assurer un immense chantier de paix et de partage dans le monde. Il y a dans cette thèse généreuse une part d'utopie et de volontarisme mais les auteurs, qui ont présenté leur travail au groupe de travail parlementaire sur les relations nord-sud, rappellent la promesse faite en août dernier aux Nations unies par le ministre des Affaires extérieures, M. MacGuigan: «Nous n'avons pas été pleinement conscients de la gravité et de l'étendue de la misère et des besoins humains, et nous n'avons donc pas structuré nos politiques en conséquence. Je m'engage à me sensibiliser aux besoins de nos frères et soeurs de la terre et à aider mes concitoyens à faire de même. J'ai la conviction que, forts de cette prise de conscience, nous saurons nous montrer à la hauteur du défi...»

■

Il est peu probable que s'accomplisse en 1981 la révolution des esprits et des coeurs à la quelle rêve Jacques Hébert ou que soit pleinement relevé le redoutable défi évoqué par M. MacGuigan à l'ONU. Une entreprise aussi radicale, qui suppose une transformation des mentalités, ne peut aboutir que dans quelques années quand la génération des 16-18 ans aura pris le relais et imposé progressivement au monde une nouvelle conception de la vie en société. Mais le voyage qu'entreprend maintenant Pierre Trudeau, les efforts qu'il compte déployer au cours des 12 prochains mois, l'influence que pourrait exercer le Canada, même modeste, marqueront des étapes déterminantes dans cette longue quête de justice mondiale.

Michel ROY

ACTUALITÉ

Deuxième réponse d'Elisabeth à R. Décary

Cher sujet Robert,

Vous me permettrez de vous appeler par votre prénom. Au rythme auquel nous nous écrivons, et mon petit doigt me dit que nos échanges ne sont pas sur le point de prendre fin, autant simplifier les choses. Ce n'est pas encore le tutoiement. Ce n'est pas encore «mon cher». Ce n'est pas non plus le diminutif si sympathique «Bob» ni son petit frère «Bobby». Mais un jour ce sera votre tour, cher sujet Robert, et je vous appellerai, en vous tutoyant, «mon cher Bobby». Et alors, vous pourrez, car je vous sais avocat, porter l'illustre titre de «conseiller de la reine» et je vous nommerai membre de l'Ordre de l'Empire britannique (mon même petit doigt, au fait j'en ai deux, me dit que vous ne serez pas sitôt nommé Compagnon de l'Ordre du Canada. Mais rappelez-vous que nul n'est prophète en son pays.)

Il était grand temps que Noël arrivât, même si je vous avoue que mes sujets canadiens n'ont pas été un cadeau, cette année. Ce que vous m'avez ennuyée, avec ces pèlerins, ces émissaires, ces télégrammes, ces lettres, ces adresses, ces grands mots qui n'en finissent plus et qui m'ont contrainte à suivre de nouveaux cours de français, et même d'anglais. Ce n'est pas Shakespeare, je vous le jure, qui a écrit cette adresse que vous vous apprêtez à m'envoyer et dont j'ai reçu un brouillon dont on me dit que c'est l'original (à moins que je n'ai plutôt reçu l'original dont on me dit que c'est un brouillon).

J'ai vu votre premier ministre du Québec, à la télé, l'autre soir. Drapé d'hermine, arborant la légion d'honneur, sur le point de recevoir un doctorat honorifique, un Français disait de lui qu'il était à l'image du Québec, grand et éternel. J'ai déjà vu plus grand. Et j'ai déjà vu une éternité qui avait plus d'avenir. Mais il était sympa. J'espère bien qu'il viendra me voir avant ses prochaines élections. On me dit qu'il sera battu et que c'est la main de Dieu qui s'assoiera sur le trône québécois. Je me méfie de cette main de Dieu. Si, comme on le soutient, votre M. Ryan est plus catholique que le pape, il y aura de la chicane, car dans mon empire, c'est moi, le pape. J'ai déjà si peu de pouvoirs temporels, de grâce ne venez pas menacer mes pouvoirs spirituels.

Cette trêve de Noël est la bienvenue. Paix sur terre aux fédéralistes de bonne volonté. Pour emprunter un joyeux mot de ce cher Berthio, que je trouve si caricatural, il faisait bon, à la messe de minuit diffusée par la BBC (il n'y a pas que les Français, qui se croient chez eux à Varennes, dans mon royaume, qui peuvent se taper une bonne messe de minuit tricotée serrée), d'entendre ce Mini-Chrétien, en direct de l'église de Shawinigan, suivi du O Canada, du Bas-Canada et de «Mon cher Jean, c'est à ton tour...». Les politiciens auront le temps de se reposer un peu, de penser à ce qu'ils vont dire, peut-être même de penser à dire ce qu'ils pensent, de préparer d'autres débats marathons. Incroyable, quand même, ce que j'ai lu récemment: il aura suffi d'un débat de vingt-trois heures pour que l'opposition réussisse à réduire le taux d'intérêt et à rehausser la valeur du dollar. À ce compte, amenez-en des débats de ce genre...

Je vous promets une visite au Canada en 1981. Au cas où ce soit ma dernière chance, en ma qualité de reine, de voir votre beau pays aux fleurons glorieux et aux maringouins sanguinaires. Encore que je sois un peu lasse de ces voyages au cours desquels je ne rencontre qu'enfants d'école et députés fédéraux. D'ici là, je me retirerai dans mes appartements de Balmoral, d'où je verrai, chaque matin, le brouillard se lever et m'envelopper de son doux manteau blanc. On a, vous savez, la neige qu'on peut!

Je vous souhaite, cher sujet Robert, une très, très longue vie et le rapatriement à la fin de vos jours.

(s) ÉLIZABETH

LIBRE OPINION

Joe Clark survivra-t-il au 27 février?

par Jacques Benjamin

À quelques semaines du congrès conservateur de la fin de février, le leader du parti, M. Joe Clark, se comporte comme s'il sentait la soupe chaude, même si le contenu de ses déclarations laisse croire que bien peu de délégués exigeront un nouveau congrès au leadership. Tout le monde semble reconnaître que la position de M. Clark sera intenable le 27 février si plus de 30% des 1,800 délégués souhaitent une remise en question de sa performance.

À la fin de 1980, M. Clark a passé de nombreuses journées en Ontario à rencontrer les délégués de ces circonscriptions clés, il a accusé (22-12-80) les caricaturistes d'avoir déformé son image, puis il s'en est pris (27-12-80) aux extraits de 30 secondes qui font partie des reportages quotidiens que transmettent les correspondants à Ottawa des réseaux de télévision. Selon M. Clark, ces insertions visuelles de 30 secondes le décrivent comme étant un opportuniste, un animal politique sans chaleur, sans convictions profondes ni force de leadership. Un «boy-scout», disent les caricaturistes, sans menton (no chin)! Était-il nécessaire que M. Clark reconnaisse sur les ondes des deux grands réseaux anglophones de télévision, à cinq jours d'intervalle, que son image faisait problème? Il a même décidé de concevoir sa campagne de publicité, en vue du 27 février, en fonction de ce problème! Il sera disponible pour accorder de plus longues entrevues, si les médias veulent les diffuser. Les délégués pourront ainsi mieux le connaître, déclare-t-il: l'image de «boy-scout» sans épine dorsale ne correspond pas à la réalité.

Dans l'Ouest, la moitié des délégués, environ, ont déjà été choisis, à raison de six par circonscription, et son leadership n'est pas remis en cause, au moment des assemblées où sont choisis les délégués. L'autre moitié sera choisie au cours du mois de janvier.

En Ontario, le député John Gamble a pris la tête du mouvement qui veut remplacer M. Clark par quelqu'un d'autre. Mais M. Gamble est le premier à reconnaître qu'il n'a guère obtenu d'appuis jusqu'à présent. D'ici six semaines, le nombre de délégués anti-Clark aura cependant augmenté de façon considérable, déclare-t-il.

En somme, on ne comprend pas pourquoi M. Clark adopte cette stratégie. Pourquoi a-t-il décidé de tenter de s'attirer la sympathie, voire la pitié, des délégués? Reconnaître, comme il l'a fait, — trois ans avant les prochaines élections fédérales — que son image fait problème, n'est-ce pas apporter de l'eau au moulin non seulement de ses adversaires au sein du parti, mais aussi des libéraux en Ontario et des néo-démocrates dans l'Ouest? C'est surtout décider de livrer bataille sur son flanc le plus faible. Pourquoi M. Clark se comporte-t-il, par ses déclarations contre les médias et ses déplacements intermittents, comme s'il devait remonter la pente?

Les stratèges de M. Clark agissent comme s'ils pensaient que la question primordiale, dans la tête des délégués, sera: les conservateurs pourront-ils reprendre le pouvoir s'ils conservent M. Clark comme chef de parti? Dans son ouvrage sur les huit mois de gouvernement de M. Clark en 1979, le journaliste Jeff Simpson a bien montré comment les stratèges doivent s'y prendre pour imposer la «bonne» question que doivent se poser les électeurs. Or, les conseillers de Joe Clark ont raté leur coup lors de la campagne électorale du début de 1980, constate Simpson. Ils adoptent une approche inattendue, cette fois-ci encore, peut-on penser. En fait, à la veille du congrès de février, il faut plutôt se fier à certains commentateurs politiques pour déceler ce qui pourrait être, au contraire, une stratégie victorieuse. La «bonne» question que devraient propager les stratèges de M. Clark — écrivait Michael Valpy dans le *Vancouver Sun* — ce pourrait être de se demander s'il existe des avantages à remplacer M. Clark avant que l'on connaisse le successeur de M. Trudeau chez les libéraux. Ce pourrait également être de se demander s'il y a avantage à remplacer M. Clark tout de suite, à trois ans des prochaines élections. Ce dernier a d'ailleurs démontré aux Communes lors de la session d'automne qu'il pouvait diriger une attaque efficace contre les politiques constitutionnelles et énergétiques du gouvernement fédéral.

Par contre, la stratégie adoptée par M. Clark depuis un mois semble suicidaire. C'est la faute aux médias si son image est mauvaise, déclare-t-il. «Cette image ne correspond pas à la réalité, mon plan d'attaque sera de me faire voir par les délégués, en petits groupes, pour qu'ils m'observent de près», disait-il le 22 décembre. Puis, le 27 décembre, il ajoutait une dimension nouvelle, lors de son entrevue à Lloyd Robertson: les déclarations de 30 secondes ne bénéficient pas aux hommes politiques de l'opposition. Avant lui, MM. John Diefenbaker et George Drew sont apparus, dans l'opposition, comme agressifs, négatifs et froids, dit M. Clark. Selon lui, M. Drew en particulier était un homme chaleureux qui est apparu aux électeurs comme un homme politique froid et guindé (stiff). M. Diefenbaker a été chef de l'opposition durant quelques mois en 1957, puis de nouveau de 1963 à 1967, et M. Drew qui avait été premier ministre de l'Ontario, a passé huit ans dans l'opposition à la Chambre des communes, sans jamais pouvoir devenir premier ministre du Canada.

C'est la tâche que M. Clark s'est donnée d'ici le 27 février, de démontrer au plus grand nombre possible de délégués, que les médias déforment la réalité, qu'ils ont réussi à fausser le jeu politique, et que le vrai Joe Clark est capable de plus de substance et de force de leadership.

Adopter une telle stratégie, c'est démarrer sur la défensive. La course effrénée de M. Clark pour rencontrer les délégués en Ontario a contribué à accentuer cette impression d'un leader en difficulté. Et blâmer les caricaturistes, c'est finalement leur reconnaître une influence politique qu'on ne leur connaissait pas auparavant. Il n'est pas certain que les délégués conservateurs croiront en ce complot des médias pour créer une fausse image de M. Clark.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Y a-t-il place pour les non-fumeurs?*

L'article au sujet de l'inauguration du service d'autobus Voyageur 2 (LE DEVOIR, 10 novembre) nous donne une liste des améliorations comme fréquence de départs, nombre de sièges, tarifs en comparaison d'autres moyens de transport, etc., mais je cherche en vain l'annonce d'une amélioration longtemps souhaitée par les voyageurs non-fumeurs. Les Entreprises Voyageur limitées n'ignorent pas que depuis quelques années VIA Rail (sans parler des grands magasins et des restaurants) font des pas en avant à cet égard.

Plus tard, l'article nous informe que «85% des voyageurs persistent à prendre leur auto —». Bon nombre de non-fumeurs continueront à le «faire aussi longtemps qu'un voyage en autobus, même l'autobus le plus luxueux, veut dire un bain de fumée désagréable. Voilà encore un défi à relever.

Margaret NICHOLL

Lennoxville, décembre 80

■ *Un journal interdit*

Lettre adressée Mme Paule des Rivières

Madame,

Suite à votre article du 19 décembre dernier publié dans LE DEVOIR et intitulé: «Un journal étudiant est interdit par la direction d'une polyvalente», je me dois d'apporter des précisions à tous ceux qui ont pris connaissance de cet article.

Dans mon esprit, il existe deux genres de journalistes: ceux qui se consacrent aux journaux à sensation avec leurs potins et leurs nouvelles sinistres et parfois lugubres, ceux qui se servent de leur propre journal pour écrire les pires calomnies sur les gens qui ne sont pas de leur opinion ou qui les contrecarrent dans leurs projets; et le deuxième genre de journalistes, celui qui en fait une profession et carrière et qui diffuse la nouvelle d'une façon honnête et impartiale. Qu'il me soit permis de croire que dans la grande famille de journalistes que compte LE DEVOIR, vous êtes de cette catégorie.

Si la direction de la polyvalente des Monts a interdit la vente du pseudo-journal LE PIEUX, ce n'est certes pas à cause des critiques sur la cafétéria de l'école.

Les étudiants ont fait une campagne de boycottage l'an dernier au sujet des repas et du contenu des assiettes servies pour le dîner, avec pancartes et tous les messages de contestation. Personne de la direction n'est descendu arracher ces pancartes ou sévir contre qui que ce soit. On a étudié les plaintes formulées et à l'aide de personnes compétentes en alimentation, on a apporté des modifications et des améliorations du côté nourriture. Ce n'est pas parfait, loin de là, mais qui n'a pas critiqué la nourriture dans les polyvalentes, les couvents et collèges de filles et garçons? Il est certain qu'une cuisine pour deux mille élèves et plus, n'est pas comparable à une cuisine servie à la table familiale! Je vous invite à venir faire l'expérience d'un repas à la polyvalente des Monts un de ces midis, vous serez à même de juger de la qualité.

Pour ce qui est des portes barrées, il y a certainement eu des lacunes de ce côté et la direction en tiendra sûrement compte!

Il serait trop facile de faire croire que le journal a été interdit parce que sa prose n'était pas tendre à l'égard de la direction et qu'on avait parodié un journal qui circule en secondaire II et III, les vraies raisons étaient beaucoup plus sérieuses et d'un tout autre ordre!

Je voudrais, madame, vous poser ici une seule question auquelle je vous demanderais de répondre d'une façon honnête et objective: Avez vous pris connaissance du contenu du journal *Le Pieux* avant d'écrire votre article, ou vous êtes vous contentée simplement d'écouter la version d'une personne qui vous a renseignée d'une façon tendancieuse sur ce journal? A vous de répondre d'une façon honnête et de faire le point pour le lecteur si vous en jugez la pertinence!

Comment pouvez-vous apprécier le compte rendu d'un critique de théâtre qui n'aurait pas assisté à la pièce, mais qui ferait sa critique sur les impressions et les ouï-dire qu'il aurait entendus ici et là des gens qui ont eux assisté à la pièce de théâtre? Ce ne serait certes pas de la conscience professionnelle! il est à souhaiter que ça existe encore de nos jours!

Si cet évènement a pris tant d'importance au point que les journalistes du DEVOIR et d'autres médias d'information s'en soient fait les diffuseurs, c'est que les étudiants impliqués n'ont pas voulu se soumettre à la discipline imposée, se sont senti soutenus par certains parents d'un libéralisme très exagéré lorsqu'il s'agit de leur couvée, et qu'ils ont fait en sorte de braver l'autorité en continuant leur campagne de harcèlement et d'agressivité envers la direction.

Quitte à passer pour un prude ou un dépassé, le journal *Le Pieux* ne m'a pas scandalisé, en tant que parent, je continue à penser que ce genre de journal n'avait pas sa place chez une population étudiante composée à 75% d'étudiants de moins de 15 ans!

On a crié à l'injustice, à la liberté d'expression brimée. Foutaise! Lorsque l'on pense que nous vivons dans un pays et une province où le droit de parole et d'écrit est si totalement permis. Est-ce qu'on a tenu compte du respect de la personne et surtout des convictions morales de centaines d'étudiants?

Jacques D'ANJOU
président du comité d'école
de la Polyvalente-des-Monts

PS — cette lettre ne reflète que mes opinions personnelles et n'engage en rien mon comité de parents.

Sainte-Agathe-des-Monts, 20 décembre/.

J'ai vainement essayé à plusieurs reprises d'obtenir la réaction d'un des membres de la direction de la polyvalente. «La direction ne veut faire aucun commentaire autour de cette affaire», m'a répondu une secrétaire la semaine dernière. La veille, un directeur adjoint m'avait assuré: «on vous rappellera». Mais non. Voilà pour l'autre version.

Je n'ai pas lu «Le Pieux» d'une couverture à l'autre même si on m'en a lu de larges extraits. Je ne pourrais dire par ailleurs si le journal a blessé les convictions morales des étudiants, de la direction ou du comité d'école.

Mais une question demeure, je crois, celle des libertés et interdictions faites aux jeunes de moins de 16 ans. La qualité d'un journal étudiant est rarement exceptionnelle mais est-ce là une raison pour le supprimer et priver ces jeunes de leur droit de parole?

Quant à votre invitation, je la retiens et me promets d'aller goûter sous peu à votre cuisine.

Paule des RIVIÈRES

■ *La paille et la poutre!*

Albert Brie (14 novembre) nous fait rire en se moquant de Reagan à qui, selon lui, le dauphin «Flipper» pourrait bien un jour succéder...

Ouais! Tout cela est bien rigolo, mais il reste que nos propres politiciens, les provinciaux et les fédéraux, n'ont jamais prouvé qu'ils étaient plus intelligents que le nouveau président des US of A. Nommez m'en un, un seul, de quelque parti qu'il soit, qui ait trouvé une solution aux vrais problèmes, notamment le chômage, qui les occupe. Justement, cet amuse-gueule leur permet, grâce à la veulerie des journaux, de faire oublier les domaines où leur incompétence est par trop voyante!)

Tout compte fait, Brie ferait oeuvre plus utile en ridiculisant nos propres nullités qu'en se gaussant de celles du pays voisin.

Jean-Louis LEMIEUX

Ottawa, décembre 80

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Sur des propos de philosophes

Jacques Dufresne

SOIXANTE et un des cégépiens de Longueuil croient que la technologie a rendu l'homme plus malheureux; 57% croient que la connaissance scientifique n'est pas utile pour rendre l'homme plus heureux.

Cette enquête menée par Philippe Thiriart, du département de psychologie du Cégep Edouard-Montpetit, n'est pas d'une rigueur parfaite, de l'aveu même de son auteur. Elle confirme toutefois des rumeurs persistantes, et on ne saurait reprocher à son auteur d'avoir imposé ses idées à ses étudiants, puisqu'il ne pense pas comme eux. Les connaissances philosophico-religieuses que recherchent les jeunes lui paraissent en effet rétrogrades. Thiriart soutient en effet que la «façon de penser de ses étudiants est en continuité directe avec la tradition spiritualiste chrétienne, même si ses étudiants déclarent d'autre part leurs distances par rapport à l'institution et au dogme de l'Église catholique».

Philippe Thiriart a accédé quant à lui à la science. Il est comportementaliste, c'est-à-dire behavioriste. Platon et les autres esprits rétrogrades aimaient la mesure, M. Thiriart aime mesurer. Il frôle toutefois la démesure lorsqu'il tente d'annexer les stoïciens au courant behavioriste.

Le principe directeur, qui est au centre de la pensée de Marc Aurèle, est l'exemple parfait des entités non mésurables qui font horreur aux behavioristes.

Les conclusions de M. Thiriart sont faibles. Quand on réduit le vrai à l'exact, comme le font les behavioristes, il n'y a de vérité que dans les choses qui nous sont, au fond, indifférentes; tout le reste, le monde des valeurs notamment, est abandonné au délire de chacun. Le grand défi de notre époque n'est-il pas précisément de réconcilier ces deux univers en redéfinissant les conditions d'une rigueur qui s'appliquent aussi bien aux valeurs qu'aux phénomènes mesurables...

...aussi bien aux discours de M. Jacques Languirand qu'à celui des hommes de laboratoire. Cette préoccupation est celle d'un nombre croissant de savant à travers le monde. M. Thiriart, malheureusement, n'est pas de ce nombre.

Son texte a paru dans le dernier numéro de la *Petite Revue de philosophie*, laquelle est publiée par un groupe de professeurs du collège Édouard-Montpetit. Cette revue, bien faite, fait rêver. Pourquoi chacun des cégeps du Québec ne deviendraient-ils pas un haut lieu de la pensée. Après tout, les grandes universités d'il y a un siècle ne comptaient pas plus de professeurs que ces maisons où l'on dispose de quatre mois par année pour méditer et créer en toute liberté.

Le texte de M. Thiriart ne donne toutefois pas le ton de la revue, même s'il est le premier. Dans un article étonnamment clair, compte tenu du sujet traité, M. Louis Armantier présente la néologie ou science des néologismes, discipline rendue nécessaire par la prolifération des mots nouveaux. «Mais, dussions-nous le regretter, les âges classiques sont révolus. C'est désormais au jargon ésotérique qu'est dévolue la tâche de «clarifier» les procédures et les concepts, toujours plus féconds et plus complexes, de notre modernité. Et cela, sous le flot d'une publication pléthorique que le spécialiste même désespère de ne jamais épuiser. De là, la vogue et le besoin grandissants des lexiques de terminologie dont il siérait d'interroger le rôle et la portée. Il semble en effet que le babélisme terminologique soit l'irréductible rançon des théories scientifiques contemporaines dont la dynamique se nourrit toujours de la création de nouveaux concepts.» Faut-il se résigner à ce babélisme? Ne serait-il pas l'une des causes de la désaffection des étudiants à l'égard de la science?

Dans ses réflexions inactuelles, Pierre Bertrand, philosophe connu des lecteurs du DEVOIR ne cède ni au babélisme ni à la manie de la mesure. Il va à l'essentiel, il est sincère, il est transparent, mais dans le genre qu'il a choisi, qui est celui de Pascal et de Nietzsche, la banalité est un risque permanent auquel on n'échappe que par le sens de la formule. M. Bertrand n'a malheureusement pas ce sens, ou il fait comme s'il ne l'avait pas. De sorte que sa simplicité confine parfois au simplisme.

La révélation de ce numéro c'est Claude Gagnon. Après deux livres, et de nombreux articles, il maîtrise son art. Il ne pense pas comme tant de ses collègues que l'altitude de sa discipline, la philosophie, le dispense de plaire à ses lecteurs et d'employer à cette fin des procédés jadis appelés littéraires.

Il force Suzanne Brögger, l'auteur de *Et délivrez-nous de l'amour* à épouser Swedenborg, celui qui a inventé le Fluidum Spirituosum pour expliquer l'attraction entre les êtres dans l'amour. Tout en racontant les aventures de cette Danoise et de ce Suédois, Claude Gagnon tisse une dissertation sur l'amour telle qu'il en vient à réhabiliter les religieuses adoratrices du Précieux-Sang.

«À minuit, les soeurs se lèvent et revêtent une robe rouge écarlate en souvenir de celui qui était le seul à fouler le vin.» Qui d'autre que Claude Gagnon oserait ainsi se porter à la défense de ses tantes religieuses? Il a aussi donné ses opinions sur l'amour dans *L'Orgasme au masculin*, ouvrage paru l'an dernier aux Éditions de l'Aurore.

Son interprétation des échecs en amour, empruntée à Swedenborg, n'est pas banale non plus. Le mal, dit-il, c'est la déduction, non la séduction. On va du général au particulier. «Qu'est-ce que tu aimes? C'est quoi ton signe astrologique? Dans quel parti milites-tu? De déductions en déductions, on arrive à une pseudo-connaissance de la personne qui sera à l'origine de l'échec amoureux parce qu'après deux jours ou deux ans on s'apercevra que c'était très clair depuis le début. Bachelard disait: «Le réel c'est toujours ce qu'on aurait dû penser.»

Il faudrait plutôt aller du particulier à l'universel, comme le suggère notamment Platon dans *le Banquet*. Claude Gagnon aimerait sans doute cette définition que Victor Hugo donne de l'amour dans *les Misérables*? «L'amour est la réduction de l 'univers à un seul être et la dilatation de cet être jusqu'à Dieu.»

Le rôle du psychologue dans l'entreprise

Le psychologue et l'entreprise, textes réunis et présentés par Claude Lévy-Leboyer, les Presses de l'Université de Montréal, et Masson, Paris, 1980, 169 pp.

par Gilbert Tarrab

TRADITIONNELLEMENT, le psychologue industriel a été perçu comme oeuvrant pour le service exclusif du «patron» qui l'engageait afin de lui apporter conseils et avis pour mieux rentabiliser, humainement et financièrement, son entreprise. Le psychologue industriel est présenté, en effet, dans la littérature, comme celui qui est à la solde du chef d'entreprise, qui le payait pour trouver des aménagements plus adéquats entre l'homme et la machine, pour évaluer les aptitudes de la force de travail (y compris les cadres) à l'aide de tests jugés fastidieux pour la plupart, pour réaliser des études portant sur le «climat» de l'entreprise ou le moral des employés, etc.

Tout cela est vrai, encore que l'expression «à la solde du patron» peut apparaître comme étant de moins en moins pertinente. Car les psychologues industriels contemporains — nouvelle vague — n'hésitent plus, bien que payés par le patron, à remettre en cause la structure des systèmes hiérarchiques, des répartitions du pouvoir, des styles de leadership, ainsi que les rôles et les fonctions dévolus à chaque membre de l'organisation. «Parce qu'il intervient aussi bien au niveau des hommes qu'au niveau des systèmes», écrit Claude Lévy-Lebroyer dans sa présentation du volume, «le psychologue représente souvent un agent de changement profond. À telle enseigne que bien souvent, le problème que pose l'organisation est analysé en tant que symptôme dysfonctionnel et reformulé avant d'être étudié et résolu».

L'intérêt principal de ce livre, co-édité par les PUM et Masson, réside dans le fait qu'il *force à parler*, en quelque sorte, des psychologues praticiens francophones qui, généralement, ont la fâcheuse habitude de publier peu sur l'objet de leurs interventions, tenus qu'ils sont au «secret professionnel» qui entoure l'exercice de leur métier, et surtout, parce qu'ils n'ont généralement pas la distance nécessaire pour formuler dans le détail leurs hypothèses de travail et les résultats de leur recherche-action. Ce livre vient donc à point pour combler une lacune dans un domaine qui, pour contreversé qu'il soit, n'en demeure pas moins un domaine clé pour une meilleure intelligence des organisations et du fonctionnement de leur dynamique.

L'ouvrage comporte deux parties. La première concerne «les hommes dans l'organisation», avec des textes de F. Gendre sur l'évaluation des individus, de P. Jardillier sur la gestion du personnel, de M. Rousson, sur l'organisation et le «suivi» (follow-up) de la formation dans l'organisation, et, du Québec, d'Y. Bordeleau sur l'adaptation au travail: le cas des migrants. La seconde partie étudie «les conditions de travail», avec des textes sur l'ergonomie des postes et des systèmes (Sperandio), sur les modèles et sur le développement des organisations (Morin).

Pour tous ceux qui s'intéressent davantage à l'analyse de *processus* qui expliquent les liaisons observées dans toute organisation qu'à sa stricte formalisation (et cristallisation rigidifiée une fois pour toutes), dans la mesure même où ces relations et liaisons sont de plus en plus en perpétuel mouvement et incluent une rétroaction provenant de l'environnement (social, politique, culturel, et pas seulement organisationnel), ce livre leur apportera, à coup sûr, du pain sur la planche.

Ceci étant dit, Lévy-Leboyer a dû faire des choix, (car le volume est quand même loin d'être exhaustif et d'avoir épuisé toute la matière) et elle les a faits: néanmoins, un chapitre sur l'évaluation des tâches et un autre sur la rémunération (incluant courbes salariales, recommandations salariales, etc.) n'aurait certainement pas été de trop.

La qualité des collaborateurs à cet ouvrage collectif me semble indiscutable: on retrouve des noms bien connus pour leur sérieux dans le «milieu», comme P. Jardillier (qui est l'auteur d'un «Que sais-je?» sur *la Psychologie industrielle*), Y. Bordeleau (pour le Québec), F. Gendre, pour n'en nommer que quelques-uns, sans compter bien sûr, le maître d'oeuvre de ce projet: Claude Lévy-Leboyer.

Cependant, il est beaucoup fait référence aux expériences françaises, telles que comparées, peut-être, aux expériences américaines. Il m'apparaît que, pour une co-édition, la place de la collaboration québécoise aurait dû être plus accentuée, plus «présente». Surtout pour des questions comme «la gestion du personnel», «la formation et le développement», «les conflits dans l'entreprise», éventuellement la gestion de la rémunération et des avantages sociaux: il existe, en effet, au Québec, des modèles originaux, qui sont différents des modèles et des pratiques français, et qui auraient pu certainement apporter un éclairage nouveau et, en tout cas, plus pertinent pour les lecteurs québécois, sur une série de thèmes, dont je n'ai donné ici qu'une esquise.

La responsable du projet aurait certainement eu intérêt, pour une co-édition avec les PUM, à faire appel à une collaboration québécoise plus substantielle, notamment au sujet de certaines têtes de chapitre.

L'islam face à son défi

par Luc Mailloux

Jacques Berque, **L'islam au défi,** Paris, Gallimard, 1980, 311 pages.

IL reviendrait à Isaac Silvestre de Sacy (1758-1838) d'être le véritable initiateur en France des études arabes, et l'on peut faire remonter à ses efforts la position privilégiée qu'a occupée la France dans le domaine de l'arabisme et de l'islamisme. Les savants Quatremère et Reinaud, et plus près de nous, Louis Massignon (1883-1962), le maître incontesté, spécialiste de la mystique musulmane, Régis Blachère et Henry Corbin, morts récemment, Maxime Rodinson et Jacques Berque, professeur au Collège de France, en sont la plus brillante constellation. Dans ce livre difficile, articulé selon le triptyque Présences/Retours/Projections, où s'entrelancent discours traditionnel et discours issu des nouvelles disciplines linguistiques, l'orientaliste s'est écarté de la topographie familière à la science politique, pour se confronter à l'islam tel qu'il est en lui-même: «C'est un corps à corps plus profond que je voudrais saisir entre l'islam et ce monde qui, sous nos yeux, se défait en se refaisant. Oui, l'islam, ou l'idée qu'il se fait de lui-même, et qu'il fonde encore sur un message, comme aux premiers jours» (p.15). Éthique religieuse? Certes, mais surtout le rapport entre les termes d'une série de binômes: *ghayb bayân* dans le Coran, dont Jacques Berque offre l'exégèse de quelques sourates, ou le caché et l'explicite; *dîn wa dunyâ* et *dîn wa dawla*, c'est-à-dire une certaine relation du spirituel et du temporel; *îmân* et *islam*, enfin, ou la foi intérieure et sa manifestation.

La résurgence actuelle de l'islam comme levier de changement politique ne doit point faire oublier les remises à jour qui jalonnent son histoire depuis le XVIIIe siècle, date de la première rencontre importante avec l'Occident, oscillant entre l'occidentalisme indien de sir Syed Ahmad Khan et le puritanisme coranique, hostile au mysticisme comme à la spéculation théologique, que constitue ce wahhabisme qui gouverne encore l'Arabie. Et cette force était déjà active aux Indes, au moment de l'indépendance. Mais n'allons pas servir l'islam à toutes les sauces: Jacques Berque refuse de voir dans le renversement du shah d'Iran un phénomène proprement islamique, quoiqu'en pensent nos médias fascinés par ces mots de *mollah, ayatollah, mujahid*, et les vociférations du nom d'Allah par des foules en délire. «Je ne crois pas pour ma part que si ce qu'on tenait pour le maillon le plus fort de l'occidentalisme afro-asiatique a sauté, ce fût en raison d'un retour abusif du transcendantal» (p. 62). Car ce qui s'est passé ici s'est passé aussi au Nicaragua: le renversement d'une dictature sanguinaire, employant les moyens du bord qui sont ici l'islam.

Mais quels sont les atouts de l'islam dans son effort pour remettre à jour sa présence au monde? Le mépris occidental pour le «fauve ligoté» de l'époque coloniale s'est mué en terreur devant le fauve en liberté du tiers monde. Car l'islam, aussi bien comme force politique que sur le plan du prosélytisme, fait meilleure figure que le christianisme. Et il ne s'agit pas seulement du miracle coranique, ou *i'jâz*. Les passages les plus captivants sont aussi ceux où Jacques Berque explique ces atouts. D'abord, le Prophète, dont les *hadîth-s*, c'est-à-dire l'ensemble des traditions sur ses gestes et paroles, révèlent la chaleureuse humanité. Et puis, cet accord unique entre l'esprit et la chair que le platonisme et le christianisme dans son sillage se sont plus à dissocier et antagoniser. Une familiarité profonde unit l'islam à la Nature, et devant ces mots de Berque: «Bonnes sont les nourritures, oui, toutes, à l'exception de quelques-unes... Mais les créneaux du licite, jalousement fermés par les vieilles lois, comme ils vont maintenant s'ouvrir! Bons sont les plaisirs...» (p. 119), que l'on imaginerait sortis tout droit des *Nourritures terrestres*, l'on comprend que Gide ne s'était point trompé, qui choisit d'élire les terres d'islam comme témoins de sa libération sensuelle.

L'avenir de l'islam passe par la rénovation du sens. L'islam est, en ses sources authentiques, une religion de l'initiative humaine. Songeons à ce concept clef d'*ijtihâd*, cet effort de jugement personnel en matière légale ou théologique, ou encore à celui de *tajdîd*, ou renouvellement, qui est une assomption de l'histoire. Mais il faudra vaincre le conformisme des docteurs ou *'ulamâ*, crispés sur les faciles antithèses d'une apologétique dépassée, axée sur le morphologique plutôt que sur le métaphysique, inapte par cela même à contrecarrer l'assaut du profane et la désaffection des jeunes qui touche l'islam au même titre que les autres credo. La pertinence de l'islam n'est pas à démontrer: témoins cette chaleur existentielle qui habite son domaine, et ce rapport culture/Nature qui lui est propre et fait sa force en Afrique. Et ne pourrait-il, comme aux siècles classiques, redevenir ce maillon unissant l'axe afro-asiatique à l'axe gréco-latin? Mais il lui faudra renouveler sa présence, et se colleter avec les problèmes du temps, qu'il cessera de flétrir comme des tentations du Malin ou des importations étrangères. Le défi de l'islam d'aujourd'hui sera donc «de se situer sur les chemins nouveaux de la signification, lesquels se confondent en grande partie avec ceux de la liberté» (p. 301).

Le livre de Jacques Berque, truffé d'allusions qui supposent une familiarité avec l'islam et la langue arabe, conviendra mieux au spécialiste qu'au non-initié. Nous y relèverons un enchevêtrement de thèmes, différemment modulés de chapitre en chapitre, dans un tissu textuel foisonnant et dont la complexité est encore aggravée par le recours aux préoccupations et aux concepts propres aux sciences linguistiques. Ouvrage intéressant, certes, notamment dans quelques développements lumineux, mais dont l'exubérance rend l'abord difficile.

Une revue pas comme les autres

par François Cyr

Revue internationale d'action communautaire, «Logements et luttes urbaines», éditée et diffusée au Québec par la coopérative Albert Saint-Martin, 1980, 215 pages.

LES revues plus ou moins savantes et toujours ultra spécialisées nous ont habitués à un vocabulaire hermétique, à un discours coulé dans le béton où la confidentialité paraît être le gage ultime du caractère scientifique de la démarche. La dernière édition de *la Revue internationale d'action communautaire* tranche singulièrement avec cette pratique. Consacré à la question du logement et des luttes urbaines, ce numéro, tout comme les précédents sur la santé et l'éducation populaire, nous propose un éventail de textes particulièrement bien équilibré. Aux témoignages de luttes vient s'ajouter plusieurs documents au contenu plus théorique structurant les différentes hypothèses sur la nature du «mouvement populaire». Cet effort de réflexion nous semble particulièrement pertinent puisque cette notion même de «groupes populaires» de «réalité communautaire» apparaît trop souvent comme une catégorie fourre-tout, au contour flou et mal défini.

Pour le comité de rédaction de *la Revue*, implanté dans quatre pays francophones, le constat initial est clair: dans le contexte de crise que traverse la majorité des pays capitalistes avancés, on note un certain «désengagement» des intérêts dominants au niveau du développement urbain. Concrètement ce phénomène se traduit par des restrictions économiques affectant l'ensemble de l'espace urbain. Dans ce cadre, les auteurs remarquent une détérioration des conditions de vie sur tous les plans dans un cadre où il est «difficile d'entrevoir une alternative ou des stratégies de luttes efficaces».

Certaines contributions se proposent de poser le problème des stratégies alternatives et le lecteur à la recherche d'une ligne toute tracée, d'une réponse, de LA Réponse, sera déçu.

Plusieurs bilans d'expériences concrètes réalisées à Québec, Montréal, Hull ou Paris font ressortir la complexité des problèmes auxquels sont confrontés les forces populaires qui aspirent à assumer un meilleur contrôle sur leur cadre de vie. Quels sont les limites de ces mouvements revendicatifs? Dans quel cadre politique et stratégique l'action doit-elle s'articuler? Comment envisager les liens avec le mouvement ouvrier organisé? Quels rôles les intellectuels doivent-ils assumer? Voilà autant de questions qu'on peut relever à travers les bilans et les réflexions que nous présente la Revue.

D'autres contributions poussent la démarche à un niveau plus global s'interrogeant sur la nature et le rôle spécifique de ces mouvements. Doit-on y voir une rupture avec les formes de démocratie traditionnelle ou, tout compte fait, ne s'agit-il que d'une tentative de gestion du pouvoir local par une petite bourgeoisie en mal de redéfinir ses rapports avec la grande?

À un autre niveau, celui des alternatives stratégiques et des médiations organisationnelles, la diversité des points de vues présentés est tout aussi stimulante. Alors que certains secteurs de la gauche française s'orientent vers la structuration d'un «syndicalisme du cadre de vie», d'autres contributions, notamment celle du syndicaliste Gérald Larose, posent le problème de l'articulation des mobilisations sur les conditions de vie et l'action du mouvement syndical au Québec. Cette question, on la retrouve tant au coeur des débats et des tensions qui traversent tous les secteurs du mouvement ouvrier désireux d'élargir ses sphères d'activités sociales qu'au sein des groupes populaires qui visent à systématiser leurs pratiques.

Sur le plan du style, du langage, cette Revue est remarquablement bien faite. On ne relève aucune concession à la facilité, pas de trace du fameux langage de bois, aucun vestige de ce populisme crétinisant et moralisateur qui fut longtemps le mode d'expression privilégié d'un certain nombre d'intellectuels davantage culpabilisés que radicalisés.

À la fois rigoureuse et accessible, sérieuse sans être «savante», pluraliste mais cohérente cette revue trouve sa place tant sur une table de littérature militante que sur les rayons d'une bibliothèque d'université.

Puisqu'elle pose plus de questions pertinentes qu'elle n'apporte de réponses préfabriquées, puisqu'elle témoigne sans prêcher, puisqu'elle dénonce sans vociférer, l'existence même de cette revue et son impact croissant nous indique que, quelque part à gauche, quelque chose est en train de changer.

La révolution structurale

Jean-Marie Benoist, La Révolution structurale, Paris, Denoël-Gonthier, 1980, 342 pages.

par Claude Lagadec

C'est la réimpression de l'ouvrage paru en 1975. La publicité de la page couverture affirme que la révolution structurale «permet à une idéologie de la liberté de reconquérir ses droits contre le totalitarisme de la pensée».

J'ai toujours trouvé assez farce que l'on puisse parler d'un totalitarisme de la pensée; et encore davantage que l'on songe à s'en délivrer au moyen d'autres pensées. Telle est bien pourtant la prétention de la guerre à finir entreprise ici contre l'ennemi public numéro un de notre époque: l'humanisme, les philosophies du sujet, de la conscience et de l'Homme. Le triomphalisme constant du discours démentit à sa face la modestie conseillée à la fin de l'ouvrage, et ne peut qu'écoeurer d'avance le profane qui voudrait s'aventurer dans ces considérations distinguées.

De quoi s'agit-il donc? Le grand oeuvre de l'approche structurale nous vient de l'anthropologue Claude Lévi-Strauss qui a renouvelé de façon décisive notre compréhension de la vie sociale, des comportements des hommes, de leurs mythes. La méthode de Lévi-Strauss implique l'utilisation de la linguistique (la seule des «sciences humaines» à s'être constituée en science tout court, depuis 1930), comme modèle fondamental.

Mais ce que l'auteur appelle «la révolution structurale», c'est le fait que depuis ce temps la philosophie s'est mise à singer la science. À des fins tout autres, évidemment. Ce livre est le défilé de mode où l'intense personnalisation du pédantisme parisien attribue les bonnes notes. C'est la visite guidée dans la galerie des maitres à penser. Si vous voulez savoir ce qu'il faut penser aujourd'hui, vous avez de la chance, tout le travail est déjà fait, voici le dictionnaire des idées reçues, c'est sans risque. Voici le mode d'emploi de la boite de conserve qui vous sert encore de cervelle. Voici comment vous y prendre pour dénoncer la «vulgarité harcelante de l'immanentisme theillardien» au moyen de «la désopacification de la relation avunculaire». Marx est un génie, d'accord, mais ce n'est pas très porté en ce moment, passez vite. Albert Camus, un grossier personnage. Deleuze-Guattari, très bon. Jacques Lacan, c'est le boss. Julia Kristeva, Michel Foucault, Jean Pouillon, tous les copains sont là, en bon ordre, chacun logé dans son petit carré du potager philosophique. Même Noam Chomsky. Il n'est pas Français, mais il faut quand même en parler à cause de sa doctrine cartésienne.

Nul doute que l'érudition mise à contribution dans cet ouvrage est immense, mais elle est enveloppée dans un tel snobisme, dans une suffisance si totale que l'enseignement principal qui s'en dégage c'est le respect: respect des auteurs et des autorités philosophiques de notre temps, respect de ceux qui font autorité. Le médium est vraiment ici le message, et l'innocent lecteur qui aura ainsi en tout premier lieu appris le respect n'aura strictement rien compris au structuralisme, qui est au contraire fait de distance et de sens critique par rapport à son objet. Le structuralisme est une méthode extraordinairement efficace pour produire du sens neuf là où il n'y avait jusque-là que du mythe, et l'instinct de génuflexion.

Antidote suggéré: lisez plutôt le «Que Sais-je» de Jean Piaget *Le Structuralisme*, 125 pages d'une lecture dense et ardue, sans complaisance.

Pour un mets italien à Montréal il n'y a qu'un choix...

RESTAURANT
Da Giovanni INC.

● Plus de 26 sauces accompagnent ces succulents plats.
● 15 à 18 spéciaux tous les jours à partir de $3.25
● Le menu à la carte comprend environ 200 mets pour un choix plus vaste.

Tous ces spéciaux, menus, sauces et plats à la carte peuvent être obtenus à notre comptoir de commandes à emporter.

RESTAURANT DA GIOVANNI INC.
Le seul et unique restaurant Da Giovanni, même propriétaire depuis 26 ans. (aucune succursale)
572 est, rue Sainte-Catherine
Montréal
Tél.: 842-8851

Heures d'ouverture: Lundi à jeudi 8h00 A.M. à 2h30 A.M.
Vendredi et samedi 8h00 A.M. à 3h30 A.M.
Dimanche 8h00 A.M. à 1h30 A.M.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Bombe

Personne n'a revendiqué l'attentat. M. Block, dont la famille possède, outre le Norfolk, une chaîne d'hôtels au Kenya, a estimé qu'il n'y avait pas de raison pour que sa famille soit visée.

Le Kenya a déjà connu en 1975 une vague d'attentats, officiellement inexpliquée, dont le point culminant a été, en mars, l'explosion d'une bombe dans la gare routière de Nairobi, faisant vingt-sept morts. Une semaine plus tard, M. Josiah Mwangi Kariuki, député, était assassiné. Deux autres bombes explosèrent à Nairobi en février et juin 75, mais sans faire de victime.

Ces mystérieux attentats ont généralement été attribués par les observateurs à des affrontements entre leaders politiques, sans qu'il soit possible d'identifier les responsables.

Le ministre auprès du président chargé de la sécurité, M. Kariuki, a appelé jeudi soir les Kenyans à «rester calmes» et a promis que «le gouvernement ne négligerait aucune piste dans la recherche des causes de l'explosion».

Une centaine de clients, pour la plupart des étrangers, commençaient leur dîner de réveillon lorsqu'une violente explosion a soufflé l'un des murs du restaurant, provoquant la chute du plafond et projetant des gravats sur plusieurs dizaines de mètres.

Les voitures et taxis garés devant l'hôtel ont été criblés de débris divers. Mais paradoxalement, la terrasse de l'hôtel, dans le prolongement du restaurant, n'a pas été touchée et verres et bouteilles étaient encore en place jeudi, tels que les avaient laissés les consommateurs.

Le restaurant a pris feu tout de suite après l'explosion. Les pompiers sont arrivés rapidement, mais avec des moyens insuffisants. Seule l'intervention de leurs collègues de l'aéroport, une heure et demie après l'explosion, a permis d'éteindre l'incendie, sous les applaudissements des badauds.

Le Norfolk, dont le colombage constituait la fierté de Nairobi, a été construit en 1904 et plusieurs fois aggrandi depuis. La plus grande partie de sa façade devra maintenant être reconstruite, mais les chambres, assez éloignées du restaurant, sont intactes.

◆ Otages

qu'il faisait tout pour que l'option des négociations indirectes reste ouverte à M. Reagan. Mais celui-ci, outre sa répugnance à traiter avec des «barbares», refuse à l'avance le piège dans lequel est tombé M. Carter, et qui consisterait à accorder la priorité de ses préoccupations à «l'affaire des otages».

Pour M. Reagan, dit-on dans son entourage, les problèmes économiques des États-Unis ou l'équilibre stratégique américano-soviétique sont des priorités bien plus importantes.

M. Reagan, pensent certains analystes, se contenterait dans un premier temps de renforcer l'isolement diplomatique et économique de l'Iran, sans que soient écartées des options telles que le minage des ports iraniens. Mais en réalité, personne ne connaît actuellement les intentions du prochain président.

Selon un scénario maintenant connu, Téhéran a au cours des derniers jours fait «monter les enchères» en envisageant à nouveau de traduire devant un tribunal les 52 otages, remarquent des commentateurs américains. Mais la perspective d'un «procès», estiment-ils, revient trop tard pour influencer M. Carter, et risque d'avoir sur le président-élu Ronald Reagan un effet contraire à ce qu'en attend Téhéran. Cette menace ne peut en effet que renforcer M. Reagan dans son opinion, publiquement exprimée, que ceux qui détiennent les 52 Américains ne sont que des «ravisseurs» et des «barbares». Ces expressions sous-entendent apparemment qu'il est hors de question de mener avec les Iraniens, comme l'a fait M. Carter, de patientes négociations indirectes.

On ignore quand les Iraniens feront connaître leur nouvelle réponse. Le mois dernier, les émissaires algériens avaient dû patienter quinze jours à Téhéran avant de connaître la position des autorités.

Les propos contradictoires émanant de Téhéran semblent refléter la poursuite des luttes internes entre intégristes religieux et laïcs modérés soutenant le président Abolhassan BaniSadr. Ces dissensions pourraient, selon les prédictions de responsables américains, empêcher une conclusion rapide de l'affaire.

Les diplomates occidentaux ne s'expliquent toujours pas par exemple la raison de la brusque montée des enchères (le dépôt de $24 milliards) le mois dernier, mais selon l'un d'eux «quelque chose s'est passé».

Les tiraillements entre intégristes et modérés ne concernent pas seulement le problème des otages. Le président BaniSadr a été indirectement critiqué à propos de l'évolution de la guerre contre l'Irak.

À la veille de la rencontre Reagan-Lopez Portillo

Une atmosphère de «nouveau western» à Mexico

par Brigitte Morissette
correspondance particulière

MEXICO — Vêtu en shérif, Reagan s'avance vers Lopez Portillo, main droite tendue et main gauche appuyée sur un pistolet, près à dégainer; le président mexicain, transformé en Sioux, pieds nus et le corps enroulé dans le drapeau de son pays, fume imperturbablement sa pipe. Ce «nouveau western» États-Unis/Mexique imaginé par un caricaturiste de l'hebdomadaire *Proceso* décrit un peu l'atmosphère qui règne dans la capitale mexicaine, deux jours avant la première entrevue officielle entre le président élu des États-Unis, Ronald Reagan, et le président du Mexique, Jose Lopez Portillo.

Cette rencontre de lundi durera trois heures, le temps d'un banquet et de deux tête-à-tête. Les deux hommes se connaissent; alors candidat, Reagan a été reçu en juillet dernier à Los Pinos, la résidence officielle du président du Mexique. La ferme du nouveau président américain en Californie porte le nom sympathique de Rancho Del Cielo (Ranch du ciel); on peut supposer (lui-même l'a d'ailleurs admis) que plusieurs de ses ouvriers agricoles sont mexicains, et des photos de sa garde-robe démontrent le goût de Ronald Reagan pour les bottes de *ranchero* et les *sombreros* à la mexicaine. Pour sa part, le président mexicain s'est souvent laissé photographier en élégant costume de *charro*, y compris l'énorme *sombrero* à paillettes dont raffolent les touristes au Mexique. Là s'arrête sans doute les points de rapprochement entre les deux hommes. Comme chefs d'État, on peut les supposer aux antipodes.

Durant les deux premières années de son régime, M. Lopez Portillo avait semblé plus préoccupé par la situation intérieure de son pays que par les grandes questions de politique étrangère soulevées par la politique tiers-mondiste de son prédécesseur. Mais après un spectaculaire remaniement ministériel, la politique étrangère mexicaine fit volte-face. Il faut dire que ce retournement de situation avait été précédé par l'affaire du gazoduc qui envenima durant deux ans les relations États-Unis/Mexique. La vapeur est retombée depuis que le gaz mexicain afflue vers la frontière américaine à raison de 300 millions de pieds cubes par jour. Les Mexicains ont néanmoins tiré la leçon de cette affaire tout comme ils ont tiré leurs propres conclusions devant l'intransigeance américaine à l'égard de l'Iran. Pour diminuer leur dépendance d'un même client et réduire toute pression éventuelle, le Mexique a conçu de ne pas fournir au même client plus de 50 pour cent du total de ses exportations pétrolières et pas plus de 20 pour cent des importations de ce pays.

En même temps que le pétrole donnait au Mexique un important pouvoir de négociation, il lui conférait les assises nécessaires pour agir dans sa zone d'influence la plus immédiate: l'Amérique central et les Caraïbes. C'est ainsi que le Mexique a signé, il y a à peine plus d'un mois, un très important accord d'assistance technique et de coopération avec Cuba, ce qui inclut des explorations de Pémex pour trouver du pétrole dans les eaux territoriales cubaines.

Dans un accord bipartite avec le Venezuela, en août dernier, les deux pays s'engagent à vendre du pétrole aux pays d'Amérique centrale et des Caraïbes quelle que soit la couleur politique de leurs leaders, à des conditions de paiement à long terme et à faible taux d'intérêt, extrêmement avantageuses.

Le gouvernement mexicain ne s'est pas laissé intimider par les accusations lancées par Reagan contre le gouvernement sandiniste au Nicaragua, et Lopez Portillo vient même de renouveler son appui au Nicaragua sanctionné lors de sa visite à Managua, au printemps 1980, avec une partie de son cabinet.

Certaines voix se sont élevées récemment aux États-Unis pour accuser le Mexique d'intervenir au Salvador en faveur des révolutionnaires. Ce qui est sûr, c'est que le Mexique a toutes les raisons de s'inquiéter d'une intervention américaine pour appuyer les régimes militaires qu'il a pratiquement sur le dos, à sa frontière sud. L'exode de dizaine de milliers de Salvadoriens et de Guatémaltèques vers l'État mexicain du Chiapas est un problème dont la presse mexicaine fait de plus en plus souvent état.

L'annonce de la visite de Ronald Reagan au Mexique, quelques jours avant Noël, a pris tout le monde par surprise. Cette visite, c'est M. Reagan lui-même qu'il l'a voulue. M. Lopez Portillo a rencontré M. Jimmy Carter au moins quatre fois, tant à Washington qu'à Mexico, et on a l'impression qu'un véritable dialogue n'a jamais pu s'établir entre Lopez Portillo, qui adore philosopher, et un Carter capable du plus étonnant manque de tact.

Les présidents Reagan et Lopez Portillo se rencontreront en terrain neutre, au musée d'Art et d'Histoire de la ville de Juarez, capitale de l'État de Chihuahua, au sud du Texas. De l'autre côté, c'est la ville frontière américaine de El Paso et l'État du Texas vers lequel affluent chaque année des dizaines sinon des centaines de milliers de travailleurs mexicains et latino-américains sans travail et sans papiers.

Il y a quelques jours, un nouveau sujet de friction est survenu entre les deux pays: la rupture par le Mexique des accords de pêches qui le liait depuis 1976 aux États-Unis. Sur un plan commercial plus général, c'est maintenant au tour du Mexique d'accuser les États-Unis de protectionnisme. M. Reagan a promis d'ouvrir les frontières américaines; qu'est-ce que cela signifiera pour les produits mexicains autres que le pétrole et le gaz?

Marché commun? Le Mexique n'en a pas plus le goût que le Canada; il est fort à douter que le sujet fasse l'objet de longues discussions, lundi, à Ciudad Juarez. Dans une récente déclaration, le président de la Chambre de commerce américaine affirme que les États-Unis sont prêts à tenir compte du rôle du Mexique dans l'équilibre des forces sur le continent américain. De fait, cet équilibre a considérablement changé. M. Reagan reconnaîtra-t-il au Mexique son nouveau rôle «d'interprète des problèmes latino-américains»? Tiendra-t-il compte des appels à la non-intervention que lui a lancé le président américain dès son élection?

Au Mexique, on conserve un goût d'échec laissé par la politique de Carter pour tempérer la situation en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Un Reagan mettra-t-il en pratique ses propos belliqueux? Saura-t-il comprendre la signification d'un nouvel échiquier qui est en train de se dessiner dans les Caraïbes où l'on vient de voir trois chefs d'État (même s'il s'agit de tous petits états comme la Granade) assister au deuxième congrès du Parti communiste cubain?

Mais surtout la désignation au département d'État du général Haig est un élément qui refroidit passablement les Mexicains qui se rappellent encore le rôle du général Haig dans le bombardement de la population civile au Vietnam et au Cambodge. «Cette nomination, écrit un éditorialiste mexicain, permet de supposer que les États-Unis pratiqueront une politique extérieure peu scrupuleuse et presque militaire pour défendre leurs intérêts dans le monde, et particulièrement en Amérique latine».

Beaucoup de pays latino-américains auront les yeux braqués, ce lundi 5 janvier 1981, sur la rencontre Reagan Lopez Portillo à Ciudad Juarez, se demandant comme beaucoup de Mexicains si M. Reagan choisira pour cette première performance comme président des États-Unis, son rôle de shérif ou de séducteur.

L'ayatollah Mohammad Behechti, président de la Cour suprême, s'est ainsi demandé hier ce qu'il était advenu des projets de grande offensive, tant annoncée, qui devait bouter les troupes ennemies hors du pays.

«Nous avons des rapports sur la faiblesse des troupes irakiennes», a-t-il affirmé, faisant ainsi écho aux récentes déclarations de l'ayatollah Montazeri, présenté comme le successeur possible de l'Imam Khomeiny, qui mercredi dernier s'était étonné que l'armée iranienne ne procède pas à une contre-offensive.

Dans un télégramme, lu hier soir à la radio et à la télévision, le président Banisadr qui est commandant en chef des forces armées a invité l'ayatollah Montazeri à «venir au Khouzistan aujourd'hui ou demain pour se rendre compte sur place». «Après, vous pourrez dire ce que vous voudrez au peuple», a ajouté M. Banisadr. «Votre voyage, qui sera utile à tous points de vues, instaurera une nouvelle habitude, celle d'étudier les problèmes en profondeur», a poursuivi M. Banisadr pour qui «ces jours-ci sont décisifs. Le soutien à l'armée et à son moral sont décisifs».

L'Imam Khomeiny, qui a multiplié les appels au calme et à l'unité, estime que «les divisions internes» rendent les Iraniens plus «vulnérables que l'invasion militaire irakienne». Selon lui l'agitation intérieure s'inscrit dans un «complot» des Américains et de leur «cinquième colonne» pour déstabiliser l'Iran et obtenir la libération des otages.

Ces «désordres» ont pris plusieurs formes: heurts sanglants entre «moudjahidine du peuple» (mouvement de gauche islamique interdit) et extrémistes religieux, agitation dans certains foyers universitaires et collèges, quelques mouvements sociaux et incidents en province. Le ministre de l'Intérieur, l'ayatollah Mahdavi Kani, a du reste interdit toute manifestation et toute grève sans autorisation préalable.

Des divergences se manifestent également au sein de la classe politique. Le président Abolhassan Banisadr, qui est la plupart du temps sur le front, refuse toujours la nomination de trois ministres (Affaires étrangères, Finances et Commerce) que réclame le gouvernement, et a déclaré nulle la désignation du directeur de la banque «Melli», la plus importante d'Iran.

Le gouvernement, comme l'a souligné mardi son porte-parole M. Behzad Nabavi, revendique pour lui l'essentiel des prérogatives de l'exécutif. D'autre part, deux personnalités, le maire de Téhéran, M. Mohammad Tavassoli, puis le ministre de la Justice, M. Ebrahim Ahadi, ont démissionné ces derniers jours.

◆ La piastre

bien sûr, étaient à l'avenant. (Un petit commis d'épicerie gagnait $8.50 par semaine pour 60 heures de travail, un journaliste du DEVOIR, $30 pour une semaine de 48 heures. Les instituteurs mariés gagnaient en 1939 un salaire de $1,200 par année, $900 s'ils étaient célibataires et les femmes avaient moins, mariées, veuves ou célibaraires.)

Les magasins étaient ouverts chaque jour jusqu'à 18 heures, les jeudis et vendredis jusqu'à 21 heures et le samedi jusqu'à minuit dans le temps des Fêtes!

Une chemise pour homme pouvait coûter un dollar; une tarte aux pommes ou aux raisins, 15 cents; les «jeunes épinards frais cueillis», trois livres pour 25 cents; la longe, le gigot ou le rôti de jeune porc ou de boeuf, 28 cents la livre. Les poules à bouillir «fraîches tuées, belles et grasses», 28 cents la livre; les coeurs de céleri «croquants et blancs», 12 cents ou trois pour 35 cents... Dupuis Frères offrait une douzaine de brioches chaudes pour «trente sous» (25 cents).

Les curés achetaient leur vin de messe 60 cents la bouteille ou $2,50 le gallon et les parents pouvaient installer leur bébé dans une chaise haute «en bois franc» qu'ils payaient $1.95, en spécial cependant.

Chaque famille avait sa table à carte recouverte de feutre vert et à pattes pliantes pour $2.50 alors que le grand-père s'endormait dans sa berceuse en bois d'érable payée $3.98.

Les pages du DEVOIR pullulent d'annonces de médicaments, de tisanes, de pastilles de toutes sortes (les fameuses Valda) de sirops (le célèbre Lambert) de sachets de sels minéraux (les Lithinées du Dr Gustin, les tisanes de l'abbé Warré) de multiples articles de toilette: un pain de savon Lux, sept cents, Baby's Own, huit cents pièce et trois pains de savon Castille pour 25 cents.

Les fumeurs... fumaient des Turret à 10 cents le paquet ou encore roulaient le «bon tabac canadien préféré des hommes du Québec: Le Voyageur». L'annonce de ce tabac est à elle seule un cours d'histoire qui évoque l'arrivée au Long-Sault de Dollard des Ormeaux. Il y avait évidemment la bonne bière que seul notre grand-père buvait et la petite bière d'épinette pour tout le monde, à deux sous la bouteille.

Il y avait évidemment toute une panoplie d'articles religieux «porposés comme étrennes du Jour de l'An»: des chapelets (pour tante Hermine) de «fines pierres ovales sur monture dorée avec croix et motifs de fantaisie», à 98 cents, d'autres de grand luxe «en aventurine, en cristal de roche, améthyste ou agates véritables» pouvant coûter jusqu'à $20.

Toute bonne maîtresse de maison devait posséder sa machine à coudre et le modèle portatif électrique coûtait en 1930 chez Eaton la somme faramineuse de $35, mais il y avait aussi le modèle que seules les bien nanties pouvaient s'offrir «avec navette à mouvement vibratoire et relâche automatique de tension» à $85. Mais il s'agissait «d'étrennes bien pensées» et nulle ne devait se priver de cet article essentiel qui pouvait faire économiser beaucoup d'argent dans les familles nombreuses. «La machine à coudre, affirme la grand-mère de cet article, n'est pas un luxe, car toute femme doit savoir coudre et je plains celle qui ne le sait pas.»

À la lecture de ces éphémérides qui me plongeaient dans la société de consommation d'il y a un demi-siècle et qui était, ma foi aussi florissante que la nôtre, j'ai appris avec envie, sinon avec rage, qu'un manteau de chat sauvage «à peaux descendues» coûtait chez Eaton ce 28 décembre 1929 quelque $300 et que l'on pouvait profiter d'un rabais important sur une pelisse de «caracul brun Kaffa avec castor»: $200 au lieu de $300! Il y en avait pour tous les goûts: en peau de phoque, en mouton de Perse — le plus cher à $500 — en écureuil gris naturel «garni de même fourrure» ou en renard argenté.

La Light Heat & Power, ancêtre de l'Hydro-Québec, annonçait des fers à friser «à partir de $1,50», un «beau poêle à gaz Smoothtop muni d'un régulateur de chaleur» (une chance) pour $55 que l'on pouvait payer par versement mensuels de $4.60. Et aussi un objet qui faisait son entrée sur le marché: un grille-pain automatique «pour une famille nombreuse ou un restaurant» pour $14.50 mais «plus de doigts brûlés ni de rôties carbonisées», assure-t-on.

Les sportifs pouvaient se procurer chez Omer de Serres des skis en frêne avec harnais pour $5,95, des patins tubulaires rivés sur chaussures d'excellente qualité $6,95, ou un veston en cuir doublé en peluche... moins de $10.

Les prix d'avant «la crise» étaient en fait évidemment plus élevés, à preuve ce mobilier annoncé par Living Room Furniture le 24 octobre 1929, trois morceaux comprenant un divan-lit et deux fauteuils recouverts de velours Jacquard coupé, le tout pour $123, valait le 17 avril 1930, $69, le «pouf» en sus.

«Pour embellir le foyer», Dupuis proposait dès le lendemain du Jour de l'An sa célèbre vente de blanc, aussi des rideaux ruchés ou en mousseline et — quelle merveille — «un chemin de table» de velours garni de soutache et de frange aux extrémités. Qui dit mieux? Les annonces de l'époque regorgent de ces détails délicieux, de descriptions pittoresques, tenez comme celle-ci: «ces panneaux de filet blanc décoreront joliment vos fenêtres de chambre à coucher, avec leur gracieux dessins de fleurs brodées». Un panneau de 2¼ verges: 69 cents!

Les fervents de l'automobile croiront rêver en apprenant que le nouvel ESSEX Challenger considéré comme «la valeur des valeurs» coûtait $885, et quelle voiture! Voyez ce qu'en disent les femmes, proclame la publicité du DEVOIR ce 19 avril 1930:

«Il faut que mon auto me soit autant un sujet de fierté que mes vêtements, mon apparence ou mon foyer. L'Essex satisfait ces exigences, parce qu'il est supérieur comme apparence et comme rendement. Pour moi, il ne peut y avoir d'autre choix». Les hommes, eux, vantent sa rapidité de démarrage, d'adaptabilité à la route, la montée des pentes», etc. Cela fait plus viril sans doute.

Dans le domaine de l'alimentation, LE DEVOIR offrait à cette époque une rubrique traitant des prix de gros: les patates «nouvelles», $1.50 le sac de 80 livres; la farine «forte à boulanger», $5.80 pour 100 livres; le veau de boucherie, $8.50; le beurre et le fromage, 30 cents la livre; les oeufs frais, 38 cents. (En 1930, un pain coûtait huit cents et une pinte de lait, 10 cents; le miel se vendait 10 cents la livre, le steak, trois livres pour une piastre; le billet de tramway, cinq cents, nous précise M. Arthur Lefebvre, employé du DEVOIR pendant 58 ans maintenant à sa retraite à 76 ans et qui vient parfois aider sa fille, Mme Jeanne Carmel, comptable du journal).

Monsieur pouvait acheter en 1930 un pyjama de flanellette pour $1,50, «empaqueté dans un joli carton de fantaisie», ou encore une camisole Penman No 71 à 79 cents, une paire de chaussures solides «Strider», $3,95. Et Madame, de jolie robes d'intérieur (évidemment) de cotonade claire et fleurie pour 98 cents ou en faisant une folie $1.49!

Au cours de ces pérégrinations dans ce demi-siècle, une question, sans doute fondamentale m'a constamment intriguée, tant elle revient comme un lietmotiv. On demande sans cesse aux lecteurs. «Possédez-vous le petit Protée du DEVOIR, un article indispensable dans le «plumier» de l'écolier.» Il s'agit d'un petit canif fini nickel aux usages multiples qui se transforme suivant le besoin en cure-ongles, coupe-cigares pour aiguser les crayons, découper les journaux, trancher la ficelle, défaufiler, tailler le carton, couper des pochoirs, ouvrir le courrier, peler des fruits... Et pour des centaine d'autres usages, affirme-t-on. Le tout pour 25 cents! Qui se souvient de tout cela?

Mini-Loto

184824

LOTO PERFECTA

3-7-12-17-22-32
Numéro complémentaire: 19

en bref...

■ Un policier tué

ORILLA, Ont. (PC) — Une fusillade qui s'est étendue sur une période de sept heures et une distance de 120 kilomètres a fait deux morts — un agent de la police provinciale de l'Ontario (OPP) et un client d'une station-service — en plus de blesser un autre policier.

Deux hommes, dont l'identité n'a pas été dévoilée, ont été appréhendés à Orilla, à une centaine de kilomètres au nord de Toronto, vers 7 h, hier. Un des individus aurait été blessé en tentant de fuir à pied après avoir abandonné une voiture.

M. Kenneth Grice, sous-préfet de l'OPP, a déclaré que l'agent Richard Verbecchia, de Huntsville, avait été trouvé sans vie dans un banc de neige, vers 7 h 30, à l'intersection des routes 141 et 11, à 70 kilomètre au nord d'Orilla.

L'agent Verdecchia, mort d'une balle à la poitrine, s'était rapporté pour la dernière fois à minuit 45. Il avait alors émis le code «10-4» qui signifie que tout va bien. Après, plus rien.

M. Grice a également expliqué que l'état de l'agent Neil Hurtubise, également d'Orilla, était critique après qu'il eut subi une intervention chirurgicale nécessitée par cinq blessures par balles.

■ Une mort suspecte

La mort de Randy Cameron, âgé de 21 ans, survenue en fin de semaine dernière à l'institution Leclerc, de Laval, a incité hier les autorités du Service correctionnel du Canada à instituer une enquête sur l'usage des drogues dans les quatre pénitenciers à sécurité moyenne du Québec.

Originaire d'Ottawa, Cameron a été découvert sans vie dans sa cellule de Leclerc, dimanche dernier vers 16 h. Selon le Dr André Brosseau qui a pratiqué l'autopsie, sa mort, attribuable à un excès de drogues — le pathologiste n'a pas précisé s'il s'agissait d'un médicament ou d'un narcotique —, remontait à au moins 20 heures plus tôt. Les autorités de Leclerc ont cependant nié cette rumeur en déclarant que le jeune homme, qui devait être libéré lundi prochain, avait été aperçu vivant la veille au soir.

Un porte-parole du SPC a dit que l'enquête tenterait de déterminer comment les détenus pouvaient obtenir des drogues aussi facilement. Il croit que certains, ayant droit à des sorties périodiques, en profitent pour en rapporter cachées dans des orifices de leur corps. Un médecin est autorisé à les fouiller mais il est sujet, en ce faisant, à des poursuites judiciaires.

■ Retrouvée morte gelée

La Sûreté du Québec enquête actuellement sur les circonstances entourant la mort d'une mère de famille retrouvée sans vie dans la région de Mont-Tremblant, près du chalet familial. Il s'agit de Mme Patricia Benoît, âgée de 39 ans, l'épouse du Dr Brien Benoît, chirurgien en chef de l'hôpital municipal d'Ottawa, son corps a été retrouvé gelé et à moitié couvert de neige, la veille du Jour de l'An. Selon les témoignages, tard le soir du 26 décembre, Mme Benoît aurait quitté le chalet pour une courte randonnée de laquelle elle n'est jamais revenue.

■ Perte d'or noir

Une fuite dans l'oléoduc Trans-Alaska, qui aura causé la perte de 210,-000 gallons (5,000 barils) d'huile en 13 heures, a été réparée quand des plombiers ont remplacé une petite valve défectueuse, hier matin. Un porte-parole d'Alyeska Pipeline Service, laquelle administre l'oléoduc long de 1,-287 km entre Prudhoe Bay et le port de Valdez, a indiqué que seule une ligne secondaire avait été affectée et quelle administre l'oléoduc long de 1,287 km entre Prudhoe Bay et le port

Le porte-parole a dit que le territoire de la fuite étant dans une obscurité quasi complète à cette période-ci de l'année, il était difficile d'évaluer les dommages à l'écologie.

◆ M/V Odessa

Suite de la page 8

temps de me familiariser avec les lieux. Nous nous sommes posés à 22 h à Montréal le vendredi 19 décembre.

L'Odessa et son équipage laissent un merveilleux souvenir. Cette petite croisière de six jours n'avait que l'île de Cozumel comme point d'escale. Quelques passagers avaient acheté l'excursion à Chichen Itza au Yucatan et les autres se sont contentés de descendre à quai à Cozumel où le bateau se trouve à trois kilomètres du village de San Miguel, un beau bazar de boutiques et de restaurants.

Pour $15 par jour, on peut louer un vélo-moteur pour explorer les magnifiques plages désertes de l'île. Mais deux jours et demi au quai de Cozumel ça devient vite lassant.

Les croisières sont de plus en plus populaires comme forme de vacances car, pour le prix, elles défient souvent la concurrence des prestations terrestres dans plusieurs pays et permettent de visiter plusieurs endroits intéressants. Les paquebots soviétiques sont en mesure d'en offrir plus pour le prix au chapitre du service et de la qualité, cela est indéniable, et l'Odessa, construit en Grande-Bretagne en 1975, est un navire tout neuf, tout blanc, tout propre où il fait bon vivre même à l'ombre de la faucille et du marteau.

Le Guatemala au bord de la révolution

Suite de la première page

qui, de plus en plus nombreux, se rangent dans le camp de la gauche.

«Les réformes ne sont efficaces qu'à court-terme parce qu'elles ne représentent pas vraiment des changements fondamentaux. Elles n'affectent en rien les plus pauvres, les plus opprimés». C'est un travailleur communautaire en milieu rural qui parle.

«Les masses en Amérique centrale ne luttent pas pour le communisme. Elles souhaitent tout simplement leur libération, c'est-à-dire la possibilité de prendre les décisions qui concernent leur propre vie en toute liberté... Qu'est-ce que les pauvres ont à perdre? De plus en plus ils sont prêts à mourir pour que d'autres après eux aient une vie meilleure».

Qui sont donc ces «pauvres»? Pour la plupart ce sont de petits paysans qui cultivent le maïs et le frijol (haricot noir) — éléments de base de leur alimentation — sur de petites parcelles de terre. La majorité d'entre eux sont contraints d'immigrer avec leur famille vers la côte sud pendant la saison des récoltes, là où les conditions de vie et de travail s'apparentent à l'esclavage, selon une association londonienne pour l'abolition de l'esclavage.

La plupart des petits paysans sont les descendants des Mayas. Ils parlent plus d'une douzaine de langues et forment plus de la moitié de la population du Guatemala. Le reste de la population est composé de «ladinos», c'est-à-dire les Blancs d'origine espagnole, les Métis et les Indiens assimilés.

Les Indiens sont en quelque sorte «l'enjeu» de ce qui pourrait devenir la révolution guatémaltèque. Ils portent un intérêt de plus en plus grand pour les guérilleros qu'ils hébergent parfois et qu'ils suivent en nombre toujours croissant. L'intérêt de la gauche pour les Indiens est d'ailleurs un phénomène nouveau. Fidèle au dogme marxiste-léniniste, l'extrême-gauche avait laissé pour compte les Indiens et les «masses paysannes» parce qu'ils n'étaient pas à proprement parler «révolutionnaires» et qu'il appartient au prolétariat de jouer ce rôle. Mais le triomphe de la révolution nicaraguayenne, qui a confié un rôle important aux paysans, a fait la preuve du contraire.

Pour l'instant, la stratégie de la guérilla consiste essentiellement à investir un village pendant quelques heures pour y prononcer des discours et distribuer des tracts. Selon des témoignages, les commandos procèdent pacifiquement et avec beaucoup de discipline. A l'extérieur des villages, leurs cibles sont exclusivement les soldats et les membres des polices militaire et nationale.

Il faut noter que les villages «pris» par les guérilleros font habituellement l'objet de violentes représailles de la part de groupes d'extrême-droite ou de l'armée elle-même. Ces représailles ne font que raviver l'animosité de des paysans à l'égard de l'armée et, par conséquent, la sympathie pour les guérilleros. C'est particulièrement vrai dans la région du Quiché, dans le nord-ouest du pays, qui est «occupée» par l'armée.

Quatre grandes organisations clandestines «se partagent» le pays: le Parti guatémaltèque du travail (PGT), l'Armée des pauvres (EGP), l'Organisation du peuple en armes (ORPA) et les Forces armées rebelles (FAR). Aucune ne peut revendiquer le titre «d'organisation de masse» comme il y en a présentement au Salvador.

L'unité est à l'ordre du jour au niveau des organisations et il semble qu'elle soit également en voie de se créer «à la base», chez les paysans. Pour la première fois, les Indiens commencent à voir des alliés chez les paysans ladinos qui ont traditionnellement été organisés dans des associations paysannes séparées. On fait remarquer également que les «ligas campesinas» elles-mêmes sont fortes et plus politisées depuis l'immense travail qu'elles ont accompli au lendemain du tremblement de terre de 1976.

Ces nouveaux développements poussent la gauche à dire qu'il ne s'agit plus que d'une question de temps avant que la résistance à la répression et au régime militaire ne se manifeste ouvertement dans la population. Que cette résistance conduise à la libération des masses, ou qu'elle entraîne une nouvelle croisade pour «l'extirpation du cancer communiste», une chose au moins est certaine: les Guatémaltèques doivent se préparer à vivre des années douloureuses, plus sanglantes encore que les quinze dernières années au cours desquelles plus de 25,000 personnes ont péri du fait de la violence politique.

(FIN)

3 janvier

par la PC et l'AP

1979 — Le nouveau premier ministre iranien, M. Chapour Bakhtiar, promet que la loi martiale sera progressivement abandonnée et laisse entendre que le chah quittera bientôt l'Iran.

1978 — Le président Carter se rend en Arabie Saoudite pour s'entretenir avec les dirigeants saoudiens.

1970 — Un avion brésilien détourné par des révolutionnaires bérsiliens arrive à Cuba après avoir fait escale au Pérou et à Panama.

1965 — Le toit d'une église neuve s'effondre à Rijo, Mexique: 55 morts, 63 blessés.

1963 — Les «casques bleus» prennent la ville de Jadotville, au Katanga.

1961 — Les États-Unis rompent leurs relations avec Cuba.

1921 — Réunion du premier parlement indien.

1815 — L'Autriche, la Grande-Bretagne et la France s'allient contre la Prusse et la Russie.

1739 — Ouverture de la Convention du Pardo destinée à régler la crise anglo-espagnole.

LE DEVOIR

CAHIER 2

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 3 janvier 1981

STRATFORD
sous le vent du nationalisme

par Patricia Dumas

TORONTO — Une véritable guerre culturelle a éclaté cet automne dans la petite ville idyllique de Stratford dans le sud de l'Ontario. Elle a pris très vite des proportions nationales. Les répercussions ont non seulement divisé la population de Stratford; elles ont aussi créé des remous au Conseil des arts du Canada et de l'Ontario, de même qu'au ministère de l'Emploi et de l'Immigration; elles risquent de mettre en péril l'avenir du festival de Stratford, de renommée internationale. L'affaire de Stratford est aussi une manifestation spontanée du nationalisme qui s'affirme au Canada anglais.

La bataille a commencé le 10 novembre quand le bureau des gouverneurs du Stratford Shakespearian Festival Foundation of Canada a subitement mis à pied un bureau de direction de quatre personnes engagées deux mois auparavant. On devait les remplacer par un directeur artistique d'origine britannique, John Dexter. Le bureau de direction était formé de quatre Canadiens, impliqués depuis des années dans le festival de Stratford, soit la comédienne Martha Henry, le directeur littéraire de la compagnie, Urgo Kareda, et deux metteurs en scène respectés, de grande expérience, Peter Moss et Pam Brighton.

Le bureau des gouverneurs a justifié les mises à pied en déclarant que la saison 1981 proposée par le groupe des quatre entraînerait un déficit de $1,3 millions. Ces calculs étaient basés «sur 28 ans d'expérience en ventes de billets», et prévoyaient que la saison proposée n'attirerait que 65 pour cent de l'assistance possible, alors qu'il en faut 80 pour cent pour équilibrer le budget. Pourtant, le bureau des gouverneurs avait soumis cette même programmation au Conseil des Arts du Canada le 1er novembre fin d'obtenir ses subventions et n'avait pas à ce moment-là fait mention de déficit éventuel. Or, le lendemain, soit le 2 novembre, des membres du bureau des gouverneurs rencontrent M. John Dexter à New York pour lui offrir la direction artistique. M. Dexter accepte. Le 10 novembre, le bureau des gouverneurs fait part de ce fait au groupe des quatre qui, bien qu'ils fussent au travail depuis le 18 septembre, n'avaient pas encore signé leur contrat. On leur offrait une indemnité de bris de contrat de $40,000 chacun, soit le salaire d'un an, alors que le contrat devait être de trois ans. Mais John Dexter, à qui on avait offert $75,000 par année pour trois ans, devait encore obtenir un permis de travail du ministère fédéral de l'Emploi et de l'Immigration, n'étant pas citoyen canadien.

Âgé de 55 ans, M. Dexter a travaillé pendant des années au Théâtre national d'Angleterre, à Londres, avec entre autre Sir Lawrence Olivier. Il est connu pour sa mise en scène de la création d'*Equus*, de Peter Schaeffer, avec Richard Burton. Sa conception a marqué toutes les mises en scène postérieures. Il travaille depuis trois ans au Metropolitan Opera de New York et prépare une saison de pièces classiques pour le Festival Stratford au Connecticut. Il a la réputation d'être extrêmement exigeant, ce qui explique qu'il ait plusieurs adversaires et critiques parmi les vedettes du théâtre et de l'opéra. Il est devenu disponible à l'automne quand il y a eu des problèmes de travail au Metropolitan Opera.

Ces décisions du bureau des gouverneurs ont eu l'effet d'une bombe. Le 14 novembre, le tout-puissant Syndicat canadien des acteurs, metteurs en scène et techniciens de la scène (EQUITY), décide en réunion extraordinaire de son exécutif d'imposer un boycottage aux productions de Stratford tant qu'il n'y aura pas de directeur artistique canadien. Le Syndicat canadien des artistes de télévision et de radio (ACTRA) fait pression auprès de M. Lloyd Axworthy, ministre de l'Emploi et de l'Immigration, pour qu'il refuse un permis de travail à John Dexter.

La veille, soit le 13 novembre, le ministre ontarien de la Culture et des Loisirs, M. Reuben Baetz, menace en Chambre de retirer les subventions versées au festival par le Conseil des Arts de l'Ontario. Elles avaient été de $310,000 en 1980. Ce ministère avait également versé $215,000 au festival pour un projet spécial et avait promis de lui verser $3 millions de la loterie Wintario à condition que le festival récolte un dollar pour chaque deux dollars de Wintario. Peu de temps après, la direction du Conseil des arts canadien menaçait également de couper les subventions à Stratford parce que la direction ne semblait pas chercher assez sérieusement des candidats canadiens pour remplir les postes.

Suite à la page 24

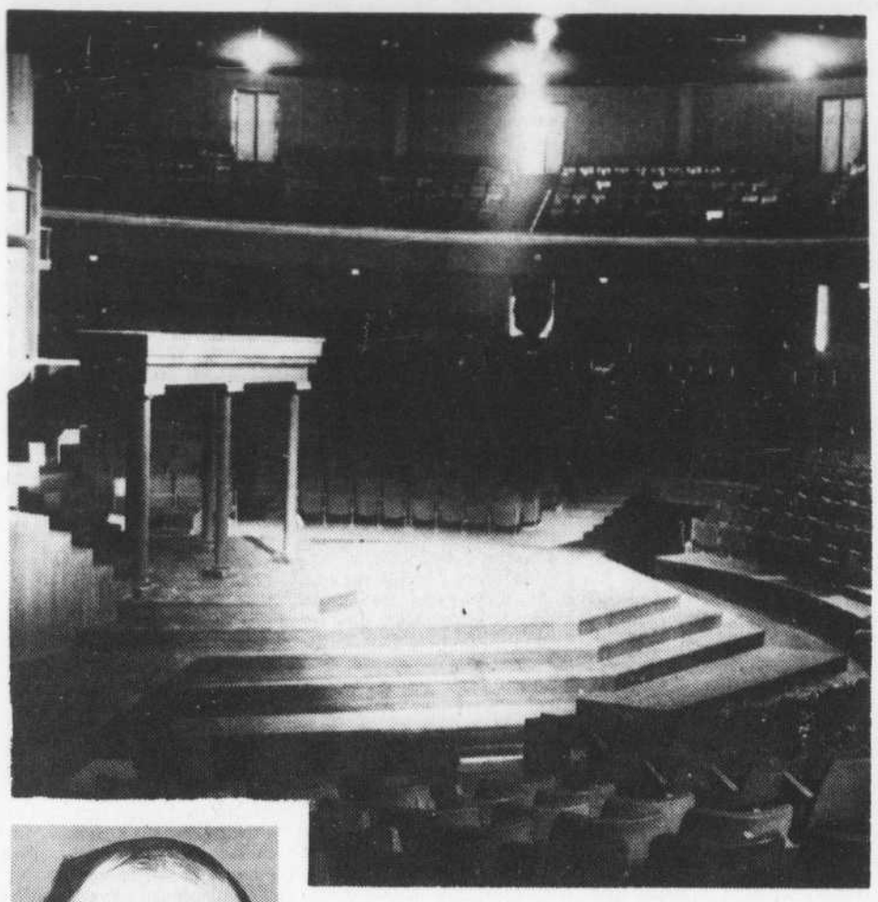

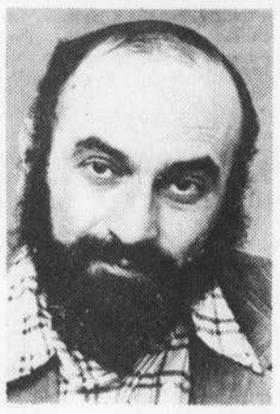

Cette salle avec sa scène élizabéthaine fait les délices des habitués du Festival de Stratford. La qualité s'y donne rendez-vous mais il faut se rappeler que les activités proprement culturelles de Stratford ne peuvent se concevoir sans un encadrement. La récente nomination du directeur du Festival, John Hirsch (ci-contre), ne s'est pas produite sans heurt et les vrais amateurs d'art souhaitent que les remous d'ordre administratif, à Stratford, ne compromettront pas indûment la prochaine saison.

(Photo Herb Knott & Co).

Spectacles et disques 80
Allegro conservatissimo

par Nathalie Petrowski

Tandis qu'à travers le monde occidental la musique populaire éclatait de tous bords et de tous côtés, passant du disco au new wave, du punk au reggae, du rétro à l'avant-garde, mêlant les formes, multipliant les fusions, le Québec se montra en 80 plutôt conservateur. À cause de l'isolement politique et linguistique, à cause de ce que certains nommèrent «le nationalisme en perte de culture», à cause aussi d'une sérieuse crise économique qui provoqua plusieurs mises à pied et faillit littéralement happer l'industrie du disque locale, les créateurs québécois eurent peu de recours. L'humeur culturelle et créative ne fut ni à l'excès ni à l'extravagance. On composa de la musique avec prudence, on s'exprima sur scène avec modération, on fit de l'humour avec complaisance en se rappelant le bon vieux temps et les antiques jours de gloire.

L'HUMOUR eut le premier et le dernier mot, devenant le grand gagnant de la course à la popularité et se rangeant en première position dans le coeur collectif des Québécois, bien avant la chanson. Cette année les comiques sont vite apparus comme une sorte de soulagement temporaire pour pallier les grands maux politiques et économiques. Bien qu'en année sabbatique, Yvon Deschamps fut sollicité pour animer les causes les plus charitables et présenter les émissions de télévision les plus diverses, sautant du deux au dix sans discrimination. Sur scène, on retrouva à tour de rôle, Dominique Michel, Clémence, Paul et Paul, Jean-Guy Moreau et Pierre Labelle. Les spectacles des comiques furent sans doute les spectacles les plus rentables, ceux qui entraînèrent le plus de supplémentaires. La fameuse *Cage aux Folles*, produite par Kebec Spec avec l'aide de la SODIC sut grâce à sa principale attraction, l'ineffable Réal Giguère habillé en femme, renflouer à elle seule les caisses de la banque culturelle d'État.

En dépit des succès encourus, on ne peut pas dire que l'humour québécois brisa cette année ses propres records d'inspiration. De part et d'autre, on se contenta bien souvent d'apporter des variations à un même thème: celui de la québécitude, revu et répété à travers des clichés typiquement québécois. Clémence influencée par Deschamps et grisée par un premier succès commercial, y alla à fond dans la caricature québécoise en empruntant lourdement au folklore du sport et de la bière. Paul et Paul faillirent presque succomber à la tentation en retraçant au travers de personnages parfois idiots parfois touchants, l'itinéraire de l'échec québécois. Jean-Guy Moreau pour sa part édifia son spectacle autour de la défaite référendaire sans vraiment apporter les arguments nécessaires pour expliquer ce qui s'était vraiment passé, sans non plus dépasser le gag visuel et alla frapper à la porte du théâtral qui lui pose encore certains problèmes. Dodo et Pierre Labelle aux pôles extrêmes de l'éventail humoristique ont chacun cherché à s'éloigner des cadres restrictifs du Théâtre des variétés qui fut leur école. Dodo aidée de Jacqueline Barrette explora avec timidité les côtés plus dramatiques de sa personnalité tandis que Pierre Labelle, fortement marqué par l'école absurdiste de Paul et Paul, retourna l'humour à l'envers, poussant la démystification jusqu'au bout d'elle-même. La démarche la plus intéressante et la plus audacieuse reste celle de Paul et Paul. En dépit des critiques désastreuses qu'ils ont récoltées cette année, le trio garde encore une marge d'avance sur la plupart des comiques québécois, à l'exception peut-être de Deschamps. Leur originalité parfois perverse, leurs pirouettes verbales et littéraires, leur vision tordue de la société et leur jeu subtil de comédiens sont autant d'atouts qui en font des petits maîtres de la forme humoristique. De plus, leur humour foncièrement québécois, réussit miraculeusement à échapper aux régionalismes de la québécitude et à s'inscrire dans un grand livre d'humour universel au service d'une démarche esthétique pure mais au service aussi d'une évolution sociale. Il suffirait en fait que Paul et Paul prennent le temps de soigner davantage leurs textes et d'approfondir leur vision humoristique au lieu de se lancer à fond dans la grosse machine à production, pour que le trio puisse donner le pas et sonner l'avènement d'un nouvel humour québécois.

La remarque pourrait finalement s'appliquer à bien des domaines. Dans le spectacle comme dans le disque, cette année, on a cherché à perfectionner la forme, le contenant, sans trop se préoccuper du contenu. Les spectacles à gros déploiement, montés avec rigueur et précision technique ont tous manqué à la même place d'urgence et d'agressivité. Trop souvent aussi, on s'en est tenu au provincialisme de petit folklore québécois trop souvent on a cherché à maintenir le confort du *statu quo*, trop souvent on a choisi le chemin facile en copiant les Américains, trop souvent on a refusé de partir à la quête d'un véritable imaginaire québécois contemporain. C'est dans le domaine du disque que cette peur et cette hésitation s'est le plus fait sentir. Les résultats du Gala de l'ADISQ en ont témoigné avec éclat. Ginette Reno, Diane Tell et Offenbach, les trois lauréats de la soirée, incarnent mieux que personne le conservatisme culturel québécois. Il est quand même inquiétant de penser que *Je ne suis qu'une chanson* qui s'est vendu à quelque 300,000 exemplaires, est devenu cette année l'hymne national québécois. Non pas que la chanson soit mauvaise. La chanson sait bien mettre en valeur l'extraordinaire voix de Ginette Reno, elle sait toucher le public en plein coeur mais elle ne sait pas pour autant lui dire grand' chose. Avec *Je ne suis qu'une chanson* Reno chante en fait l'inutilité de tout engagement social et politique et l'importance d'une fuite en avant vers le néant nirvanique et heureux. On est tout à coup loin de *Mon pays* ou même du *Phoque en Alaska*.

La remarque est valable pour Diane Tell qui apporte un souci quasi obsessif à la production technique de ses disques, et qui ne trouve qu'à répéter de fois en fois qu'elle adore les hommes et que l'amour, c'est merveilleux. Malheureusement pour elle, le sujet a été abordé déjà dix mille fois et avec un tant soit peu plus de cohérence et de perspicacité.

Le reproche est également valable pour Offenbach qui n'a pas évolué depuis l'âge de pierre du rock. Solide comme un roc, immuable comme l'éternité, Offenbach refuse l'aventure musicale et le questionnement créateur. Les accords de guitare élémentaires changent à peine à travers les années tout comme cette vision monolithique et masochiste de la vie et du rock.

Il n'est donc pas surprenant que ces trois noms, Reno, Tell et Offenbach aient été retenus par le milieu. Leur nomination est le reflet d'une situation qui est heureusement appelée à changer et dont on commence déjà à sentir les secousses sismiques. Finalement c'est le *statu quo* des uns qui a provoqué les coups d'éclats des autres, de Diane Dufresne, de Corgeau, Geneviève Paris, de Michel Rivard, d'Octobre. Car même si le disque québécois n'a pas connu sa meilleure année, même si on a vu les multinationales dépérir à vue d'oeil et les mises à pied se multiplier, la crise n'a pas empêché les disques de sortir et s'est finalement révélée une utile leçon d'humilité. On a compris cette année que l'auto-production pouvait être une solution viable et qu'en dernier recours, il y avait moyen d'opérer convenablement avec un petit budget et l'aide de quelques amis. Il a donc fallu revenir sur terre, prendre conscience de la dure réalité économique, du déclin mondial du disque et s'adapter tant bien que mal au nouveau règne de la conservation. Les fruits douloureux de cette douche froide risquent cependant d'être stimulants pour l'avenir. Car si comme John Lennon le proclamait "Toute création est engendrée dans la douleur", on peut alors s'attendre à ce que les disques québécois de la prochaine année aient pas mal plus de choses à dire que *"Je ne suis qu'une chanson"*.

Pendant que le disque agonisait, le spectacle s'est porté mieux que jamais cette année. Blasés par la télévision, angoissés par l'actualité politique, les Québécois se sont lancés à corps perdu dans la consommation de spectacles. C'est dans ce secteur-là que les producteurs ont pu être le plus aventureux, c'est là aussi qu'ils ont triomphé. On ne pourrait bien entendu faire la revue de l'année sans parler du pari qu'a finalement remporté *Starmania*, le premier opéra rock québécois. Après mille péripéties, plusieurs crises cardiaques et crises de nerfs, *Starmania*, a finalement été lancé cet automne dans la nouvelle et reluisante «Comédie nationale». La critique fut unanime pour crier au génie. Avec le recul, *Starmania* garde son importance pour avoir été une rampe de lancement pour de jeunes inconnus, une merveilleuse école de «déformation» pour des professionnels établis et la preuve flagrante que la comédie musicale manquait vraiment à l'éventail culturel québécois, la preuve également qu'on possède au Québec une riche et florissante banque de talent.

Starmania n'est pas le seul nom au menu des réussites cette année. Le passage de Fabienne Thibeault et de Paul Piché à la Place des Arts sur une scène sacrée jadis réservée à l'élite établie du showbizz témoigne d'une autre sorte de victoire. Même si leurs spectacles ne furent pas des révélations musicales ou visuelles, ils contribuèrent à officialiser l'apport créateur de la génération montante et à la sortir de la voie de garage de la relève. En l'absence de vieux routiers comme Charlebois, Leclerc et Ferland, les jeunes cette année ont finalement pris la place qui leur revenait. Tandis que les artistes comme Piché et Thibeault rejoignaient la «masse», les jeunes producteurs battaient eux aussi leurs aînés sur leur propre terrain. C'est une jeune maison de production, Spectra-Scène, qui brisa la glace au Forum en y produisant pour la première fois dans le temple du rock, un groupe québécois. Le passage d'Offenbach au Forum fut tout aussi symbolique que celui de Piché et de Thibeault à la Place des Arts, et marqua la fin d'une époque et le début d'une autre plus ouverte, moins bornée et moins discri-

Suite à la page 24

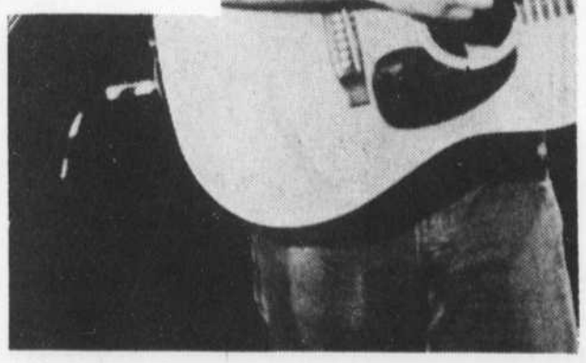

L'équipe de «Starmania» a finalement entendu les trois coups, à la Comédie nationale. Diane Dufresne a séduit son public au Forum, le 8 décembre. Pour Paul Piché, l'Escalier a confirmé ce que dit l'une de ses chansons: «Chu pas mal parti».

The New Grove

Une bible de la musique universelle

par Gilles Potvin

DANS le public mélomane francophone, le nom de Grove risque fort de ne pas éveiller quelque attention que ce soit. Il est toutefois peu de musiciens professionnels, de professeurs, d'universitaires ou d'étudiants, francophones ou non, qui ne réagiront immédiatement à la mention de ce nom: «Grove, oui, oui, le célèbre dictionnaire de la musique et des musiciens! Bien sûr, nous connaissons!»

Depuis bientôt un siècle en effet, il n'est pas de bibliothèque digne de ce nom qui n'ait sur ses rayons l'une ou l'autre, ou même plusieurs, des cinq éditions de cet ouvrage monumental, un dictionnaire encyclopédique de la musique connu sous le nom de *Grove's Dictionary of Music and Musicians*, véritable bible de la musique universelle et ouvrage de référence indispensable, que l'on soit ou non de langue anglaise.

Le monde musical est particulièrement en liesse ces jours-ci car la sixième édition du dictionnaire, qui s'appelle maintenant *The New Grove Dictionary of Music & Musicians*, vient de paraître en Angleterre sous la direction de Stanley Sadie, un éminent critique musical britannique qui se trouvait justement à Montréal récemment afin d'en dire plus long sur cet ouvrage monumental auquel il travaille depuis dix ans. Quelques chiffres donneront une idée de l'ampleur et de la dimension de cette entreprise.

Stanley Sadie

Alors que la cinquième édition du Grove, parue en 1954, comportait neuf volumes imposants, le *New Grove* en compte 20, d'environ 750 pages chacun. L'ensemble contient pas moins de 18 millions de mots répartis sur 22,500 articles, sans compter 7,500 renvois. Les illustrations sont au nombre de 3,000 et occupent quelque 7% de l'ouvrage et comprennent des tables, diagrammes, arbres généalogiques, cartes géographiques, instruments, lieux, autographes et portraits. Les exemples musicaux, essentiels à un ouvrage de ce genre, sont au nombre de 2,500.

Comme l'expliquait M. Sadie, le *New Grove* est loin d'être simplement une édition «revue et augmentée» de l'ancienne édition de 1954. Bien au contraire. Il estime que 97% du texte est complètement nouveau et que l'on a conservé au plus 3% de l'ancienne édition, sans compter que ces textes ont été largement corrigés, révisés et augmentés.

Un rapide examen de la nouvelle édition — il faudra plusieurs mois pour l'examiner en détail — révèle cependant des faits nouveaux et même insoupçonnées de l'évolution de la musique depuis trois décennies. Cette évolution se réflète principalement par l'importance et le nombre des articles consacrés à la musicologie et à l'ethnomusicologie. Ces deux domaines de l'art musical, dont l'importance était marginale il n'y a pas encore si longtemps, ont de toute évidence gagné énormément de terrain si l'on en juge l'importance que leur accorde le *New Grove*. Le mélomane ordinaire n'est peut-être pas au courant de ce phénomène et, le serait-il, qu'il n'en serait pas pour autant préoccupé. Mais il reste que la musique est en voie de devenir de plus en plus non seulement un art mais une science.

Dans le domaine de la musicologie, il n'est pas une oeuvre, un compositeur, un style ou une époque qui n'ait été étudié, analysé, souspesé, évalué, catalogué, comparé et fouillé dans ses moindres détails par des armées de musicologues, de chercheurs et d'étudiants dans le cadre d'études universitaires ou autres. Peu de domaines de la musique restent inexplorés et s'il en reste, ils seront bientôt envahis par ces infatigables chercheurs.

Jusqu'à récemment encore, l'ethnomusicologie demeurait un bien grand mot dont le sens échappait à la plupart des musiciens. Il faut consulter un ouvrage comme *The New Grove* pour voir à quel point la recherche dans ce domaine a été intensive. Il n'est pas de pays ou de contrée, aussi reculé ou perdu qu'il soit, dont la musique et les chants traditionnels n'aient pas été recueillis, enregistrés, étudiés, comparés et analysés. Sur ce sujet, le nouveau dictionnaire contient une documentation d'une incalculable richesse, sous la signature des plus grands spécialistes.

Dans ses éditions antérieures, Grove accordait une place plutôt mince au Canada et aux musiciens canadiens. De plus, les articles étaient souvent rédigés en Grande-Bretagne et n'étaient pas exempts d'erreurs. Cette fois, on peut dire que le New Grove a fait un effort particulier pour donner au Canada sa juste part, conforme à la place qu'il occupe aujourd'hui dans le monde musical international. Sous la direction du compositeur John Beckwith, quelques 300 articles sur la musique, les musiciens et l'activité musicale au Canada ont été écrits au Canada par une cinquantaine de collaborateurs. Parmi ceux du Québec se trouvent Andrée Desautels, Eric McLean, Lyse Richer-Lortie, Marc Samson. Bruce Mather et Gilles Potvin.

Outre les articles généraux sur le Canada et des villes comme Montréal, Toronto, Vancouver, Québec, Calgary et Winnipeg, tous les grands noms de l'histoire musicale canadienne du passé et du présent font l'objet d'articles biographiques bien documentés avec bibliographie, listes d'oeuvres, etc. C'est ainsi que des articles sur Champagne, Couture, Contant, Jobin, Alarie, Simoneau et Glenn Gould voisinent avec d'autres sur Gilles Vigneault, Félix Leclerc et Monique Leyrac.

Pour donner une idée de l'ampleur de cette monumentale édition, il faut aussi préciser qu'il a fallu 12 années de travail au directeur Stanley Sadie et à son équipe londonienne pour la réaliser, sans compter la collaboration à l'échelle mondiale de quelque 2,300 rédacteurs travaillant sous la supervision de 50 chefs de rubrique spécialisés. La seule préparation de l'ouvrage, mis à part le coût de l'impression par les éditeurs Macmillan, a nécessité un investissement de l'ordre de $7 millions.

Le nom immortalisé par ce célèbre dictionnaire est celui de sir George Grove (1820-1900), un Britannique qui vint assez tard à la musique puisqu'il fut ingénieur d'abord, s'occupant de bâtir des phares et des voies ferrées non seulement dans son pays mais aux Bermudes et à la Jamaïque. Mais la musique était pour lui une passion même s'il ne fit jamais d'études officielles. Il fut impresario, rédacteur de programmes, s'occupa d'éditions de la Bible et fut un spécialiste de Schubert dont il découvrit à Vienne la musique pour *Rosamunde*. Bien qu'autodidacte, il accéda en 1882 à la direction du célèbre Royal College of Music.

Son goût pour l'érudition lui fit entreprendre en 1873 la rédaction d'un dictionnaire de la musique et des musiciens dont la première édition, en quatre volumes, ne parut qu'en 1890. Le Grove s'imposa bientôt comme un ouvrage de référence de premier ordre, principalement dans les pays anglo-saxons. La deuxième édition, en cinq volumes, parut entre 1904 et 1910, suivie d'un supplément américain en 1920. La troisième édition vit le jour en 1927 et la quatrième en 1940. La cinquième, parue en 1954 en neuf volumes, était jusqu'alors la plus considérable. Mais la sixième, le New Grove, avec ses 20 forts volumes, demeure l'ouvrage le plus volumineux dans le genre au monde. Son poids total est de 20 kilogrammes.

Il ne faut cependant pas croire que le New Grove s'adresse seulement aux professionnels de la musique. L'amateur curieux et le mélomane qui croit en savoir long sur Mozart ou Beethoven par exemple, pourront enrichir leurs connaissances à la lecture des importants articles qui sont consacrés à ces compositeurs.

Mais...car il y a toujours un mais et dans le cas présent, il s'agit évidemment du prix à payer pour un ouvrage d'une telle envergure. L'éditeur Macmillan en a fixé le prix à $1,900 aux États-Unis et à $2,230 au Canada, une somme qui en fera sursauter plusieurs mais qui n'est pas exorbitante compte tenu des 20 volumes et de la qualité exceptionnelle de leur contenu comme de leur présentation. Avis donc à ceux qui désireraient offrir le plus beau des cadeaux à leurs parents et amis qui aiment la musique!

DISQUES CLASSIQUES

par Pierre Rolland

Luigi Boccherini: Quintettes pour guitare et cordes, no 4 en ré majeur G.448 — no 5 en ré majeur G.449 — no 6 en sol majeur, G450 — Pepe Romero, guitare et The Academy of St. Martin-in-the-Fields Chamber Ensemble: Iona Brown et Malcolm Latchem, violons, Stephen Shingles, alto, Denis Vigay, violoncelle, Tristan Fry (G.448), sistre et castagnettes. Philips 9500 621.

IMAGINEZ un peu la volubilité et la grâce italiennes, alliées à la superbe espagnole! Voilà ce que sont ces merveilleux *Quintettes* de Boccherini. On y trouve une très grande richesse d'invention, une animation et une sensibilité exquises, propres à séduire et à enflammer. On comprend alors l'estime dans laquelle Haydn tenait Boccherini. La réciproque était aussi vraie.

Si vous avez le bonheur de posséder déjà l'enregistrement de Narciso Yepes et du Quatuor Melos de Stuttgart (Deutsche Grammophon 2530 069) de trois Quintettes pour guitare de Boccherini, je tiens à vous souligner qu'un seul est commun aux deux enregistrements, celui en ré majeur, le no 4, G.448, avec son exaltant Fandango; les deux autres étant le no 7 en mi mineur, G.451 et le no 9 en ut majeur, G.453.

Les *Quintettes pour guitare et cordes* de Boccherini sont des adaptations d'oeuvres écrites originalement pour le piano, qu'il réalisa à la demande du marquis de Benavente. Mais qui connaît la version pour piano? Pour ma part, je sais que le premier mouvement du *Quintette en sol majeur* G.450 se retrouve dans une version «originale» pour hautbois et cordes.

Le rôle de la guitare n'en est pas un de soliste. Il s'agit de quintettes où le premier violon, l'alto et le violoncelle, tout autant que la guitare et même à l'occasion, le second violon, possèdent un rôle important. Il faut signaler ici la virtuosité du violoncelliste Denis Vigay qui utilise les harmoniques et le ricochet avec une grande virtuosité. Ceci, bien entendu, en ne voulant pas minimiser l'art des autres instrumentistes, loin de là. La seule petite réserve concerne Pepe Romero qui joue parfois un peu bas.

La prise de son est brillante, un peu trop à mon goût. Les sons graves ne ressortent que difficilement et le jeu entre les violons et l'alto nous parvient difficilement. L'usinage et la gravure «notre copie» sont bien réussis.

■

George Frideric Handel: Music for the Royal Fireworks «Feux d'artifice» — **Concerto en ut majeur «Le festin d'Alexandre» — Ouverture en ré majeur.** Academy of St. Martin-in-the-Fields. Direction: Neville Marriner. Philips 9500 768

De la musique de Handel à son meilleur, servie par des artistes de tout premier ordre. Panache, sensibilité, tendresse et force. Les solos des violonistes Iona Brown et Hugh Bean et ceux du violoncelliste Denis Vigay sont joués avec un art d'une très haute qualité.

La prise de son joue entre les extrêmes: trop à gauche ou trop à droite. L'image sonore n'est pas assez centrée. De plus, la présence du clavecin est beaucoup trop prohéminente. À la longue, sa sonorité fatigue. Il est trop au premier plan. L'usinage et la gravure sont très bien.

COURRIER

■ *La langue du peuple selon Michel Tremblay*

(Lettre adressée à Madeleine Ouellette-Michalska)

Étant écrivain, fils du Plateau-Mont-Royal (comme Tremblay) et toujours lié de façon très étroite à ma classe d'origine par mes activités militantes auprès des groupes populaires; je suis particulièrement sensible à ce que vous nommez: «Faire de la démagogie sur le dos du peuple...»

En quinze ans de rapports directs et constants avec les mouvements populaire et syndical, j'ai appris que la langue populaire dont certains se targuent d'exprimer le génie, n'est pas tout à fait ce qu'affirme une petite-bourgeoisie coupée de la réalité. «On parle de même, peut-être... mais, on ne lit pas de cette façon.» Voilà la leçon que j'ai apprise auprès de ceux et celles qui ne constituent pas la clientèle visée par les éditeurs. À telle enseigne que ce peuple caricaturé par un certain establishment littéraire, ne comprend même pas ce qu'on dit de lui lorsque, par hasard, il jette un coup d'oeil méfiant sur certains livres qui - parlent - du - peuple - dans - le - langage - du - peuple.

Et, ce qu'il y a de dramatique dans cette affaire, ce n'est pas tant que certaines couches du peuple se sentent débilitées par ce qu'on dépeint d'elles; ce serait plutôt que certains confirment chez d'autres, qui n'en demandaient pas tant, la pertinence de leurs préjugés, la justesse d'opinions qui, faisant fi des faits, s'accrochent à une représentation du réel qui ne correspond pas à la vérité culturelle. Personne parmi les ouvriers/ères, les chômeurs/euses et les bénéficiaires de l'Aide sociale que je connais, n'écrirait dans une lettre: «Ta môman qui t'aime...», ou autres simplifications du genre. L'équitation linguistique que l'on prête au peuple est verbale, moins fringuante qu'il y paraît et tellement peu présente dans la littérature utilitaire que même *Le Journal de Montréal* ne la pratique pas. C'est tout dire!

Dans le contexte actuel de répression tant au niveau social que national, alors qu'un quarteron de parvenus et un essaim de bourgeois très petits essaient de nous rabaisser à leur niveau; il m'apparaît utile de dénoncer le traitement que d'aucuns font subir à la langue du peuple. En d'autres temps, la fantaisie de certains de nos intellectuels se noierait dans l'indifférence générale, ou, en tout cas, ne franchirait pas les murs des chapelles. Mais aujourd'hui, le temps presse. Rien ni personne ne doit continuer de nous affaiblir.

Henri LAMOUREUX

■ *Lettre ouverte à Nathalie Petrowski*

Chère Nathalie Petrowski, croyez-vous vraiment que j'embrasse Richard Séguin «comme une mère embrasserait son enfant avant de l'envoyer à l'école»? Si oui, je n'ai décidément pas assez parlé lors de notre entrevue (bien que vous ayez eu l'impression que je parlais tout le temps!)

Si vraiment vous croyez cela, ou bien c'est de la naïveté, ou bien quelque chose d'essentiel vous a échappé de notre association. Ceci reflète bien une mentalité répandue, tout empreinte d'images stéréotypées dont il est bien difficile de se départir. Le pattern d'interprétation mère-fils qui sévit dans notre société psychologisée à outrance, réduit presque à néant les tentatives de collaboration entre les classes d'âge d'individus de sexes différents.

Je regrette que vous ayez terminé votre article en donnant aux lecteurs cette fausse image de notre tandem, car pour le reste, à quelques inexactitudes, à quelques nuances près, vous avez assez bien transmis le sens de nos propos.

Richard est un grand garçon qui a fait ses classes bien avant de me connaître et qui n'a pas besoin d'être envoyé à l'école. De plus, il peut se passer sans grand dommage du baiser maternel quand il s'en va travailler... C'est plutôt à moi qu'il lui est arrivé parfois de servir de mère... (curieux n'est-ce pas? et si peu freudien!), car il a compris avec Phyllis Chesler que «les femmes sont des enfants sans mère» quel que soit leur âge.

Mais nos rapports se sont rarement situés à ce niveau. Richard est un homme, genre «homme nouveau» ou en voie de le devenir. C'est un être en perpétuelle recherche, mais je ne crois pas qu'il soit spécialement à la recherche de sa mère. Si vous voulez savoir à quel(s) niveau(x) se situent nos relations, venez nous voir, nous répondrons à toutes vos questions.

Louky BERSIANIK

PS. — Autre petite rectification: Richard ne m'a jamais «rappelée à l'ordre» et il n'a jamais «changé un mot de mes textes». Il me suggérait simplement de changer telle ou telle chose s'il ne parvenait pas à l'habiter complètement.

Le rendez-vous des bibliophiles

Pour toute annonce publicitaire communiquer avec...

JACQUELINE AVRIL
844-3361

Réédition
dans la collection
bibliothèque québécoise

nord-sud

par Léo-Paul Desrosiers

229 pages, $4.50

En rappel
dans la même collection

ashini

par Yves Thériault
144 pages, $3.50

les éditions fides
235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

JEAN-JACQUES LARTIGUE, PREMIER ÉVÊQUE DE MONTRÉAL

par Gilles Chaussé

Collection Histoire religieuse du Canada

275 pages, $12.95

En rappel

Communion et pluralité dans l'Église

Pour une pratique de l'unité ecclésiale

par Rémi Parent
Collection Héritage et Projet - 24
264 pages, $11.00

les éditions fides
235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

LE HIBOU ÉVANGÉLIQUE

L'influence de Jésus sur ses disciples d'aujourd'hui

par Jean-Luc Hétu

200 pages, $6.95

En rappel

François de Laval

par André Vachon
64 pages, $2.95

les éditions fides
235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

les carnets de Jean Éthier-Blais

LA personnalité de Mauriac est à la fois attachante et abrasive. C'est dire sa qualité d'être "L'homme naît d'abord orgueilleux" — a écrit Bernanos. Sans cet orgueil, qui est de croire en soi, peut-on faire une oeuvre? Mauriac est monté à Paris, tout jeune, de son Bordeaux natal, comme saint Augustin autrefois à Rome pour y devenir rhéteur. Mauriac, lui, pour accéder à l'écriture. Il commença par apprendre à travailler, à lire, à se perdre dans les ouvrages des autres afin d'y trouver le souffle qui serait un jour le sien. Les milieux catholiques accueillirent ce jeune et riche Bordelais avec ferveur. Mauriac, sans jamais les mépriser, aspirait à autre chose, à ce qui a nom la réussite universelle. On dit de lui qu'il est essentiellement un romancier landais, ou girondin, ou bordelais. Je n'en suis pas si sûr. N'a-t-il pas enté sur des personnages de son milieu d'origine des traits observés ailleurs, dans son immense vie parisienne, dans sa connaissance générale des hommes? Ne sommes-nous pas obnubilés par la représentation de lui-même qui est au centre de chacun de ses romans? Mais entre le cadre de l'action et l'âme de la vie, la distance est parfois infinie. Il y a une faiblesse dans l'oeuvre de Mauriac: précisément la présence encombrante de Bordeaux, des pins, du vent, de ce feu qui viendra tout détruire ou qui ne viendra pas. Romancier des coeurs de tous, il a choisi de limiter son décor à celui de son enfance, se refusant à faire le saut dans l'inconnu intérieur géographique. Il n'aimait pas voyager, nous apprend M. Jean Lacouture. Peu importe. Mallarmé non plus n'a guère voyagé; mais son imagination voyageait pour lui. Elle l'entraînait loin de lui-même. On peut reprocher à Mauriac de ne pas rejeter sa bure, d'être l'homme d'un cagibi, de ne pas avoir forcé son esprit à fuir, là-bas, fuir. N'a-t-il jamais senti que les oiseaux étaient ivres parmi l'écume inconnue?

Je ne sais comment aborder le livre de M. Jean Lacouture parce qu'il est trop riche et dense. Il y a donc d'abord le premier Mauriac. Adolescent, j'ai lu *Le Jeune Homme* qui m'a laissé tremblant devant moi-même. Mauriac a toujours attaché une importance extrême à la chair, à l'amour passionné du corps humain. Ce désir donne son intensité à sa vie. Et quelle vie! On a l'impression d'un homme qui a parfaitement dirigé sa barque, en fonction de son talent, du besoin essentiel de son existence, qui était de s'exprimer par l'écriture. Il arrive à Paris. Vingt-deux ans. Il fréquente donc les salons; parmi d'autres, celui de Madame de Pomairols, où il aperçut peut-être Marcel Dugas. C'était la mode de l'époque. Mais des amis l'entourent, en particulier Robert Vallery-Radot et les catholiques militants. On sent déjà en lui le fauve, l'être de race qui saura s'affirmer, dont on parlera. Mauriac lorgne vite du côté des écrivains de vrai talent. Ils s'appellent Cocteau, Jacques Rivière, Claudel, Gide. Ils représentent l'avenir, en ce début de siècle. Mauriac, en matière littéraire, ne se trompe jamais. On sait ce que sont devenues ces premières admirations de sa jeunesse. Il prend place à leur droite aujourd'hui. M. Jean Lacouture attache beaucoup d'importance à la présence en Mauriac des innombrables pulsions du désir et la fin de son livre est presque tout entière consacrée à l'appel des amours. Tout ceci est dit avec une délicatesse exquise, presque filiale. On le comprend, car il y a chez Mauriac, et jusqu'à la fin, une fraîcheur, une pureté inégalables; un rire, un pétillement de l'oeil interrogateur, une démarche agile qui soulignent son aspiration vers le ciel. Marié jeune à une femme supérieure, père aimant qui devint vite le grand frère de ses enfants, Mauriac a nourri son oeuvre de ces fagots d'amour qu'il brûlait en lui à mesure. En sorte que ses romans et ses essais d'autobiographie sont écrits en langage chiffré. Keats a noté que c'est après s'être refusé le plaisir qu'il pouvait le mieux le décrire. Ne serait-ce pas entre les lignes, en réponse aux dessins dont Mauriac parsemait les marges de ses manuscrits, que se cache l'ardent message? Il a rejeté toute une part de lui-même, porté par la foi.

Il choisit, dans la foulée dynamique de son talent, d'être le témoin privilégié de notre temps. Il avait l'art de se livrer pieds et poings liés à des gens qui croyaient l'utiliser; mais la cause le grandissait et il triomphait de son entourage. Ainsi, après la guerre, il ne quittera pas les communistes avant qu'ils ne lui aient versé tout leur jus. On trouve chez-lui une économie humaine qui rejoint presque la divine; ne rien laisser se perdre. C'est la substantifique moelle de Montaigne et encore faut-il que cette moelle soit substantifique jusqu'à la dernière goutte! Passion du pouvoir second; mais passion aussi du travail, sans laquelle il ne saurait y avoir de véritable artiste. De Gaulle, qui n'emploie pas les mots à tort et à travers, se déclare enchanté lorsqu'il lit Mauriac — comme dans un songe. A-t-il eu tort de ne pas écrire ses mémoires, son *Si le grain ne meurt*, précisera-t-il, par crainte de dévoiler dans le cours d'un chant incomparable, au milieu des volutes, lorsque la voix monte et va se briser, de dévoiler avec la brisure soudaine du timbre, le fond de son âme, à chaud, dans la lumière triomphale de l'aveu? Peur, dira-t-il, d'offenser morts et vivants. Comme je le comprends! Le secret est peut-être l'oeuvre d'art la plus achevée, lorsque tout est dit, mais le doigt sur la bouche. Ce sera le silence d'Ovilon Redon. Mauriac a su conserver la pureté à son mystère.

Son oeuvre? Je l'ai lue, tout en la connaissant mal, ses romans comme des romans, ses oeuvres politiques comme des romanciers policiers. Après la biographie de M. Jean Lacouture, j'ai pris la résolution de m'y remettre. Mais, en réalité, m'intéressent au premier chef l'homme et son action, son courage lorsqu'il se dresse contre riches et puissants. L'enfant de choeur aux burettes pleines de poison. En un mot, me séduit éminemment cette trajectoire humaine qui est une merveille, avec juste ce qu'il faut de trouble pour la rendre parfaite. À la fin de sa vie, il réclamait de sa femme de la douceur, vieil homme, pitoyable aussi et qui n'a pas craint de l'être. Cette biographie est un chef-d'oeuvre, à mettre au rang du *Lytton Strachey* de Michael Holroyd. On en écrira, des volumes à partir des faits et gestes qui s'y trouvent, des jugements, des profils d'écrivains et d'hommes politiques que M. Jean Lacouture ressuscite d'un trait de plume! Et Mauriac au centre, le romancier certes, mais surtout le témoin, l'aigle qui du haut du ciel voit courir sa proie. Elle peut toujours fuir, les ailes seront les plus fortes avec l'instinct du génie qui ne trompe pas.

Elie Wiesel ou l'écrivain témoin

par Naim Kattan

Le Testament d'un poète juif assassiné, roman d'Elie Wiesel, publié aux Éditions du Seuil.

DANS un article publié récemment dans Le Quotidien de Paris, Elie Wiesel écrit: «Mais si les Grecs inventèrent la tragédie, les Romains l'épitre, et la Renaissance le sonnet, notre génération a inventé une nouvelle littérature: le témoignage.» Le dernier roman d'Elie Wiesel, *Le Testament d'un poète Juif assassiné,* était parmi les derniers finalistes du Prix Goncourt. On sait que Wiesel est véritablement l'écrivain témoin. Dans son premier

Elie Weisel

ouvrage, *La Nuit,* il racontait son enfance juive dans un camp de concentration. Tous ses autres romans, récits et essais tournent autour des thèmes de la mémoire et de l'oubli, de l'horreur et de la pitié, du fracas et du silence.

Le Testament est sans doute le roman d'Elie Wiesel où l'action est la plus mouvementée et la plus rapide. Un enfant muet débarque en Israël, il est porteur d'un manuscrit: le testament de son père. Paltiel Kossover est né dans un petit village de l'Europe de l'Est dans une famille juive orthodoxe. Il fut un garçon religieux, mystique. À l'adolescence, un compagnon d'étude l'entraîne dans une activité révolutionnaire, clandestine. Paltiel ne fait donc que changer de mysticisme. Il se rend en Allemagne, assiste à la montée du nazisme, devient agent secret du Komintern et puis, avant que Hitler ne devienne le maître de Berlin, il se rend à Paris. Il poursuit là son activité révolutionnaire et c'est la guerre civile en Espagne. Paltiel est là, sur place. La défaite des Républicains le ramène à Paris. Un beau jour, la police française sévit contre les révolutionnaires étrangers et décide de les déporter. Paltiel ou plutôt ses chefs clandestins découvrent que la petite ville de l'Est où il est né se trouve désormais en Union Soviétique; il n'a qu'à se faire rapatrier dans son lieu natal et vivre sous le régime de ses rêves. A Paris, il avait déjà commencé à publier des poèmes révolutionnaires en Yiddish. Il est donc accueilli par les poètes Juifs de Moscou comme l'un des leurs. Mais c'est déjà l'envers du décor. Les révolutionnaires mangent leurs petits et le carriérisme se drape de pureté idéologique. Paltiel gagne tant bien que mal sa vie. Il fait des traductions et publie ici et là des poèmes.

Et voilà que la deuxième guerre mondiale éclate. Paltiel est au front, il est blessé. Il apprend la disparition de ses parents dans la tourmente. À l'hôpital, il fait la connaissance d'une jeune femme, son chef militaire. Il l'épousera plus tard et ils ont un fils, Grisha. Or, Staline décide de sévir contre les écrivains Juifs pour les motifs les plus obscurs, souvent anodins, il les fait arrêter les uns après les autres et c'est le sort qui est dévolu à Paltiel. Torturé au cours d'un interminable proces, il réussit malgré tout à raconter son histoire. C'est le testament que son fils transporte en Israël.

Si ce livre devait être un témoigagne il ne le serait sûrement pas au premier degré puisque Elie Wiesel n'a pas vécu les événements qu'il évoque. Témoignage imaginaire, mais tous les grands romans, même quand ils racontent des histoires très étroitement individuelles, ne le sont-ils pas? Nous sommes en face donc d'un roman même si les événements rapportés sont historiquement véridiques.

Sans doute, Elie Wiesel a cherché, par un grand survol, à ramasser tous les grands événements qui ont marqué les Juifs de l'Europe de l'Est au cours du dernier demi-siècle. Mais ce sont aussi les événements qui ont jalonné les existences des intellectuels et des artistes européens: action clandestine, révolution, bolchévisme, nazisme, guerre d'Espagne, deuxième guerre mondiale, stalinisme. Même s'il n'a pas vécu lui-même ces événements comme c'est le cas dans plusieurs de ses romans, Elie Wiesel réussit à les rapporter avec une grande vivacité. Il puise certainement dans nombre de témoignages, les met en forme. Il est ici davantage un chroniqueur qu'un témoin. L'écrivain prend le dessus, certes, mais ce témoigagne d'un autre, d'un personnage imaginaire, sonne vrai.

Gilbert Tarrab: au delà de l'événement

par Heinz Weinmann

Gilbert Tarrab, **Le Sens de l'événement,** préface de Guy Rocher, Nouvelle Optique, Montréal, 1980, 167 pages.

DERNIÈREMENT on parle beaucoup des prisons, des prisonniers et de la rude épreuve de leur vie disciplinaire. Quand parlera-t-on enfin des sévices et des mutilations que des gardes-chiourmes disciplinaires font subir impunément aux sciences et aux sciences de l'homme? Je suis aux aguets des esprits qui nous font sortir du recroquevillement, du crouppissement carcéral intellectuel. Pouvoir respirer à l'air libre! Pouvoir circuler *entre* les disciplines. Michel Serres, avec sa série de *Hermès* a été un de nos libérateurs. Hermès, c'est tout un programme: dieu des commerçants, des voyageurs, et pourquoi pas, des voleurs...

Heureusement, la scène intellectuelle québécoise a connu aussi ses petits Hermès. G. Tarrab est un de ceux-là. On l'a rencontré, on a lu ses chroniques dans *La Presse,* dans LE DEVOIR. Ses livres sur le Rorschach, la dynamique de groupe, la psychologie industrielle. On dirait qu'il est partout à la fois, qu'il a sens de l'ubiquité. Un touche-à-tout? Laissons-dire les gardes-chiourmes disciplinaires. Si pour comprendre les phénomènes culturels, il faut toucher à plusieurs disciplines (ce qui semble une évidence), alors faisons l'éloge du «touche-à-tout» comme de celui qui franchit le pas vers l'interdisciplinarité. Hermès est par nature un curieux. Or, une grande curiosité a poussé G. Tarrab à explorer l'espace entre les disciplines, entre l'Europe et le Québec, entre le Québec et l'Amérique. Comme l'a fait remarquer justement Guy Rocher, préfacier de ce livre, «G. Tarrab s'est taillé une place particulière dans la vie universitaire québécoise. Il est parmi nous l'un des rares, sinon le seul, à écrire autant qu'il l'a fait sur des sujets aussi divers que la dynamique de groupe, la littérature québécoise ou la sociologie américaine. Sa curiosité paraît sans bornes, il se meut avec aisance dans tout l'univers de la culture et de la connaissance.»

En lisant ces articles et chroniques qui couvrent les dix dernières années, on se rend compte effectivement que G. Tarrab non seulement a «le sens de l'événement», mais qu'il réussit surtout à produire cette toile de fond socio-historique dans laquelle sont tissés les événements. G. Tarrab part de la notion de «vision du monde» de Lucien Goldmann. Je pensais toujours, sorti des mains de Goldmann ce concept devenait fumeux et creux. Tarrab prouve le contraire. Grâce à ses analyses fines, nous suivons le fil d'Ariane qui parcourt la littérature, l'économie, la théorie de la communication. On est heureux d'apprendre que la littérature n'est pas l'humble servante de l'économie, de la situation de communication. Bien au contraire, «il faut comprendre la société à partir de la littérature et non seulement la littérature à partir de la société.»

Dès lors, les borborygmes des personnages de Beckett, les logomachies de ceux de Ionesco, les sous-conversations de ceux de Nathalie Sarraute, le regard objectal de ceux de Robbe-Grillet, non seulement reflètent, mais expriment cette toile de fond d'un monde réifié. L'auteur montre notamment bien les diverses causes qui expliquent le passage d'une littérature, d'un théâtre sur-signifiant (Sartre, Brecht) vers une littérature «minimale», «appauvrie» au niveau de la «sémie» linguistique (Ionesco, Beckett).

G. Tarrab ne fait pas de la théorie-fiction, du surfing intellectuel. Il ne patine pas, comme cela se fait souvent de nos jours, sur des notions d'emprunt, entre Foucault, Lévi-Strauss et Roland Barthes. Chose rare, chaque notion qu'il introduit — système, structure, sémiologie etc. — il la définit, et trace son origine chez un maître penseur.

En lisant ce petit livre, j'ai beaucoup appris sur la décennie passée. Il reste à espérer qu'il se trouvera des critiques qui auront le même sens de l'événement pour les années quatre-vingt que nous venons d'entamer.

Théâtre

Suite de la page 17

eux-mêmes des intervenants culturels. Au départ, il s'agissait d'organismes consultatifs qui ont voulu prendre des décisions et gérer les enveloppes budgétaires de leur région, en vue d'organiser la culture sur une base régionale. Bien sûr, ces intervenants sont à la fois juges et parties dans la répartition des subventions, ce qui est excellent si on ne veut pas que toutes les décisions soient unilatéralement prises à Québec, mais pose de vastes problèmes quand on considère que, dans la plupart des cas, le total des sommes disponibles est inférieur à l'ensemble de ce que les constituants devaient se partager l'année précédente.

Une des victimes de cette nouvelle modalité de fonctionnement est le Théâtre Parminou, de Victoriaville, que les gens de la région où il est installé refusent de considérer comme étant exclusivement rattaché à la région des Bois-Francs, parce que la troupe se permet des tournées sur tout le territoire du Québec et même des incursions en Ontario. «L'AQJT a toujours favorisé la régionalisation et l'émergence de troupes en région, déclare Marie-Hélène Falcon; on ne veut pas revenir là-desus, mais nous nous objectons à ce que les CRC acceptent aussi facilement de se soumettre au ministère. Ils n'ont pas à se demander ce qu'ils vont faire étant donné qu'il n'y a pas assez d'argent, mais à tenter de forcer l'État à partager son budget différemment.» «Nous sommes fatigués, insiste Marie-Christine Larocque, de voir que l'État pense que la culture doit être nécessairement pauvre, ce qui ne veut qu'entraîner une équivalente indigence culturelle et les retards qui s'ensuivent.»

Pour Marie-Christine, un des aspects les plus graves du problème du développement du théâtre au Québec est l'absence de concertation entre les deux niveaux de gouvernement, Ottawa et Québec. «Le Conseil des Arts, explique-t-elle, subventionne ce qu'il veut bien subventionner et qui n'a rien à voir avec une politique de développement. Ses subventions sont élitistes avant tout et il refuse de voir le portrait d'ensemble du Québec.»

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896 844-6438

Frontières ethniques en devenir
Emerging Ethnic Boundaries
Sous la direction de **Danielle Juteau Lee,** avec le concours de **Lorne Laforge**
Travaux du IVe Congrès de la Société canadienne d'Études ethniques. Analyse des rapports sociaux entre groupes ethniques inégaux ainsi que des frontières qui en résultent.
15 x 22,5 cm., 200 pages. Prix: $6.75
En vente chez votre libraire et aux:
Éditions de l'Université d'Ottawa
Bon de commande
Éditions de l'Université d'Ottawa
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5
Veuillez me faire parvenir ..... exemplaire(s) de **Frontières ethniques en devenir.**
Nom.....
Adresse.....
.....
Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste. Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des
Éditions de l'Université d'Ottawa

EXTRAIT DE:
BIBLIOGRAPHIE GÉOGRAPHIQUE INTERNATIONALE
94. *GUÉRIN (M. A.).* **Petit atlas géographique du Québec et des terres avoisinantes.** Montréal, Guérin, 1977, *Au pays du Québec,* 91 p., 11 cartes en coul. au 1: 1 250 000, 32 cartes en coul. au 1: 1 250 000, 1 pl. index; 31 cm.
Division de cet atlas scolaire du Québec en deux parties: une série de cartes orohydrographiques avec figuré de plages hypsométriques au 1: 1 250 000 (planches 2 à 13); une autre de cartes politico-administratives avec localisation des habitats et ossature des principales voies de communication (sans représentation du relief mais avec un fond hydrographique précis au 1: 1 250 000 (nos 14 à 46). Une planche repère explique le découpage des cartes d'ouest en est et du sud au nord. Un index toponymique (40 pages) avec indication des entités géographiques permet de retrouver tout nom de lieu québécois. Plus qu'un atlas de localisation des phénomènes géographiques simples, il peut être un ouvrage de référence en utilisant ces cartes de base comme support à l'élaboration de cartes plus complexes. — *(C. Motsch).*
Prix: **$6.25**
EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE
guérin éditeur
4574, Saint-Denis
Montréal, 842-3481

librairie denizon galerie
347 est, rue St-Paul
Montreal
Tel.: (514) 866-2049
la seule *librairie de prestige* capable de vous offrir un choix de plus de *2200 titres spécialisés en art (peinture, sculpture, architecture,...)* vous invite à la plus importante vente de livres d'art jamais vue à Montréal:
ESCOMPTE de 10 à 30%
sur l'ensemble des volumes disponibles en magasin.
(offre valable du 3 janvier au 1er février 1981).
Conditions:
— premier arrivé, premier servi
— aucune mise de côté
— cartes de crédit acceptées.
heures d'ouverture
mardi au dimanche
de 12h à 18h

dans la collection :
« **L'Église aux quatre vents** »
LA MISÉRICORDE DIVINE
S.S. Jean-Paul II
Lettre encyclique
« **Dives in misericordia** »
96 pages, $1.95
En rappel
dans la même collection
LE RÉDEMPTEUR DE L'HOMME
S.S. Jean-Paul II
Lettre encyclique
« **Redemptor hominis** »
106 pages, $1.95
Prix spéciaux par quantités
pour **LA MISÉRICORDE DIVINE**
et **LE RÉDEMPTEUR DE L'HOMME**
12 exemplaires : $1.75 chacun
50 exemplaires : $1.65 chacun
100 exemplaires : $1.50 chacun
les éditions fides
235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

Six bons films 80 toujours à l'affiche

par Richard Gay

UN bilan de l'année écoulée, des perspectives pour celle qui commence, voilà des thèmes qui, ces jours-ci, s'imposent tout de suite à l'esprit de ceux qui couvrent un secteur précis d'activités. J'ai choisi pour ma part de souligner les bons films de l'année 80 qui sont encore à l'affiche sur nos écrans. Ce bilan paraîtra forcément incomplet, mais il se veut avant tout pratique puisque les lecteurs peuvent toujours voir ces longs métrages qu'ils n'ont peut-être pas encore vus tandis que les cinéphiles qui les ont déjà vus auront peut-être la bonne idée de les revoir.

■

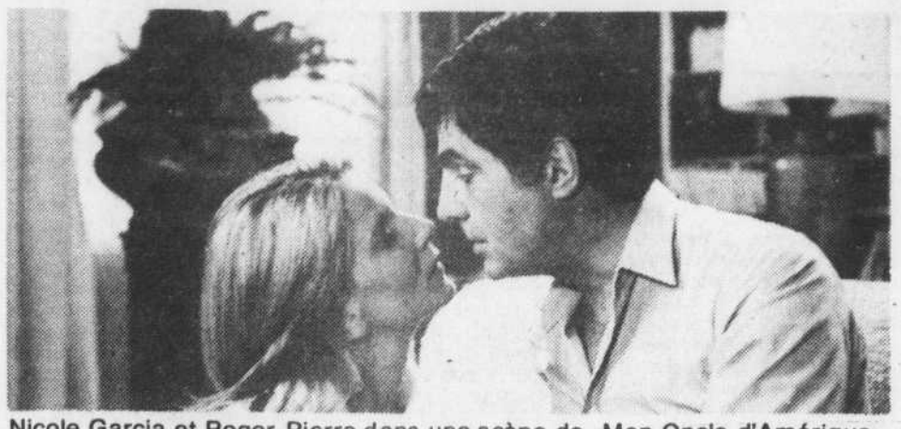

Nicole Garcia et Roger-Pierre dans une scène de «Mon Oncle d'Amérique», film d'Alain Resnais et de Henri Laborit.

Mon Oncle d'Amérique. Définitivement un des deux ou trois meilleurs films de l'année. Axé sur le comportement de trois principaux personnages interprétés par Gérard Depardieu, Nicole Garcia et Roger-Pierre, ce film d'Alain Resnais veut illustrer les principales théories du professeur Henri Laborit qui intervient d'ailleurs à quelques reprises. On retient surtout deux choses de ce film magistral: tout d'abord l'intelligence, celle de Resnais, celle de Laborit aussi, puis la preuve que cinéma de fiction et cinéma didactique peuvent être fondus dans un même tout captivant pour l'esprit. (Au cinéma Berri).

■

Raging Bull. Si *Mon Oncle d'Amérique* constitue une grande réussite française, *Raging Bull* est peut-être la plus grande réussite américaine de l'année 80. Réalisé par Martin Scorsese et principalement interprété par Robert De Niro, ce long métrage fixe sur l'écran quelques moments de la vie privée et de la carrière du boxeur Jake La Motta, un homme dur, brutal autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'arène. Pour le noir et blanc cru et lyrique des images, pour le jeu exceptionnellement intense de De Niro, pour la réalisation recherchée, renouvelée et efficace de Scorsese, ce démenti du rêve et du cinéma à la *Rocky* mérite d'être vu et revu. (Au cinéma York).

■

Que le spectacle commence, version française de *All that Jazz.* Premier prix au dernier festival de Cannes, cette comédie musicale prouve encore une fois que son auteur, Bob Fosse, est un maître du genre. Fosse a puisé dans ses expériences personnelles pour élaborer son scénario où un chorégraphe-réalisateur brûlé par l'amour, la drogue et le travail doit confronter la mort, une mort qui prend la forme d'une belle dame tout de blanc vêtue. Les chorégraphies sont enlevantes, le montage dynamique et l'interprétation de Roy Scheider tout à fait étonnante. (Au cinéma Berri).

■

La Mort en direct. Un des deux nouveaux longs métrages de Bertrand Tavernier qu'on a pu voir en 1980. L'autre, superbe aussi, s'intitulait *Une semaine de vacances. La mort en direct* qu'on ne peut résumer en deux phrases a pour sujet la mort, bien sûr, mais aussi et peut-être surtout la télévision, une télévision qui exploite et détruit. Avec ce film, Tavernier tournait pour la première fois une oeuvre de science-fiction, une science-fiction qui fait penser à *Farenheit 451* de Truffaut, une science-fiction qui éclaire le présent. La direction des comédiens Romy Schneider, Harvey Keittel et Harry Dean Stanton, la mise en scène accaparante et les images lyriques témoignent encore une fois du talent remarquable de Bertrand Tavernier qui sait allier intelligence et sensibilité. (Au cinéma St-Denis).

■

Airplane «version française: *Y a-t-il un pilote dans l'avion?*» Ce film est sans contredit la comédie de l'année. Réalisé par trois jeunes cinéastes, Jim Abraham et les frères David et Jerry Zucker, ce long métrage parodie d'une manière totalement irrésistible la série des *Airport.* Le comique est exploité autant sur le plan visuel qu'au niveau des dialogues, des situations et des caractères. Les gags sont multiples: certains apparaissent moins réussis, d'autres nous échappent tellement ils viennent vite, mais il en reste suffisamment pour amuser follement le spectateur, et plus spécialement le cinéphile qui peut voir tout de suite à quel film tel gag refère, puisque les auteurs ne se contentent pas de parodier les *Airport* mais aussi plusieurs autres longs métrages. «En anglais au Loews, en français au Parisien, Greenfield Park, Versaille, Laval».

■

Si *Airplane* se révèle la meilleure comédie de 1980, *Ordinary People* constitue pour sa part la surprise de l'année. Il s'agit en fait de la première réalisation de Robert Redford connu avant tout pour son travail d'acteur. Le scénario adapté d'un roman de Judith Guest a pour sujet un drame familial qui oppose principalement le fils et la mère, le père quant à lui étant tiraillé entre les deux. La réalisation de Redford, sans être aussi personnelle que celle de Scorsese dans *Raging Bull* témoigne de belles qualités dont principalement une bonne direction de comédiens. Mary Tyler Moore, Timothy Hutton et Donald Sutherland, par leur jeu différent mais intense, accaparent en effet du début à la fin. «Au cinéma Place Ville-Marie».

A Change of Seasons

Un coup d'andropause?

par Francine Laurendeau

IL n'y a vraiment pas grand-chose à dire d'*A Change of Seasons* de Richard Lang. Et s'il ne s'agissait pas d'un film américain à trois cent pour cent, on pourrait se croire devant l'adaptation d'une pièce de boulevard comme il y en a des centaines, comme nous avons pu en voir quelques-unes au Théâtre Alcan. Vénus sort de l'onde, au ralenti. Ce sera la seule fois où nous aurons accès aux phantasmes du professeur Evans. Le professeur Evans (Anthony Hopkins) s'offre une liaison avec une de ses élèves, la jolie Lindsay (Bo Derek), sans pour cela songer à quitter sa femme Karen (Shirley MacLaine). Mise au courant, Karen réagit bravement en prenant un jeune amant (Michael Brandon). La situation sera portée à son paroxysme lors des vacances de neige que les quatre protagonistes iront passer ensemble à la maison de campagne du couple Evans. Les choses se compliqueront encore davantage avec les arrivées successives du père de Lindsey, de la fille des Evans et du fiancé de celle-ci.

Tout cela est traité sur le ton de la comédie, avec des dialogues qui usent et abusent des quiproquos que les circonstances ne manquent pas de susciter. Du côté de la réalisation, aucune invention, c'est platement conventionnel. Les échappées sur les pentes de ski n'apportent rien à l'action, on dirait décidément du théâtre filmé. Les personnages sont, eux aussi, conventionnels. Le professeur Evans est tellement ridicule et falot qu'on se demande comment sa jeune élève a pu s'en enticher, comment sa femme, vivante et sympathique, peut s'en accommoder. Les femmes américaines, par-delà les générations, ne semblent fréquenter l'université que pour attraper un mari, après quoi elles rentrent pour la vie à la maison. Karen ne divorcera pas parce que, lui dit son amie, se trouver un autre mari

Suite à la page 24

ENFIN EN FRANÇAIS...
"Follement drôle!" -TIME MAGAZINE
Le triomphe de la folie!
LE PLUS COMIQUE DES FILMS DE
WOODY ALLEN
POUR TOUS
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI!
avec WOODY ALLEN et JANET MARGOLIN
Sem: 7.15 - 9.15
Sam: 7.15 - 9.15 - 11.00
Dim: 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15
Ouimetoscope 2
1204 EST, STE-CATHERINE • 525-8600
BEAUDRY

Le film le plus populaire du Festival des Films du Monde. Prix spécial pour la jeunesse. Cannes 1980.
"Meilleur film canadien à ce jour." THE GAZETTE.
"Bouleversant." SUNDAY STAR.
"Tendre et émouvant." HET PAROOL.
"Attachant et rafraîchissant" LOS ANGELES TIMES.
"C'est un film pour un vaste public, une explosion de joie et de tendresse, un coup droit au coeur." VARIETY.
Si vous ne voyez qu'un film par an, voyez
LA BELLE ÉTOILE.
POUR TOUS
TÉLÉ-MÉTROPOLE INTERNATIONAL PRÉSENTE
ROD STEIGER ET LOUISE FLETCHER DANS
La Belle Etoile
V.F. de THE LUCKY STAR
AVEC LOU JACOBI ET BRETT MARX DANS LE RÔLE DE DAVID
YVON DUFOUR HELEN HUGHES ISABELLE MEJIAS
D'APRÈS LE ROMAN DE ROLAND TOPOR ÉCRIT PAR MAX FISCHER DIALOGUES DE JACK ROSENTHAL
SCÉNARIO DE MAX FISCHER ET JACK ROSENTHAL DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE FRANK TIDY
DIRECTEUR ARTISTIQUE MICHEL PROULX MONTEUR YVES LANGLOIS
st-denis 2 — Complément de programme à tous les cinémas sauf St-Denis 2 et Desjardins 2.
desjardins 2 | Ayer's 1 | le paradis 1 | omega 1
cinéma de paris | viau LAVAL | MASCOUCHE 2 | carrefour 1
boîte à film (ST-JEAN) | cinéma de paris | Bois Francs | venus (JOLIETTE)

QUEBECAIR
ASSISTEZ À UNE REPRÉSENTATION DU FILM ET AYEZ LA CHANCE DE GAGNER UN VOYAGE EN FLORIDE
'Un film FOU, FOU, FOU.' POUR TOUS
PIERRE RICHARD
un film de GÉRARD OURY
LE COUP DU PARAPLUIE
LAVAL 2 — CENTRE LAVAL 688 7776
GREENFIELD PARK 2 — PL GREENFIELD PARK 671 6129
Le PARISIEN 4 — 486 STE CATHERINE O 866 3856
VERSAILLES 2 — PLACE VERSAILLES 353 7880
GREENFIELD: SAM. DIM. 1.00, 2.45, 4.30, 6.10, 7.50, 9.30. SEM. 6.10, 7.50, 9.30.
LAVAL: SAM., DIM., 1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 8.00, 9.50. SEM. 6.15, 8.00, 9.50, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.35.
PARISIEN: 12.30, 2.15, 4.00, 5.50, 7.35, 9.25. SAM. DERNIER SPECTACLE 11.10.
VERSAILLES: SAM. DIM. 12.45, 2.30, 4.15, 6.00, 7.45, 9.30. SEM. 6.00, 7.45, 9.30.

"UN GRAND FILM... On ne peut pas résumer ce film extraordinaire en quelques lignes. Disons simplement que Picha a créé là des personnages qui pourraient bien passer à l'histoire du dessin animé!"
Louis-Guy Lemieux LeSoleil (Québec)
POUR TOUS
TÉLÉRAMA: ...une énorme éclat de rire.
FRANCE SOIR: ...Plein de verves, de farces de scènes et de personnages hautement réjouissants.
PARISCOPE: ...l'un des rares éclat de rire du Festival de Cannes 80.
UNE AVENTURE DANS LE MONDE FOU FOU DE LA PRÉHISTOIRE
JENNY GÉRARD, PICHA et MICHEL GAST présentent
LE CHAÎNON MANQUANT
UN FILM DE Picha
En compétition Cannes 1980
Une production SND-PILS FILMS
LE CHAÎNON MANQUANT (the Missing Link) • Un film de PICHA
Chansons LEO SAYER • Musique orchestrale ROY BUDD
Distribué par VIVAFILM
DOLBY STEREO
2e SEMAINE!
ÉLYSÉE: SAM. DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, SEM. 7.00, 9.00.
LAVAL: SAM. DIM. 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15, SEM. 7.15, 9.15, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.15.
ÉLYSÉE 1 — 35 MILTON 842-6053
LAVAL 1 — CENTRE LAVAL 688-7776

3 ans d'école pour devenir star... ou garçon de café!
14 ANS
La Fièvre Des Planches
EN 70MM ET SON STÉRÉO DOLBY
V. Française de "FAME"
Le PARISIEN 1 — 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
1.20, 3.55, 6.30, 9.05. SAM. DERNIER PROGRAMME: 11.30.

POUR TOUS
2e FILM
FRANÇOIS et le chemin du soleil
"Jonathan Livingston le goéland"
Un film de Hall Bartlett
Musique de Neil Diamond
FRANÇOIS: Ven., sam., dim.: 1.20, 5.20, 9.20. Sem.: 9.20.
JONATHAN: Ven., sam., dim.: 3.30, 7.30. Sem.: 7.30.
Cinéma 7e art — 722 0302 — 3180 rue BÉLANGER

LE PLUS GRAND AUTEUR DE COMÉDIE JOUÉ PAR LE PLUS GRAND ACTEUR COMIQUE!
POUR TOUS
LOUIS DE FUNES dans L'AVARE de Molière
4 MOIS!
L'AVARE de MOLIÈRE, un film de LOUIS DE FUNES et JEAN GIRAULT produit par CHRISTIAN FECHNER
avec Bernard MENEZ Claude GENSAC Michel GALABRU Guy GROSSO Michel MODO
ÉLYSÉE: SAM. DIM. 12.20, 2.30, 4.45, 6.55, 9.10, SEM. 6.55, 9.10.
RIVOLI: 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.
ÉLYSÉE 2 — 35 MILTON 842-6053
RIVOLI 1 — ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
DÈS LE 26 DÉCEMBRE AU CINÉMA ÉLYSÉE

Romy SCHNEIDER — une interprétation ÉBLOUISSANTE
Bertrand TAVERNIER — une réalisation EXCEPTIONNELLE
UN FILM BOULEVERSANT
POUR TOUS
LA MORT EN DIRECT
La révolte d'une femme réduite à la solitude alors qu'elle a tant besoin d'aimer...
st-denis 3 — 1590 RUE ST-DENIS 845-3222
CONTINUEL DÈS MIDI

En 17 jours 1 million de spectateurs (le film français)
ROMY SCHNEIDER
POUR TOUS
LA BANQUIÈRE
UN FILM DE FRANCIS GIROD — MUSIQUE ENNIO MORRICONE
desjardins 4 — BASILAIRE 1 — 288-3141
13.30 - 15.55 - 18.30 - 20.45.

Jeune Théâtre: les miettes en partage

par Jacques Larue-Langlois

LA situation du Jeune Théâtre est extrêmement difficile parce que sa condition fondamentale est de toujours se partager les miettes, sans droit au déficit, contrairement aux compagnies institutionnelles dont les écarts budgétaires sont comblés par les organismes subventionneurs». Tel est le problème de base de la vingtaine de troupes membres de l'AQJT «Association québécoise du Jeune Théâtre» et d'une soixantaine d'autres jeunes compagnies, subventionnées ou subventionnables, qui jouent chaque année sur le territoire du Québec quelque 450 productions théâtrales différentes, près de six fois plus que n'en produit le théâtre institutionnel dont elles constituent en quelque sorte la réserve, en même temps que le parent pauvre. C'est Marie-Hélène Falcon, coordonnatrice à l'administration et aux événements de l'AQJT, qui l'a exposé en une phrase avant que sa collègue, Marie Christine Larocque, coordonnatrice à l information et à la publicité, n'ajoute à son tour: «Non seulement les attributions de subventions sont-elles insuffisantes, mais il n'y a, au ministère des Affaires culturelles, aucune politique de développement du Jeune Théâtre ni même aucune véritable politique d'appui à la création».

Née au début des années soixante-dix des cendres de l'ACTA «Association canadienne de théâtre amateur», l'AQJT est «une société sans but lucratif qui réunit des groupes et des intervenants en Jeune Théâtre travaillant au développement d'un théâtre populaire inscrit dans un processus de changement culturel, politique et social» (extrait de la charte de l'AQJT). Pour ces gens, qui se donnent littéralement à la cause du théâtre, «l'Etat a à subventionner le théâtre; c'est essentiel. Mais l'Etat rit de nous, déclare Marie-Christine. Ils osent appeler leur ministère celui des Affaires culturelles, mais n'ont pas un sou à débourser. Nous n'accusons pas les fonctionnaires, qui n'ont plus qu'à informer les troupes du manque d'argent du ministère, nous accusons l'Etat, qui n'a augmenté l'ensemble de l'enveloppe budgétaire du théâtre que de 5 pour cent l'an dernier, alors que le coût de la vie s'élevait de 11 pour cent. Le résultat en est que le Jeune Théâtre est coupé des ses sources de revenu et doit passer son temps et ses énergies à s'ingénier à survivre au lieu de pouvoir se consacrer à la création et à la diffusion du théâtre».

Derrière le dynamisme qui anime le fonctionnement de l'AQJT (Association Québécoise du Jeune Théâtre) depuis quelques années, on retrouve ses deux coordonnatrices, Marie-Christine Larocque (à gauche) à l'information et Marie-Hélène Falcon, à l'administration. (Photo Jacques Grenier)

Le peu de statistiques disponibles confirme tout à fait les avancés de ces porte-parole de l'AQJT. Un coup d'oeil sur la distribution totale des subventions pour la saison 1978-79 révèle qu'alors que les dix troupes institutionnelles du Québec ont touché 3 millions 800 mille dollars en subventions de toutes sources, les 48 compagnies alors classées dans le secteur Jeune Théâtre ont dû se contenter de se partager 740 mille dollars. En outre, le Conseil des Arts du Canada vient tout juste de lever un moratoire en vigueur depuis deux ans et en vertu duquel il n'accordait plus aucune subvention à toute nouvelle compagnie en arts d'interprétation, en vue de consolider celles qui existaient déjà.

«C'est à l'Etat, lance encore Marie-Christine, lequel semble manquer d'orgueil et de fierté à l'endroit de ses artisans, artistes et créateurs, qu'il revient de choisir la place de la culture dans la vie des gens». Marie-Hélène enchaîne: «L'Etat se contente de renvoyer solitairement chaque troupe se débattre davant les entreprises privées pour en tirer des subventions, alors que c'est à lui de mettre au point des formules qui, par le biais de taxes spéciales ou autrement, constitueraient une alternative au développement de la collectivité théâtrale». Le cas du *P'titap'tit* est typique à cet égard. La démarche de fondation de la troupe remonte quatre ans en arrière et la compagnie fonctionne régulièrement depuis deux ans et demie. Or, ils ont d'abord dû faire face au moratoire du CDA, ce qui éliminait pour eux toute subvention outaouaise, puis se battre pour établir leur droit à une troupe permanente, relayés qu'ils sont à des subventions «par projet» du ministère des Affaires culturelles. A chaque nouvelle production, ils doivent faire face à des jurys du MAC et recommencer toute la démarche qui leur permettra de fonctionner. En fait, leur seul choix est de se confiner aux cafés-théâtres, c'est-à-dire, comme l'expliquent de façon imagée les deux coordonnatrices de l'AQJT, «de s'assurer que leur production puisse être montée à l'intérieur d'une Toyota». Dans ces conditons, la création est soumise à une infinité de contraintes et les artisans qui l'envisagent sont forcés de gagner leur vie ailleurs que dans le théâtre qui les intéresse.

Il en résulte qu'il est, à toutes fins utiles, interdit au Jeune Théâtre de fouiller les formes, qu'il n'a pas le droit à l'erreur et que le milieu en vient à se diviser contre lui-même, toute troupe établie depuis quelques années se prenant à considérer l'arrivée d'un nouveau groupe de production à la recherche de subventions comme un compétiteur sinon comme un ennemi.

Par ailleurs, intensifiant sa politique de décentralisation, le gouvernement du Québec remet dorénavant à chacune des différentes régions administratives du territoire des enveloppes budgétaires culturelles globales que les divers intervenants, de toutes disciplines, doivent se partager eux-mêmes, à l'intérieur d'une région donnée. Cette répartition des montants disponibles revient aux CRC (Conseils régionaux de la culture) auxquels participent des citoyens de la région qui sont

Suite à la page 15

Les arts visuels en 80

Avec ou sans la mode et le charabia

par René Viau

ACCOLANT les petits bouts, il est malaisé, à partir d'une revue des expositions qu'a connues l'année 1980, de dresser une sorte de portrait-robot de l'art qui se vit au jour le jour. Sans doute des oppositions se dessinent-elles très clairement. Et elles ne datent pas d'aujourd'hui. C'est notamment celle entre l'art des Antoine Dumas et Miyuki Tanobe et autres décorateurs pour lesquels des gens font littéralement la queue à la porte des galeries et l'art des créateurs où la tradition fait place à la rupture. Un art souvent incompréhensible aux yeux de plusieurs mais qui n'a pas pour autant la défaveur de circuits de diffusion souvent institutionnalisés. C'est un art pour lequel, paradoxalement, le marché du moins privé est ailleurs.

Cet art actuel est devenu le lieu de sempiternelles chicanes sur la non moins éternelle question de la modernité. Oubliant la plus élémentaire modestie ou l'effacement décent face à l'activité créatrice, certains historiens d'art ont étendu plus que jamais cette année leur domination. On écrit... on écrit. Plus c'est compliqué, moins on comprend... mieux c'est! Le pédantisme devient roi tandis que s'élargit sans cesse le fossé entre l'artiste et le public. Le discours sur l'art, à l'exemple de ce qui se faisait il y a cinq ans en Europe s'enlise dans la charabia de vaines discussions surgissent dont l'enjeu n'est qu'un peu de gloriole: formalisme contre «art vécu», objet d'art contre art «dématérialisé» art local contre art international. Le milieu n'a pas encore appris la tolérance. Les marchands de quétainerie pendant ce temps font fortune. Les «importateurs» sont portés aux nues.

Opposer les artistes entre eux, les étiqueter, régir leurs oeuvres, leurs démarches est trivial. Cette cuisine sent le réchauffé. Encore une fois l'on confond trop facilement stimulation et arbitraire. Et pourtant, cette année, l'art s'est fait. Il s'est vu plus facilement, dans les musées, mais aussi dans les galeries et du reste, il est aussi, beaucoup passé inaperçu, dans les ateliers des artistes. Moderne, post-moderne, formaliste, surréaliste, automatiste, «punk».... qu'importent souvent les écriteaux!

Si au Musée d'art contemporain, on a collectionné les catalogues d'exposition en jargon pédant durant toute cette année, on en ensemble revenu à la Cité du Havre. Boogaerts qui y expose actuellement a lui-même travaillé à un «livre» qui accompagne son exposition. Une exposition à deux volets où il fait «déraper» la photographie en pointant du doigt ses caractéristiques «enfouies». La saison au musée d'art contemporain s'était pourtant ouverte avec les photographies, réalistes prises en prison par Pierre Gaudard. On y a vu par la suite une intéressante présentation sur les voies diverses du réalisme en Allemagne qui n'a peut-être pas eu toute l'attention qu'elle méritait. Mars a vu accrocher aux tableaux du musée les *Microchromies* du peintre Fernand Leduc. C'était là dix ans de peinture que nous avions sous les yeux. Dix ans où Leduc a poursuivi son oeuvre, toute en continuité, sous le signe de la lumière qui devient ici le sujet même du tableau. Une confirmation qui faisait de Leduc un des grands de l'art d'ici. Le Musée d'art contemporain a aussi participé à l'effervescence créée autour de la *Semaine de la gravure*, un événement plus que réussi en retraçant les orientations de la production graphique des dix dernières années au Québec en une exposition intitulée *L'estampe au Québec 1970-1980*. Autres expositions majeures au Musée d'art contemporain! celles de Michel Goulet et de Louise Robert dont l'approche contrastaient avec la rigueur géométrique des surfaces circulaires aux couleurs apaisées de Claude Tousignant. Quant à l'exposition Fluxus, elle a été plus que nécessaire, surtout au moment où la performance devient une forme d'expression de plus en plus utilisée par les artistes. Il n'est donc pas mauvais de rappeler ses grands jalons. On connaît les problèmes du Musée d'art contemporain. Pour y attirer du monde, il semble évident que les efforts d'animation y soient doublés. Films, performances, concerts, spectacles de danse, conférences... devraient s'y multiplier. D'accord, on tente avec les moyens du bord de faire beaucoup au musée de la Cité du Havre mais de ce côté les besoins sont grands, avant le «grand déménagement» envisagé par le ministre des Affaires culturelles Denis Vaugeois.

S'éclatant dans tous les sens, tel que le veut sa collection diversifiée, le Musée des beaux-arts de Montréal a maintenu l'excellence qui le caractérise depuis ces toutes dernières années. Au Musée des beaux-arts, l'année 80 fut certes l'année du *Musée imaginaire de Tintin*, une présentation agréable et novatrice qui a réussi à dépoussiérer l'image traditionnelle du Musée aux yeux des jeunes de sept à soixante-dix sept ans. À signaler aussi l'excellence des présentations du Cabinet des estampes et des dessins de ce musée dont cette expo consacrée à Vuillard, dessinateur éblouissant. En art contemporain, on a vu deux expositions majeures. La fameuse rétrospective Snow montrée à Beaubourg et en Europe l'an dernier et l'exposition *Hier et après* qui malgré bien des impairs, reste l'un des événements marquants de 1980 d'autant plus que le public montréalais n'a jamais été «gavé» d'art international contemporain. On reprochera au Musée des Beaux-arts de devenir trop facilement une sorte de relai de la Galerie nationale à Montréal en faisant souvent appel à ses bons offices pour la tenue d'expositions, intéressantes à Ottawa, mais déplacées ici. Qu'attend le Musée pour organiser des «redécouvertes» d'artistes d'ici ou d'ailleurs dont on n'a guère parlé? En la matière, il pourrait devenir un leader. Bien sûr, me dira-t-on, Largillière s'en vient. Pour ce qui est des grandes expositions internationales comme celle de Turner ou de Van Gogh qu'ont connues les Torontois, le Musée dispose peut-être d'un budget insuffisant mais en la

Suite à la page 24

GALERIE L'AQUATINTE
LOUISE FORGET
estampes originales et dessins
Vernissage le 7 janvier de 19h à 22h
jusqu'au 31 janvier
4933 Rue de grand pré 849-6527
(Métro Laurier)
Maintenant ouvert le dimanche de 13h à 16h.
Ouvert du mardi au vendredi de 12h à 18h, le samedi de 10h à 17h

Galerie d'Art Les Deux B
MADELEINE BOYER
948, DU RIVAGE,
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514) 787-3459
Ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14h à 22h

ATELIER DU CARRÉ enrg.
.Techniques de la peinture: gouache, huile, acrylique et procédés traditionnels
.Dessin d'observation (modèle vivant) et dessin d'imagination
.Séminaires et conférences sur l'histoire de l'art et de la société
.Cours pour débutants et avancés
.Acquisition progressive des connaissances
GROUPES DE 8 PERSONNES
Horaire possible du lundi au samedi
Avant-midi, après-midi et soir
Inscription du 5 janv. au 11 janv. 81
Début des ateliers le 12 janv. 81
Informations: 845-2382
de 9 h à 17 h du lundi au vendredi
422 Ontario est
Montréal, Québec
H2L 1N6
Près du métro Berri-de-Montigny

L'Institut de danse, dir.: Mikhail Berkut
SESSION D'HIVER
5 janvier — 18 avril
BALLET CLASSIQUE
(Méthode Russe)
BALLET JAZZ
professeur invité
EVA VON GENCSY
Adultes — enfants
Débutants — avancés
Lundi — Samedi
3 Studios, 12 professeurs
Inscription maintenant
Tél.: 288-1677
Les BALLETS RUSSES de Montreal
Permis 749641
1231 ouest, rue Sainte-Catherine, Suite 120, 1er étage
Montréal H3G 1P5

LES ATELIERS FRANÇOISE GRAHAM ENR.
5110, Avenue du Parc (coin Laurier)
La Danse peut être un excellent moyen de se maintenir en forme
(corps - émotion - esprit)
— Scéance de groupe
— Consultation individuelle
Renseignements: 273-2213
Permis 749870

Phillips
Ward-Price
Arts québécois

James Wilson Morrice, R.C.A. (1865-1924) "Jardin", huile sur panneau, porte l'estampille du studio au dos. Certification: W. Scott and Sons. 12¾" x 9½". Vendu pour $26,000.00

Une importante armoire québécoise en pin, de petites mais bonnes dimensions, à deux portes lambrissées, chacune avec des volutes sculptées style Louis XV, fin XVIII^e^ début XIX^e^ siecle, largeur 53" x hauteur 66". Vendue pour $7,500.00

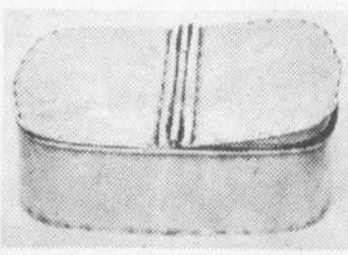

Un coffret en argent à séparations portant les initiales "L.A." de Laurent Amiot, 1764-1838, Québec. 8 oz Troyes. Vendu pour $2,800.00

Une tabatière en écaille de porcelaine, à monture en argent et à couvercle, portant les initiales "J.S." de James Smellie, 1822-1829, Québec. Vendue pour $2,200.00

Nous acceptons actuellement des expéditions de peintures, dessins, gravures, livres, argenterie, verrerie, mobilier, porcelaine et autres objets d'art décoratifs du Québec, en vue d'une importante vente aux enchères sur le thème "Arts québécois", qui aura lieu le 5 mars 1981 dans notre salle de vente de Montréal.

La date de clôture pour la réception de ces objets est le 9 janvier 1981. Pour de plus amples renseignements, prière de contacter:

Robert C. Parks
Toronto
76 Davenport Road,
Toronto, Ontario M5R 1H3
Tel: (416) 923-9876
Phillips
Représentante à Ottawa
Mme Judie Belyea
345, promenade Island Park
Ottawa (Ontario) K1Y 0A6
(613) 722-0882
Commissaires-priseurs internationaux
480 St. François Xavier, Montréal, Québec H2Y 2T4 (514) 842-1803
Maison fondée à Londres en 1796

LE THÉÂTRE NATIONAL POUR ENFANTS
LES PISSENLITS vous présente
le Petit Prince de ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY
avec la collaboration de
PRATT & WHITNEY AIRCRAFT DU CANADA LTÉE
2 DERNIERS JOURS
Aujourd'hui 14 h 30 et 16 h 30
Demain 13 h 30 et 16 h
À L'AFFICHE
BILLETS EN VENTE MAINTENANT
CES REPRÉSENTATIONS SONT AUTORISÉES EN VERTU D'UNE ENTENTE AVEC M. JOSEPH TANDET DÉTENTEUR EXCLUSIF DES DROITS DE REPRÉSENTATIONS POUR TOUS LES PAYS
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

théâtre du rideau vert
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
Mardi ou sam. 20 h Dimanche 19 h
Faut pas payer
de Dario Fo adaptation de Valeria Tasca et Tony Ceccinato
mise en scène Gaétan Labrèche
Lénie Scoffié
Diane Lavallée
Jacques Piperni
Michel Bergeron
Edgar Fruitier
Aubert Pallascio
Pierre Lenoir
décor Guy Rajotte
costumes François Barbeau
Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford
4664, rue St-Denis
Tél. 844 1793

LA GUILDE GRAPHIQUE
LA MAISON DE LA GRAVURE
OUVERT AU PUBLIC
7 JOURS PAR SEMAINE
9 RUE SAINT-PAUL OUEST
VIEUX-MONTREAL
844-3538

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

L'Energie Atomique du Canada, Limitee

Atomic Energy of Canada Limited

Dessinateur/Projeteur

($22,390 - $24,390)

Le titulaire sera responsable de préparer des schémas de principe, listes de soupapes, dessins d'assemblage général, listes de lignes, listes de matériel et dessins isométriques. Il devra aussi préparer des croquis et des dessins de supports de tuyaux et de pièces encastrées à partir d'un minimum de renseignements.

La personne recherchée possède un diplôme d'études secondaires ou d'école technique avec un minimum de dix ans d'expérience en dessin. Elle possède une bonne connaissance pratique des méthodes de conception en dessin et elle est apte à travailler efficacement avec les autres avec un minimum de supervision.

Seules les personnes possédant les qualités requises seront considérées.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae en mentionnant le numéro de dossier 80-12-312MD au: Bureau du personnel, l'Énergie Atomique du Canada Limitée, Société d'Ingénierie, 1600 ouest, boulevard Dorchester, 3e étage, Montréal, (Québec) H3H 1P9.

Voir autres Carrières et Professions, en pages 19 et 20

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent **75¢** la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et de retour du courrier ne coûte que cinq dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon,
Rens.: 844-3361

CENTRE DE SANTÉ DE L'ARCHIPEL

Directeur(trice) Général(e)

Le Centre de Santé
Le Centre de Santé de l'Archipel est un établissement à vocations multiples comprenant un centre local de services communautaires (CLSC) et un centre hospitalier de 52 lits de soins aigus et de 60 lits de soins prolongés. Le centre fournit l'ensemble des services de santé et une très grande partie des services sociaux à la population des Îles-de-la-Madeleine, soit 13,500 habitants. La mission du Centre de Santé est de travailler au maintien et à la promotion de la santé de la population des Îles.

Le poste:
Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'ensemble des activités de l'établissement dans le but d'assurer des services à la population, conformément à la mission et aux objectifs de l'établissement et dans le cadre de la Loi et des règlements.

Le Candidat:
Le candidat choisi devra posséder une formation universitaire en administration et/ou en sciences humaines.

Il devra avoir trois années d'expérience administrative dans le domaine des affaires sociales, dont deux à un poste de cadre supérieur.

Il devra être sensibilisé aux multiples déterminants de la santé (physique, psychologique, social, environnement, etc...).

Il devra posséder de la créativité, du leadership, du dynamisme et être un bon communicateur.

Rémunération:
En conformité avec la politique des cadres du Ministère des Affaires Sociales (classe 21). De plus certains bénéfices additionnels sont prévus (prime d'éloignement, déménagement) pour tenir compte du contexte géographique.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 31 janvier 1981.

Président du Conseil d'Administration
Concours du Directeur Général
Centre de Santé de l'Archipel
Cap-aux-Meules
Îles de la Madeleine
G0B 1B0

CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE
requiert les services d'un(e)

Agent de bureau
classe II

pour son service d'éducation permanente de son campus St-Lambert/Longueuil.

La personne choisie devra dactylographier, répondre aux demandes de renseignements faites par téléphone ou en personne et effectuer des travaux de bureau variés. Ce poste implique du travail en soirée.

Le(la) candidat(e) doit posséder une excellente dactylographie et doit pouvoir transiger facilement avec le public. Le bilinguisme serait un atout certain.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae avant le 9 janvier 1981 à:

M. George Wallace
Directeur du campus
CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE
Campus St-Lambert/Longueuil
900, Riverside Drive
St-Lambert, Québec
J4P 3P2

Champlain Regional College
OF GENERAL AND VOCATIONAL EDUCATION

Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada / Public Service Canada

UN COUP DE FIL SUFFIT

TRADUCTEUR

Bureau des traductions
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario)

Traitement: TR-1: $12 830 à $24 740
TR-2: $23 198 à $30 038

Le Bureau des traductions, rattaché au Secrétariat d'État, a mission de servir le parlement et le gouvernement du Canada, ainsi que l'ensemble de l'administration fédérale, dans le domaine de la traduction.

Il est présentement à la recherche de traducteurs dans les domaines de la traduction générale et spécialisée.

Une équipe de recrutement sera à **Montréal** afin de permettre aux candidats de postuler les emplois mentionnés ci-dessous spécifiquement pour la région de la Capitale nationale, pour Toronto, Winnipeg ou Moncton. Quelques postes de traducteurs juridiques à Montréal sont aussi à pourvoir.

Vous pouvez rejoindre les membres de cette équipe aux numéros suivants:
283-4532 283-4533 283-4534 283-3218
entre 16 heures et 22 heures les **6, 7, 8 janvier** prochains.

Numéros de référence

81-SEC-CE-480-F	Traducteurs généralistes de l'anglais en français
81-SEC-CE-480-E	Traducteurs généralistes du français en anglais
81-SEC-CE-480-SF	Traducteurs spécialistes – Techniques de l'anglais en français
81-SEC-CE-482-SF	Traducteurs spécialistes – Juridiques de l'anglais en français
81-SEC-CE-482-SE	Traducteurs spécialistes – Juridiques du français en anglais
81-SEC-CE-481-SF	Traducteurs spécialistes – Scientifiques de l'anglais en français

Fonctions
Sous la surveillance d'un réviseur, traduit des textes de l'anglais en français ou du français en anglais selon les normes du Bureau des traductions; effectue des recherches terminologiques et participe à l'établissement du fichier central de la section.

Conditions de candidature

Traducteurs généralistes: Grade universitaire; OU études secondaires complétées et expérience en traduction.

Traducteurs techniques: Grade universitaire; OU études secondaires complétées et expérience dans un des domaines mentionnés ci-dessous:
a) Mécanique
b) Aéronautique – Mécanique d'aviation
– Pilotage (avion et hélicoptère)
– Contrôle de la circulation aérienne
c) Électronique
d) Bâtiment
e) Informatique

Traducteurs juridiques: Licence en droit et aptitude à la traduction.

Traducteurs scientifiques: Grade universitaire; OU études secondaires complétées et expérience dans un des domaines mentionnés ci-dessous:
a) géo-physique
b) génie minier
c) para-médical

POUR TOUS LES POSTES: Bonne connaissance de la langue de départ. Connaissance approfondie de la langue d'arrivée.

N.B. Un examen écrit dans la spécialité choisie vérifiera les compétences en traduction des candidats.

S'il vous est impossible de téléphoner, envoyez votre formule de demande d'emploi ou votre curriculum vitae, avant le **30 janvier, 1981** à:

Françoise Plourde, Agent de dotation
Centre de recrutement et d'examens
Division de la dotation
Direction générale du personnel
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario) K1A 0M5

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canada

STANCHEM
STANCHEM

REPRÉSENTANT
Service technique

STANCHEM, une division des Industries PPG Canada Ltée, a un poste présentement disponible dans la division des produits chimiques industriels tels le chlore alkalin et chlorate de sodium distribués au Québec, en Ontario et dans les états du nord-est américain. La personne choisie relèvera du directeur, ventes et service technique et sera responsable de fournir l'aide requise par les clients tant au point de vue technique que ventes. Ces clients sont surtout engagés dans l'industrie des pâtes et papiers et une expérience de la technologie et des affaires de ce milieu serait un atout majeur.

Le candidat doit posséder un baccalauréat en sciences, en chimie ou génie chimique et de 3 à 5 ans d'expérience en production et/ou vente. Le titulaire devra de plus, pouvoir s'exprimer couramment en anglais et en français et démontrer une aptitude à traiter avec le public.

Nous offrons un salaire compétitif et un éventail complet d'avantages sociaux. Les personnes compétentes doivent adresser leur curriculum vitae, sous pli confidentiel, au:

Directeur des Relations industrielles
STANCHEM, une division des Industries
PPG Canada Ltée
1010 ouest, rue Ste-Catherine
Suite 720
Montréal, Québec
H3B 1E6

PPG INDUSTRIES Une division des Industries PPG Canada Ltée

Société Radio-Canada
Canadian Broadcasting Corporation

COORDONNATEUR
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

La Société Radio-Canada recherche les services d'un généraliste en ressources humaines pour son siège social à Ottawa.

Responsabilités:
Sous la direction du Chef des ressources humaines, le titulaire participera et assumera la gestion quotidienne de l'administration des salaires et des bénéfices marginaux, du processus d'évaluation de poste et des relations de travail. De plus, le coordonnateur agira comme agent de sécurité au comité de santé et sécurité au travail.

Exigences:
— Diplôme universitaire dans un domaine connexe, avec une base solide en relations humaines et industrielles;
— Expérience antérieure dans au moins deux secteurs des ressources humaines;
— Aptitude à discuter, expliquer et négocier des situations complexes dans les deux langues officielles.

Salaire:
21,760.00 $ - 28,530.00 $ selon l'expérience

Ce poste est accessible aux candidats des deux sexes.

Prière d'envoyer un curriculum vitae avant le 16 janvier 1981, à:

Claude Montambault
Chef des ressources humaines
Société Radio-Canada
1500 avenue Bronson
Ottawa, Ontario
K1G 3J5

Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada / Public Service Canada

CHEF DE LA CONSTRUCTION ET DE L'ENTRETIEN

Traitement: $34 792 – $39 031 par an
N° de réf.: 80-E-850 (48)

Affaires indiennes et du Nord Canada
Programme des affaires indiennes et Inuit
Edmonton (Alberta)

Fonctions
Le Programme des affaires indiennes et Inuit est à la recherche d'un gestionnaire à l'esprit créateur qui aura pour tâche de conseiller, de planifier, d'organiser et de contrôler les activités de la Sous-section de la construction et de l'entretien. Ce service est chargé de l'administration, sur toutes les réserves de l'Alberta, d'un programme de construction, de grands travaux d'entretien, de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes de sécurité contre l'incendie et de techniques sécuritaires dans le domaine de la construction.

Conditions de candidature
Grade universitaire en génie et admissibilité au titre d'ingénieur au Canada; vaste expérience de la gestion de nombreux projets de construction et d'entretien dans diverses disciplines.
La connaissance de l'anglais est essentielle pour ce poste.

N° d'autorisation: 610-337-058

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitæ à:
Genevieve Modderman, agent de dotation
Commission de la Fonction publique du Canada
300 - 10355, avenue Jasper
Edmonton (Alberta) T5J 1Y6
Date limite: le 30 janvier 1981

INGÉNIEUR PRINCIPAL CHARGÉ DE L'ENTRETIEN

Traitement: $30 339 – $33 975 par an
N° de réf.: 80-E-851(48)

Affaires indiennes et du Nord Canada
Programme des affaires indiennes et Inuit
Edmonton (Alberta)

Fonctions
Nous sommes à la recherche d'un gestionnaire à l'esprit créateur qui aura pour tâche d'élaborer et de superviser un programme de réparation et d'entretien de tous les immeubles, routes, ponts, services publics, réseaux d'égouts et d'alimentation en eau du ministère dans la région de l'Alberta; de conseiller les bandes et d'aider les gestionnaires de programmes dans l'élaboration de prévisions quinquennales.

Conditions de candidature
Grade universitaire en génie ou admissibilité au titre d'ingénieur au Canada. Capacité manifeste d'assurer un service spécialisé pour l'élaboration de programmes d'entretien de routes, de ponts, d'immeubles, de services publics, de terrains et d'équipement.
La connaissance de l'anglais est essentielle pour ce poste.

N° d'autorisation: 610-275-041

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitæ à:
Genevieve Modderman, agent de dotation
Commission de la Fonction publique du Canada
300 - 10355, avenue Jasper
Edmonton (Alberta) T5J 1Y6
Date limite: le 30 janvier 1981

Toute information relative à ces concours peut être obtenue en écrivant à l'adresse indiquée à la suite de chaque offre d'emploi.

Additional job information is available in English by writing to the appropriate preceeding address.

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Superviseur pour services de support administratif et traitement de textes

Un poste nouvellement créé est disponible pour une personne bilingue apte à coordonner les services de support administratif, incluant les secrétaires, les opératrices d'appareils de traitement de texte, et des réceptionnistes dans trois endroits.

Un salaire et des bénéfices marginaux excellents seront accordés au candidat choisi, qui devra posséder les qualifications suivantes:

— Certificat en science de secrétariat ou l'équivalent;
— Un minimum de 5 ans d'expérience comme superviseur;
— Habileté dans la communication orale et écrite;
— Aptitude démontrée à entretenir des relations harmonieuses avec le personnel à tous les niveaux de l'établissement.

Pour confirmer une entrevue, envoyer votre curriculum à:

M. B. Backa
Les Centres de jeunesse Shawbridge
7200, rue Hutchison
Montréal, Québec
H3N 1Z1

Pas de téléphones, s.v.p.

Voir autres Carrières et Professions, en pages 18 et 20

ATTACHÉ DE PRESSE

Un important groupe d'édition recherche un ou une attaché(e) de presse pour assurer la promotion de ses ouvrages auprès des médias.

Qualifications:
Expérience dans le domaine des relations publiques, intérêt pour le livre, bonne formation générale, capacité de travailler en équipe, facilité à établir de bonnes relations humaines, dynamisme.

Salaire: à discuter.

Veuillez communiquer avec:

Suzanne L'Écuyer
au: 523-1182
ou lui écrire:
955 rue Amherst
Montréal H2L 3K4

CABINET DE COMPTABLES AGRÉÉS
(St-Jérôme)

Un cabinet de comptables agréés bien établi à St-Jérôme recherche les services d'un

VÉRIFICATEUR

Le candidat est comptable agréé ou stagiaire possédant un baccalauréat en administration et a au moins deux (2) années d'expérience dans la pratique de la vérification publique.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau & Associés
comptables agréés
420, Place du Marché
St-Jérôme, Cté Prévost, Qué.
J7Z 2B2

att.: Roger Guénette, C.A.

LE DÉPARTEMENT DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE
DU CENTRE HOSPITALIER DE L'HÔTEL-DIEU DE GASPÉ
recherche

Un audiologiste-orthophoniste
À temps complet

Sommaire des responsabilités:
— Concevoir des programmes de prévention et de dépistage des troubles de la parole et du langage pour des populations de 0-18 ans.
— Concevoir des programmes de prévention et de dépistage de problèmes de l'audition pour des populations de 0-18 ans.
— Participer avec l'équipe multidisciplinaire à la mise en application et à l'évaluation de ces programmes.
— Participer à l'enseignement et à la formation du personnel exécutant.
— Agir comme conseiller pour l'audiologie industrielle.

Exigences de l'emploi:
— Détenir un diplôme d'études universitaires terminal en audiologie-orthophonie.
— Être membre en règle de la Corporation des audiologistes-orthophonistes.
— Aptitude à intervenir dans des programmes de prévention.
— Intérêt particulier pour l'audiologie industrielle.
— Posséder une automobile.

Traitement et avantages sociaux:
En conformité avec la convention collective de travail en vigueur.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au complet avant le 19 janvier 1981 au:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
Centre Hospitalier
Hôtel-Dieu de Gaspé
C.P. 120, Hâvre de Gaspé
GASPÉ, P.Q.
G0C 1S0

PROFESSEURS
à temps partiel pour la session hiver 1981

INFORMATIQUE
— 1 groupe de 111 (1 X 5h/sem.)
Introduction aux ordinateurs
— 3 groupes de 947 (3 X 3h/sem.)
Introduction à l'informatique de gestion
— 3 groupes de 911 (3 X 3h/sem.)
Introduction au langage Fortran

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au service du personnel avant le 9 janvier 1981.

COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE
10555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal (Québec)
H4N 1L3

Coordonnateur(trice) des services cliniques

Les Pavillons Jeunesse (Joliette)

L'INSTITUTION:
Centre d'accueil et de réadaptation devant recevoir des adolescents et des adolescentes en difficulté ou présentant des problèmes d'ordre socio-affectif.

LA FONCTION:
Sous l'autorité du directeur des services de réadaptation et professionnels, le coordonnateur des services cliniques planifie, organise, dirige, évalue et contrôle les activités des divers services cliniques auprès de la clientèle en respect de la philosophie de réadaptation et selon les modalités d'intervention fixées par son directeur.

LE (LA) CANDIDAT(E):
Il (Elle) possède une formation de deuxième cycle universitaire en psychologie et a accumulé diverses expériences cliniques (évaluation, observation, traitement, programmation) en centre d'accueil sécuritaire. Il (Elle) a une expérience de cadre appropriée ou a démontré des capacités dans la direction d'une équipe.

LE TRAITEMENT:
Il sera établi selon la politique de rémunération des cadres du Ministère des Affaires Sociales.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 10 janvier 1981 à:

LES PAVILLONS JEUNESSE (JOLIETTE),
SERVICE DU PERSONNEL,
C.P. 104, Joliette, Qué.,
J6E 3W7

CENTRE D'ACCUEIL
DENIS-BENJAMIN VIGER
Centre d'hébergement pour personnes âgées d'une capacité de 125 lits et doté d'un centre de jour.

Recherche

Directeur (trice) des soins

Sous l'autorité du Directeur général, il administre les activités relatives aux soins de santé et d'assistance dans le but de répondre aux besoins des bénéficiaires en hébergement et en centre de jour.

Exigences:
— Détenteur d'un diplôme d'études universitaires de 3 ans en sciences de la santé (sciences infirmières) ou l'équivalent.
— Un certificat en gérontologie-gériatrie sera considéré comme atout appréciable.
— Membre en règle de l'O.I.I.Q.
— Une expérience de trois (3) ans en administration des soins infirmiers constitue un critère essentiel à l'emploi.

Conditions de travail:
— Les conditions de travail sont celles déterminées par les politiques du ministère des Affaires sociales.

Salaire:
— Selon les normes du ministère des Affaires sociales.
— Établissement classe 14.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant vendredi le 16 janvier 1981, 14:00 h., au:

Directeur général
Centre d'accueil Denis-Benjamin Viger
3292, boul. Cherrier
Île Bizard, Qué.
H9C 1E4

LA COMMISSION SCOLAIRE
sainte-croix

Requiert les services d'un (1):

DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT

Fonctions:
Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services de l'équipement a la responsabilité de la **planification,** de **l'organisation,** de la direction, du contrôle et de l'évaluation de l'ensemble des activités suivantes:
— entretien spécialisé, ménager et préventif des 25 édifices de la Commission scolaire,
— approvisionnement en biens de consommation et en services,
— programme et contrôle de la consommation énergétique.

Il dirige une équipe composée de deux (2) régisseurs, deux (2) contremaîtres, soixante-six (66) ouvriers et deux (2) employés de bureau, et dispose d'un budget annuel de plus de $3 millions.

Qualifications requises:
Être ingénieur professionnel de préférence en génie mécanique (chauffage, ventilation, plomberie), posséder au moins six (6) années d'expérience pertinente et faire preuve d'initiative et de leadership.

Échelle de traitement:
Minimum: $29, 384.
Maximum: $44,075

Toute personne intéressée et répondant aux exigences ci-dessus mentionnées doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 15 janvier 1981 aux:

Services du personnel
Commission scolaire Sainte-Croix
1100, Côte Vertu
Saint-Laurent, Québec H4L 4V1

Conseil national de recherches Canada — National Research Council Canada

Chef des bibliothèques annexes

L'Institut canadien de l'information scientifique et technique offre un poste de chef des bibliothèques annexes. Relevant du Directeur de l'Institut, le titulaire sera chargé de la gestion des quatorze annexes de l'ICIST qui servent le Conseil national de recherches et offrent leurs services à la communauté scientifique canadienne. La personne retenue sera responsable d'identifier et de satisfaire aux besoins d'information des laboratoires et de fixer des objectifs et des priorités en vue de la mise sur pied de nouveaux services. En tant que membre du Comité de gestion de l'ICIST, le titulaire sera responsable des aspects plus généraux des services et fera également partie de divers comités intergouvernementaux et nationaux.

La personne choisie doit posséder un diplôme en bibliothéconomie, de préférence accompagné d'un diplôme en science ou en génie ainsi que de brillants états de service avec responsabilités croissantes menant à des postes de direction. La connaissance de la langue française et de la langue anglaise est essentielle pour ce poste. Les personnes unilingues peuvent aussi poser leur candidature si elles consentent à suivre des cours de langue.

Traitement: jusqu'à $38,000 par année, selon la formation et l'expérience.

Prière d'adresser un curriculum complet à l'Agent d'emploi, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Ontario K1A 0R6. Veuillez donner la référence CT-80-42MD.

CNRC

CSS GIM — **Le Centre de Services Sociaux de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine**

RECHERCHE

DEUX (2) Chefs d'Unité

FONCTIONS:
Sous l'autorité du Directeur de succursale le (la) titulaire du poste dirige et contrôle les activités professionnelles et administratives relatives aux services sociaux dispensés dans son unité.
De façon plus particulière, il(elle):
— supporte par son expertise le personnel clinique dans ses activités professionnelles quotidiennes;
— participe à l'élaboration des normes et standards de pratiques professionnelles et s'assure de leur application dans les interventions auprès des bénéficiaires;
— s'assure de la livraison des services sociaux dispensés par son unité;
— s'assure de l'application des politiques, procédures et mécanismes en vigueur;
— dirige le personnel de son unité, participe à sa sélection et procède à des évaluations périodiques du rendement;
— accomplit toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur immédiat.

QUALIFICATIONS:
Détenir un diplôme universitaire terminal de 1er cycle en service social d'une Université reconnue au Québec.
Posséder un minimum de trois (3) ans d'expérience en service social clinique.
Toutefois, une scolarité et/ou une expérience additionnelle en service social clinique sera (seront) considérée (ées).

EXIGENCES:
Utiliser un véhicule automobile personnel dans l'exercice de ses fonctions.

ENDROIT:
(Réf.: # 287) 1 poste à la succursale de Ste-Anne-des-Monts.
(Réf.:# 288) 1 poste à la succursale de Chandler.

RÉMUNÉRATION:
Conformément à la politique de rémunération des cadres du réseau des Affaires Sociales.

CLASSE 14: Minimum: $25 652.00/année
Maximum: $36 160.00/année

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur offre d'emploi, en mentionnant le numéro d'affichage, avant le 23 janvier 1981 à 16:30 heures à l'adresse ci-dessous mentionnée:

C.S.S. G.I.M.,
Direction des Ressources Humaines,
Case Postale 39 - GASPÉ
G0C 1R0

CSS GIM — **Le Centre de Services sociaux de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine**

RECHERCHE

Deux (2) Agents de relations humaines
(travailleurs (euses) sociaux (sociales)

FONCTIONS:
Le(la) titulaire du poste exercera des activités de conception, d'actualisation, d'analyse et d'évaluation dans un ou plusieurs programmes sociaux.
Plus particulièrement, il(elle) concevra et élaborera des programmes de services sociaux, aidera à leur application, en évaluera les résultats et verra à leur mise à jour.
Il(elle) exécutera toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur immédiat.
(Réf. # 284) 1 poste: programmes de services sociaux dispensés dans des établissements (Centres hospitaliers, Milieu scolaire et Centres d'Accueil, Réadaptation).
(Réf.# 285) 1 poste: Programmes Enfance-Jeunesse

QUALIFICATIONS:
Détenir un diplôme universitaire terminal de 1er cycle en Service Social d'une Université reconnue au Québec.
Posséder un minimum de trois (3) ans d'expérience en service social clinique.
Toutefois, une scolarité et/ou une expérience additionnelle en service social clinique seront considérées.

EXIGENCES:
Détenir un permis de conduire en vigueur permettant la conduite d'une automobile.

PORT D'ATTACHE:
Centre administratif, York (GASPÉ)

RÉMUNÉRATION:
Conformément à la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur offre d'emploi, en mentionnant le numéro d'affichage, avant le 23 janvier 1981 à 16:30 heures à l'adresse ci-dessous mentionnée:

C.S.S. G.I.M.,
Direction des Ressources Humaines,
Case Postale 39 - GASPÉ
G0C 1R0

Université Laval

PROFESSEURS
DÉPARTEMENT DE DIDACTIQUE

Domaine
Didactique du français, langue maternelle au primaire.
Poste I: application linguistique à l'enseignement dans les domaines suivants: phonologie, grammaire et lexicologie.
Poste II: didactique de la littérature enfantine au primaire.

Fonctions:
Domaine et perfectionnement des enseignants du niveau primaire. Programme de perfectionnement des maîtres de français (PPMF-Laval). Formation des animateurs du PPMF. Rédaction de cours du PPMF. Recherche-action dans des classes du primaire. Enseignement, encadrement et supervision des étudiants des 1er et 2e cycles. Participation aux activités départementales.

Critères de sélection:
Doctorat ou l'équivalent. Expérience d'enseignement et de recherche. Expérience de travail dans le milieu scolaire, au préscolaire ou au primaire. Intérêt marqué pour la formation théorique et pratique des enseignants de français, et pour la recherche appliquée.
Poste I: connaissances en didactique du français au primaire.
Poste II: connaissances théoriques et pratiques en littérature enfantine.

Traitement et conditions de travail:
Selon la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction:
1er juin 1981.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 15 février 1981 (Spécifier le poste) à:

Madame Lucie Samson-Turcotte, directrice
Département de didactique
Faculté des sciences de l'éducation
Université Laval
Cité universitaire (Québec) G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

LA SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS
RECHERCHE

UN TRADUCTEUR ANGLAIS-FRANÇAIS*

LE POSTE: Traduction, de l'anglais au français, de textes divers portant, entre autres, sur le commerce extérieur, le financement international, la comptabilité, le génie, les assurances, le personnel et les directives de politique; participation à l'établissement d'une banque de terminologie anglais-français et français-anglais, propre aux activités de la Société.

LE CANDIDAT: Le candidat retenu, qui relèvera du Directeur du Service de traduction, Division des Communications, possédera un diplôme en traduction d'une université reconnue et au moins cinq années d'expérience dans les secteurs public et (ou) privé, de préférence dans un milieu commercial ou financier. Connaissance pratique de l'allemand et (ou) de l'espagnol, un atout. La préférence sera accordée aux membres d'une association professionnelle de traducteurs et d'interprètes.

Traitement concurrentiel, compte tenu des titres et de l'expérience.

La SEE est une société canadienne de la Couronne qui fournit une vaste gamme de services d'assurances, de garanties et de prêts aux exportateurs canadiens et aux acheteurs étrangers afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation.

Si vous désirez faire partie d'une équipe de traducteurs et d'interprètes multilingues dans un organisme dynamique, axé sur le mérite, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. Roger Corriveau
Agent de dotation
Division des Ressources humaines
Société pour l'expansion des exportations
C.P. 655
Ottawa (Ontario) K1P 5T9

**** Poste également accessible aux hommes et aux femmes.***

Marshall McLuhan

Grand gourou de l'ère cybernétique

Le célèbre théoricien des communications et gourou de l'ère cybernétique, Marshall McLuhan, décédé mercredi à 69 ans d'une hémorragie cérébrale sera inhumé ce matin à Toronto. La mort de ce professeur de littérature anglaise — le mieux rémunéré du monde, disait-on dans les milieux intellectuels avec envie — relance tout le débat sur ses thèses et perceptions de l'ère technologique, la «galaxie Gutenberg», comprises par certains comme étant géniales et par d'autres, naïves, abstraites, obscures et l'oeuvre d'un faux intellectuel.

«Le pays sera encore plus ennuyant» (après le décès de McLuhan), a déclaré le critique canadien Northrop Frye qui a ajouté: «Je n'ai pas toujours été d'accord avec McLuhan qui n'était d'ailleurs pas toujours en accord avec lui-même, mais il laissera dans la mémoire des gens le souvenir d'un homme créateur.»

L'auteur du célèbre aphorisme «le medium est le message», avait été décrit par l'écrivain britannique Anthony Burgess comme l'un des «deux Canadiens les plus renommés de l'heure que les États-Unis aient produits» (l'autre étant l'économiste John K. Galbraith).

Né à Edmonton (Alberta) en 1911, Herbert Marshall McLuhan passa sa jeunesse à Winnipeg. Il a d'abord étudié à l'Université du Manitoba puis à Cambridge où il présenta une thèse de littérature sur l'écrivain anglais du 16e siècle Thomas Nashe (1939). Avant de compléter sa thèse il enseigna deux ans aux universités du Winsconsin et de St. Louis aux États-Unis. C'est là qu'il fit connaissance avec la «culture américaine» qui le marqua profondément. Il entre à l'Université de Toronto en 1946 comme professeur de littérature anglaise et y demeure jusqu'en juin dernier, prenant sa retraite après avoir subi un infarctus dont il ne se remit jamais complètement. Parallèlement à sa chaire de littérature, il dirigea pendant 16 ans (de 1964 à 1979) le Centre de culture et de technologie de l'Université de Toronto.

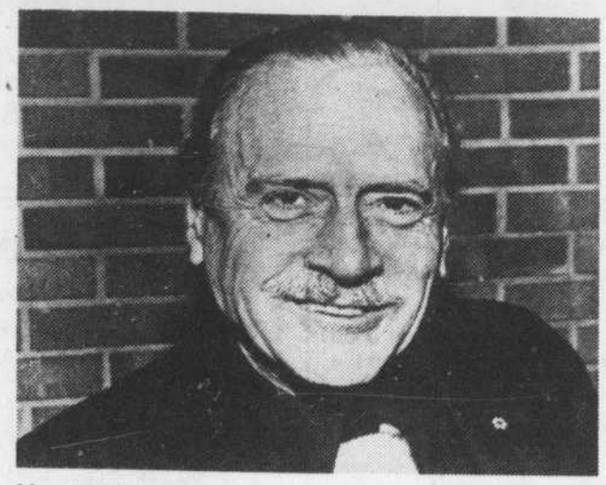

Marshall McLuhan (Photolaser CP)

Pendant sa longue carrière d'universitaire, les auteurs qui l'influencèrent particulièrement et sur lesquels il publia de nombreuses études sont Blake, Flaubert, Baudelaire, Rimbaud, Mallarmé, Hopkins, Poe, James Joyce, T.S. Eliot, Ezra Pound et Dos Passos. Il subit également l'influence de l'historien torontois Harold Innis, père de l'idée du «gouvernement mondial».

C'est en 1951 que McLuhan lance son premier ouvrage sur les rapports entre la technologie, la culture et les communications, *The Mechanical Bride*, puis dix ans plus tard, *La Galaxie Gutenberg* (1962) et *Pour comprendre les médias* (1964), *Le medium est le message (1967)* et une dizaine d'autres titres tous aussi connus les uns que les autres.

McLuhan, aussi prolifique que provocateur, reprochait aux historiens et aux sociologues de son temps de négliger le rôle des moyens d'information au profit de leur contenu, d'où sa formule, «le medium est le message». Vite adoptée par la génération hippie des années 60, cette petite phrase a été le fer de lance du débat de McLuhan sur l'importance de tout ce qui véhicule de l'information — journaux, radio, télévision, vêtements, horloges, etc. — sur le façonnement des sociétés et l'histoire des hommes.

Souvent incompris de ses pairs qui l'accusaient d'être un communicateur qui ne savait pas lui-même communiquer, McLuhan confondait ses détracteurs en déclarant qu'ils étaient le fruit d'une culture dominée par l'imprimerie alors que les jeunes, nourris de cinéma, de télévision, de musique rock et d'ordinateurs comprenaient son message. Cependant tout en se disant intéressé par la culture hippie, il déclarait ne pas en être un adepte et se considérait comme un «homme du 18e siècle». Autre contradiction de son personnage: considéré comme un spécialiste de la télévision, il regardait rarement le petit écran et était grand amateur de lecture. «McLuhan reads books» (McLuhan lit des livres) était un slogan que l'on pouvait lire sur les pare-chocs de voiture au Canada anglais et aux États-Unis, dans les années 60, au cours de sa période la plus populaire.

Les théories de McLuhan, qu'il n'aimait pas qualifier de théories mais bien de «perceptions», ont alimenté la controverse pendant plus de 20 ans. Il a reçu neuf doctorats honorifiques et des centaines d'articles et de bouts de pellicule ont essayé de cerner ce personnage énigmatique qui ne se prenait jamais au sérieux. «Il prenait ses idées au sérieux, a dit de lui un professeur canadien, Scott Taylor, mais il ne se prenait jamais lui-même au sérieux». McLuhan détestait les «mcluhaniens» et c'est pour les ridiculiser qu'il écrivit en 1967 *The Medium is the Massage* et deux ans plus tard, «The medium is the mess-age» dans son ouvrage, *counterblast*.

Converti au catholicisme à l'âge de 26 ans, il semble que sa foi «simple et terre à terre», selon le rév. John Kelly de Toronto, ait joué un rôle important dans sa vie et sa pensée.

Raoul Walsh, entre «bons» et «méchants»

LOS ANGELES (AFP) — Le metteur en scène américain Raoul Walsh, qui est mort mercredi des suites d'une défaillance cardiaque, était surtout connu pour la réalisation de nombreux films d'action à caractère moral où il a le plus souvent opposé violemment le «bon» au «méchant».

Parmi les plus représentatifs de ce type de production (western, épisodes de guerre, etc.), on compte *Sadie Thompson*, dans lequel il avait lui même un rôle, *The Bowery, They Drive by Night, High Sierra* avec Humphrey Bogart, *Gentleman Jim, Objective Burma, Band of Angels, The Naked and The Dead* et de nombreux autres.

Raoul Walsh, qui avait perdu totalement la vue au cours des dernières années, est né le 11 mars 1892. Fils du chef styliste de la célèbre maison de vêtement pour homme de New York, Brooks Brothers, il passe son enfance dans le centre de Manhattan où il put rencontrer notamment le boxeur John Sullivan, l'écrivain Mark Twain et l'acteur Edwin Booth.

Au cours de son adolescence, Walsh part pour le Mexique et Cuba sur le bateau à voiles de son oncle qu'il quitte ensuite pour s'engager comme cow-boy dans l'ouest des États-Unis, encore sillonné par des milliers d'aventuriers.

PROFESSEURS

À L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER

à temps partiel pour la session hiver 1981

SOINS INFIRMIERS PSYCHIATRIQUES (180-501)
.50 année du 2 février au 19 juin 1981
.50 année du 19 janvier au 13 mars 1981

PÉDIATRIE (401-521)
.05 année du 19 janvier au 13 mars 1981

MÉDICO-CHIRURGICAUX
.11 année du 19 janvier au 8 juin 1981

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 8 janvier 1981, au service du personnel.

PROFESSEURS

À L'ÉDUCATION AUX ADULTES

à la leçon pour la session hiver 1981

PSYCHOLOGIE DU VIEILLISSEMENT ET DE LA PERSONNE ÂGÉE
(352-211-27)

4 groupes

horaires: le mardi de 13 h à 16 h
le mercredi de 19 h à 22 h

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 5 janvier 1981, au service du personnel.

COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE
10555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal (Québec)
H4N 1L3

CENTRE D'ACCUEIL DENIS-BENJAMIN VIGER

Centre d'hébergement pour personnes âgées d'une capacité de 125 lits et doté d'un centre de jour.

Recherche

Directeur (trice)

Des services administratifs

Sous l'autorité du Directeur général, il administre les activités relatives aux finances, personnel et services auxiliaires.

Exigences:
— Diplôme universitaire de premier cycle en sciences comptables ou administratives ou toute autre formation jugée équivalente.
— Une expérience polyvalente de trois (3) ans en gestion financière et en personnel constitue un critère essentiel à l'emploi.
— Une excellente connaissance des normes et pratiques de gestion du réseau des Affaires sociales sera considéré comme un atout appréciable.

Conditions de travail:
— Les conditions de travail sont celles déterminées par les politiques du ministère des Affaires sociales.

Salaire:
— Selon les normes du ministère des Affaires sociales.
— Établissement classe 14.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant vendredi le 16 janvier 1981, 14:00 h., au:

Directeur général
Centre d'accueil Denis-Benjamin Viger
3292, boul. Cherrier
Île Bizard, Qué.
H9C 1E4

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 18 et 19

POSTES DE PROFESSEURS

- français -
langue seconde

Exigences:
1- Connaissance des méthodes
2- Expérience d'enseignement en milieu des affaires
3- B.A. minimum

Postes à temps partiel ou complet

Lieux de travail:
Montréal, centre-ville et banlieue
Hull,
Toronto.

Entrée en fonction: janvier 1981

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

DOSSIER 1000
Le Devoir
C.P. 6033,
Montréal H3C 3C9

LE CENTRE HOSPITALIER JACQUES VIGER

Centre de gériatrie-gérontologie en voie de développement d'une capacité prévue de 360 lits,

est à la recherche d'un

Directeur des Services auxiliaires

SOMMAIRE DE LA FONCTION:
Dans le but d'assurer le bien-être des bénéficiaires, le Directeur des Services auxiliaires, sous l'autorité du Directeur général, planifie, dirige, coordonne et contrôle les activités relatives aux services d'énergie, des communications, de sécurité, des biens meubles et immeubles, de buanderie-lingerie et d'entretien ménager.

EXIGENCES:
— Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en sciences appliquées de préférence en génie ou en sciences de l'administration.
— Posséder une expérience d'au moins trois (3) ans dans la gestion des services d'entretien d'édifices, de préférence dans des établissements de santé ou d'enseignement, ou toute expérience administrative équivalente.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon les normes en vigueur pour les établissements du réseau des Affaires sociales (classe 15).

Faire parvenir votre candidature avec votre note biographique au plus tard le vendredi 16 janvier 1981 à l'adresse suivante:

Président du Comité de sélection
Concours: Directeur des Services auxiliaires
Bureau du Directeur général
Centre Hospitalier Jacques Viger
1051, rue St-Hubert
Montréal, Québec
H2L 3Y5

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 21

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-031815-801, PROVISION SELECT ENR. demanderesse - vs- GHISLAINE NERON, défendeur. Le 13 janvier 1981, à 11 h 00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 103, rue Provost en la cité de Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Couleur Toshiba 20" portative — effets mobiliers — etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, YVON DUBE, huissier, 879-1007, Montréal, 30 décembre 1980.

Province de Québec District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-005274-794, SIMPSONS SEARS LIMITEE, demanderesse -vs- RONALD BELANGER, défendeur. TRUST NATIONAL, tierce saisie. Le 13 janvier 1981, à 10 h 00 de l'avant-midi à la place d'affaires de la tierce saisie au No 2 rue Dutrisac, s. 2A, en la cité Vaudreuil district de Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau secrétaire avec chaise — Equipements et effets mobilier — etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JACQUES DECOSTE, huissier, 879-1007, Montréal 30 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE No 500-02-030681-808, CARROSSERIES D'AUTOMOBILES GUY INC demanderesse -vs- LARRY WELLS, défendeur. Le 15 janvier, 1981, à 11 h 00 de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2361 rue Boul. Grand, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur. LARRY WELLS saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif R.C.A. 20" Meubles de ménage et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBE, huissier 866-1811. Montréal, ce 30 décembre, 1980.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No 700-02314-806, LES EDITIONS BLAINVILLE DEUX-MONTAGNES INC. (JOURNAL NOR-INFO) demanderesse -vs- JEAN-PAUL LAMPES ENR. défenderesse. Le 15 janvier, 1981, à 11 h 00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse au No 220 rue Couture, à Rosemère, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse: JEAN-PAUL LAMPES ENR. saisis en cette cause, consistant en: 1 Tour de marque Moudy, 1 Scie à ruban Rockwell Beaver, 1 Grinder Rockwell, 1 Perceuse Walker Turner. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier. Tél.: 866-1811, Montréal, ce 30 décembre, 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-011500-806, 3M CANADA LTD., demanderesse -vs- PIERRE MARTEL, défendeur. Le 14 janvier 1981, à 10 h 00 de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 488 rue Iberville, en la cité Fabreville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Mobilier salon, tapis-tables - lampes - tableaux, T.V. Stets - Stéréo etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier, 849-6659. Montréal, 30 décembre, 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE No 500-02-030111-806, A.E. LEPAGE (QUÉBEC) INC. demandeur -vs- F. NAGY, défendeur. Le 15 janvier 1981, à 14 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur au No 173 rue Philippe en la cité ROSEMERE, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: télé-couleur console, système de son & accessoires, etc., Conditions: ARGENT COMPTANT. OMER LANGLOIS, huissier, 866-5375. Montréal, 30 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 500-05-014205-809, SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demandeur, -vs- RESTAURANT LA COMTESSE (1972) INC. défenderesse. Le 15 janvier 1981, à 10 h 00 de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 1600 boul. Le Corbusier en la cité de Chomedey-Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque Towa Esper 716 P.T. et acc. 1 comptoir pour caisse enregistreuse en bois, 1 comptoir en orbite 2 portes, 1 distributrice à cigarettes, 1 étagère de métal (porte-bonbons), 1 statuette de plâtre de couleur or, 3 tables pour 4 (Base en métal chromé) autres meubles et accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1007. Montréal, 29 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal' COUR PROVINCIALE, No 500-02-037147-803, ROSAIRE BILODEAU, demandeur, -vs- BEDI RAM, défendeur. Le 15 janvier 1981, à 10 h 00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 767 rue Carignan en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2mx (cuirette brun) 1 set de salon 2 mx (tissu ton gold), 1 table à café et 1 lampe de coin sur pied, 1 table de coin carrée, 1 table de coin (6 côtés) et 2 boites de son, 1 amplificateur, 1 enregistreuse (Pioner) et 1 meuble bibliothèque. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL GRENIER, huissier, 284-1007. Montréal, 29 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-12-084807-795, DOLORES ST-DENIS, requérante, -vs- PAUL DUFOUR, intimé. Le 16 janvier 1981, à 10 h 00 de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 9058 boul. St-Michel, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'outils à bijoutier pour réparation, 1 filière couleur qui marque Cole Steel' 1 coffre-frot inscrit L.A. Dufour, 2 chaises cuirette grise, 1 pupitre en bois noyer, 1 polisseuse à bijou marque Westinghouse série: 1P-4417, autres meubles et accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES FORTIER, huissier, 284-1007, Montréal, 29 décembre 1980.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, COUR PROVINCIALE, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-02-012192-80-8, VILLE DE LAVAL, Partie demanderesse, LECAVALIER CONSTRUCTION INC., Partie défenderesse. Le 15/01/81 à 15:00 heures. Au 674 Place Publique STE-DOROTHÉE, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LECAVALIER CONSTRUCTION LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau secrétaire, 2 dactylos I.B.M., 1 bureau en bois, etc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT, ANDRÉ LORTIE, huissier, 288-0211, Montréal, ce 30ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, COUR PROVINCIALE, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-02-010981-80-6, VILLE DE LAVAL, Partie demanderesse, ROBERT GAGNÉ, Partie défenderesse. Le 13/01/81 à 10:00 heures. Au 1795 Cartier, app. 411 LAVAL, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ROBERT GAGNÉ saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. 20 pouces Granada, 1 table à dinette, 1 set de salon 3 mcx, etc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT, ANDRÉ ROY, huissier, 288-0211, Montréal, ce 30ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-039182-808. FIBERGLAS CANADA LTÉE, demanderesse -vs- LAVAL ISOLATION LTÉE, défenderesse. Le 12 janvier 1981, à 11 heures à la Place d'affaires de la défenderesse, au 270 rue 70ième Avenue, en la cité de Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: air climatisé. Conditions: ARGENT COMPTANT. Pierre RIVARD, huissier, 288-4511. Montréal, le 3 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-035981-807. FABRIQUE DE LA PAROISSE DE STE-JEANNE DE CHANTAL, demanderesse —vs— JEAN PIERRE ALAMY, défendeur. Le 15 janvier 1981, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2160 rue Bord du Lac, en la cité de Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set salon 2 morceaux en matériel beige, comprenant 1 divan et 1 causeuse — 2 causeuses en velours or antique — 6 tableaux variés — etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier, 879-1007 Montréal, 30 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-023608-800. PATRICE POIRIER, demandeur —vs— DAME MARY BORODAY, défenderesse. Le 16 janvier 1981, à 12.30 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 10177 rue Durham, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Cadillac Licence Qué/80 736H847 série 6L67S60149073 Effets mobiliers — etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 30 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-04998-789. J. JACQUES MC CANN INC., demanderesse —vs— GIOVANNI GUILIANO, défendeur. Le 15 janvier 1981, à 10.30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7720 24e. en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Cadillac rouge-série 6D49560196906 licence Qué/80 351P467 & Acc., 1 T.V. couleur R.C.A., Effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1006. Montréal, 30 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019187-793. COMMUNICATIONS ROBERT GOULET INC., demanderesse —vs— 85111 CANADA LTÉE, défenderesse. Le 13 janvier 1981, à 11 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage de la défenderesse au No 9366, 2e. Ave. en la cité de St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bahut — 1 fauteuil noir en cuir sur roulettes — effets mobiliers variés — etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 30 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-044769-789. CAISSE POPULAIRE VILLE SAINT-PIERRE, demanderesse —vs— MICHEL BEAULIEU, défendeur. SALLE AU SABOT. tierce saisie. Le 13 janvier 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la tierce saisie au No 170 rue Provost, en la cité de Lachine, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce saisie saisis en cette cause, consistant en: 100 chaises en bois — 150 chaises en cuirette beige et chromées — Equipements et mobiliers variés — etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier, 879-1007. Montréal, 30 décembre 1980.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, COUR PROVINCIALE, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-02047578-76-5, PAUL BERARD, partie demanderesse, A & L. ROBERT AUTOMOBILES LTÉE, Partie défenderesse. Le 12/01/81 à 10:00 heures, au 7597 Châteaubriand MONTRÉAL, district de MONTREAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PAUL BERARD saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Oldsmobile Delta 88, etc. DANIEL JOBIN, huissier 288-0211 CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: Montréal, ce 30ième jour de décembre 1980, Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, COUR PROVINCIALE, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-02-020974-77-5, EUROBAGS CANADA LTÉE, Partie demanderesse, MME JUSTINA ZAZULAK SANDERS, partie défenderesse. Le 14/01/81 à 11:30 heures. Au 3930 St-Charles PIERREFONDS, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de Mme JUSTINA ZALUKAK SANDERS saisis en cette cause, consistant en: 1 bte de sac à main, 1 bureau en bois, 1 bahut en bois, etc. JEAN GUY LACHANCE huissier 288-0211, CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: Montréal, ce 30ième jour de décembre 1980, Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, COUR PROVINCIALE, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-02-034465-80-2. FISHER SCIENTIFIC CO. Ltd. Partie demanderesse, LAB MEDICAL DE BEACONSFIELD LTÉE, Partie défenderesse. Le 15/01/81 à 10:30 heures. Au 186 Sutton BEACONSFIELD, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LAB. MEDICAL DE BEACONSFIELD LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux en bois, 1 système de son, 1 table ronde, etc. PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: Montréal, ce 30 ième jour de décembre 1980, Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, COUR PROVINCIALE, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-02-040904-80-2, ALIMENTATION ANGE INC., partie demanderesse, DIMITRIOS KOUREBES & ALS Partie défenderesse. Le 15/01/81 à 12:00 heures. Au 5645 Chemin Clambly St-HUBERT, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de DIMITRIOS KOUREBES saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur G.E., 1 malaxeur, 1 trancheur, etc. CLAUDE B. ANGERS, huissier 288-0211, CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: Montréal, ce 30ième jour de décembre 1980, Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-012394-802. LOUIS ARNADUD ET AL, demandeurs —vs— ANTOINE PLOUFFE, défendeur. Le 19 janvier 1981, à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 892 rue Belmont, en la cité de McMasterville, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Ford Meteor, 1 stéréo, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 30 décembre 1980.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, COUR SUPÉRIEURE, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-05-010051-80-1 BANQUE NATIONALE DU CANADA, Partie demanderesse, ROBERT CASAVANT, partie défenderesse, Le 12/01/81 à 10:45 heures. Au 1241 Chalifoux LA PLAINE, district de TERREBONNE seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ROBERT CASAVANT saisis en cette cause, consistant en: 1 maison mobile de marque Wellington, 1 piscine, etc. ROGER JOBIN, huissier 288-0211, CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: Montréal, ce 30ième jour de décembre 1980, Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE RICHELIEU, VILLE DE BELOEIL Partie demanderesse M. FRITZNER LABOSSIERE Partie défenderesse. Le 14/01/81 à 11:15 heures, au 6182 Boul. Couture St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de M. FRITZNER LABOSSIERE saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Couleur Admiral meuble, 1 Set de salon 2 mcx, 1 Table de salon etc. ROGER JOBIN, huissier (288-0211). Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 30 décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL TRIBUNAL DE LA JEUNESSE NO: T-4439-80 LOI DE L'IMPÔT Partie demanderesse GILLES LEPAGE Partie défenderesse. Le 14/01/81 à 11:00 heures au 1550 Des Sables STE-JULIENNE, district de JOLIETTE seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GILLES LEPAGE saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Cadillac, etc. GASPARD GRANATA, huissier (288-0211). Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 30 décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-054169-797. BANQUE TORONTO DOMINION, demandeur -vs- RICHARD ROCK, défendeur. Le 15 janvier 1981, à 13:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4820 rue ouest, Broadway, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Akai Real to Real, 1 lot de disques, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-4511. Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-02-014028-805. SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIELLE DU QUÉBEC, demandeur -vs- APRIL DORURE ET GAUFRAGE LTÉE, défendeur. Le 15 janvier 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 9950 rue Belleville en la cité Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: presses d'imprimerie et équipement. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES LEMIEUX, huissier, 288-4511. Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-042661-806. PETROFINA CANADA INC., demandeur -vs- JOSEPH CIMPICI "Les créations Giorgini" défendeur. Le 14 janvier 1981, à 10:30 heures a.m. au domicile du défendeur au No 6356 rue Milly, en la cité St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: set de salon Italien, globe terrestre sur roues, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-4511. Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-044183-783. ST-LAMBERT INC. demandeur -vs- RAYMOND GENDRON, opposant. Le 15 janvier 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile de l'opposant au No 795 rue St-Georges en la cité de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de l'opposant saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur 26" Philips, 1 lave-vaisselle Moffat, 1 peinture Vieil Homme et cadre. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, 288-4511. Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-032631-801. GUY CHAPDELEINE, demandeur -vs- LÉO ROLLIN, défendeur. Le 13 janvier 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5783 rue 2ième Ave, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur 26" Sanyo, laveuse et sécheuse Admiral vert, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-4511. Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-012352-801. PEEL SHERBROOKE HOLDINGS LTD. demandeur -vs- MERCANTIQUE FINANCIÈRE INTERNATIONALE LTÉE, défendeur. Le 13 janvier 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1010, rue ouest, Sherbrooke, suite 1412 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: équipement de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES LEMIEUX, huissier, 288-4511. Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-020638-800. VAL ROYAL LASALLE LTÉE, demandeur -vs- HEGEMAN HARRIS CO. CANADA LTD., défendeur. Le 13 janvier 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 1808 rue Sherbrooke ouest, suite 1203, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES C. LEMIEUX, huissier, 288-4511. Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. No: 705-02-000595-793. A. CHALUT AUTO LTÉE, demanderesse -vs- LE ZOO COUTOU INC., défenderesse. Le 13 janvier 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 363 rue Grande Ligne, en la cité St-Alexis, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet Scottsdale bleu & blanc, avec cabine Licence no. 1980 N-53695, 47 chines Malamuth "Coutou". Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, 30 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-037036-808. LES SERVICES DE COURRIERS IMPERIAL INC., demanderesse, —vs— CLAUDE GIRARDIN, défendeur. Le 19 janvier 1981, à 10 heures au domicile du défendeur au No 954 rue Poirier, en la cité de McMasterville, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 4 téléviseurs, 1 stéréo, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 30 décembre 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-053655-796. MICHELINE LAFLAMME, demanderesse - vs- THÉRÈSE RICHER, défenderesse. Le 13 janvier 1980, à 1 heure de l'après-midi, au domicile de la défenderesse, au 236 rue Milice, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur console Admiral, 1 stéréo Westinghouse, 1 radio intercom Nutone, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALBERT PELLETIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 31 décembre 1980

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 765-02-000712-80. VALLEY EQUIPMENT LTD., demanderesse, -vs- MURRAY J. HEWEY, défendeur. Le 14 janvier 1981, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au 342 rue Montenach en la cité de Beloeil, district de St-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur console Zenith, 1 mobilier de salon 1 mcx. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALBERT PELLETIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 31 décembre 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 02-012966-80. VAL ROYAL LASALLE LTÉE, demanderesse -vs- ROBERT LURAT, défendeur. Le 9 janvier 1981, à 12 heures de l'avant-midi au

Avis publics

Voir autres Avis légaux, en page 20

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-026933-809. L.D.G. INC., demanderesse, -vs- CONSTRUCTION G.P.R. LTÉE, défenderesse. Le 14 janvier 1981 à 1 heure de l'après-midi, au bureau d'affaires de la défenderesse, au 85 Place des Pins, en la cité de Laprairie, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: TV couleur console Electrolux, sécheuse blanche, lessiveuse blanche, laveuse à vaisselle. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, Montréal, ce 3 janvier 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-042972-807. DES CHAMPS AUTOMOBILES INC., demanderesse, -vsCAMILLE BURELLE, défendeur. Le 14 janvier 1981, à 13 heures au domicile du défendeur, au 378 rue De Rouville, en la cité de Beloeil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Électrohome, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 30 décembre 1980. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988.

PROVINCE DE QUÉBEC, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO 500-02-034584-807. INTERNATIONAL ELECTRONIC PRODUCTION LTD., demanderesse -vs- RAPHAEL ESPOSITO, défendeur. Le 13 janvier 1981, à 10 heures au domicile du défendeur au 1420 rue Oak, à Chomedey, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Sanyo, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988, Montréal, ce 30 décembre 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-060487-795. CAISSE POPULAIRE JEAN-TALON, demanderesse, -vs- MAGLOIRE J. BEAUDIN, défendeur. Le 15 janvier 1981, à 12 heures au domicile du défendeur, au 11780 rue Grenet, app. 32, en la cité de St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Sandy et mobilier de maison. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 30 décembre 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-007101-806. J.E. LANDRY, INC., demanderesse, -vs- DISTRIBUTIONS RAPIDES INC., défenderesse. Le 15 janvier 1981, à 10 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 505 rue Terrasse de la Capricieuse, à Ste-Dorothée, en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice, 1 caisse enregistreuse, 1 distributrice à Coke et 1 four micro-ondes. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 30 décembre 1980, RÉJEAN CHAILLÉ, Huissier, 288-8988.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-033152-807. LÉVESQUE ET GAUVIN INC., demanderesse, -vs- ACIER POLA LIMITÉE, défenderesse. Le 15 janvier 1981, à 14 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au 6595 rue St-Urbain, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet Custom 30, 7 soudeuses assorties, 8 "press drills", assortis, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 30 décembre 1980. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-015945-806. SIMPSONS SEARS LIMITÉE, demanderesse, -vs- PAULINE CAMPBELL, défenderesse. Le 13 janvier 1981, à 11 heures au domicile de la défenderesse au 4815 rue Queen Mary app. 2, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo Marconi, 1 téléviseur Quasar, et 1 set de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 30 décembre 1980. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-05-006613-804. TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, demanderesse, —vs— MME MOLLY WASSERMAN ALTERESCU, défenderesse. Le 13 janvier 1981, à 16 heures au domicile de la défenderesse au No 2497 rue Ekers, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon, 1 set de salle à diner, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 30 décembre 1980. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-05-006613-804. TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, demanderesse, —vs— MME MOLLY WASSERMAN ALTERESCU "M. & A. Buttonyole Service Reg'd", défenderesse. Le 13 janvier 1981, à 15 hheures à la place d'affaires de la défenderesse au No 6799 rue St-Laurent, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet, 8 machines à coudre assorties, 4 machines à poinçonner assorties, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 30 décembre 1980. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988.

Province de Québec, District de Joliette, COUR SUPÉRIEURE No: 705-05-000711-799. LUPIEN DECOR LTÉE, demanderesse -vs- DAME ANDREA LEBLANC & WERNER ALDER, défendeurs. Le 14 janvier 1981, à 13 heures de l'après-midi à la place d'affaires des défendeurs au No 1461 rue St-Martin, en la cité Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 4 contenants de diluant-nettoyant Fiecto, équipements et mobilier variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, 30 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-046950-809. SCOTIA FACTORS LTD, demanderesse —vs— ANNE MARIE ROUSSEL ET LOUISE LAVIOLETTE, "BOUTIQUE CHRISTIANNE ENRG." défenderesse. Le 15 janvier 1981 à 10.00 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse Louise Laviolette au No 6260, 31e ave. app. 2 en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse Viking, 1 tv couleur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Michel Fiset, huissier, 268-4511. Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-023890-796. D.A. COLLINS INC., demanderesse —vs— ANDREW H PYTEL, défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 piano avec banc, peintures, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. Jean Caron, huissier, 288-4511. Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Québec, COUR SUPÉRIEURE. No: 200-05-004291-790. LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, demanderesse -vs- SOUDURE ANDRÉ INC., défendeur. Le 14 janvier 1981, à 13:30 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1280 rue Graham Bell, en la cité de Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Minolta & Acc., équipements et mobilier variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 30 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-005000-805. MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION LANCTOT LTÉE, demanderesse -vs- RONALD LACROIX & LES CONSTRUCTIONS G.P.R. LTÉE & CONSTRUTION C.I.G. LTÉE, défendeurs. Le 15 janvier 1981, à 14 heures de l'après-midi au domicile et place d'affaires des défendeurs au No 85 rue Place des Pins, en la cité Laprairie, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Ford Fairmount S.W. 1979 - Licence Qué/80, 625M734 & Acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 30 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-041163-804. LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, demanderesse -vs- SOCRETIS SOTOS "RESTAURANT SPARTAKOS REG'D" défendeur. Le 13 janvier 1981, à 13 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au N0 1560 rue Louvain, ouest, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse N.C.R., équipements et mobilier variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 30 décembre 1980.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, COUR PROVINCIALE, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-02-043653-80-2, ATE DE PHOTO GERMAIN BEAUCHAMP INC., Partie demanderesse, ROBERT BEAUCHESNE & ALS, Partie défenderesse. Le 16/01/81 à 12:00 heures. Au 6409 St-Hubert MONTRÉAL, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ROBERT BEAUCHESNE saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois, 1 bahut, 1 lampe, etc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT, DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, Montréal, ce 30ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-036-722-80-4. LES ALIMENTS DU SUD LTÉE, partie demanderesse, -vs- ATHANASIOS KATSOULIAS, partie défenderesse. Le 16 janvier 1981 à 13:00 heures, au 8117 rue St-Hubert, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ATHANASIOS KATSOULIAS, saisis en cette cause, consistant en: 1 horloge Molson murale, 4 tables 2'x2', 1 machine à cigarettes, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, 288,0211, huissier. Montréal, ce 30ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-032009-80-0 PIERRE LAVALLÉE, CLAUDE LABELLE Partie demanderesse CLAUDE CHARETTE Partie défenderesse Le 13 janvier 1981 à 11:00 heures au 3378 Dagenais, LAVAL, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CLAUDE CHARETTE saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Couleur R.C.A. portative, 1 set de salon 2 mcx, 1 table à café, etc. ROBERT CHARLES LORTIE, huissier (288-0211). Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 30 décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin Giguère.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-012190-80-2 VILLE DE LAVAL Partie demanderesse LECAVALIER CONSTRUCTION LTÉE Partie défenderesse. Le 15 janvier 1981 à 15:00 heures, au 674 Place Publique STE-DOROTHÉE, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LECAVALIER CONSTRUCTION LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 Bureau Secrétaire, 2 Dactylos I.B.M., 1 Bureau en bois, etc. ANDRÉ LORTIE, huissier (288-0211). Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 20 décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, COUR PROVINCIALE, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-02-01 2194-80-4, VILLE DE LAVAL, Partie demanderesse, LECAVALIER CONSTRUCTION LTÉE, Partie défenderesse. Le 15/01/81 à 15:15 heures, au 674 Place Publique STE-DOROTHÉE, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LECAVALIER CONSTRUCTION LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 Bureau secrétaire, 1 Dactylo électrique I.B.M., 1 filière, etc. ANDRÉ LORTIE, huissier, 288-0211. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 30 ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, COUR PROVINCIALE, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-02-012193-80-6, VILLE DE LAVAL, Partie demanderesse, LECAVALIER CONSTRUCTION INC., Partie défenderesse. Le 15/01/81 à 15:00 heures, au 674 Place Publique STE-DOROTHÉE, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LECAVALIER CONSTRUCTION LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau secrétaire, 1 filière, 1 photocopieur, etc. ANDRÉ LORTIE, huissier 288-0211. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 30ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, COUR PROVINCIALE, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-02-001339-80-8, A. PAIEMENT CONSTRUCTION INC., Partie demanderesse, GEORGES ROBERTSON ET AL..., Partie défenderesse. Le 13/01/81 à 12:00 heures, au 605 Lacombe ILE BIZARD, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GEORGES ROBERTSON & GINNETTE ALAN saisis en cette cause, consistant en: 1 table de centre ronde, 1 set de salon 2 mcx, 1 vaissellier, etc. JEAN-GUY LACHANCE, huissier, (288-0211). Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 30ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, COUR PROVINCIALE, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-02-038710-80-7, GUY BARBE ET AL..., Partie demanderesse, CENTRE DE COUTURE ROSEMÈRE INC., Partie défenderesse. Le 16/01/81 à 11:00 heures, au 401 Boul. Labelle ORSEMÈRE, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CENTRE DE COUTURE ROSEMÈRE, district de Montréal, seront sistant en: 8 meubles pour moulin à coudre, 1 comptoir en bois, 1 lot d'environ 1,000 bobines de fils de couleur ass. et grosseur ass., etc. ROGER JOBIN, huissier, (288-0211). Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 30ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC' COUR PROVINCIALE, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-02-013462-80-4, JEAN-PAUL BEAUDRY, Partie demanderesse YVAN GOULET, Partie défenderesse, Le 13/01/81 à 10:00 heures, au 6302 Labrie, ST-LÉONARD, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de YVAN GOULET saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 mcx, 1 table à café en bois, 2 tables de bout en bois, etc. MICHEL LEMIEUX, huissier, (288-0211). Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 30ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller. Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, COUR PROVINCIALE, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-02-019723-79-5, PIERRE GARCEAU, Partie demanderesse, ANDRÉ LEPETITCORPS, Partie défenderesse. Le 16/01/81 à 10:30 heures, au 3700 Hochelaga MONTRÉAL, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANDRÉ LEPETITCORPS saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Couleur Quasar 11, 1 controle T.V. à distance Philips, 1 sofa brun, etc. DANIEL JOBIN, huissier, (288-0211). Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 30ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, COUR PROVINCIALE, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-02-012193-80-6, VILLE DE LAVAL, Partie demanderesse, LECAVALIER CONSTRUCTION INC., Partie défenderesse. Le 15/01/81 à 15:00 heures, au 674 Place Publique STE-DOROTHÉE, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LECAVALIER CONSTRUCTION LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau secrétaire, 1 filière, 1 photocopieur, etc. ANDRÉ LORTIE, huissier 288-0211. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 30ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, COUR PROVINCIALE, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-02-001339-80-8, A. PAIEMENT CONSTRUCTION INC., Partie demanderesse, GEORGES ROBERTSON ET AL..., Partie défenderesse. Le 13/01/81 à 12:00 heures, au 605 Lacombe ILE BIZARD, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GEORGES ROBERTSON & GINNETTE ALAN saisis en cette cause, consistant en: 1 table de centre ronde, 1 set de salon 2 mcx, 1 vaissellier, etc. JEAN-GUY LACHANCE, huissier, (288-0211). Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 30ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, COUR PROVINCIALE, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-02-019723-79-5, PIERRE GARCEAU, Partie demanderesse, ANDRÉ LEPETITCORPS, Partie défenderesse. Le 16/01/81 à 10:30 heures, au 3700 Hochelaga MONTRÉAL, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANDRÉ LEPETITCORPS saisis en cette cause, consistant en: 2 sofa en cuir, 1 comptoir, 7 fauteuils, etc. ROBERT CHARLES LORTIE, huissier 288-0211. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: Montréal, ce 30ième jour de décembre 1980, Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-05-006260-804. CÉRAMIQUE STELLA LTÉE, demanderesse —vs— CÉRAMIQUE REPENTIGNY, défenderesse. Le 14 janvier 1981 à 11.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 346 rue Notre-Dame en la cité de Repentigny, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'environ 1000 tuiles de céramiques, ameublement et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. Michel Kohlhuber, huissier, 288-4511. Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-046950-809. SCOTIA FACTORS LTD, demanderesse —vs— ANNE MARIE ROUSSEL ET LOUISE LAVIOLETTE, "BOUTIQUE CHRISTIANNE ENRG." défenderesse. Le 15 janvier 1981 à 10.00 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse Louise Laviolette au No 6260, 31e ave. app. 2 en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse Viking, 1 tv couleur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Michel Fiset, huissier, 268-4511. Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-023890-796. D.A. COLLINS INC., demanderesse —vs— ANDREW H PYTEL, défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 piano avec banc, peintures, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. Jean Caron, huissier, 288-4511. Montréal, 3 janvier 1981.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, COUR PROVINCIALE, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-02-043653-80-2, ATE DE PHOTO GERMAIN BEAUCHAMP INC., Partie demanderesse, ROBERT BEAUCHESNE & ALS, Partie défenderesse. Le 16/01/81 à 12:00 heures. Au 6409 St-Hubert MONTRÉAL, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ROBERT BEAUCHESNE saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois, 1 bahut, 1 lampe, etc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT, DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, Montréal, ce 30ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, COUR PROVINCIALE, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-02-042747-80-3, GARAGE PERRIN INC., Partie demanderesse, M. LOUIS GAGNON, Partie défenderesse. Le 15/01/81 à 11:30, au 855, boul. Laurentien, app. 206 VILLE ST-LAURENT district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de M. LOUIS GAGNON saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur consol couleur, 1 table de coin en bois, 2 table de coin vitrées, etc. JEAN-GUY LACHANCE, huissier, (288-0211). Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 30ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada Province de Québec, Cour provinciale, District de Montréal, NO: 500-02-026142-80-7, VITRERIE ARMAND INC. Partie demanderesse, ERNIE JACQUES, Partie défenderesse. Le 13/01/81 à 11:00 heures. Au 4130 St-Denis Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ERNIE JACQUES saisis en cette cause, consistant en: 1 cafetière, 1 bureau en bois, 1 machine à Pepsi, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN huissier 288-0211, Montréal, ce 30ième jour de décembre 1980, Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada Province de Québec, Cour provinciale, District de Montréal, NO: 500-02-053084-79-9, DAMASE BRISSETTE, Partie demanderesse, JEAN PIERRE BISAILLON, Partie défenderesse, AUTODEX INC. Tierce-saisie. Le 14/01/81 à 11:00 heures. Au 635 Guimond Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de AUTOBEX INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois, 1 coffre à outils, 1 calculatrice, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GASPARD GRANATA. huissier, 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada Province de Québec, Cour Provinciale, District de Montréal, NO: 500-02-017368-80-9, LES ASSURANCES ZAPPITELLI INC. Partie demanderesse, MICHEL MARANO, Partie défenderesse. Le 13/01/81 à 10:00 heures. Au 100 St-Tropez KIRKLAND, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MICHEL MARANO saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 3 mcx, 1 bibliothèque en bois, 1 système de son, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada Province de Québec, Cour Provinciale, District de Montréal. NO: 500-02-036339-80-7, C. DENIS LAFLAMME, Partie demanderesse, VEGA VAN HEYNINGEN, Partie défenderesse. Le 14/01/81 à 11:00 heures. Au 80 Lakeshore, app. 107 Pointe Claire, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VEGA VAN HEYNINGEN saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 mcx, 1 bibliotheque en bois, 1 système de son, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY huissier, 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada Province de Québec, Cour Provinciale, District de Montréal, NO: 500-02-028611-78-3, LINE DUCHAINE, Partie demanderesse, AUTOMOBILE S. RAICHE INC., Partie défenderesse. Le 14/01/81 à 13:00 heures. Au 2527 Rachel Est Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de AUTOMOBILE S. RAICHE INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mercury Comet 1975, 1 automobile de marque Chevrolet Bélair 1976, 1 automobile de marque AMC Pacer 1976, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne. NO: 700-02-002303-79-1. ST-EUSTACHE READY MIX & PAVING, Partie demanderesse. G. CLERMONT, Partie défenderesse. Le 13/01/81 à 10:00 heures au 213 St-Marc ST-EUSTACHE, district de TERREBONNE seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de G. CLERMONT saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Couleur Cabinet Admiral, 1 Congélateur Baycrest, 1 Bureau en bois, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHARLES LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, Cour Provinciale, District de Montréal. NO: 500-02-001875-79-3. HYDRO-QUÉBEC, Partie demanderesse. ÉDOUARD GOULET, Partie défenderesse. Le 13/01/81 à 12:00 heures au 6568 Des Écores MONTRÉAL, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EDOUARD GOULET saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Couleur Consol, 1 Set de salon 2 mcx, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, Cour Provinciale, District de Montréal. NO: 500-02-017146-80-9. HYDRO-QUÉBEC, Partie demanderesse, D. BRADY, Partie défenderesse. Le 13/01/81 à 11:00 heures au 13185 Huntingdon PIERREFONDS, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de D. BRADY saisis en cette cause, consistant en: 1 Tourne disque, 1 Amplificateur, 1 Table de centre, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN GUY LACHANCE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, DISTRICT DE MONTRÉAL, No 500-02-018217-802, VILLE DE LAVAL, demanderesse, -vs- GEORGES GARDIEN, défendeur. Le 14 janvier 1981, à 10 h 00 de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 1218 rue Tellier, en la cité Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau, 1 chaises, 1 classeur en métal, 1 machine additionner et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, 30 décembre 1980.

Canada, Province de Québec, Cour Provinciale, District de Montréal. CLAUDE BOMBARDIER, Partie demanderesse, RAOUL LAMBERT, Partie défenderesse. Le 14/01/81 à 10:00 heures au 11182 Hébert MONTRÉAL NORD, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE BOMBARDIER saisis en cette cause, consistant en: 1 Laveuse automatique MAYTAG, 1 Laveuse à Vaisselle Kenmore, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL OUIMET, huissier, 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, Cour Provinciale, District de Montréal. NO: 500-02-043209-80-3. LA PRESSE LIMITÉE, Partie demanderesse. LES IMMEUBLES DU CARREFOUR INC. Partie défenderesse. Le 15/01/81 à 11:00 heures au 1600 Boul. St-Martin, suite 650 DUVERNAY, Laval, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES IMMEUBLES DU CARREFOUR INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 Bureau en bois, 1 Table ronde en bois, 1 Cabinet à boisson, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, Cour Provinciale, District de Montréal. NO: 500-02-040181-80-7. MONTRÉAL MATIN INC. Partie demanderesse, MONSIEUR YVON ROBILLARD, Partie défenderesse. Le 15/01/81 à 10:15 heures au 2 29e Avenue BOIS DES FILLION, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MONSIEUR YVON ROBILLARD saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Admiral meuble Couleur, 1 Piano noir Q.W.L., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de décembre 1980. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Provinciale, NO: 500-02-029688-806. LES CARREAUX KARMA TILES INC. Demanderesse, -vs- JACQUES BRIÈRE, Défendeur. Le 14 janvier 1981, à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur à 5090 rue Notre-Dame, #105, en la cité de CHOMEDEY LAVAL, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur "Hitachi" (portatif 20"), 1 fauteuil en bois et tissus (style canadien, 3 places), 1 causeuse en bois et tissus (style canadien), 1 table en bois (style canadien (table de coins), 1 table à café en bois avec petites portes (style can.), 1 coffre à outils "Craftsman", 1 balayeuse de marque "Kenmore" maguorde. Conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1007, Montréal, 29 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Provinciale, NO: 500-02-043832-802. GOUTTIÈRES DE LA RIVE SUD INC. Demanderesse, -vs- JEAN-GUY BERNARD, Défendeur. Le 15 janvier 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au 8230 rue Kimber en la cité de ST-HUBERT, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salle à diner en bois brun, comprenant 1 table et 4 chaises, 3 bancs, 1 petite échelle, 1 téléviseur portatif couleur Quasar avec support, 1 divan en matériel fleuri, 1 fauteuil en matériel fleuri, 1 chaise berçante en bois, 2 caches mural, 1 foyer portatif environ 5' de haut autres meubles et accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE-PAUL HAINAULT, huissier, 284-1007. Montréal, 29 décembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Greffe de la Paix, NO: 500-27-010739-805. LA REINE, Demanderesse, -vs- LES AMÉNAGEMENTS DIENI INC., Défenderesse. Le 15 janvier 1981, à 12:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au 1000 rue Marlboro, suite 101 en la cité de Mont-Royal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau plat en bois, 2 fauteuils pivotant jaune, 1 fauteuil à dactylo, 1 machine à écrire I.B.M. et accessoires, 2 filières horizontales, 2 tirroirs, noires. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ST-LOUIS, huissier, 284-1007. Montréal, 29 décembre 1980.

Province de Québec, Dirstrict de Montréal, Cour Greffe de la Paix, NO: 500-27-018414-799. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, Demanderesse -vs- TURCHETTA DEMOLITION LTÉE, Défenderesse. Le 15 janvier 1981, à 12:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au 3322 rue Route 112 en la cité Marieville, district de St-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux en bois, 1 fauteuil cuirette couleur brun, 1 fauteuil lazy boy brun, 1 bureau en métal couleur gris, 1 fauteuil pour dactylo couleur brun et vert, 1 téléviseur meuble noir et blanc Admiral, 1 table de billard Brunswick avec accessoires, 1 pupitre en bois autres meubles et accessoires. Conditons: ARGENT COMPTANT. REYNALD BRIAND, huissier, 284-1007. Montréal, 29 décembre 1980.

Province de Québec, District de St-Hyacinthe, cour Provinciale, NO: 750-02-000910-80. CARRIÈRE D'ACTON VALE LTÉE, Demanderesse, -vs- MARIO DESJARDINS, Défendeur. Le 15 janvier 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au 6262 rue Papineau, #7

DÉCÈS

TROTTIER, Cécile — À Montréal, subitement le 31 décembre 1980 à l'âge de 72 ans et 5 mois, est décédée madame Vincent Trottier née Cécile Lamarche. Outre son époux, elle laisse 3 enfants: Louise et son ami Marc Laplante, Denise épouse de Denis Stebens, Jacques époux de Micheline Pelletier, ses 5 petits enfants, Mireille, Yves, Sylvain Robillard, Jean-François et Benoit Trottier, ses beaux frères et belles soeurs ainsi que de nombreux neveux et nièces.
Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira du salon Alfred Dallaire inc. no. 3254 rue Bellechasse pour se rendre à l'église St-Eugène ou le service sera célébré à 14 heures. Et de là au crématorium Alfred Dallaire, 2159 Boul. St-Martin est, Laval, lieu de la crémation. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la fondation du Québec des maladies du coeur seraient appréciés.

Frère Robert Tremblay O.F.M. Cap. 1927-1981

Né le 9 septembre 1927 à Kénogami, Qué. Fils de feu Ludger Tremblay et de feu Eugénie Gagné. Robert Tremblay était infirmier à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi depuis 1947 lorsqu'il entra chez les Capucins en 1954 où il prit le nom de Frère Lorenzo. Son apostolat se déroula à Québec, Cap-Rouge, Campbellton, Bathurst... Il fut aussi missionnaire au Tchad, en Afrique, durant trois ans. Il est décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec le 1er janvier 1981. Il laisse dans le deuil trois frères: Gérard, Raymond et Simon; deux soeurs: Pierrette et Gérarda-Tremblay Girard; vingt-deux neveux et nièces.
Les funérailles à Limoilou, Québec, le 3 janvier à 10 h a.m. et l'inhumation à La Chapelle de La Réparation à Pointe-aux-Trembles, le même jour, à 3 h 00 p.m. Parents et amis sont invités.

Le Père Aristide Dubé, S.J.

Le Père Aristide Dubé est décédé subitement, le matin du 1 janvier, à la Maison des Jésuites de St-Jérôme, à l'âge de 87 ans et 2 mois. Il était né à L'Ange-Gardien de Rouville, le 30 octobre 1893. Au terme de ses études classiques, faites au Séminaire de St-Hyacinthe, il entra dans la Compagnie de Jésus, au Noviciat du Sault-au-Récollet, le 14 août 1913. Il fut ordonné prêtre le 15 août 1926. Sa formation religieuse terminée, on l'envoie faire un biennium en Sciences exactes à Paris. À son retour, en 1930, il enseigne la Physique et l'Astronomie, au Scolasticat de l'Immaculée-Conception, à Montréal. En 1936, il devient Procureur (Économe) au Collège des Jésuites de Québec et le reste jusqu'en 1955. À cette fonction il joint habituellement d'autres tâches, surtout l'enseignement de la Religion. De 1961 à 1976, il oeuvre à la Résidence de la rue Dauphine, à Québec, surtout dans le ministère de la confession et de la direction.
Il était depuis quatre ans et demi à St-Jérôme, l'esprit alerte, la mémoire fidèle et les convictions même politiques toujours fermes.
Au lieu du Jour de l'An, Dieu vient de lui accorder, c'est la notre espérance, le Jour qui ne finit pas.
A part ses confrères religieux, il laisse ses frères Raymond et J. Marie et deux soeurs, Gabrielle, Carmélite, et Alice ainsi que plusieurs neveux et nièces. Sa dépouille mortelle est exposée à la Maison des Jésuites (175, boul. des Hauteurs, Lafontaine), où le service sera chanté, samedi, 3 janvier, à 2 h p.m. Suivra l'inhumation. Invitation aux parents et amis.

Facturez à: Maison des Jésuites
C.P. 130, Saint-Jérôme
Québec, J7Z-5T8

Fr. François Bérubé, Capucin. (1905-1980)

Lundi, le 29 décembre 1980, le Fr. François Bérubé, baptisé sous le nom de Henri, s'éteignait pieusement à l'Hôpital Maisonneuve - Rosemont, Montréal.

Né le 18 janvier 1905 à Saint-Alexandre de Kamouraska de Ludger Bérubé et de Rose-Anna Tardif, il entra dans la Communauté des Capucins en 1924. Les 57 années de sa Vie Religieuse furent consacrées au service du Seigneur surtout dans les fonctions de sacristain: à Limoilou (1926); à Ristigouche (1937); au Lac Bouchette (1941); et enfin à Timmins, Ont. depuis 1962.

Il naquit le neuvième d'une famille de 21 enfants, dont onze membres sont encore vivants: Jean-Baptiste; Mme Vve Joseph Michaud (Alice); Sr. Marie-Ange, Religieuse Dominicaine de la Trinité; Arthur; P. Camille, capucin (Rome); Léo; Sr. Marie-Jeanne, Soeurs Servantes du S. Coeur de Marie; Fr. Jean-Charles, capucin; Louis-Philippe; P. Alfred, Capucin; P. Adélard, Capucin.

Il laisse dans le deuil, en outre de sa famille et de ses confrères capucins, 85 neveux et nièces et quelque 180 arrière-neveux et nièces. Parmi ses nombreux neveux et nièces, il comptait 2 Capucins, 4 Prêtres Séculiers et 4 Religieuses Servantes du S. Coeur de Marie.

La dépouille mortelle est exposée au Monastère des Capucins, Chapelle de la Réparation à Pointe-aux-Trembles, et les funérailles auront lieu au même endroit samedi, le 3 janvier, à 3.00 p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitation.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont Montréal

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

TRADUCTIONS trudeau inc.
Un cabinet de traduction et de rédaction spécialisé dans les domaines suivants:
- comptabilité et vérification
- génie civil et industriel
- exploitation minière
- industrie lourde et machinerie
- électronique

(514) 761-6292

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

samson, bélair & associés
Comptables agréés
QUÉBEC · MONTRÉAL · OTTAWA · TORONTO · CALGARY · VANCOUVER
RIMOUSKI · TROIS-RIVIÈRES · SHERBROOKE · SAINT-HYACINTHE · KITCHENER
SEPT-ÎLES · MATANE · COATICOOK · FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

Fleur aux dents

Radio-Québec met à l'affiche, ce samedi, 3 janvier, à Cinéma-Réalité, un film de Thomas Vamos: *La Fleur aux dents*, produit par l'ONF d'après un roman de Gilles Archambault. Sur la difficulté de s'adapter au monde contemporain. Dimanche (4 janvier, 21 h 30) à la même antenne, L'Objectif rediffuse un document de la télévision suisse romande sur les Mexicains vivant clandestinement aux États-Unis. De Tijuana à Los Angeles, une quête d'emploi le plus souvent semée de désillusions.

Rivière polluée, eau potable en DANGER!
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions

NOUS ACCEPTONS PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- 55¢ la ligne agate
- Minimum $8.80
- Heure de tombée: 10 heures 30 a.m.

APPARTEMENTS À LOUER

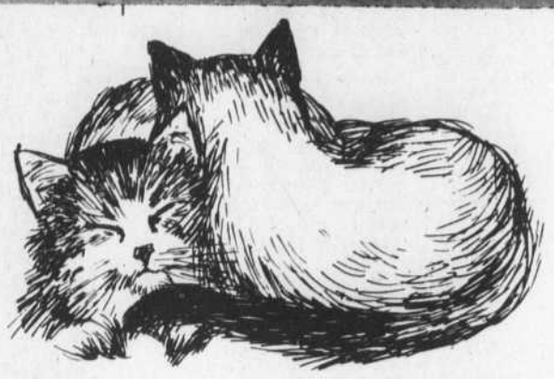

douceur de vivre

La douceur de vivre au centre ville.
Emménagez à LaCité et profitez de la douceur de vivre dans un des studios et appartements de 1 à 4 chambres.
À LaCité, vous trouverez magasins, banques, cinémas, restaurants, hôtel et discothèque à quelques pas de votre ascenseur, sur la Promenade.
Vous profiterez aussi des prix réduits du Club sportif LaCité et du stationnement.
Le coût de location inclut l'électricité, la climatisation et la moquette.
LaCité, c'est le confort et la douceur de vivre en ville, au pied de la montagne.

Appartements LaCité

Visitez nos appartements
semaine 9h à 20h
week-end 11h à 18h

845-4173
350 ouest, rue Prince Arthur
à l'angle de l'avenue du Parc

5-1-81

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉS

OUTREMONT, aide domestique 3 jours par semaine, pour famille de 3 enfants, dont deux d'âge scolaire. Peut loger. Préférablement moins de 50 ans. Références. 274-1433 avant 6 h 00. 07/01/81

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines. 207 est Beaubien, Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. JNO

ANIMAUX PERDUS

CHIENNE noire trouvée le 27 décembre coin Laurier et Hutchison, 341-3286. 05-01-81

ANTIQUITÉS À VENDRE

ACHETONS antiquités de toutes sortes — Gravures par Louis Icard — tableaux — etc. Claude Morier, 524-1422. 06-01-81

DÉCAPAGE: Boiseries, meubles, fenêtres, portes, traitement du bois, finition professionnelle, travail personnalisé, estimation gratuite. M. Ménard. 364-1838, soir. 10-01/81

GIGANTESQUE EXPOSITION de monnaies et timbres, par plusieurs exposants, encan intéressant, prix de présence. Entrée gratuite et un nombre limité de catalogue offert gratuitement. Pour un achat superbe sans minimum, sans réserve. L'exposition ouvre ses portes à 10 h 00, l'inspection des timbres et monnaies commence à 11 h 00 exactement, l'encan s'ouvre à 1 h 00 p.m., le premier prix de présence sera décerné à 10 h 30 a.m.. Ne manquez pas cet encan venez acheter, vendre ou échanger avec les exposants, Amenez vos amis et venez profiter de votre hobby. Si vous avez des pièces de collection vous pouvez louer une table pour la journée pour seulement $30.00. Au Sheraton Mont-Royal, dimanche le 4 janvier. L'inspection sera présentée dans la salle Sheraton, l'encan dans la salle Laurentienne. Inf: 482-3801 5-1-81

APPARTEMENTS À LOUER

C.D.N., Decelles coin Ellendale, 3½, premier plancher, grand, propre, équipé, chauffé, balcon. Occupation immédiate. $260. 739-2913. J.N.O.

CARRÉ ST-LOUIS rue Laval, studio 2½ à neuf, sécurité, soleil, calme, $165 mensuel. Dame d'un certain âge de préférence. Téléphonez à 845-1410. 5-1-81

C.D.N., Château Decelles, 4911, luxueux 5½, 2 salles de bain complète, air climatisé, garage, piscine, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, etc... $700, tout compris. 735-2970. 11-01-81

BUREAUX À LOUER

ÉCHAPPEZ
Aux problèmes de circulation et de stationnement.
Location idéale au centre-est.
Jusqu'à 20,000 p.c. par plancher. Pour: bureaux, salle d'exposition, studio de t.v. ou film, ascenseur et monte-marchandises. Boutiques, restaurant /bar salon sur les lieux. Stationnement ample et gratuit.
M. Chad McCord:
253-9286
12-01-81

CONDOMINIUM À VENDRE

Montréal Trust
VIEUX MONTRÉAL
Ces condominiums vous offrent un financement intéressant ainsi qu'une possibilité de plus valu extraordinaire. Occupation 1er juillet 1981. **Claudette Limoges. 481-5907, 934-1818.**
5-1-81

COURS

COURS DE MATHÉMATIQUES
Niveau secondaire et collégial. Professeurs expérimentés.
271-2141
J.N.O.

CHALETS À LOUER

MORIN-HEIGHTS, domaine privé, quelques minutes des pentes de ski. Confort, tranquillité, ambiance, vue, 3 c.c. — cheminée — tout équipé: lave vaisselle, système de son, T.V., bibliothèque, etc... $600/mois. Minimum 3 mois. Libre 10 janvier, 843-5953. 07/01/81

OEUVRES D'ART

La Galerie MACHIN CHOUETTE
C'est aussi une boutique de cadeaux!
Promenade La Cité
3875 avenue du Parc, Montréal.
Tél: 845-4615
6-1-81

COURS

ASTROLOGIE
Cours intensif (15 semaines) avec René-Guy Chédanne. Information et inscription:
Jeudi 15 janvier à 19 h 00
429 Viger, Montréal
Métro Champ-de-Mars
5-1-81

COURS DU VITRAIL, studio du verre, Vieux-Montréal. 842-6957. J.N.O.

DÉMÉNAGEMENTS

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

DIVERS/SERVICES

LIQUIDATION D'INVENTAIRE du 5 au 12 janvier de 10 à 18 h. Importation New-York: Bijoux, bas, ceintures, coussins, cerfs-volant, porte-documents plastique rigide. Commerçants et grand public bienvenus. 3480 St-Dominique. 845-0931. 06-01-81

UNE BIBLE Gratuite, Écrivez à H.O.P.E. Bible Mission, Box 4364, Station E., Ottawa Ont., K1S 5B4. 05/01/81

CHALETS À LOUER

CHERIBOURG
CHALETS À LOUER
SEMAINE: À partir de **$290**, janvier, à partir de **$210.**
MOIS: À partir de **$870;** janvier à partir de **$630.**
— Ski alpin au Mont-Orford
— Patin sur nos 3 lacs et 1 patinoire.
— Ski de fond, raquette au parc Orford.
Nos chalets de 2 ou 3 chambres sont entièrement équipés et offrent un confort appréciable au plus près des pistes de ski.
CET HIVER SKIER ORFORD
Pour renseignements ou réservations téléphonez sans frais à:
1-800-567-6132
5-1-81

DIVERS/SERVICES

Monsieur Baignoire
FAITES REÉMAILLER SUR PLACE BAIGNOIRES, LAVABOS, TUILES, TOILETTES, PORCELAINES FIXES. TRAVAIL PROPRE, DE MAIN EXPERTE. PARFAIT EN MOINS DE 6 HEURES!
Résidences, appts, hôpitaux, couvent. 36 couleurs — Neuf ou antique.
MONSIEUR BAIGNOIRE **336-1133**
Ville St-Laurent
Estimations gratuites 6-1-81

MODISTE
de chapeaux haute couture, modèles exclusifs. Spécialité fourrure.
284-0137
5-1-81

À BAS PRIX, entreposons autos, bateaux, camions, roulottes. 937-9491 J.N.O.

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

OUTREMONT, Bernard Champagneur, local commercial à louer, 2,000 pi.c., $6.00 le pi. Idéal pour commerces et bureaux. 279-3752, de 9h à midi. J.N.O.

LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT, haut duplex, 5½, $600/mois, équipé, tapis mur à mur laveuse, sécheuse, chauffé, 271-5476, 695-3875. 05/01/81

AHUNTSIC OUEST, rue Meunier angle Gouin et Henri Bourassa, bas duplex 5½, cour, garage, sous-sol, libre en février. Prix à discuter. 337-3807. 05/01/81

CEDAR, à deux pas de l'hôpital de Montréal, 1½, avec cuisinière et réfrigérateur, concierge 935-5321. 16-01-81

N.D.G., haut de duplex, 7½, boiseries, foyer, balcon, très éclairé. À deux pas des magasins et autobus, rue tranquille. Libre immédiatement. $500. Jour: 861-3431, poste 43, soir: 484-7744. 05-01-81

LOGEMENT À PARTAGER

CHERCHE quelqu'un dans la trentaine avec ou sans enfant, pour partager maison "Vieux Boucherville". 655-8709. 07/01/81

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
EXIGENCES: être bilingue et maîtriser parfaitement le français. Minimum 5 ans d'expérience.
Salaire selon compétence.
Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 janvier 1981. À:
Dossier C357, C.P. 117, Brossard (Québec) J4Z 3J1
6-1-81

OFFRES D'EMPLOIS

DISTRIBUTEUR avec camion demandé pour la région de Montréal-Est, travaillera la nuit. Appelez Christian Martel au 286-1200 J.N.O.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A.E. LePAGE
Le nom qu'un ami recommande!
STE-GENEVIÈVE
Résidence pour professionnel, avec 5 chambres à coucher, bureaux au rez-de-chaussée, anciennement pour médecin. Air climatisé et aspirateur central. Grand terrain paysager. Piscine clôturée. Serre, cabanon. Négociable. $125,000. **R. Bob Picard. 626-0803, 697-8820.**
5-1-81

Montréal Trust
OUTREMONT
Nouveau sur le marché. Spring Grove Crescent.
Superbe résidence de pierre avec piscine chauffée, 9 pièces, grand hall, grande salle familiale donnant sur jardin et piscine. Garage double. $395,000.
Françoise Bibaud
482-1143, 934-1818.
06/01/81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LePAGE
(QUÉBEC) INC. COURTIER
Le nom qu'un ami recommande

CENTRE-VILLE
LE CONDOMINIUM LE NOBLE, 1250 AVENUE DES PINS (en haut de la rue de la Montagne).
Changez de mode de vie, appréciez l'avantage de la vie au centre-ville, en vivant sur le flanc de la montagne. Certains appartements comportent une vue sur le St-Laurent. Piscine, sauna, bain tourbillon, salle d'exercices et salle pour réceptions. Prix à partir de $109,000. pour 2 chambres. Nous avons également quelques beaux appartements à louer: des appartements de 2 chambres à coucher avec garage.
2:00-5:00 de préférence sur rendez-vous 935-8541 ou appelez T.K. Schaner, rés.: 849-5458.
5-1-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montréal Trust
GREENFIELD PARK
Très beau bungalow nouvellement redécoré, sous-sol fini, secteur tranquille, près de toutes commodités. **Ruth Lamarre Zuliani. 672-6450, 671-4363.**
CANDIAC
Bungalow impeccable, secteur de choix, foyer, taxes basses. **Jeanne Dion. 672-6450, 659-9490.**
5-1-80

OTTERBURN PARK, bungalow colonial, 6 pièces, cuisine 12X16, salon familial avec plancher, "Knotty pine", foyer/briques, grand terrain paysager, jardin. Taxes basses: $595. $55,000. 464-4086. Pas d'agent. 05/01/81

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

GRANDE MAISON DE CAMPAGNE, rénovée, piscine, écurie, grand terrain, bord rivière St-François, $60,000. L'Avenir, comté Drummondville, 1-819-394-2916. 05/01/81

SOCIÉTÉ-LOISIRS

RENDEZ-VOUS
Agence de rencontres professionnelle
282-0058 6-1-81

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevue gratuite sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

VOYAGES

VOYAGE de luxe en Orient, pour 2 personnes, hôtels de 1ère classe, 17 jours, valeur $7,000, prix à discuter. 667-5214. 04-12-80

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

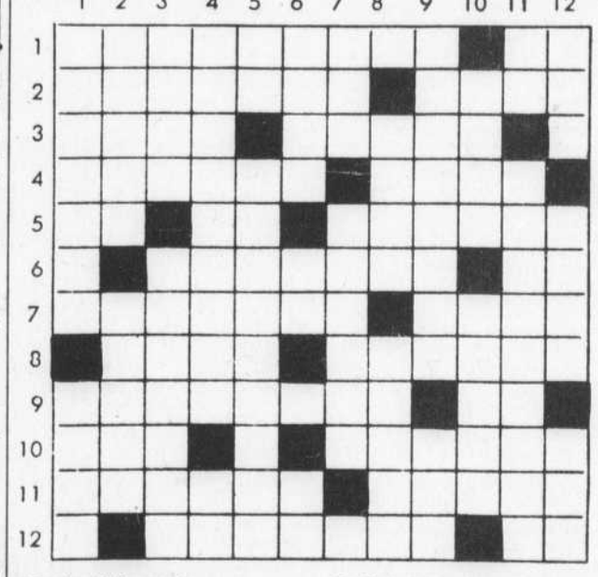

Horizontalement
1—Être qui paraît présent dans plusieurs lieux à la fois. — Molybdène.
2—Érable originaire de l'Amérique du Nord. — Ensuite, après.
3—Que l'on apporte en naissant. — Un des métaux usuels, blanc.
4—Grande chandelle de cire à l'usage des églises. — Petit de la vache.
5—Iridium. — Erbium. — Carbonate basique de plomb.
6—Il flâne. — Iridium.
7—Vanter beaucoup. — Rivière des Alpes autrichiennes.
8—Met en circulation. — Graminée à graines toxiques, commune dans les cultures.
9—Qui occasionne des frais. — Pronom personnel.
10—Sans consistance. — Assemblage par entaille de deux pièces de bois mises bout à bout.
11—Met dans un silo. — Petit trait.
12—Exposer au vent. — Sélénium.

Verticalement
1—Qualité de ce qui est unique. — Négligé.
2—Appeler la protection du ciel sur. — Gaz rare.
3—Qui a les qualités du feu. — Qui a un grand renom (fém.).
4—Faire une querelle. — Quatre.
5—Seul. — Nom vulgaire de la gaie.
6—Notion que l'esprit se forme de quelque chose. — Venu au monde. — Dans.
7—Dénué d'esprit. — Fruit.
8—Confession. — Action de vendre.
9—Oter les pierres d'un champ. — Art de lancer.
10—Mammifère aux mouvements lents. — Prov. du sud de la Belgique.
11—À demi. — Relatives à l'usine.
12—Au Moyen-Âge, armée. — Anneau de cordage. — Saison.

Solution de mercredi

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	R	A	S	S	E	R	I	E	■	F	E
2	O	U	T	I	L	L	E	■	V	O	L	T
3	T	E	R	■	O	L	L	A	I	R	E	■
4	T	R	O	U	V	E	U	S	E	■	X	E
5	E	■	P	R	E	■	Q	■	R	E	I	S
6	■	C	H	I	N	E	U	R	■	T	O	T
7	V	A	I	N	E	M	E	N	T	■	N	■
8	O	R	E	E	■	B	R	■	A	I	N	E
9	C	E	R	U	S	E	■	I	L	I	E	N
10	A	N	■	S	E	T	A	C	E	■	L	T
11	L	E	G	E	R	E	M	E	N	T	■	R
12	E	R	E	■	A	R	E	■	T	A	X	E

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Flash Gordon": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 05. Sem.: 17 h 00, 19 h 05, 21 h 10.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Seems like old times". Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Se.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

ATWATER III, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Mirror cracked": Sam.dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001) — "La belle étoile": Sam.dim.: 14 h 15, 18 h 00, 21 h 45. Sam: 20 h 45. "Le dernier souffle": 12 h 30, 16 h 15, 20 h 00. Sem: 19 h 00.

ASTRE II, "Bermude triangle de l'enfer": Sam'dim.: 13 h 00. "Le jeune bionique": Sam.dim.: 14 h 40. "Tentacule": Sam. dim.: 16 h 20, 20 h 15. Sem.: 19 h 05. "Amityville la maison du diable": Sam.dim.: 18 h 10, 22 h 00. Sem.: 20 h 55.

ASTRE III, "Shining": Sam.dim.: 13 h 15, 17 h 20, 21 h 25. Se.: 20 h 49. "Up the academy": Sam.dim.: 15 h 45, 19 h 50. Sem.: 19 h 00.

ASTRE IV, "Les jeunes québécoise": Sam.dim.: 14 h 25, 18 h 05, 21 h 45. Sem.: 21 h 10. "Deux femmes en or": Sam.dim.: 12 h 30, 16 h 10, 19 h 50. Sem.: 19 h 15.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Change of seasons" Sam.-dim.: 13 h 05, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Virgin dreams": 11fhf0012 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "The house of a 1000 delights": 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 50.

BERRI I, 1280 St-Denis (288-2115) — "Xanadu": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Représentation spectacle sam.: 23 h 00.

BERRI II, — "Que le spectacle commence": 12 h 40, 14 h 55, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 40. Représentation spéciale sam.: 23 h 45.

BERRI III, — "Le lagon bleu": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Représentation spéciale sam.: 23 h 30.

BERRI IV, — "Laura les ombres de l'été": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. "Collection Particulière": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Représentation spéciale sam.: 23 h 00.

BERRI V, — "Mon oncle d'Amérique": 12 h 40, 14 h 55, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 40. Représentation spéciale sam.: 23 h 45.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Les jeunes Québécoises": 14 h 13, 17 h 48, 21 h 23. "Deux femmes en or": 12 h 20, 15 h 55, 19 h 30.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Stir crazy": Sam.dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.

BONAVENTURE II, — "Rocky horror picture show": Sam.dim.: 13 h 40, 15 h 30, 17 h 20, 19 h 10, 21 h 00. Sem.: 17 h 20, 19 h 10, 21 h 00.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Flash Gordon": Sam.dim.: 13 h 00' 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem: 19 h 15, 21 h 20.

BROSSARD II — "Complot diabolique du Dr. Fu Manchu": Sam.dim.: 13 h 35, 17 h 40, 21 h 40. Sem.: 19 h 30. "Dernier secret du Poséidon": Sam.dim.: 15 h 25, 19 h 30. Sem.: 21 h 40.

BROSSARD III — "Le lagon bleu": Sam.dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 40. Sem.: 19 h 30. "Chapitre 2": Sam.dim.: 15 h 15, 19 h 30. Sem.: 21 h 40.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Flash Gordon": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. Sem.: 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25.

CHAMPLAIN II — "Complot diabolique du Dr. Fu Manchu": Sam.dim.: 14 h 25, 18 h 10, 22 h 00. Sem.: 19 h 40 "Dernier secret du Poséidon": Sam.dim.: 12 h 30, 16 h 15, 20 h 00. Sem.: 17 h 45, 21 h 30.

CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Le shérif et les extra-terrestres": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

CHÂTEAU II, — "Emmanuelle et les filles de Madame Claude": 12 h 50, 15 h 45, 18 h 40, 21 h 35. "Femmes complices": 14 h 25, 17 h 20' 20 h 15.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — Salle II: "Les requins du désert": 13 h 00, 16 h 30, 20 h 05. "C'est pas moi, c'est lui": 14 h 50, 18 h 25, 21 h 50. Salle I: "C'est l'apocalypse": 13 h 00, 17 h 25, 22 h'00. "Le convoi": 15 h 30, 20 h 05.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "François et le chemin du soleil": Sam.dim.: 13 h 20, 17 h 20, 21 h 20. Sem.: 21 h 20. "Jonathan Livingston le goéland": Sam.dim.: 15 h 30, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — "The George Raft story" de J.M. Newman (USA1961), Mar.: 19 h 30. "My little chikadee" de Edward Cline (USA 1940), Mar.: 21 h 30. Une sélection des meilleurs films d'animation produits par le Winnipeg Film Group, Mer.: 19 h 30 et 21 h 30. "Le docteur Mabuse" (All. 1922), Ven.: 20 h 00.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonnauve (879-4349) — "Record of a tenement gentleman" de Yasujiro Ozu, Sam.: 19 h 00. "Where chimneys are seen" de Heinosuke Gosho, Sam.: 21 h 00. Pour enfants: "Great expectations" de Stuart Walker, Dim.: 15 h 00. "A Japanese tragedy" de Keisuke Kinosnita, Dim.: 19 h 00. "Record of a tenement gentlemen": Dim.: 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "The aristocats" Sam.dim.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05. Sem.: 19 h 00, 21 h 05.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Les malheurs de Sophie": 12 h 30, 14 h 15, 16 h 00, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS II — "La belle étoile": 12 h 30, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10.

COMPLEXE DESJARDINS III — "Les jeunes Québéoolses": 12 h 15, 15 h 50, 19 h 25. "Deux femmes en or": 13 h 55, 17 h 30, 21 h 05.

COMPLEXE DESJARDINS IV — "La banquière": 13 h 30, 15 h 55, 18 h 20, 20 h 45.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6800 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Seems like old times": Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

CÔTE-DES-NEIGES II, — "Mirror cracked". Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Les chiens chauds": Sam.: 18 h 00, 22 h 20. Dim.: 12 h 55, 17 h 15, 21 h 40. Sem.: 21 h 40. "L'Ile aux mille plaisirs": Sam.: 20 h 50. Dim.: 15 h 40, 20 h 05. Sem.: 20 h 05. "Parties fines": Sam.: 19 h 35. Dim.: 14 h 30, 18 h 50. Sem.: 18 h 50.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Xanadu": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubin (721-8060) — "La belle et le clochard": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 45, 20 h 00. Sem.: 20 h 00. "Ile sur le toit du monde": Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 15, 21 h 30. Sem.: 18 h 15, 21 h 30.

DAUPHIN II — "Bienvenue Mr. Chance": Sam. dim.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30. Sem.: 19 h 00, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Any which way you can": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

DORVAL II — "Private Benjamin" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 19 h 15, 21 h 20.

DORVAL III — "Change of seasons" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Stir crazy": Sam. dim.: 13 h 45, 15 h 00, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 30. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

DÉCARIE SQUARE II — "Flash Gordon": Sam. dim.: 12 h 45, 15 h 00, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 30. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Le chalnon manquant" Sam.dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

ÉLYSÉE II — "L'avare" Sam. dim.: 13 h 30, 14 h 30, 16 h 45, 18 h 55, 21 h 10. Sem.: 18 h 55, 21 h 10.

FAIRVIEW, 7555 Trans-Canada Hwy, Pointe-Claire (697-8095) — "The aristocats" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

FAIRVIEW II — "Popeye" Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Y a-t-il un pilote dans l'avion": Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 00, 21 h 35. "L'histoire d'Olivier": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 10, 19 h 40. Sem.: 18 h 00, 19 h 40.

GREENFIELD II, — "Le coup de parapluie": Sam. dim.: 13 h 00, 14 h 45, 16 h 30, 18 h 10, 19 h 50, 21 h 30. Sem.: 18 h 10, 19 h 50, 21 h 30.

GREENFIELD III, — "Le shérif et les extra-terrestres" Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30. Sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Hot and saucy pizza girls": 12 h 15, 14 h 55, 17 h 35, 20 h 10. "Teenage milkmaid": 13 h 40, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 35.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Le lagon bleu": Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 30, 21 h 45. Sem.: 19 h 30. "Chapitre 2": Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 30. Sem.: 21 h 30.

KENT I, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "9 à 5" Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

KENT II, "The formula" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40. Sem. 19 h 30, 21 h 40.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Any which way you can" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

LA CITÉ II — "Change of seasons" SAm. dim.: 13 h 20, 15 h 10, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Sem.: 19 h 05, 21 h 05.

LA CITÉ III — "Nine to five": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "L'affaire Coffin": Sem.: 21 h 25. Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 00, 21 h 30. "Cours après moi que je t'attrape": Sem.: 19 h 40. Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 50.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7778) — "Y a-t-il un pilote dans l'avion" Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 10, 21 h 35. Sem.: 18 h 10, 19 h 45. "Le ciel peut attendre" Sam. dim.: 12 h 50, 16 h 15, 19 h 45. Sem.: 18 h 10, 19 h 45. Sam. dernier spectacle: 21 h 35.

LAVAL II, — "Le coup de parapluie" Sam. dim.: 13 h 00, 14 h 45, 16 h 30, 18 h 15, 20 h 00, 21 h 50. Sem.: 18 h 15, 20 h 00, 21 h 50. Sam. dernier spectacle: 23 h 35.

LAVAL III, — "Popeye" Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05. Sem.: 19 h 00, 21 h 05. Sam. dernier spectacle: 23 h 10.

LAVAL IV, — "Le chalnon manquant" Sam.dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15. Sam. dernier spectacle: 23 h 15.

LAVAL V, — "Le shérif et les extra-terrestres" Sam.dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30 Sem.: 19 h 30, 21 h 30. Sam. dernier spectacle: 23 h 30.

LAVAL-ODÉON I, Centre 200, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Le lagon bleu" Sam.dim.: 13 h 15, 17 h 45, 21 h 55. Sem.: 19 h 30. "Chapitre 2": Sam.-dim.: 15 h 15, 19 h 40. Sem.: 21 h 40.

LAVAL-ODÉON II — "Flash Gordon". Sam.dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 19 h 15, 21 h 30.

LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Any which way you can": 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Sam. dernier spectacle: 23 h 40.

LOEW'S II — "9 to 5" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15. Sam.dernier spectacle: 23 h 20.

LOEW'S III — "Popeye": 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00. Sam. dernier spectacle: 23 h 10.

LOEW'S IV — "Private Benjamin": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sam. dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S V — "Airplane": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00. 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "La belle étoile": Sam.dim.: 13 h 15, 17 h 20, 21 h 20. Sem.: 21 h 15. "Le dernier souffle": Sam.dim.: 15 h 20, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

MASCOUCHE II, — "Le pion": Sam.dim.: 13 h 10, 16 h 30, 19 h 50. Sem.: 19 h 20 "Le shérif et les extra-terrestres": Sam.dim.: 14 h 50, 18 h 10, 21 h 30. Sem.: 21 h 00.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "La belle et le clochard": Sam.-dim.: 13 h 30, 16 h 45, 20 h 00. Sem.: 20 h 00. "Ile sur le toit du monde": Sam.dim.: 15 h 00, 18 h 15, 21 h 30. Sem.: 18 h 15, 21 h 30.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Private Benjamin" Sam.dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Hulk revient": 19 h 05. Matinées sam.dim.: 13 h 30. "Xanadu": 20 h 55. Matinées sam.dim.: 15 h 20.

MONTENACH II — "Les givres": 19 h 00 sauf lundi. Matinées sam.dim.: 13 h 30. "La belle étoile": 20 h 35 sauf lundi. Matinées sam.dim.: 15 h 00. Ciné Club: "Luna": Lun.: 20 h 00.

MAJESTIC, 3166 est, Henri Bourassa (381-6118) — "Faut trouver le joint": Sam.dim.: 18 h 30. 21 h 45. "Les guerriers de la nuit": Sam.dim.: 20 h 05. Pour enfants — Samedi et dimanche dès midi: "Le grand bazar", "Cul et chemise". "Le requin du désert".

OUIMÉTOSCOPE I' 1204 est Ste-Catherine (525-8600) — "L'express de minuit": Sam.: 19 h 00. "Le cavalier électrique": Sam.: 21 h 30. "Lucky Luke: la ballade des Dalton": Dim.: 14 h 00. "La dernière folie de Mel Brooks": Dim.: 16 h 00. "L'express de minuit": Dim.: 19 h 00. "Le cavalier électrique": Dim.: 21 h 30.

OUIMETOSCOPE II — "Prends l'oseille et tire-toi" de Woody Allen, Sem. 19 h 15, 21 h 15. Sam.: 19 h 15, 21 h 15, 23 h 00. Dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — Samedi: "Les muppets, ça c'est du cinéma": 19 h 30. "Cheech and chong's next movie": 21 h 30. Dimanche: "Le château de cartes": 14 h 00. "Superman": 16 h 00. "Un vrai schnock/ the jerk" (français), 19 h 00, "Robert et Robert": 21 h 30.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "La belle étoile": Sam.dim.: Sam.dim.: 14 h 15, 18 h 00, 21 h 45. Sem.: 20 h 45. "Ces flics étranges venus d'ailleurs": Sam.dim.: 12 h 30, 16 h 15, 20 h 00. Sem.: 19 h 00.

PARADIS II, — "Bermude triangle de l'enfer": Sam.dim.: 13 h 00. "Le jeune bionique": Sam.dim.: 14 h 40. "Tentacule": Sam.dim.: 16 h 20, 20 h 15. Sem.: 19 h 10. "Amityville la maison du diable": Sam.dim.: 18 h 10, 22 h 00. Sem.: 20 h 55.

PARADIS III, — "Les jeunes québécoises": Sam.dim.: 14 h 20, 18 h 00, 21 h 40. Sem.: 21 h 10. "Deux femmes en or": Sam.dim.: 12 h 30, 16 h 05, 19 h 45. Sem.: 19 h 15.

PARALLÈLE, 3682 St-Larent (843-4725) — Samedi: "Siegfried", 2e partie — la vengeance de Kriemhilde, de Fritz Lang (All 1924), 20 h 00. Dimanche: Films pour enfants 13 h 30. "Siegfried", 2e partie, 15 h 00.

PARISIEN I, 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "La fièvre des planches": 13 h 20, 15 h 55, 18 h 30, 21 h 05. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN II — "Y-a-t-il un pilote dans l'avion": 12 h 20, 14 h 10, 16 h 00, 17 h 50, 19 h 40, 21 h 35. Samedi dernier spectacle: 23 h 25.

PARISIEN III — "Cage aux folles: 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50. Samedi, dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN IV — "Le coup de parapluie": 12 h 30, 14 h 15, 16 h 00, 17 h 50, 19 h 35, 21 h 25. Samedi, dernier spectacle: 23 h 10.

PARISIEN V — "Le shérif et les extra-terrestres": 13 h 00, 14 h 45, 16 h 30, 18 h 15, 20 h 00, 21 h 50. Samedi, dernier spectacle: 23 h 35.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Jazz Singer": Sam., dim.: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. Sem.: 19 h 00, 21 h 05.

PLACE VILLE-MARIE, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "The formula": 12 h 35, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15.

PLACE VILLE-MARIE II, — "Ordinary people": 12 h 10, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 05.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Hot and saucy pizza girls": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "The healers": 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 21 h 50.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "L'avare": 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05.

RIVOLI II — "Nimitz retour vers l'enfer": 13 h 30, 17 h 10, 21 h 10. "Capitaine Avenger": 15 h 25, 19 h 15.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "La belle étoile": Sam., dim.: 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 45, 21 h 00. Sem.: 18 h 45, 21 h 00.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-1322) — "Mort en direct": Sam., dim.: 13 h 50, 16 h 05, 18 h 35, 20 h 50. Sem.: 18 h 35, 20 h 50.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Any which way you can": Sam., dim.: 12 h 35, 14 h 40, 16 h 45, 18 h 50, 21 h 00. Sem.: 18 h 50, 21 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (781-8243) — "Private Benjamin": Sam., dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Flash Gordon": Sam., dim.: 14 h 10, 17 h 50, 21 h 30. Sem.: 19 h 50, 21 h 30. "Les loups de mer": Sam., dim.: 12 h 25, 16 h 05, 19 h 45. Sem.: 18 h 10, 21 h 50.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Y-a-t'il un pilote dans l'avion": Sam., dim.: 14 h 50, 18 h 20, 21 h 50. "L'histoire d'Olivier: Sam., dim.: 13 h 00, 18 h 30, 20 h 00. Sem.: 18 h 20, 20 h 00.

VERSAILLES II, — "Le coup de parapluie": Sam., dim.: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30. Sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

VERSAILLES III, — "Le sherif et les extra-terrestres": Sam., dim.: 13 h 10, 14 h 50, 16 h 35, 18 h 20, 20 h 00, 21 h 45. Sem.: 18 h 20, 20 h 00, 21 h 45.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "La belle étoile": Sam., dim.: 13 h 00, 16 h 55, 20 h 45. Sem.: 20 h 45. "Les réformés se portent bien": Sam., dim.: 15 h 15, 19 h 00. Sem.: 19 h 00.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Le complot diabolique du Dr. Fu Manchu": Sam., dim.: 13 h 00, 17 h 00, 21 h 10. Sem.: 20 h 00. "Le dernier secret du Poséidon": Sam., dim.: 15 h 00, 21 h 00. Sem.: 18 h 00, 21 h 45.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "The stunt man": 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 15.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Raging bull": 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15.

sur scène

AUDITORIUM, Collège Marguerite-Bourgeoys, 4873 Av. Westmount — Récital de Gilles Lefevre, violoniste et Alain Lefevre, pianiste, mar.: 20 h 30. Res.: 489-9874. Oeuvres de Beethoven, Chopin, Schumann, Rachmaninoff, Scriabine, André Mathieu.

ATELIER-THÉÂTRE LES MAINS, 371 est Roy (842-7371) — "Frederik et les habitants de la drôle de planète", spectacle pour enfants de 4 à 12 ans. Sam.: 14 h 00. Dim.: 13 h 30, 15 h 00.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, 1700 St-Denis — Concert de musique de chambre, classe de Yuli Turovsky du Conservatoire de Musique, jeu.: 20 h 30. Oeuvres de D. Roentgen, W.A. Mozart. Entrée libre.

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "La Céleste Bicyclette" de Roch Carrier. Mise en scène et interprétation Albert Millaire. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven., sam.: 19 h 30, 22 h 00. Relâche dim. jusqu'au 10 janv.

CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Avec les mots des autres" spectacle-solo interprété par Richard Lalancette. Mer. à lun.: 20 h 30. Jusqu'au 12 janv.

CAFÉ THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — Claire Pelletier, auteur-compositeur interprète, du 7 au 12 janv. à 22 h 00. "Prélude à un déjeuner sur l'herbe" de Olwen Wymark, du 8 janv. au 2 fév. 20 h 30.

CAFÉ THÉÂTRE LES FLEURS DU MAL, 500 est, Rachel (521-4446) — Pour enfants: le Théâtre de Quartier présente "Un jeu d'enfants", (6 ans et plus). Sam. dim.: 14 h 00.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 rue Sanguinet (284-9352) — Deni Lamour présente: "French Kiss Samba", à 21 h 00. Jusqu'au 11 janv. Relâche lun.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-3161) — "The tomorrow box" de Anne Chislett avec Joyce Campion, Antony Parr, Diana Belshaw, Richard Blackburn et Kate Trotter. Mise en scène: Elsa Bolam. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinée sam.: 14 h 00. Du 8 janv. au 1er fév.

DOUDOU ROCKHEAD PARADISE, 1252 ouest, St-Antoine (875-6232) — Mongo Santamaria, jusqu'au 3 janv. Rising Sun Afro Jazz Orchestra, du 8 au 11 janv. Sem.: 21 h 30, 23 h 30. Ven. sam.: 21 h 30, 23 h 30, 1 h 00.

L'IMPRÉVU, 446 Place Jacques-Cartier, Vieux-Montréal, (878-9397) — Kines, jusqu'au 4 janvier. Eddie Kirkland, guitariste et chanteur de blues, du 6 au 11 janv. Dim. à jeu.: 22 h 00, 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30, 1 h 00.

LA CHACONNE, 338 est Ontario (843-8620) — Alain Lefèvre, piano, sam. dim.: 21 h 00. Oeuvres de Georges Le Neurès, Chopin, Rachmaninov, Debussy, Skriabine, Albeniz, André Mathieu.

LA COMÉDIE NATIONALE, 1450 est, Ste-Catherine (523-1131) — "Des diamants pour mourir" de Jacques Lorain avec Monique Joly, Raymond Bouchard, Robert Gravel, A.J. Henderson, Jean-Pierre Masson, Carole Chatel, Paul Savoie. Mar. à ven.: 20 h 00. Sam.: 19 h 00, 21 h 45. Dim.: 15 h 00, 19 h 30. Du 6 au 25 janv.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — John Lee Hooker, jusqu'à dimanche. Sem.: 21 h 30, 23 h 30. Ven. sam.: 21 h 30, 23 h 30, 1 h 00.

STUDIO, de l'annexe de l'École Nationale de Théâtre, 360 est, Laurier — Pour enfants: "Pleurer pour rire" de Marcel Sabourin par le Théâtre de la Marmaille. Dim.: 13 h 30, 15 h 30. Rés.: 849-5469.

SALLE DES VÉTÉRANS DE GUERRE POLONAIS, 57 est, Prince-Arthur — "À la recherche du tango perdu"; les tangos de Satie, Stravinsky, Lehar, Krenek, Weill avec les musiciens de la Faculté de Musique de l'U. de Montréal et le comédien Jean-René Ouellet. Tangos argentins par le groupe Tango X4, Ven.: 21 h 00, 23 h 00. Inf.: 343-6427.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Les Grands Ballets canadiens: "Casse-noisette", sam.: 20 h 30. The American Dance Machine, chorégraphies de comédies musicales de Broadway, Lun. mar.: 20 h 30. Rocky Horror Show, Mer. ven.: 19 h 30, 22 h 30. Jeu.: 20 h 30.

THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Pour enfants: "Le Petit Prince" d'Antoine de Saint-Exupéry par le Théâtre Les Pissenlits, Sam.: 14 h 30, Dim.: 13 h 30, 16 h 00. "The Elephant Man" de Bernard Pomerance, ven.: 20 h 30.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Bonjour là, Bonjour" de Michel Tremblay avec Michèle Magny, Denise Moreille, Carmen Tremblay, Eve Gagnier, Hubert Gagnon, Amulette Garneau, Béatrice Picard, Lionel Villeneuve. Mise en scène: André Brassard. Mar. à ven.: 20 h 00. Sam.: 21 h 00. Dim.: 19 h 00.

THÉÂTRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "Les Voisins" de Louis Saïa et Claude Meunier avec Monique Miller, Hélène Loiselle, Markita Boies, Pierre Dufresne, Robert Rivard, Jean Besré. Mar. à ven.: 20 h 30.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, 4353 est, Ste-Catherine (253-8974) — "La puce à l'oreille" de Feydeau, production du CNA. Mise en scène: Jean Gascon. Avec Lorraine Auger, Jean Doyon, Claire Faubert, Francisco, Hedwige Herbiet, Danielle Lepage, Claude Marquis, Charles Mignault, Guy Mignault, Pierre Péloquin, Bertrand Roy, Claude St-Germain, Gisèle Trépanier, Pierre Thériault. Mar. à ven.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. À compter du 9 janv.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau (523-1211) — Le Théâtre de la Rallonge présente "Pourquoi s'mett' tout nus" de et avec Lorraine Pintal, Louise Saint-Pierre, Daniel Simard. Mise en scène: Marie-Lou Dion. Tous les soirs 20 h 30. Dim.: 15 h 00. Relâche lun. Du 8 janv. au 15 fév.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, 100 est, Avenue des Pins. (845-0840) — Aux Quat'Saouls Bar — Pour enfants: "Le cirque Pantalon" et "Le crocodile s'est échappé". Mise en scène: Paul Buissonneau. Sam. dim.: 15 h 00.

TRANSIT, 425 Place Jacques-Cartier, Vieux Montréal (861-5731) — Truths & Rights (reggae), jusqu'à dimanche. Sem.: 21 h 30, 23 h 30. Ven. sam.: 22 h 00, 24 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT, 4664 St-Denis (844-1793) — "Faut pas payer" de Dario Fo avec Lenie Scoffie, Edgar Fruitier, Diane Lavallée, Aubert Pallascio, Jacques Piperni, Michel Bergeron, Pierre Lenoir. Mise en scène: Gaétan Labrèche. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Jusqu'au 31 janv.

OTTAWA

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa (613) 237-4400) — Opéra — Beatiemania, sam.: 18 h 00, 21 h 30. Dim.: 20 h 30. The Revelation, lun, mar.: 20 h 30. Répétition ouverte au public, mer.: 11 h 15. L'orchestre du CNA, dir.: Mario Bernardi; Arthur Ozolins, piano. Mer. je jeu.: 20 h 30. Programme: Purcell, arr. Pears-Britten, Healey Willan, Walton. Concert Pops: Peter McCoppin, chef invité; Chantal Juillet, violon. Ven.: 20 h 30. Oeuvres de Weber, Debussy, Saint-Saëns, Ravel, Kodaly.

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Au Studio, Le groupe BNA Act, Sam.: 20 h.00.

QUÉBEC

GRAND THÉÂTRE, 269 boul. St-Cyrille est (643-4975) Salle Louis-Fréchette — Jean Lapointe, du 3 au 12 janv. 20 h 30.

expositions

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN, Cité du Havre (873-2878) — "Dix ans de propositions géométriques, le Québec, 1955-1965": toiles significatives de Borduas, Juneau, Toupin, Molinari. Jusqu'au 1er fév. "Coins de rues, N.Y."; montagnes photographiques de Pierre Boogaerts, jusqu'au 25 janv. Acquisitions récentes et Collection permanente/Paul-Émile Borduas, jusqu'au 25 janv

Stratford

Suite de la page 13

La décision d'embaucher M. Dexter venait à peine quelques semaines après que la direction ait embauché un ami de celui-ci, M. Peter Stevens, comme directeur exécutif.

M. Stevens, également d'origine britannique, vivait à New York depuis quelques années. Le poste de $75 000 par année qu'il a obtenu a été affiché le 10 septembre au bureau de la Main-d'oeuvre de Stratford dans la section des cuisiniers et journaliers. Il a également été brièvement annoncé sur la télévision communautaire locale. M. Stevens était officiellement embauché cinq jours plus tard.

L'embauche d'un directeur artistique et d'un administrateur s'imposait par suite de la mise à la retraite de M. Robins Phillips, cheville ouvrière du Festival depuis 10 ans et qui cumulait les deux postes. De l'avis de tous, le talent et le travail de M. Phillips avaient donné au festival de Stratford une réputation internationale qui attirait effectivement des visiteurs de tous les coins du monde. M. Phillips, également Britannique, avait parcouru le Canada pendant un an pour connaître les acteurs, metteurs en scène, dramaturges et techniciens de la scène avant d'entrer en fonction. M. Dexter, lui, ne connaissait pas la scène théâtrale canadienne.

Au cours des années, le festival est devenu la principale source de revenu de la ville de 27,000 habitants. Le maire, M. Ted Blowes, estime que le festival génère près de $200 millions en salaires, ventes et services touristiques. Le festival a attiré près de 600 000 personnes en 1980, dont 40% d'Américains, et emploie 120 personnes à temps plein et jusqu'à 500 personnes en saison. Il emploie également chaque année jusqu'à 95 comédiens canadiens et plus de 98% des artistes et techniciens sont d'origine canadienne ou immigrants reçus. Les salaires versés aux seuls comédiens en 1980 atteignaient $1,5 millions. Le festival comporte deux théâtres qui sont sous contrat avec le syndicat EQUITY. Un boycottage de ce syndicat signe un arrêt de mort aux théâtres et à l'économie de la ville.

Le bureau des gouverneurs réagit en conférence de presse à Toronto le 17 novembre. Le président, M. Robert V. Hicks, explique que le festival a une réputation internationale et qu'il faut des vedettes de la scène internationale pour continuer d'attirer les visiteurs étrangers et canadiens. Il déclare que la seule solution au boycottage d'EQUITY est l'annulation de la saison 1981. La direction du festival n'a pas l'intention de changer sa décision d'embaucher M. Dexter parce que la Stratford Festival Foundation possède les deux théâtres, fonctionne à profit ($74 270 cette année sur un budget de près de $8 millions) et pourrait se passer des subventions des Conseils des arts qui ne représentent qu'environ 11% de son budget total. Le Conseil des arts canadiens a versé $550 000 en 1980, la vente de billets a rapporté $6,1 millions et le festival a reçu $1,07 millions en dons. M. Hicks rappelait enfin «qu'il n'y a pas de business comme le showbusiness mais qu'en même temps il n'y a pas de show sans le business». Présentement a-t-il dit, il n'y a pas au Canada de personnalité disponible capable d'occuper le poste de directeur artistique à Stratford de manière à lui conserver sa qualité internationale.

Vives réactions au Canada anglais, surtout chez les nationalistes en Ontario. La tension monte, les injures fusent. Un recherchiste du NPD ontarien, chargé du dossier, souligne que la liste des 30 membres du bureau des gouverneurs sonne comme la liste des membres du «Family Compact». Parmi eux figure l'ex-trésorier de la province, M. Darcy McKeough. On reproche à ces membres de ne s'interesser qu'à l'argent, de ne rien connaître au théâtre et de ne pas pouvoir reconnaître les comédiens du festival qui ont pourtant très souvent une réputation nationale, sinon internationale.

Le gouvernement réagit: le 27 novembre, M. Lloyd Arworthy annonce que son ministère refuse un permis de travail à M. Dexter. La direction du festival crée un comité chargé de trouver un directeur artistique canadien. Le 18 décembre, M. John Hirsch est choisi. M. Hirsch avait déjà assumé ces fonctions à Stratford en 1968 et 1969 en collaboration avec M. Jean Gascon. Il avait, semble-t-il, eu de très mauvaises relations avec le bureau des gouverneurs à l'époque. Il a la réputation d'être un nationaliste convaincu. Il est présentement directeur artistique du Seattle Repertory Company et ne pourra s'en libérer avant le 1er juillet prochain.

La guerre continue cette fois contre les agissements du bureau des gouverneurs. Les protestations deviennent si véhémentes que 900 personnes se rendent à la réunion annuelle de la Foundation le 6 décembre. 550 d'entre elles ont droit de vote et semblent vouloir renverser le bureau de direction. Mais ce bureau s'était armé de 628 voix par procuration et gagne cette bataille après huit heures de réunion tumultueuse.

La saison théâtrale 1981 de Stratford reste donc toujours à définir. Il devient de plus en plus difficile d'engager des vedettes internationales et mêmes nationales dans les brefs délais qui restent. On prévoit déjà une réduction de la saison et donc des recettes. La bataille a créé des animosités profondes dans la communauté artistique, sociale et critique canadienne-anglaise. Les défenseurs du bureau des gouverneurs demandent pourquoi M. Axworthy refuse un permis de travail à un directeur artistique de l'envergure de M. Dexter alors que les équipes sportives professionnelles sont bondées d'étrangers et que les artistes canadiens travaillent en grand nombre aux États-Unis. Les défenseurs du nationalisme canadien déclarent de leur côté qu'il est temps de rejeter le colonialisme culturel et de permettre à nos artistes d'être prophètes en leur pays.

Spectacles

Suite de la page 13

minatoire pour la génération à venir.

Finalement, s'il fallait accorder une palme d'or à un artiste pour sa contribution culturelle exceptionnelle, cette palme reviendrait inévitablement à Diane Dufresne qui après un an d'exil français, est venue donner au Forum le meilleur show québécois de l'année et peut-être le meilleur show de sa vie. En un seul soir de grande frénésie, Dufresne a incarné avec brio la vigueur d'une culture qui, entre la France et la presqu'Amérique, a su trouver un imaginaire de hauts contrastes et de grands éclats, une culture qui, quand elle le veut bien, a une place unique au coeur du monde moderne.

A Change

Suite de la page 16

à quarante ans serait un exploit impossible, vu la compétition sur le campus. À moins qu'un homme plus âgé ne s'intéresse à elle, comme le père de la maîtresse de son mari, quelle jolie revanche ce serait...

Les comédiens font ce qu'ils peuvent pour nous faire rire et ils y réussissent parfois. Shirley MacLaine s'en sort honorablement, bien que l'amour la rende vraiment trop hilare. On veut bien croire qu'elle s'amuse mais pas jusqu'à en devenir débile. Anthony Hopkins se bat avec un personnage stéréotypé. Quant à la pulpeuse, la sculpturale Bo Derek, elle n'est pas ici gâtée par son rôle comme elle l'était dans *Ten*. Certes, elle fait honnêtement son boulot mais manque totalement de présence. Si bien qu'on se demande si le phénomène Bo Derek n'a pas été une immense opération publicitaire montée au service du film de Blake Edwards. Là, au moins, elle avait un rôle en or et un bon réalisateur. Tandis que dans *A Change of Seasons*, c'est une actrice quelconque (et coiffée comme vous et moi) dans un film quelconque. (Aux cinémas Avenue, La Cité et Dorval.)

Les arts

Suite de la page 17

matière Montréal n'est pas gâté.

Ailleurs, dans les musées on se souvient agréablement de l'exposition consacrée au jeune Van Dyck à Ottawa, de l'exposition didactique très soignée sur le port de Montréal au Musée McCord à laquelle avait participé Héritage Montréal. Et l'exposition récente de Riopelle à Chicoutimi!

Dans les galeries, mentionnons pêle-mêle et en bref les sculpteurs Roland Poulin et Henry Saxe respectivement à la galerie France Morin et Gilles Gheerbrant qui nous ont particulièrement impressionné. Il faudrait aussi parler de la «découverte» montréalaise de Keith Sonnier, de l'excellente rétrospective Delvaux à l'UQAM, du travail soutenu d'animateurs comme Gilles Gheerbrant ou dans un esprit différent Pierre Ayot chez Graff, d'artistes qui depuis des années travaillent en dehors des modes.

Avec un festival mettant de l'avant quelques-uns des grands de ce mode d'expression.

Maisons d'enseignement

COLLÈGE REGINA ASSUMPTA

1750, rue Sauriol est
Montréal H2C 1X4

Institution privée déclarée d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation et dirigée par les soeurs de la Congrégation de Notre-Dame

COURS SECONDAIRE POUR JEUNES FILLES

Dates de l'examen d'admission pour les élèves qui seront en **1re secondaire:**

Les SAMEDIS: **10 janvier** et **24 janvier** dans **l'avant-midi** seulement, **à 8 h 30 précises.**

Les formules pour l'une ou l'autre des séances d'admission doivent être **remplies à l'avance.**

Renseignements: **Tél.: 388-4813**

UNIVERSITE CONCORDIA

COURS D'ANGLAIS

COURS DE RÉDACTION ET DE CONVERSATION

SOIRÉES

12 janvier - 1 avril
lundi et mercredi
18h - 21h
12 semaines - 72 heures - $200

Les candidats devront subir un test avant d'être admis.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le:

CENTRE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
ÉCOLE DE LANGUES
1822 ouest, boulevard de Maisonneuve, bureau 101
Montréal (Québec)
ou appeler au 879-8436

Matin - Soir

COURS D'ITALIEN

à partir du 14 janvier 1981

Pour: débutants
intermédiaires
avancés
civilisation italienne
50 heures - 4 heures par semaine
Pour tous renseignements, appelez

INSTITUT CULTUREL ITALIEN
1200 Dr. Penfield **849-3473**

COLLÈGE MARIE DE FRANCE

LYCÉE FRANÇAIS DE MONTRÉAL

— Examen d'entrée pour le Secondaire et le Collégial Vendredi 23 pm et samedi 24 janvier

— Admission sur dossier à l'élémentaire.

Inscription dès maintenant

au 737-1177 / 737-1178 OU

au 4635 Chemin Queen Mary

ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC
Corporation professionnelle d'exercice exclusif régie par le Code des professions
680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone: (514) 288-3256

ARTHUR ANDERSEN & CIE
Comptables Agréés,
800 Boul. Dorchester ouest,
Montréal, H3B 1X9
861-1641
Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver, Société affiliée - Gagné, Vaillancourt & Associés

BERNIER & BISSON
Comptables Agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60, St-Jacques, Suite 601
Montréal — 845-0209

BOISJOLI, HOUGHTON & CIE
Comptables Agréés
1440 ouest, rue Ste-Catherine
Suite 525 — 861-2868
LOUIS ALBERT BOISJOLI, C.A.
MAURICE SABBAH, C.A.
MICHEL SABBAG, C.A.

CHARETTE, FORTIER, HAWEY & CIE TOUCHE ROSS & CIE
1 Place Ville-Marie
Montréal - H3B 2A2
861-8531
Montréal Québec Hull
Partie intégrante de Touche Ross & Co. avec bureaux à Sydney, Halifax, St. John, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Mississauga, Cornwall, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, New Westminster, Vancouver, Victoria, Kelowna, Langley, St. John's, Bermuda, Nassau, Bahama Islands, Grand Cayman.

CLARKSON GORDON
Comptables Agréés
Associés-résidents
Montréal - Québec
A. Benedetti, C.A. — C.C. Bismuth, C.A.
C.W. Bissegger, C.A. — T.R. Burpee, C.A.
M. Camirand, C.A. — H.M. Caron, C.A.
L.J. Carrière, C.A. — G. Chamberland, C.A.
J.P. Delisle, C.A. — M.M. Domanski, C.A.
R. Fortier, C.A. — G. Fréchette, C.A.
S.R. Gagné, C.A. — R. Germain, C.A.
G. Gingras, C.A. — J.P. Graveline, C.A.
A. Lanthier, C.A. — R.E. Lavoie, C.A.
G. Limoges, C.A. — R.J. Messier, C.A.
J.D. Morrison, C.A. — R.R. Okker, C.A.
R. Pearl, C.A. — L.L. Saint-Pierre, C.A.
W.J. Smith, C.A. — G.S. Wells, C.A.
Bureaux à
St-Jean (T.-N.), Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Québec, Montréal, Ottawa, Scarborough, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

CLOUTIER, COUREY, FONTAINE & ASSOCIÉS
2, Place Laval
bureau 300
LAVAL, Qué. H7N 5N6
382-4010 • 668-6400

COURTOIS, ZIRI & ASSOCIÉS
Comptables agréés
397 o. rue Laurier
Mtl. P.Q. H2V 2K3 — 273-1535

DUNWOODY & COMPAGNIE
Comptables Agréés
1440, rue Ste-Catherine ouest
Suite 810 — 861-9081
Montréal, Québec H3G 1R8
Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde

ERNST & WHINNEY
Comptables Agréés
Sept-Iles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Vancouver, Victoria, Halifax et dans les principales villes du monde
1200, avenue McGill College
Suite 1100
Montréal, Québec, H3B 4G7
871-8901

GAUVIN, DUMAIS ET ASSOCIÉS
Comptables Agréés
R. Gauvin, C.A. — B. Dumais, C.A.
R. Forget, C.A. — C. Boyer, C.A.
G. Villeneuve, C.A. — J.R. Charette, C.A.
M. Duquette, C.A. — P. Saint-Julien, C.A.
A. Gareau, C.A.
561 boul. Crémazie est
Montréal, H2M 1L8 — 384-1430
38 boul. St-Viateur
Rigaud, J0P 1P0 — 458-7526

GRIGNON, DE PALMA, POIRIER & ASSOCIÉS
Société Nationale
CAMPBELL SHARP
Comptables Agréés
500 Place d'Armes, Suite 1700
Montréal, Québec, H2Y 2J1
845-7211

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
276 ouest, St-Jacques suite 800
Montréal H2Y 1N3
845-9253
Bureaux: Montréal
Laval
Repentigny
Iles de la Madeleine
Maniwaki

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables Agréés
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 1400 — 288-0988

LALIBERTÉ, LANCTÔT, MORIN & ASSOCIÉS
affilié à
COOPERS & LYBRAND
630, boul. Dorchester ouest
Montréal H3B 1W6
(514) 871-9792

LAVALLÉE, BÉDARD & CIE
Comptables Agréés
Pierre Bédard, c.a.
Michel Champoux, c.a.
19 ouest, Le Royer — Suite 300
Montréal H2Y 1W4
844-1153

LIPPMAN, PTACK, BENJAMIN, SMALL & COHEN
Comptables Agréés
Montréal/Toronto
6600 Côte des Neiges
MTL, P.Q. H3S 2A9
(514) 341-5511
Membre: Groupe International des Cabinets de Comptables.

MAHEU, NOISEUX, ROY & ASSOCIÉS
Comptables agréés
2 Complexe Desjardins, bureau 2600
C.P. 153, montréal H5B 1E6
Tél.: (514) 281-1555
Télex 055-60917
Bureaux à Ottawa, Montréal, Laval, Hull, Hawkesbury
Québec, Lévis et Moncton
Société Nationale Collins Barrow
Bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal, Québec, Halifax et autres villes
Représentation dans les grands centres financiers internationaux

MacGILLIVRAY & BRUNEAU
Comptables Agréés - Chartered Accountants
1155 Dorchester ouest
Montréal, P.Q. H3B 3T9
(514) 871-8630
National
MacGILLIVRAY & CO.
Bureaux dans les principales villes au Canada et partout dans le monde

MALLETTE, BENOIT BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS
C.P. 95
1, Complexe Desjardins
MONTRÉAL (Québec)
H5B 1B2
(514) 281-1850
Montréal, Québec, Sherbrooke, Rimouski, Magog, Saint-Jérôme, Richmond, Sainte-Agathe-des-Monts, Montmagny, Port-Cartier, Sept-Iles
Société Nationale
WARD MALLETTE
Représentation internationale dans 45 pays
BINDER DIJKER OTTE & CO.

MESSIER, BOURGEOIS & CIE
Comptables agréés
50, Place Crémazie, Suite 1410
Montréal - H2P 2T9
384-7430

NORMANDIN BARRIÈRE & ASSOCIÉS
DELOITTE HASKINS & SELLS
comptables agréés
225 ouest, rue Notre-Dame 844-4442
1 Place Ville-Marie 861-8512
635 ouest, boul. Dorchester 861-8361
Deloitte Haskins & Sells est établi dans 32 centres de Victoria à Halifax et fait partie d'une association internationale qui s'étend à 61 pays.

PETRIE, RAYMOND & ASSOCIÉS
1320, boulevard Graham
Suite 30.
Mont-Royal (Québec)
H3P 3C8
Tél: (514) 342-4740

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables Agréés
1200 McGill College
Montréal, Qué. H3B 2G4 — 879-9050
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

RAYMOND, CHABOT MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Ottawa
Therford Mines, Hull, Chicoutimi
17ème étage, Tour de la Bourse
Montréal, Québec, H4Z 1G9
(514) 878-2691

RICHTER, USHER & VINEBERG
Comptables agréés
Montréal - Toronto
Associés - Résidents à Montréal
Cecil Vineberg, C.A. — Howard Gilmour, C.A.
Marvin Corber, C.A. — Barry Clamen, C.A.
Arnold M. Shostak, C.A. — David A. Vineberg, C.A.
Gerald S. Goldberg, C.A. — Allan Wiener, C.A.
Irwin H. Kramer, C.A. — John J. Swidler, C.A.
J. Yves Tougas, C.A. — Richard S. Vineberg, C.A.
Sydney M. Kaushansky, C.A. — Philip Maher, C.A.
Ronald Prinsky, C.A. — Patrick K.H. So, C.A.
1 Westmount Square
Montréal, Québec H3Z 2Z9
931-2511

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables Agréés
7000, Avenue du Parc,
Suite 301
Montréal H3N 1X1 — 274-2797

SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Québec - Montréal - Ottawa - Toronto - Calgary - Vancouver - Rimouski - Trois-Rivières - Sherbrooke - Saint-Hyacinthe - Kitchener - Sept-Iles - Matane - Coaticook - Fort Lauderdale (U.S.A.)
Suite 3100, Tour de la Bourse
Montréal, Qué. H4Z 1H8
(514) 861-5741

Poissant, Richard et Associés
affilié à
THORNE, RIDDELL
Comptables Agréés
630 ouest, Boul. Dorchester
Suite 2500
Montréal, Québec H3B 1W2
Téléphone (514) 866-7351
A l'échelle internationale
McLintock Main Lafrentz

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joval, C.A.
Louis Baril, C.A.
Farid A. Chali, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
H4G 1N3
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
789-3871 — 435-4691

ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CIE
Comptables Agréés
MONTRÉAL - TORONTO
Jack E. Zittrer, C.A. — Herbert E. Siblin, C.A.
Samuel S. Stein, C.A. — Boris G. Levine, C.A.
Marvin B. Goldsmith, C.A. — David A. Stein, C.A.
Arnold J. Echenberg, C.A. — Steven A. Yaphe, C.A.
Morton S. Spector, C.A. — Barry A. Tissenbaum, C.A.
Gerald A. Slan, C.A. — Stanley Wener, C.A.
Jeffrey L. Payne, C.A. — Norman Daitchman, C.A.
Brahm D. Levine, C.A. — Morrie L. Fogelbaum, C.A.
Lawrence M. Chandler, C.A. — Alan M. Liverman, C.A.
Jack Altman, C.A. — Robert H. Zittrer, C.A.
Henry Rosenhek, C.A. — Marshall B. Kesten, C.A.
4115 Sherbrooke ouest
Westmount, Qué. — 933-1112
H3Z 1K9

Vanier se renouvelle pour les années 80:

Phase I.

1 COURS GRATUITS

Les changements apportés au programme pour adultes par le Ministère de l'Education, permettront d'offrir gratuitement, aux étudiants qualifiés, un grand nombre de cours académiques de formation générale et de cours de langue seconde comportant des crédits.

2 SECTIONS GARANTIES:

La politique de garantie récemment adoptée par Vanier reste en vigueur. Cela signifie qu'aucun cours académique annoncé ne sera annulé en raison du peu d'étudiants inscrits.

3 COURS EN VUE DU MARCHE DU TRAVAIL:

Les changements effectués par le Ministère de l'Education donnent priorité aux cours qui sont conçus en fonction de l'emploi. Notre programme pour la session d'hiver 1981 reflète cette nouvelle priorité.

Les cours sont donnés en anglais.

SUJET	SOIR
Algèbre	Lundi et jeudi
Algèbre vectorielle et linéaire; géométrie	Mardi et jeudi
Analyse de circuits	Lundi et mercredi
Art d'écrire	Lundi
Biologie générale I	Mardi et jeudi
Biologie générale II	Lundi et mercredi
Calcul différentiel et intégral I	Lundi et mercredi ou mardi et jeudi
Calcul différentiel et intégral II	Mardi et jeudi
Chimie et le monde moderne (La)	Mercredi
Chimie générale I	Lundi et mercredi
Chimie générale	Mardi et jeudi
Chimie organique I	Lundi et mercredi
Circuits logiques	Mardi
Climatisation I	Mardi
Complément de mathématiques	Mardi et vendredi
Comptabilité I	Lundi ou mardi ou mercredi ou jeudi ou vendredi
Comptabilité II	Lundi ou jeudi
Comptabilité analytique de gestion	Lundi
Construction I et II	Lundi et mercredi
Contrôles de ventilation climatisation	Mardi
Créativité artistique I	Mercredi
Dactylographie	Mardi et jeudi ou lundi et mercredi
Dactylographie II et III	Mardi et jeudi
Dessin I et II	Mercredi
Dessin de création I et II	Mardi
Droit de l'entreprise	Mardi ou mercredi ou vendredi
Droit du travail	Lundi
Dynamique de l'entreprise	Lundi ou mardi ou mercredi ou jeudi
Eléments de circuits	Lundi et mercredi et vendredi
Estimation/évaluation	Jeudi
Evaluation des tâches	Jeudi
Formation du personnel	Mardi
Grandes questions biologiques	Lundi
Histoire de l'art et esthétique I	Lundi
Humanités 101	Jeudi
Humanités 201	Mercredi
Humanités 301	Mardi
Humanités 401	Lundi
Initiation à la vie économique	Mardi
Initiation aux techniques de l'image I	Vendredi
Initiation aux techniques de l'image I et II	Mercredi
Introduction à l'économique I	Mercredi
Introduction à l'économique II	Jeudi
Introduction au langage cobol	Lundi ou jeudi
Introduction au langage fortran	Mercredi
Introduction à un langage de programmation	Lundi ou mardi ou mercredi ou jeudi
Introduction aux circuits électriques	Mercredi
Lire et écrire I	Mardi ou jeudi
Littérature	Mercredi
Machines et contrôles CA	Lundi et jeudi
Marketing I	Mercredi ou vendredi
Mécanique	Mercredi et vendredi
Mesures et analyse	Mercredi et vendredi
Méthodes et techniques d'animation II	Jeudi
Négociation collective	Mercredi
Optique et physique moderne	Mercredi et vendredi
Organisation et expression picturale	Mardi
Placement	Mercredi
Psychogénèse: le développement humain I	Lundi
Psychologie générale	Lundi ou mardi ou jeudi
Psychologie sociale	Jeudi
Rédaction de documents	Mardi
Réfrigération I et II	Lundi et jeudi
Sciences graphiques I	Mardi ou mercredi
Sciences graphiques II	Lundi
Sciences graphiques intermédiaire	Mercredi
Semiconducteurs	Mercredi et vendredi
Sténographie I	Lundi et mercredi
Sténographie II	Vendredi
Sténographie III et IV	Mardi et jeudi
Technique spécialisée I	Jeudi
Techniques de tuyauterie	Lundi
Techniques et matériaux	Lundi
Techniques numériques	Mardi et jeudi
Topographie	Mardi
Trigonométrie et géométrie analytique	Lundi et jeudi ou mercredi et vendredi
Vie politique municipale (La)	Jeudi

4 APPRENDRE A VIVRE DANS L'AUTRE LANGUE:

Vanier annonce le premier d'une série de cours gratuits de 45 heures — crédites — destinés aux étudiants de langue seconde qui désirent continuer à apprendre à vivre dans l'autre langue.

Ces cours insisteront sur:
* l'utilisation pratique de la langue
* la communication
* activité culturelle

avec un emploi du temps pratique: 4 heures par semaine en 2 soirs.

Téléphonez immédiatement; le nombre de place est limité.

Date: du 26 janvier au 1er avril 1981 (10 semaines)

Inscriptions:

les 12, 13, et 14 janvier 1981 (sur rendez-vous)
(Test de placement gratuit à l'inscription.)

Frais d'inscription: $15.00 (non-remboursables).

Deux campus: Snowdon et Ste-Croix

Vanier College

Centre d'éducation permanente

Inscription, sur rendez-vous, du 14 au 23 janvier 1981.
Les classes commencent le 23 janvier 1981.
Nous acceptons les cartes VISA et MASTER CARD.
Pour plus de renseignements ou; pour prendre rendez-vous, appeler le numéro

333-3920

du lundi au vendredi, de 9h à 21h.

1970 1980